



HAL
open science

La population urbaine du Maroc. Étude géographique

Robert Escallier

► **To cite this version:**

Robert Escallier. La population urbaine du Maroc. Étude géographique. Géographie. Université de Nice Sophia-Antipolis (UNS), 1978. Français. NNT: . tel-01077041

HAL Id: tel-01077041

<https://theses.hal.science/tel-01077041>

Submitted on 28 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

MAG. T 33
(1)

MSH - TOURS
05 JUL. 2006
Centre de Documentation

MSH-TOURS

D 355 005234 4

BIBLIOTHÈQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

MAG. T 33

(1)

MSH - TOURS

05 JUL. 2006

Centre de Documentation



Robert ESCALLIER

**LA POPULATION URBAINE
DU MAROC**

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

TOME I

1978

UNIVERSITÉ DE NICE

UNIVERSITÉ DE NICE

**LA POPULATION URBAINE DU MAROC,
ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE.**

THÈSE DE DOCTORAT ÈS LETTRES

présentée devant l'Université de Nice en 1978

par Robert ESCALLIER

sous la direction de M. le Professeur H. ISNARD.

AVANT-PROPOS

Cette recherche géographique n'aurait pas été possible sans le soutien amical et les encouragements effectifs que nous avons reçus tout au long de sa réalisation, de personnes qui liront cet ouvrage et d'autres qui ne le liront pas.

Notre reconnaissance va d'abord, au Professeur H. Isnard qui a bien voulu assurer la direction scientifique de cette thèse. Nous lui devons beaucoup et depuis longtemps, notamment notre attachement aux réalités maghrébines qu'il connaît bien. Nous le remercions tout particulièrement de nous avoir toujours accordé une grande liberté de recherche et de nous avoir constamment prodigué conseils et encouragements.

Nos remerciements s'adressent aussi, à l'administration marocaine qui, depuis les premiers jours, a répondu avec bienveillance à nos diverses demandes. Nous pensons aux responsables et aux personnels de la Division des Statistiques, du Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement Régional, des Ministères de l'Urbanisme et de l'Habitat, et de la Santé Publique. Nous devons évoquer aussi, les contacts fructueux que nous avons pu établir et entretenir avec les démographes et statisticiens du CERED, avec certains sociologues marocains et avec tous ceux, chercheurs ou spécialistes de disciplines voisines, intéressés par les problèmes que pose le développement rapide des villes.

A l'Université de Nice, en section de Géographie, nous avons bénéficié de l'assistance précieuse de Monsieur Ottavi, en matière de cartographie.

Notre reconnaissance va également à tous nos amis marocains qui, grâce à leur connaissance, leur comportement et leur présence, nous ont permis de "marocaniser" notre regard porté sur les êtres et les faits de société, à tous ceux

qui nous ont accepté, accueilli chez eux, montré l'hospitalité du coeur, riche parmi les pauvres. Que soient remerciés plus particulièrement, Fatima, Mehni, Mohammed et Bouchaïb.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la présence à nos côtés de Marie-Pascale Escallier qui a pris une part active au travail de dépouillement statistique et à la première frappe de ce livre, nous a accompagné souvent sur le terrain et a découvert avec nous, la générosité, la spontanéité du peuple marocain.

C'est à lui que nous dédions cet ouvrage.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

" Le Maroc doit faire face à une quantité de problèmes, comme tous les pays du Tiers-Monde. Ces problèmes sont sérieux et complexes. Nul chercheur en sciences humaines, et en particulier nul géographe ne peut s'en désintéresser .

Une meilleure connaissance de la population... aiderait peut-être à résoudre quelques-uns des difficiles problèmes que suscite le développement du pays."

D.Noin " La population rurale du Maroc"

Riche de plus de vingt millions d'habitants, le Maroc appartient aux espaces pétris d'histoire, où différentes dimensions civilisatrices se sont rencontrées, fondées, déterminant une humanité qui crée une nation.

Les hommes ont pris possession de leur espace et développé des formes d'aménagement originales qui portent l'empreinte de leur appartenance au monde de l'Islam. Mais le moule unificateur religieux et culturel a subi l'influence d'autres invariants, notamment celui d'un espace méditerranéen profondément ouvert sur l'Atlantique, celui d'un monde saharien porté vers les contrées septentrionales. De ces mouvements essentiels, résultent des caractères spécifiques que l'histoire récente a tenté de modifier, de déraciner. Ruptures et continuités façonnent, ainsi, la société et l'espace marocains, partagés par des élans de modernité et de changement, et une fidélité au passé nourricier, aux racines.

Fruit d'une longue et riche maturation historique, le Maroc "des tribus et des villes" a été engagé brutalement, au début du vingtième siècle, vers de nouvelles voies, tracées par d'autres. L'irruption d'une formation sociale, étrangère et dominatrice, l'intégration d'un espace traditionnel à un ensemble mercantile, fondé sur une autre rationalité où triomphe l'économique, allaient profondément perturber l'évolution inspirée de l'accumulation civilisatrice interne et provoquer l'émergence de nouveaux comportements, l'apparition de nouvelles formes d'aménagement de l'espace, privilégiant, selon le modèle colonial classique, la frange côtière.

La période coloniale ne devait représenter, à l'échelle historique, qu'une brève séquence. Pourtant, au cours de ce demi-siècle de domination directe, la société et l'espace accumulaient les germes de mutations futures qui allaient engager le Maroc Indépendant dans une situation délicate, difficile à affronter et à maîtriser, exigeante, comparable à un défi lancé aux capacités de rénovation et de reconstruction d'un peuple.

Aucune région du Maroc n'a été épargnée par les changements économiques, sociaux et culturels, altérant le fonds commun, aucun espace, rural ou urbain, ne se soustrait entièrement aux répercussions que la propagation d'un nouveau mode de production dominateur, de nouvelles idéologies, implique. Or, l'espace, partiellement ou totalement remodelé, restructuré en fonction d'une logique externe, réagit sur la société de la même façon qu'il peut exprimer celle-ci. Soumis à de nouvelles normes, à des inspirations productivistes et matérialistes dérivées de la révolution industrielle et technicienne, l'espace, ainsi réaménagé, favorise la transformation des rapports sociaux établis entre les groupes, entraîne, plus tardivement, la dégradation des structures sociales régionales et locales.

A ces pulsations novatrices et acculturantes, dans tous les cas et quel que soit le degré de changement perçu, l'homme et la société doivent s'adapter jusqu'à ce qu'ils puissent maîtriser le processus et l'infléchir. Cette adaptation ne s'effectue pas sans traumatismes, sans difficultés lorsque le modèle de référence sociétal est remis en question de façon aussi brutale, lorsque tous les aspects de l'organisation économique et sociale ancienne, toutes les formes d'expression de l'espace vécu, sont ou paraissent contestés, puis dégradés par la formation sociale conquérante et ses différents vecteurs.

Une des manifestations de l'effort d'adaptation des hommes à l'apparition de nouveaux marchés, de nouveaux modes de circulation des marchandises et des hommes, à la hiérarchisation des espaces régionaux, à l'émergence de nouveaux centres d'activité économique, d'emploi, est la mobilité géographique accrue et de nature différente, s'accompagnant fréquemment d'un changement d'activité économique, professionnelle, de statut social et de comportement.

Les populations rurales, sensibles à la fois à l'affaiblissement de la cohésion sociale des groupes et des

tribus, à la pression démographique, révélée ou amplifiée et à l'attraction des "villes nouvelles" créatrices d'emplois, participent de façon inégale à ces mouvements internes, corrélativement au degré de perception et d'accentuation, régional ou local, des phénomènes et alimentent la croissance démographique des villes.

L'étude de la population urbaine ne peut être détachée du contexte général d'évolution, ne peut être tentée sans faire constamment référence à l'évolution des sociétés et des espaces ruraux (1).

L'étude de la population des villes débute avec la critique des sources statistiques disponibles. Le résultat de la recherche est relativement satisfaisant puisqu'il permet d'établir une série statistique complète, du début du siècle à nos jours. Certes, toutes les sources n'ont pas la même valeur, ni la même origine, cependant rectifiées ou pondérées, elles donnent une idée satisfaisante de l'évolution du nombre des centres urbains et de celle des effectifs de chaque centre.

A la veille de l'irruption coloniale, même si l'ouverture du Maroc aux échanges internationaux a favorisé, dans la seconde moitié du 19^e siècle, le développement des villes portuaires, les centres urbains sont peu nombreux et ne retiennent qu'une faible fraction des populations totales. Trois-quart de siècle après, les villes se sont multipliées et structurent l'ensemble du territoire national; elles rassemblent une part croissante de la population et apparaissent comme l'élément dynamique de la géographie de la population marocaine. La première interrogation concerne donc, l'évolution des effectifs citadins, au cours du vingtième siècle, comparée à celle des populations rurales, et la multiplication du nombre des cités. Quels furent les principaux rythmes

(1) En cela, notre étude sera particulièrement facilitée par le travail de D. Noin sur "La population rurale du Maroc". P.U.F. 2 tomes. 1970.

d'accroissement des populations urbaines, les séquences majeures de la création urbaine et de la croissance, la distribution entre les villes et les campagnes, du solde naturel ?

La quantification des différents paramètres permet de distinguer, au cours du 20^e siècle, une phase d'urbanisation exceptionnelle, d'autant plus qu'elle tranche nettement sur la stagnation urbaine des siècles précédents. Les circonstances et les facteurs du déclenchement d'un tel processus, les différentes phases qui le composent et témoignent d'une aggravation des éléments interférant, conduisent à interroger l'histoire. La méthode historique paraît la plus satisfaisante pour cerner et analyser les conditions de l'enchaînement des phénomènes, peut tenter de trouver une explication aux principales voies et formes empruntées.

La colonisation du Maroc par l'Europe exprime un excès de puissance expansionniste qui trouve dans la mise en condition d'un espace attardé, un exutoire; mais elle révèle tout autant l'aboutissement politique d'une maturation économique. Les villes n'ont pas été insensibles aux changements économiques amorcés dans les dernières décades du dix-neuvième siècle et ont réagi différemment aux flux économiques et sociaux. Aussi, il a paru opportun d'établir le tableau de l'urbanisation marocaine à la veille de l'irruption coloniale, de tracer les grands traits caractéristiques du substrat sur lequel s'inscriront les lignes de force du mouvement colonial.

Quelles étaient les principales villes marocaines, leur taille, leur distribution spatiale, leur origine? Quel dynamisme manifestent-elles, quelles sont les composantes des comportements démographiques, quelles sont les principales sources d'activité? Les tendances qui s'expriment, n'augurent-elles pas des mouvements puissants qui se manifesteront avec l'organisation du Protectorat, avec la création des outils de la domination coloniale directe?

Avec le Protectorat, s'ouvre la phase d'urbanisation exceptionnelle que connaît le Maroc, au cours de ce siècle. L'analyse des rythmes de croissance des populations urbaines

permet de distinguer plusieurs phases, correspondantes à l'internationalisation des problèmes marocains. Les crises économiques, les guerres, les périodes d'expansion représentent autant de bornes qui jalonnent le déroulement du processus d'urbanisation. Deux grandes époques ont été dégagées, tenant compte des événements politiques qui traduisent l'accélération des faits économiques, sociaux et démographiques : la période coloniale et la phase actuelle. Si l'événement politique n'épouse pas parfaitement les phénomènes de société, il existe entre eux de notables correspondances. Globalement, la période d'urbanisation actuelle répond sensiblement à une accentuation des tendances précédemment affirmées ou esquissées et à l'apparition de nouveaux facteurs de changement.

Deux orientations principales d'étude guident notre interrogation. La première concerne les expressions géographiques successives du processus d'urbanisation :

Quelles sont les créations urbaines, les modifications de la hiérarchie urbaine? Quelles sont les régions de forte ou de faible densité urbaine, quels phénomènes corrélatifs doivent être évoqués? Quelles furent les variations et leurs composantes de la croissance des villes, analysées sous l'angle de l'inégal dynamisme des centres, selon l'origine, le rôle dans l'organisation de l'espace?

La seconde intéresse les conditions du développement de l'espace urbain, de l'installation des nouveaux citadins, les formes de croissance des villes, l'ampleur des disparités spatiales internes.

La ville pré-coloniale témoigne par son organisation, son fonctionnement d'une cohérence socio-spatiale, d'un équilibre que les plans traduisent sur l'espace. Avec le fait colonial, avec le développement de l'économie "moderne", vient le temps de l'incohérence, de l'anarchie spatiale. Les diverses spéculations troublent l'équilibre ancien, d'autant plus que deux conceptions urbanistiques s'opposent, qu'un flot incessant d'immigrants se déverse en ville.

Les conditions d'accueil en matière d'emploi, de logement, d'équipements sociaux sont-elles suffisantes pour intégrer favorablement les nouveaux citadins à la vie urbaine? Quelles furent les réponses des responsables de la politique d'urbanis-

me et de l'habitat, à ce nouveau défi?

Le développement des formes d'habitat sous-intégrées, des bidonvilles, des douars clandestins, ne traduit-il pas une crise profonde de société? Quels sont les facteurs de l'expansion et de la diversité des formes du sous-habitat?

Quels critères retenir afin d'élaborer une typologie des quartiers : critères morphologiques et degré d'équipement des logements ? Comment les populations urbaines se distribuent-elles entre les principaux types d'habitat? Cette répartition est-elle significative des disparités sociales et économiques?

Les principaux caractères de l'urbanisation peuvent témoigner des transformations économiques et sociales, des mutations spatiales qui se sont, singulièrement, amplifiées, au fil des années. Leur traduction démo-géographique ou la recherche des composantes démographiques et spatiales de la croissance doivent être, aussi, l'approfondissement des mécanismes de l'urbanisation. La croissance de la population urbaine résulte de la conjonction de deux facteurs : le croît naturel et l'apport migratoire. Quelle est la part respective de chaque facteur ? Cette interrogation centrale peut, partiellement, résumer la double orientation de recherche qui touche les caractères démographiques des populations et les mouvements d'immigration.

L'étude des caractères démographiques rencontre celle des sources de l'information intéressant le mouvement de la population. Malgré les efforts entrepris en ce domaine, depuis le début des années soixante, celles-ci demeurent trop partielles et précaires.

Quels sont les caractères structurels des populations? Leur évolution traduit-elle un changement des comportements à l'égard de la fécondité et de la mortalité?

Le niveau, les facteurs d'évolution de la fécondité urbaine évoquent-ils des disparités accrues entre les milieux de résidence urbaine et rurale, une aggravation des distances économiques et socio-culturelles ?

L'étude de la mortalité urbaine, des facteurs d'évolution, d'une mortalité différentielle, peut-elle souligner les insuffisances d'une politique, les conditions de vie des populations,

leurs difficultés ?

Les réponses à ces questions doivent permettre d'estimer le dynamisme démographique des populations urbaines. Celui-ci n'est-il pas, désormais, un handicap au développement? L'affaiblissement du potentiel démographique des villes est-il concevable dans un proche avenir? Quelles tendances actuelles s'expriment avec le plus de netteté et d'intérêt pour une estimation prospective de l'évolution des populations?

La connaissance du croît naturel, à différentes périodes, révèle la part de l'apport migratoire. Quelle est son ampleur? Quelles sont les variations de l'intensité des flux d'immigration et quelles significations induisent-elles? Quelles villes exercent auprès des ruraux et des citadins d'autres centres, la plus vive attraction? Quels sont les centres d'immigration et les pôles d'émigration? Quelles répercussions géographiques, de tels flux impliquent?

Les conséquences que de tels mouvements entraînent sur la composition ethno-géographique, sur les caractères des populations, ne sont point négligeables, bien au contraire. Si la ville est l'émanation de sa région, la société urbaine est, en partie, l'image de l'immigration. Aussi, l'origine géographique des citadins a-t-elle été systématiquement recherchée, pour l'ensemble des villes.

Quelle est l'importance des populations de souche, des groupes nés en milieu urbain "externe" et d'extraction rurale? Quelles sont les zones d'attraction des principales villes? A cet égard, la méthode cartographique paraît la plus adéquate pour révéler les espaces démographiques de chaque centre. Leur configuration est-elle significative de la place des villes dans la hiérarchie urbaine? L'attraction est-elle fonction de la masse ou des types d'activité, du rôle dans l'organisation de l'espace ?

Une fraction importante des populations urbaines connaît une origine rurale récente, aussi l'étude des traits caractéristiques de l'immigration demeure fondamentale pour comprendre bien des aspects de la vie urbaine. Quel est le schéma actuel du processus migratoire ? Quels sont les caractères démographiques, économiques, socio-culturels des immigrants? Révèlent-ils des différences sensibles avec ceux des populations de souche ou des migrants d'origine urbaine externe ?

L'analyse détaillée du processus d'urbanisation marocain, des formes de croissance de l'espace urbanisé, des composantes démographiques et spatiales de l'expansion des villes, soulève le problème fondamental de l'insertion des nouveaux citadins dans la vie urbaine.

Cette masse d'immigrants, comment s'intègre-t-elle à la vie urbaine, comment survient-elle à ses besoins fondamentaux?

L'étude de l'activité ne répond que partiellement à ces interrogations. Les données statistiques, les enquêtes qui concernent le travail demeurent insuffisantes et mal adaptées à traduire une réalité mouvante et floue, spécifique aux villes des pays sous-développés.

Quelle est la proportion des actifs et celle des inactifs? Peut-on convenablement estimer le degré de sous-emploi des populations urbaines? Quelles sont les principales branches d'activité économique et professionnelle? Quelle est la part du sexe féminin dans le travail urbain?

A ces questions "classiques", des réponses valables peuvent être données. Cependant, si elles fournissent une idée correcte des problèmes que rencontrent les citadins sur le marché du travail, elles ne permettent pas de saisir très nettement la dynamique économique et sociale, la position des groupes d'actifs au sein du système économique et de l'organisation sociale, leur niveau d'intégration ou de sous-intégration.

Afin de pallier ces lacunes, tout en restant à un niveau d'analyse macro-géographique, une nouvelle approche méthodologique du travail et du non-travail, de la qualification de l'emploi, de la productivité des tâches, du niveau de l'activité, peut être tentée. Les termes de la problématique sont inspirés de travaux récents sur les villes des pays sous-développés, distinguant comme éléments constitutifs du système économique urbain, deux sous-ensembles aux caractères nettement tranchés, mais en interaction constante et pénétrés par de nombreux flux, complémentaires ou de concurrence (2).

(2) Milton Santos : "L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés". Paris. Ed. M.Th. Génin. 1975.

Cette nouvelle optique, propre à traiter des problèmes spécifiques de l'activité, offre les possibilités de reconnaître différents groupes sociaux qui composent la société urbaine.

Comment se distribuent les populations des villes entre ces groupes? La composition sociale des quartiers ne représente-t-elle pas une meilleure approche du degré d'intégration des populations, à la dynamique urbaine?

Le dernier chapitre du travail s'interroge sur le contenu social des différents quartiers urbains, retenus d'un échantillon représentatif des principaux types de construction et d'habitat.

Peut-on établir une hiérarchie des quartiers, selon la composition et la dynamique sociales, entrevoir les seuils ou les mécanismes favorables à un mouvement d'intégration et ainsi, distinguer entre espaces urbains intégrés, en voie d'intégration ou sous-intégrés? Existe-t-il entre l'espace et la société une correspondance étroite ou des signes qui évoquent la désarticulation entre l'économie et la société, entre l'espace et la société?

progrès

LIVRE I:
La croissance des populations urbaines
au cours du 20^e siècle.

CHAPITRE 1 - LA POPULATION URBAINE DU MAROC : CROISSANCE ET
EVOLUTION.

1 - SOURCES STATISTIQUES ET CONNAISSANCE NUMERIQUE DE LA POPULATION
DU MAROC.

Avec le Protectorat, le Maroc est entré dans l'ère statistique. Très rapidement, les administrations coloniales française et espagnole ont tenu pour indispensable de connaître les effectifs des populations. Plusieurs opérations de dénombrement, puis de recensement, seront menées au Maroc. Les raisons sont d'abord celles du nouveau propriétaire : raisons politiques et administratives autant qu'économiques et sociales. Bien qu'imparfaites, au moins dans les premiers essais, ces opérations permettent de suivre l'évolution générale des populations.

1.1 - DENOMBREMENTS ET RECENSEMENTS AU MAROC, DURANT L'ERE
COLONIALE.

Un historique assez complet des diverses opérations de dénombrement et de recensement, effectuées sur le territoire marocain a été présenté dans un volume consacré à la Population Légale du Maroc en 1960 (1). Un exposé

(1) Recensement Démographique (Juin 1960). Population Légale du Maroc. Service Central des Statistiques. Rabat .
Juin 1961.

critique des opérations réalisées jusqu'en 1960 ayant été fait (2), nous ne rappellerons ici, que l'essentiel.

Les premiers dénombrements effectués ont été jugés très insuffisants, sinon médiocres. Les raisons en sont évidentes et tiennent autant à l'inexpérience de l'administration du Protectorat et à l'insuffisante qualification des personnels chargés des opérations, qu'aux mentalités pré-statisticiennes des populations d'autant plus résistantes que l'intérêt national d'une telle opération n'était point apparent.

Données numériques très discutables, le plus souvent sous-estimées, leur utilisation est rendue plus délicate encore par l'absence de synchronisme entre les opérations statistiques, effectuées dans les diverses zones de colonisation. Le Maroc est, alors, partagé administrativement et politiquement en plusieurs zones :

- la zone Sud (zone de "protectorat français") correspond aux provinces d'Agadir, Beni Mellal, El Jadida, Fès, Kenitra, Khouribga, Ksar-es-Souk, Marrakech, Meknès, Safi, Settat, Taza, Oujda et Ouarzazate, aux préfectures de Rabat.Salé, et de Casablanca (limites du Recensement de 1971).

En 1921, eut lieu la première opération de comptage de la population, les autres devant se succéder à intervalles réguliers de cinq années jusqu'en 1951.2, à l'exception de la période de la seconde guerre mondiale. En définitive, six comptages furent réalisés : en 1921, 1926, 1931, 1936, 1947, 1951.2.

- la zone Nord (zone de "protectorat espagnol") correspond aux provinces d'Al Hoceima, Nador et Tetouane. Les opérations ont eu lieu à des dates différentes, successivement en 1930,

(2) D.Noin : "La population rurale du Maroc".

P.U.F. 1970 (2 tomes).

T.I. Ch.1. La connaissance numérique (p. 28-40).

1935, 1940, 1950.

- la zone internationale de Tanger correspond à la province actuelle du même nom. Une estimation fut entreprise par le gouvernement international en 1940.

- dans l'ancien Maroc méridional espagnol, correspondant à la province de Tarfaya et dans le territoire d'Ifni, incorporé à la province d'Agadir, les populations ne furent jamais dénombrées durant l'ère coloniale.

1.1.1. - LES DENOMBREMENTS DE POPULATION DANS L'EX-ZONE SUD.

Les trois premiers dénombrements, entrepris par les autorités françaises en 1921, en Mars 1926 et en Mars 1931, n'intéressent que les territoires contrôlés par elles.

- en 1921, l'opération de dénombrement est décidée bien que plusieurs régions échappent au contrôle de l'administration coloniale. Les résultats sont d'autant plus contestables que la population est mal préparée et que les autorités responsables manquent à la fois d'expérience et de moyens techniques. Les comptages de la population des municipalités sont les moins mauvais.

- en 1926, les autorités ne sont guère mieux outillées et plusieurs régions demeurent dans le domaine de l'incontrôlé. Seules les zones de forte implantation administrative bénéficient d'un meilleur enregistrement, notamment les municipalités. A l'inverse des groupes étrangers, la population marocaine est simplement comptée. Dans de nombreux cas, "on n'avait pu qu'évaluer la population à partir du nombre de tentes" (3). Aucune donnée précise concernant le sexe et l'âge n'est retenue. Une estimation grossière par grands groupes d'âge (enfants, adultes et personnes âgées) est simplement tentée.

(3) Recensement démographique 1960 : "La population légale du Maroc". Service Central des Statistiques . 1961.

- en 1931, les opérations sont plus rigoureuses; elles touchent un territoire plus étendu, représentant près des 9/10 de la population de la zone Sud. La population marocaine est comptée selon le sexe, mais elle se répartit encore entre "enfants, adultes et vieillards".

- le dénombrement de 1936 présente le premier bilan satisfaisant pour l'analyse statistique. Le territoire, sous protectorat français, est contrôlé entièrement par les autorités administratives, plus expérimentées et mieux outillées. L'opération se déroule dans de bonnes conditions, d'autant que l'on a apporté plus de soin dans la préparation et le déroulement de l'entreprise.

La population musulmane est dénombrée par des agents recenseurs, recrutés pour la circonstance ou par des agents locaux. Elle est simplement comptée et classée en diverses catégories, selon des critères simples : sexe, grands groupes d'âge et profession. Les autorités de plusieurs circonscriptions établirent des listes nominatives comportant divers renseignements complémentaires.

La population israélite marocaine, pour la première fois, est dénombrée; des imprimés comportant des questions sur l'âge, la situation de famille, la langue parlée, la profession, le type d'habitat, sont distribués dans les ménages.

Cette opération, la seule qui ait donné lieu à des vérifications, montrant, par ailleurs, la faible importance des erreurs ou des omissions (estimées à 2 %), représente par rapport aux précédentes, une nette amélioration et fournit une base statistique valable.

- le dénombrement de 1947 et le premier recensement de 1951.2, furent "ratés" et sont très décevants (4).

(4) "Dénombrements," simples comptages de personnes qui peuvent s'accompagner de quelques renseignements individuels sur chacune d'elles".

Recensement "dénombrement de tous les habitants au moyen de documents dans lesquels les personnes sont non seulement enregistrées mais aussi décrites par leur état civil, leur

- Pendant les années de guerre, les opérations de recensement ont été suspendues. En Mars 1947, alors que le rationnement sévissait encore, les autorités décidèrent d'entreprendre un relevé des populations civiles à partir des fiches de ravitaillement. Lors de la demande d'attribution de la carte de ravitaillement, un fichier des consommateurs avait été constitué à partir des déclarations des chefs de ménage. La situation de ce fichier, au 1^o Mars 1947, remplaça le dénombrement. Inévitablement, en dépit de certaines précautions, les chiffres ont été exagérés; s'ils pouvaient refléter les besoins des populations, ils ne possédaient aucune valeur statistique. Le nombre des femmes et surtout celui des enfants furent très nettement surestimés, particulièrement dans les villes où les représentants de l'autorité avaient une connaissance insuffisante de leurs administrés.

- L'opération lancée durant les années 1951.1952 fut le premier recensement entrepris au Maroc. Elle se déroula en deux phases distinctes :

- en Avril 1951, eut lieu le recensement des Européens et des Marocains d'origine israélite ainsi que celui des Marocains musulmans habitant les quartiers modernes des principales agglomérations urbaines.

- un an après, fut entrepris le recensement des marocains musulmans. Tous les foyers urbains et ruraux furent dénombrés et répartis en diverses catégories selon le sexe et l'âge. Le dénombrement fut complété par un recensement par sondage au 1/14^o. Les foyers retenus devaient permettre l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la population musulmane. Les questions sont limitées au sexe, à l'âge, à l'état matrimonial et à la profession. Cette opération offrait théoriquement un réel progrès par rapport aux dénombrements antérieurs et permettait, pour la première fois, la

lieu de naissance, leur degré d'instruction, leur activité".
d'après "Population légale du Maroc". opus cité.

construction de la pyramide des âges de la population musulmane. Pourtant, les résultats obtenus furent, dans l'ensemble, fort décevants.

Le déroulement des opérations de recensement, durant une aussi longue période, imposa des ajustements délicats et discutables; en particulier pour connaître la population des agglomérations urbaines. D'autre part, les conditions politiques qui précédèrent l'Indépendance du Maroc, n'étaient point favorables à une juste évaluation des effectifs; ces derniers furent nettement sous-estimés, notamment celui des adultes-hommes, aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

L'utilisation des résultats du recensement est ainsi rendue très délicate .

1.1.2. LES DENOMBREMENTS ENTREPRIS DANS L'EX-ZONE-NORD

- Plusieurs dénombremets furent réalisés dans l'ancienne zone espagnole; ils sont de très inégale valeur.

Le dénombrement de 1930 a permis de compter la population qui fut, pour la population musulmane, sous-estimée. Celui de 1935 bénéficie, comme le dénombrement de 1936 dans l'ex-zone française, du calme politique et des soins de l'administration. Bien que sous-estimant la population, il est sans conteste le meilleur et permet, après correction, de connaître grossièrement la population de l'ensemble du territoire marocain à cette date. Les dénombremets de 1940 et de 1945, effectués en période de rationnement, n'ont aucune valeur statistique; ils surestiment largement la population.

- Le premier recensement, effectué dans l'ex-zone espagnole, fut réalisé le 1^o Octobre 1950. Pour faire coïncider la date du recensement avec celle du recensement réalisé en Espagne, il fut entamé une procédure de correction des données chiffrées. Cette façon, peu orthodoxe, de procéder, a été source d'erreurs, néanmoins, les résultats sont acceptables :

la répartition par sexe et par âge étant dans l'ensemble plus satisfaisante que celle de l'ex-zone-Sud. Les Européens et les Marocains furent recensés à l'aide d'imprimés identiques; les questions posées intéressaient, outre le sexe et l'âge, la profession, le degré d'instruction, le logement, l'état matrimonial.

Les dénombrements et les recensements, réalisés pendant l'ère coloniale, ne peuvent être utilisés qu'avec certaines précautions. De très inégale valeur, ils pèchent par excès ou par défaut; seuls les dénombrements de 1935 et 1936, les recensements de 1951 et 1952 sont réellement utiles. Soulignons, cependant, que dans la plupart des cas, les diverses opérations, faites en milieu urbain, offrent une plus grande sûreté.

1.2. - LES RECENSEMENTS DE 1960 ET DE 1971, DU MAROC INDEPENDANT.

Depuis l'Indépendance du Maroc, deux recensements ont eu lieu, à des dates assez éloignées : en 1960 et en 1971.

1.2.1. - Le recensement de Juin 1960 fut le premier recensement du Maroc Indépendant et le premier qui intéressa l'ensemble du territoire marocain. Les caractéristiques fondamentales sont celles énoncées dans les "Principes et recommandations concernant les recensements nationaux de population", par la commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies. L'opération a intéressé tous les habitants, nationaux ou étrangers, et s'est proposé de donner "une image démographique instantanée" de la situation au 18 Juin 1960: la population légale du Maroc (5).

(5) "La population légale d'une circonscription administrative est constituée par l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans cette circonscription, qu'elles soient "présentes" ou "temporairement absentes" de leur résidence, le jour du recensement. Les personnes temporairement absentes sont celles dont la durée d'absence est inférieure à 6 mois; dans le cas contraire, ces personnes sont dites "absentes de longue durée" et ne font pas partie de la population légale de la circonscription où elles ont élu domicile durant plus de six mois . "Recensement démographique. Juin 1960"
Population légale du Maroc. op. cité.

En milieu rural, la population a été dénombrée, mais seulement 1/10^e d'entre-elle recensée. Par contre, dans les villes, le recensement porte sur l'ensemble des populations résidentes. Le document de base utilisé fut la feuille de ménage et de logement. Les membres de chaque ménage - "groupe de personnes présentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les ressources sont communes" - présents ou temporairement absents, furent recensés; les réponses aux questions posées, par les agents recenseurs, fournissent un ensemble de données à caractères démographiques et économiques, relativement complet.

Grâce aux efforts d'information entrepris par les autorités, la qualité des services du Recensement, les résultats obtenus sont relativement satisfaisants. Ils sont les meilleurs que le Maroc ait pu disposer jusqu'à cette date. Ils ont fait l'objet de plusieurs publications détaillées (6).

Résultats corrects qui n'en sont pas pour autant dépourvus de défauts; le premier étant l'absence de sondage de contrôle, une fois l'opération de recensement achevée, afin de mesurer les diverses erreurs et de les corriger.

La population marocaine a été sensiblement sous-estimée. Plusieurs analyses de détail intéressant les régions du Tadla, des Doukkala-Abda, du Rharb...ont montré qu'en milieu rural, des douars avaient été incomplètement dénombrés. Ceci s'est vérifié en ville, notamment pour les zones semi-urbaines périphériques, développées avec l'irruption de populations d'extraction rurale, refoulées dans des sites "discrets et marginaux". Une sous-estimation de 2% apparaîtrait correcte.

(6) "Résultats du Recensement de 1960". Service Central des Statistiques. Rabat. Vol.I : nationalité, sexe et âge. 1964. 159 pages. Vol.II : population active. 1965. 514 pages. Vol. III : état matrimonial, niveau d'instruction, évolution de la population urbaine, lieu de naissance et durée de résidence. 1972. pages 515-939. On peut regretter que le volume IV : caractères socio-économiques des ménages, fécondité... ne soit jamais paru.

Les rédacteurs de l'exposé de présentation des résultats du Recensement (Vol. I) soulignent une importante sous-énumération des jeunes enfants : 94.000 enfants de moins d'un an n'auraient pas été recensés. Les raisons de cette sous-énumération ne sont point tout à fait claires et auraient été plus sensibles en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour d'autres auteurs, la sous-estimation de cette classe d'âge viendrait pour l'essentiel, des erreurs de déclaration : "l'écoulement du temps est mal apprécié, il est presque toujours dilaté, spécialement pour des périodes de faible durée" (7). Il n'y a pas eu sous-estimation des jeunes, ceux-ci ont été simplement déclarés avec des âges inexacts. L'enquête démographique de 1962 a montré que la non-déclaration des jeunes enfants, lors du premier passage des enquêteurs, avait été négligeable (8).

Par contre, la sous-estimation des femmes est évidente: "celle des femmes âgées, mais en l'absence des opérations de contrôle postcensitaires, leur évaluation est impossible", écrivent les rédacteurs de la présentation des résultats du recensement de 1960 (Vol. I). La sous-évaluation des groupes d'âge féminin n'est point propre au Maroc, elle touche la plupart des pays sous-développés à statistiques incomplètes .

L'étude de la courbe de masculinité, irrégulière et aberrante, révèle cette sous-estimation des groupes féminins. Les omissions, faites lors du recensement, ont frappé tout particulièrement les femmes seules et les jeunes filles arrivées de la campagne et employées comme domestiques au sein du foyer. Au total, l'hypothèse d'une sous-estimation de 230.000 femmes n'est pas à rejeter.

(7) D.Noin : "La population rurale du Maroc". /
Tome I. page 37.

(8) Résultats de l'enquête à objectifs multiples. (1961.1963)
Service Central des Statistiques. Rabat 1967. 408 pages.

La population marocaine musulmane doit être très sensiblement majorée : entre 400.000 et 460.000 personnes ont été oubliées par les agents du recensement. Cette erreur ne doit pas être jugée comme considérable. Dans les pays industrialisés où la population bénéficie d'un niveau de scolarisation satisfaisant et où les organismes de recensement sont plus anciens et mieux outillés, nous avons été habitués à des erreurs supérieures à 1%, et surprenantes aussi.

1.2.2. - Le recensement général de la population et de l'habitat, réalisé entre le 20 Juillet et le 3 Août 1971, "avait pour but de rajeunir et de préciser les informations recueillies par le recensement de 1960" (9). Il fut entrepris, sensiblement, dans les mêmes conditions que celui-ci, aussi souffre-t-il des mêmes imperfections qui seront relevées, tout au long de ce travail. Le recensement de 1971 couvre le même territoire, en y incluant cette fois, la province d'Ifni, rattachée à l'espace national.

Les opérations de recensement proprement dites furent précédées d'un long travail de préparation et d'information, voulant tenir compte à la fois, des recommandations générales des Nations Unies, des expériences passées et des réalités marocaines. Dans ce but, une première tâche consistait à une remise à jour cartographique sérieuse et indispensable qui fut d'ailleurs systématiquement entreprise. Si le recours à la couverture aérienne fut envisagée pour les centres urbains, il fut abandonné pour une mise à jour sur le terrain même, qui ne s'est pas faite sans difficultés. Un effort particulier fut aussi réalisé pour le milieu rural afin d'éviter un certain nombre de lacunes qui avaient entaché le recensement de 1960 : omission de douars, double compte ou erreurs de transcription. La réalisation des travaux cartographiques permettait ainsi, de définir précisément les besoins en personnel et en matériel indispensables pour que les opérations de recensement se dé-

(9) "Population légale du Maroc, d'après le recensement général de la population et de l'habitat 1971"
Série E. Vol.I .Décembre 1971. Direction des Statistiques. Rabat. pageII.

roulent dans les meilleures conditions. Après l'effort de recrutement et de formation des agents recenseurs, contrôleurs et formateurs, et celui de mobilisation de l'appareil administratif du pays, un programme d'information des populations fut lancé et diversifié.

Les documents de base les plus importants utilisés furent, en milieu urbain, la feuille de ménage et de logement, et le cahier de douar, regroupant les informations concernant tous les ménages, tous les individus et tous les logements du même douar, pour le milieu rural. Les autres documents intéressent les nomades, la population comptée à part ou sont des éléments de contrôle : carnet de tournée, carnets du secteur urbain et du secteur rural... Ces divers documents représentent une source d'informations démographiques et socio-économiques infiniment précieuses, sans aucun doute le document le plus riche et le plus complet pour la décennie soixante-dix.

Les résultats obtenus apparaissent dans leur ensemble comme satisfaisants, même si plusieurs défauts ou erreurs déjà constatés en 1960, s'y retrouvent, quoique atténués. Ainsi que d'autres auteurs, nous ne croyons pas aux supputations, plusieurs fois exprimées d'un recensement qui aurait été frappé par une très forte sous-énumération. Ces résultats les meilleurs que le Maroc ait pu connaître à ce jour, ont fait l'objet de plusieurs publications. Outre le volume "Population légale", l'exploitation d'un échantillon aléatoire de 10 % des questionnaires a permis de disposer d'informations globales concernant : Niveau national - Population active - Caractéristiques culturelles de la population et Habitat (Série "S", vol. I.II.III de Septembre 1972 à Avril 1974). Les premiers résultats intéressant la population rurale ont commencé à paraître selon le découpage régional retenu : liste des douars. Il faut regretter le retard des publications des tableaux tirés de l'exploitation exhaustive des questionnaires. La critique des principaux résultats sera faite au long de ce travail, notamment celle concernant la sous-énumération de différents groupes d'âge et de sexe et la définition adoptée pour la population des agglomérations urbaines.

1.3 - EVOLUTION DE LA POPULATION MAROCAINE, AU COURS DU XXe SIECLE.

Plusieurs difficultés de nature différente nuisent à l'étude de l'évolution de la population du Maroc : la composition ethnique de la population et l'évolution inverse des groupes qui la composent, la qualité et la chronologie inégales des dénombrements et des recensements effectués dans les différentes zones.

Pour essayer de corriger ces inconvénients, il a semblé pratique d'étudier successivement l'évolution numérique des divers groupes ethniques, en utilisant notamment les résultats remaniés des dénombrements, afin d'établir des séries statistiques cohérentes.

1.3.1 - LA POPULATION ETRANGERE AU MAROC

Le groupe des étrangers comprend essentiellement des Européens (Français en majorité dans l'ex-zone Sud, Espagnols au Nord), à l'exclusion de la période de la guerre d'Algérie. Alors, les Algériens représentèrent jusqu'à 30 % de la population étrangère (92.185 personnes en 1960); ils étaient regroupés en majorité dans la province d'Oujda.

Les effectifs de la population étrangère, relevés par les dénombrements et les recensements, effectués dans l'ex-zone Nord et la province de Tanger, sont présentés ci-dessous :

	1920	1927	1930	1935	1940	1941	1950	1952	1960 3)	1971
Ex-zone Nord	20.000 1)		48.000	55.000	63.153		85.159 2)		40.947	6.634
Province Tanger		10.000				22.534		42.000	34.508	9.611

- 1) estimation grossière, il est tenu compte qu'à cette date, la majorité de la population étrangère vivait en milieu urbain.
- 2) dénombrement "ramené" au 31.12.1950.
- 3) 1960 et 1971, chiffres extraits des recensements généraux du Maroc.

L'évolution de la population étrangère de l'ex-zone Sud, constatée à travers les dénombrements et les recensements successifs est inscrite ci-dessous :

1921	1926	1931	1936	1951 1)	1960	1971
80.665	104.712	172.481	202.594	357.038	320.307	95.664

1) d'après les responsables du recensement de 1951, la population aurait été fortement sous-estimée. En tenant compte des mouvements migratoires enregistrés et de l'accroissement naturel, ils évaluent la population étrangère à 420.000 personnes en 1952.

Pour pallier à l'hétérogénéité des statistiques et parvenir à un ensemble de données cohérentes, les statisticiens du Service Central ont proposé un tableau chronologique des effectifs de la population étrangère que nous avons complété (tab. 1) :

tab.1	ex-zone Sud	ex-zone Nord et Tarfaya	Tanger	Maroc
1900				10.000
1920	80.000	20.000	10.000	110.000
1935	195.000	55.000	15.000	265.000
1952	410.000	87.000	42.000	539.000
1960 ¹⁾	320.307	41.068	34.508	395.883
1971	95.664	6.634	9.611	111.909

1) la population étrangère d'origine européenne serait de 303.000 personnes (Algériens exclus).

Ces données chiffrées ne sont, évidemment, que des approximations bien imparfaites, mais elles offrent l'avantage de connaître quelle a été l'évolution générale du peuplement étranger sur l'ensemble du territoire marocain.

C'est dans les mois qui précèdent l'Indépendance que la colonie étrangère au Maroc a été la plus importante : plus d'un demi-million de personnes. De 1920 à 1952, l'effectif de la population a quintuplé grâce à l'immigration et l'accroissement naturel. Avec l'Indépendance, un mouvement inverse et relativement rapide se produit; en quelques années la population étrangère voit ses effectifs diminuer de moitié. Après 1960, le mouvement d'émigration est ralenti, les départs s'effectuent à un rythme apparent plus modéré. La population étrangère qui représentait, en 1952, 5,7 % de la population totale, ne comptait que pour 3,4 % en 1960 et seulement 0,6 % en 1971. Depuis le dernier recensement, le mouvement de départs s'est amplifié.

1.3.2. - LA POPULATION MAROCAINE ISRAELITE.

Les effectifs de population, relevés par les dénombrements et les recensements effectués dans l'ex-zone Nord et la province de Tanger, sont les suivants :

	1927	1930	1935	1940	1941	1950	1952	1960	1971
ex-zone Nord		12000	13000	14734		7872		4883	1155
P. de Tanger	15000				7100		15000	6246	1728

Dans l'ex-zone Nord, la population marocaine israélite a enregistré un mouvement d'émigration dès la seconde guerre mondiale. A Tanger, c'est en 1952 que

l'effectif de population est le plus important, mais il est sensiblement peu différent de celui des années 1920.1925.

Les comptages successifs de la population israélite de l'ex-zone Sud sont les suivants :

1921	1926	1931	1936	1951	1960	1971
91.315	115.552	124.585	161,942	199156	151290	28.224

Les taux d'accroissement moyen annuel, calculés pour les périodes intercensitaires 1921.26, 1926.1931, 1931.1936, seraient, successivement, de 4,8 %, 1,6 % et 5,4 %. Les variations sensibles du taux d'accroissement font douter de la valeur des données. D'autant qu'au cours de la période 1921.1936, les mouvements migratoires furent négligeables et le taux d'accroissement naturel proche de la population musulmane. Ces taux ne peuvent donc signifier que la médiocrité des dénombrements et la sous-évaluation manifeste de la population israélite.

Compte tenu des informations démographiques disponibles, les rédacteurs de l'étude de présentation des résultats du recensement de 1960 (Volume I) ont proposé la série chronologique suivante pour l'ensemble du territoire marocain, complétée par les résultats du recensement de 1971 (Tab. 2) :

Tab. 2	Ex-zone Sud	Ex-zone Nord et Tarfaya	P.de Tanger	Maroc
1900				160.000
1935	160.000	13.000	12.000	185.000
1952	195.000	8.000	15.000	218.000
1960	151.290	4.884	6.246	162.420
1971	28.224	1.155	1.728	31.119

Ce tableau suggère plusieurs remarques. La population israélite marocaine augmente jusqu'en 1952, mais à un rythme fort lent, en raison du processus d'émigration. L'Indépendance n'entraîna point le départ massif des israélites; la chute des effectifs (1/5) est modérée et peu comparable à celle enregistrée auprès des populations étrangères, jusqu'au début des années soixante. Au delà, en liaison avec les évènements politiques nationaux (guerre du Proche Orient de 1967 et de 1973), l'émigration israélite progresse brutalement et par à-coups. Aussi ne reste-t-il aujourd'hui que quelques milliers de personnes, qui résident en milieu urbain, la plupart dans les deux villes, pôles d'attraction pour les mouvements migratoires internes : Rabat-Salé et surtout Casablanca.

1.3.3. - LA POPULATION MAROCAINE MUSULMANE

Les dénombrements et les recensements d'inégale valeur, ne peuvent être utilisés qu'avec prudence. Rappelons que les dénombrements antérieurs à celui de 1936 ont, dans l'ensemble, fortement sous-estimé les populations musulmanes, tandis que ceux qui se sont déroulés pendant les périodes de rationnement ont, au contraire, surestimé les effectifs.

Les comptages successifs de la population musulmane dans l'ex-zone Nord et la province de Tanger sont les suivants :

T.1	1927	1930	1935	1940	1941	1950	1960	1971
Z.Nord et Tarfaya		690.000	751.000	926.067		932.086	1.160.769	1.539.747
P.de Tanger	35.000				72.670	115.000 1)	123.478 1)	204.163

1) population de Tanger en 1952

La mauvaise qualité des dénombrements transparait à l'énumération chronologique des effectifs : en 1930, la population de l'ex-zone Nord est sous-estimée, tandis qu'en 1940, elle est très surestimée. Les effectifs, retenus lors des divers dénombrements et recensements effectués pour l'ex-zone Sud, sont inscrits ci-dessous :

1921	1926	1931	1936	1952	1960	1971
4.161.800	4.681.900	5.067.700	5.880.700	7.442.110	9.783.682	13.492.211

Les taux d'accroissement moyen annuel sont les suivants :

Périodes	1921.26	1926.31	1931.36	1936.52	1952.60	1960.71
Taux Annuel	2,4 %	1,6 %	3 %	1,5 %	3,5 %	2,90 %

Tenant compte que l'émigration externe fut négligeable jusqu'aux années soixante, ces taux moyens devraient correspondre, théoriquement, aux taux d'accroissement naturel des populations. Or, ils apparaissent comme aberrants et ne peuvent traduire que la médiocrité des comptages successifs.

Dans le premier volume des Résultats du Recensement de 1960, un tableau cohérent a été proposé; nous l'avons complété pour les années 1900 et 1971 (Tab. 3) :

Année	Ex-zone Sud	Ex-zone Nord et Tarfaya	P. Tanger	Maroc
1900				5.000.000
1935	5.785.000	745.000	60.000	6.590.000
1952	7.500.000	970.000	115.000	8.585.000
1960	9.783.682	1.160.769	123.478	11.067.929
1971	13.492.221	1.539.747	204.163	15.236.131

Les taux moyens d'accroissement annuel, calculés pour chaque période intercensitaire, de la population marocaine musulmane totale, s'élèvent respectivement à :

Périodes	1900.35	1935.52	1952.60	1960.71
Taux	0,8 %	1,6 %	3,2 %	3 %

Ces taux ne sont guère satisfaisants; ils révèlent la sous-estimation de la population lors du recensement de 1952 et la problématique de l'utilisation des résultats non remaniés du recensement.

A partir des taux de croissance les plus probables pour les différentes périodes intercensitaires, D.Noin (10) a tenté de reconstituer l'évolution numérique de la population musulmane dans son cadre territorial actuel ; les résultats obtenus sont les suivants :

1900	5.000.000 habitants, environ.
1912	5.400.000
1926	6.200.000
1936	7.100.000
1947	8.400.000
1952	9.450.000
1960	11.500.000

Ces chiffres nous semblent les meilleurs. Ils soulignent la progression remarquable de la population musulmane dont l'effectif a triplé en soixante-dix années. De 1900 à 1912, l'augmentation moyenne annuelle de la population aurait été de 33.000 personnes; elle passerait de 87.000 personnes entre 1926 et 1936, à 202.000 personnes entre 1947 et 1952, à 257.000 personnes entre 1952 et 1960, à 350.000 personnes entre 1960 et 1965, enfin, elle serait voisine de 500.000 personnes

(10) D.Noin : "La population rurale du Maroc". op. cité.

Tome II, page 96.

en 1975. Ce changement de rythme est prodigieux et fondamental.

1.3.4. - BILAN DE L'EVOLUTION NUMERIQUE DE LA POPULATION,
TOUTES NATIONALITES.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan de l'évolution numérique probable de la population du Maroc (Tab. 4) :

	<u>Pop.Etrangère</u>		<u>Pop.Israélite</u>		<u>Pop.Musulmane</u>		<u>Pop. du Maroc</u>	
	<u>Total</u>	<u>%</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>
1900	10.000	0,2%	160.000	3%	5.000.000	96,8%	5.170.000	100%
1936	273.000	3,6%	187.000	2,4%	7.100.000	94,0%	7.560.000	100%
1952	550.000	5,4%	218.000	2,1%	9.450.000	92,5%	10.218.000	100%
1960	396.000	3,3%	162.500	1,2%	11.500.000	95,5%	11.958.500	100%
1971	111.900	0,6%	31.100	0,2%	15.226.000	99,2%	15.369.000	100%

Ce tableau permet de dégager plusieurs remarques:

- Le poids démographique des populations étrangères et marocaines israélites est, désormais, négligeable et tend rapidement vers zéro. Les variations des effectifs de la population étrangère ont correspondu aux phases de flux et de reflux de la colonisation. Jusqu'à l'Indépendance, la population gagne en importance grâce à l'immigration, après cette date, la population étrangère quitte le Maroc, par vagues successives.

La communauté israélite a accru ses effectifs jusqu'en 1952, cependant la part qu'elle représente au sein de la population totale a diminué constamment. L'émigration externe est un fait relativement ancien; il s'est révélé avec vigueur dès la fin de la seconde guerre mondiale et depuis 1960, considérablement exagéré.

- Le fait majeur demeure le formidable accroissement de la population marocaine musulmane. Des différences cependant : dans le premier tiers du siècle (période 1900.1936), l'accroissement est modéré; la population gagne environ 2.100.000 unités tandis qu'au cours des trente cinq années suivantes, elle gagne plus de 7.800.000 personnes. L'accélération qui se produit dans le deuxième tiers du siècle, apparaît fondamentale et déterminante. Elle témoigne du passage d'un régime démographique "primitif" où les naissances ne dépassent que dans de faibles proportions les décès, à un régime "jaillissant". La vitalité démographique de la population est exceptionnelle; mais, elle n'est pas sans poser de problèmes cruciaux, concernant la mobilisation des ressources nationales, l'élévation du niveau général de productivité, en un mot : le développement; et cela, quand bien même les conditions socio-politiques qui président actuellement, étaient profondément modifiées. Progression du niveau de vie des populations, stagnation ou détérioration : dès les premiers contacts avec les chiffres de population du Maroc, l'accent est mis inéluctablement sur les difficultés liées à la croissance.

2 - LA POPULATION URBAINE A TRAVERS LES DENOMBREMENTS ET LES RECENSEMENTS.

2.1. - LE FAIT URBAIN ET LES COMPTAGES STATISTIQUES.

La connaissance de l'évolution de la population urbaine du Maroc pose le problème délicat et complexe de la notion même de ville, de la définition de la petite ville en pays non-industrialisé.

Si la ville est un groupement de population agglomérée, défini à la fois par la taille et par les formes

d'organisation économique et sociale, c'est à dire, la diversité des activités et la formation, l'épanouissement d'une société plus complexe et policée, alors la notion de ville peut être, en théorie, facilement discernable. Encore faut-il disposer de bases quantitatives valables et correctes permettant la définition de critères rigoureux et précis.

Le qualificatif de "ville" a été utilisé, sans que soient définis des critères précis, numérique ou fonctionnel. Les listes des centres urbains retenus par les responsables ont été établies sans poser clairement le problème de la réalité urbaine au Maroc. L'appréciation vague qui semble avoir guidé les choix, a d'ailleurs évolué d'une région à l'autre, lors d'une même phase d'enquête. L'absence, puis l'insuffisance des statistiques de l'activité et de l'emploi ajoutent à la difficulté.

Jusqu'au recensement de 1960, il est difficile et irritant de reconnaître de façon précise le nombre des agglomérations urbaines marocaines; les listes des centres sont trop discutables, parfois fantaisistes. Dans l'ancienne zone Nord figurent, dans les tableaux du recensement de 1950, au rang de villes, de petits centres de colonisation de quelques centaines d'habitants; le seul critère du choix serait...la présence d'une petite colonie espagnole : ainsi, les centres de Zaïo, de Kariet Arkmane, de Selouane. Dans l'ancienne zone française, figurent au rang de foyers urbains, plusieurs centres de très petite taille comme Missouri (1635 habitants en 1971, recensé comme douar en 1960), Arbaoua (666 habitants en 1971), Bou Izakarne (2342 habitants en 1971, recensé comme douar en 1960) ou encore Talsinnt, Dar Ould Zidouh, Teroual qui ne sont ni en 1960 ni en 1971, recensés comme villes.

Lors du recensement de 1960, fut dressée, par le service des Statistiques, une liste des agglomérations

urbaines et centres "présentant quelques caractères urbains" (11). La population urbaine comprenait l'ensemble des habitants des 28 municipalités, des 45 "centres autonomes", des 30 "centres délimités" et des 15 petits centres présentant quelques caractères urbains. Cette liste exhaustive de 118 agglomérations recouvre assez bien le phénomène urbain au Maroc; cependant, il est apparu qu'aucun critère précis numérique ou fonctionnel, n'avait été retenu et que l'appréciation du phénomène avait même varié dans l'espace (une définition trop large ayant été retenue dans les provinces de Casablanca et de Fès, notamment) et dans le temps.

Les critiques ont été entendues, puisque la population urbaine de 1960, définie dans le volume "la population légale du Maroc de 1971" (12), regroupait seulement, la population résidente de 106 agglomérations, soit 28 municipalités, 45 centres autonomes, 25 centres délimités et 8 autres centres.

Les centres de petite taille, moins de 1500 habitants, dont les caractères urbains apparaissent peu marqués et fort discutables, ont été éliminés de la liste préétablie. Onze centres retenus, comme forme primaire de concentration urbaine avaient moins de 1500 habitants : Moulay Yacoub (Province de Fès : 953 H.), Tamanar (P.de Marrakech : 783 H.), Saïdia (P.d'Oujda : 1102 H.), Azilal (P.de Beni Mellal : 1340 H.), Deroua (P.de Casablanca : 985 H.), Oualidia, au nord de Safi (648 H.), Sidi Harazem (833 H.), Guenfouda (1317 H.), Taforalt (733 H.), Ahermoumou (996 H.), Ouaouizarth (1305 H.).

L'absence d'activités agricoles prépondérantes ne pouvait, en effet, comme par réaction négative, conférer au groupement humain, même original, le caractère de ville; ainsi, Azilal et Ouaouizarth, cellules administratives primaires, Sidi Harazem et Moulay Yacoub, "stations thermales", Oualidia,

(11) "La population légale du Maroc".

Recensement de 1960. op. cité.

(12) "La population légale du Maroc"

Recensement de 1971. Direction des Statistiques. Déc.71.

centre balnéaire, n'avaient, en 1960, que suggérer les virtualités d'une vie urbaine originale au Maroc, sans les avoir, cependant, réalisées.

Le recensement effectué en Juillet 1971, n'apporte aucun élément nouveau quant à la définition de la ville, en milieu marocain et se contente de "définir" la population urbaine comme celle résidant dans 29 municipalités (Ifni, 29^e municipalité), 46 centres autonomes et 109 "autres centres", soit au total: 184 agglomérations urbaines recensées. Le Maroc aurait, ainsi, connu en onze années, une phase d'extension du processus d'urbanisation, de promotion et de créativité urbaines, exceptionnellement riche : 78 centres urbains nouveaux , promus.

La multiplication rapide du nombre des villes est, sans conteste, un des critères les plus significatifs d'une urbanisation rapide et un des caractères les plus spectaculaires de l'urbanisation marocaine; cependant, un tel saut quantitatif apparaît surprenant et franchement douteux, il mérite d'être discuté. En effet, cette liste de 184 agglomérations urbaines révèle une réalité singulièrement complexe et contrastée : 35 centres ont été retenus comme centres urbains alors que la population respective de chaque cellule ne dépasse point 1500 H. et est souvent inférieure à 1000 habitants. Les raisons de ce choix échappent, en partie, au géographe. Si l'on ne peut retenir pour distinguer entre ville et douar le simple critère numérique, on doit reconnaître que le caractère de ville, la topographie urbaine apparaissent, rarement dans les centres de moins de 1500 habitants. Les agglomérations de très petite taille ne peuvent être retenues comme villes, même si l'occupation principale exercée par leurs habitants ne doit rien à l'activité agricole ou si l'activité commerciale (et même de services) est prépondérante, ce qui n'est pas toujours le cas.

En milieu rural, certes, la naissance et le développement

de petits centres commerciaux de quelques centaines d'habitants, présentant certains traits urbains tranchent assez nettement; ils sont souvent perçus comme des agglomérations urbaines en formation rapide, mis en valeur par le "phare" du carrefour commercial, dans leur pleine originalité. Il peut être tentant de les assimiler au rang de ville, d'autant plus que les exemples de promotion rapide sont nombreux et significatifs. Ainsi, le centre de Bouznika, situé le long de la route intérieure, reliant Casablanca à Rabat, recensé comme douar en 1960 (900 habitants) est devenu, en 1971, un centre commercial extrêmement actif de près de 5.000 habitants. Bir Jdid, douar de 600 habitants en 1960 est recensé en 1971 comme petite ville de la Chaoufa de 3000 habitants. Ouled Taïma, centre de la vallée du Sous de 900 H. en 1960 est devenu en 1971, un centre commercial et de services de 3000 H. Il n'empêche que la réalisation des virtualités de promotion urbaine dépend d'une multitude de facteurs géo-économiques et de leur convergence. Or, celle-ci ne peut ne point répondre aux espoirs entretenus. Pour y aboutir, conditions géographiques et volonté humaine doivent se conjuguer. Ainsi, d'autres exemples montreraient la stagnation ou le faible développement de centres, pourtant dotés de services et de fonctions, en théorie, éminemment urbanisants. Tamanar, centre commercial du pays Haha, avait lors du recensement de 1960, 783 habitants; le recensement de 1971 lui attribue 883 **résidents**. Oualidia, 648 habitants en 1960, n'a encore en 1971 que 865 habitants.

Une certaine rigueur doit s'accompagner de prudence attentive. Les mobiles du choix de certains centres comme villes répondent, semble-t-il à certains à priori théoriques, presque contradictoires. Des centres de plusieurs centaines d'habitants (généralement plus de 2.000 habitants) dont la taille inhabituelle en milieu rural, contraste avec celle du douar traditionnel, ont pu être considérés comme agglomérations urbaines, même si la plupart des habitants s'adonnent à

une activité purement agricole, même si des raisons locales particulières : refuge religieux à l'origine, vaste terroir agricole... expliquent l'anomalie. Ainsi, l'exemple significatif du gros bourg agricole de Bhalil, situé sur le dir de Sefrou, et dont 60 % de la population recensée active se consacraient aux travaux agricoles en 1960 et s'y adonnent encore aujourd'hui.

Inversement, le critère numérique peut être abandonné pour le fonctionnel et ainsi, le centre non-agricole sera confondu avec la ville. Il y a eu confusion entre la notion de ville et celle de centre de résidence temporaire pour une fraction privilégiée de la population citadine. Centres de loisirs de fin de semaine, de séjour balnéaire estival, Hajra Kahla, au sud de Casablanca, avec 354 habitants en 1971, Dar Bouazza (788 H. en 1971), Oualidia (865 H. en 1971) ...ne peuvent être assimilées au rang de ville, même si le type de construction (villas ou bungalow en dur) contraste avec celui des douars ruraux, situés à proximité et qui vivent, en partie de la satisfaction des besoins nés de la présence d'une "clientèle" riche et consommatrice : petits services domestiques et commerciaux par la fourniture de produits frais du sol et de la basse-cour. De la même façon, il y a eu confusion avec le village enrichi par l'émigration et la réussite commerciale des fils de la région et gagnant en effet somptuaire : Tafraoute, 994 habitants en 1971, avec le souk hebdomadaire attirant la foule des campagnards et des marchands des villes voisines. Mais, ce village reste "vide" et sans activité marchande notable les autres jours, même si l'établissement de façon permanente de quelques commerçants et l'apparition de quelques maisons en dur, témoignent d'une promotion probable dans quelques années : ainsi, Had Ouled Frej (1.267 habitants en 1971), Ras el Aïn (1.208 habitants), confusion aussi avec la cellule administrative primaire de base.

Point n'est besoin de multiplier les exemples, les 35

agglomérations dont la population n'excède pas 1.500 habitants n'offrent que des caractères urbains, sinon toujours douteux et discutables, du moins trop incomplets pour être retenus comme villes. Certes, la barrière des 1.500 habitants est en partie arbitraire, mais il faut accepter que le caractère de ville apparaît fort rarement pour les centres de moins de 1.500 habitants.

A partir des données "officielles", recueillies à travers les dénombrements et les recensements successifs, il est possible d'établir un premier bilan de l'évolution du nombre des agglomérations urbaines. Celui-ci n'est donné qu'à titre purement indicatif, en raison des réserves émises précédemment.

date	1920 1)	1935-36 2)	1950-52 3)	1960 4)	1971
nombre	40	70	109	118, puis 106	184

- 1) estimation du nombre des agglomérations après la première guerre mondiale.
- 2) dénombrements de 1935 (ex-zone Nord) et de 1936 (ex-zone Sud).
- 3) recensements de 1950 (ex-zone Nord) et de 1952 (ex-zone Sud).
- 4) premier chiffre donné par le Service des Statistiques en 1961, le second par la Division des Statistiques en 1971.

2.2. - QUELQUES REFLEXIONS SUR LA PROMOTION URBAINE, EN MILIEU MAROCAIN.

Le problème de la différenciation entre la ville et le douar se pose, évidemment, au niveau de l'agglomération de petite taille, très rarement au-dessus du seuil des 10.000 habitants. Un seul cas notable sera évoqué, à partir des données du recensement de 1971, celui de la concentration

de population, comptée comme urbaine, de l'oasis de Figuig : 13.660 habitants (13).

Plusieurs critères peuvent être retenus : critère numérique ou seuil au delà duquel une cellule commerciale élémentaire ou un poste administratif et de services par exemple, change de physionomie, voit ses "bâtiments" se "durcir", s'ordonner autour de l'élément moteur du développement : routes, commerces, bâtiments administratifs divers; critère fonctionnel, plus spécialement, l'étude des fonctions commerciales et de relations, permanentes du centre. Le centre urbain local serait ainsi doté d'équipements scolaires et administratifs élémentaires, de magasins d'approvisionnement pour les campagnards des régions environnantes, se situerait en un point de rupture de charge, au contact de régions économiques complémentaires ou encore, au centre d'un vaste terroir agricole, le long d'un axe appartenant à un réseau de voies de communications modernes, au carrefour de routes ou de chemins ruraux secondaires avec l'axe de circulation régional; il serait fréquenté régulièrement par les campagnards (souk), même si la notion de régularité n'est point ici, celle qui caractérise les ruraux des régions de polyculture intensive. Dans les campagnes marocaines, les aléas climatiques, les types de productions agricoles trop peu diversifiées, peu propices à l'entretien d'activités soutenues, la condition de paysans pauvres de la majorité des ruraux, nuisent à l'établissement de relations entretenues de façon régulière entre les campagnes et le centre.

S'il était possible d'adopter un seul critère simple (numérique ou fonctionnel) pour définir la ville, la tâche du géographe et du "planificateur-aménageur" serait

(13) Il n'est point dans notre propos de rechercher de manière exhaustive les différents critères et causes de la naissance et du développement de la petite ville en milieu rural marocain; nous laissons à d'autres le soin de ce travail délicat qui déborde singulièrement les limites de notre projet. Nous ne ferons que quelques remarques succinctes .

fort simplifiée. Les statistiques des recensements répondent au premier, les données économiques dispersées, mais relativement abondantes (14), les enquêtes directes et rapides, au second critère. Mais la ville est un moteur trop complexe pour être réduite en équation simplifiée sinon simpliste. C'est de la combinaison presque'alchimiste de multiples données économiques, sociologiques, ethniques et de facteurs géographiques, historiques, même religieux que l'existence et la vie du noyau urbain parviennent à dessiner leur trajectoire. Certes, il est possible, par différentes méthodes d'analyse, de redécomposer la formation d'un tel organisme et de prévoir son évolution. Cependant, à vouloir trop disséquer pour modéliser, ne risque-t-on pas d'oublier, sinon de perdre ce qui peut être l'essentiel, c'est à dire le non ou le difficilement quantifiable de la mutation du centre en ville, telle qu'elle peut être ressentie et éprouvée par ceux qui l'habitent et surtout qui la fréquentent? La ville existe quand l'agglomération est ressentie comme telle par celui qui la fréquente.

La ville répond sans doute en priorité aux besoins suscités, imposés ou non, induits du type d'association de modes de production dominants, mais aussi, aux aspirations de contacts, de sociabilité, d'ailleurs plus ou moins conscientes du groupe. La ville s'individualise, c'est à dire, se soustrait de la monotonie de l'ensemble et gagne son originalité de la faculté qu'elle acquiert d'offrir les services indispensables à la communauté régionale ou sous-régionale dont la collecte des produits bruts et la distribution des produits finis sont les éléments les plus répandus, et de présenter un cadre adapté, sorte de réceptacle aux nécessités de la communication. Mais si les marchandises et les idées viennent par route (idée d'une surimposition d'une nouvelle organisation sociale, sans la participation du groupe), les

(14) J.F. Troin : "Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain".
Annales de Géographie. Sept.Oct. 1971. n°441. p.513-533.

flux socio-économiques seront plus vulnérables aux mutations rapides des structures des transports, seront soumis aux phénomènes de capture et de court-circuitage, et la trame basique du réseau urbain régional, extrêmement fragile, sinon en situation de distorsion, prise entre les circuits traditionnels et l'affirmation de nouveaux; cela, avec plus de force et d'évidence que l'équipement urbain est, pour ces régions sous-développées, faible et inachevé. Cependant, l'organisation traditionnelle, correspondant à un mode de production ancien, aujourd'hui secondaire, peut, dans certains cas, conserver une vitalité surprenante, presque anachronique. Le centre ne se réalisera alors, en tant que ville, que s'il y a convergence entre les impératifs économiques, dictés de l'extérieur de la région et la volonté du groupe, du moins l'acquiescement. La promotion urbaine correspondra ainsi, à une dynamique complexe que soutiennent des déterminants externes qu'il sera possible d'analyser par l'étude des flux économiques et commerciaux : la nature, le volume des échanges l'évolution des composantes, les voies et les moyens empruntés... mais aussi, par l'étude des flux démographiques, souvent négligés : la croissance et les structures démographiques, l'origine géographique des habitants du centre, les principales phases du peuplement. Dynamique soutenue aussi par des déterminants internes, propres au groupe. Le concept de petite ville, en pays sous-développé, ne peut-être approché et affiné, indépendamment de ces deux données fondamentales, même si la première semble, à première vue, primordiale quant au développement du centre et à la complémentarité du réseau urbain.

Si le critère numérique n'est guère satisfaisant pour le géographe à la recherche d'une définition objective et globale de la notion de ville, il permet néanmoins, faute d'une documentation statistique homogène et complète, échelonnée sur plus d'un demi-siècle d'histoire, de cerner le problème et d'établir une première liste des villes marocai^{nes}

aux dates des divers recensements et dénombrements. D'autant que la fréquentation du terrain de recherche permet de reconnaître que "l'aspect urbain n'apparaît rarement, au Maroc, dans des agglomérations de moins de 1500 à 2000 habitants" (D.Noin). Ce n'est, le plus souvent, qu'après ce seuil démographique franchi, que l'installation de divers commerces de détail permanents, d'équipements collectifs, de postes administratifs ou de services, la transformation des baraques en maisons "en dur", autorisent la transition de l'état de centre à celui de ville. Ainsi, tous les centres ayant moins de 1500 habitants, lors des dénombrements et des recensements de 1935.36, de 1950.52, de 1960 et de 1971, ont été éliminés, même si une partie d'entre eux voient la majorité ou une fraction importante de la population active, se consacrer à des occupations non agricoles.

Pour les centres de plus de 1500 habitants, nous avons tenu compte de leurs fonctions économiques, surtout celles de relations représentées par le pourcentage d'actifs occupés dans les commerces et les services. Lors du recensement de 1960, l'étude de la population active des divers centres recensés, selon les tranches d'activité économique, révèle que la population de deux agglomérations consacre l'essentiel de leur activité aux tâches agricoles : Bhalil et Taounate.

- À Bhalil, 60 % des personnes actives déclarent une activité agricole contre 6 % seulement, ayant une activité relevant du secteur commercial et 6 % relevant du secteur des services. Il est difficile, dans ces conditions, de considérer ce centre comme autre chose qu'un gros bourg agricole, même si une partie des agriculteurs peut avoir une participation secondaire à l'activité marchande. L'étude de l'évolution démographique qui tranche nettement de celle des petites villes de même taille confirme cette analyse. La population de Bhalil passe de 5.382 habitants en 1952, à 5.900 habitants en 1960, et à 6.633 habitants en 1971. Un

taux d'accroissement moyen annuel, légèrement supérieur à 1 % durant la première phase intercensitaire (1952.1960) et inférieur à 1 % lors de la seconde (1960.1971) signifie, au Maroc, une expansion démographique médiocre. Bhalil est un gros bourg agricole, centre d'émigration rurale.

- A Taounate, située à la limite du Rif et du Prérif, 57 % de la population active étaient occupés à des travaux agricoles en 1960. Ce centre auquel était attribué une population de 5.442 habitants, n'était en réalité qu'une nébuleuse composée d'un petit centre urbain et de plusieurs douars limitrophes. La population urbaine rectifiée, estimée à 2.500 habitants en 1960, dépassait 3.100 habitants en 1971, l'erreur administrative ayant été corrigée.

L'étude systématique de la répartition de la population active selon la branche d'activité économique (15), pour 54 agglomérations dont la population est comprise entre 1.500 et 10.000 et l'agglomération de Figuig, révèle différents aspects spécifiques de l'urbanisation marocaine et pose plusieurs problèmes quant à la définition de la ville au Maroc. Les statisticiens du recensement distinguent quatorze branches d'activité dont un secteur significatif et "troublant" à la fois, celui des chômeurs.

Six agglomérations voient une large fraction de leur population se consacrer à des tâches purement agricoles : Martil (36,8 %), Amizmiz (35,7 %), Aït Melloul (29,5 %), Debdou (27,9 %), El Borouj (26,9 %) et Kuria Ba Mohammed (25 %). De tels pourcentages évoquent, à première vue, l'enracinement rural des centres, même si la majorité des actifs tire du commerce et des activités liées aux services, l'essentiel de leurs ressources, et des structures d'activité proches, sinon identiques. Mais l'image est trompeuse et le film de l'évolution permet de découvrir des destins très différents. Debdou, petite ville active au début du siècle, est demeurée confinée dans un rôle médiocre d'animateur local. Aussi se

(15) Résultats du Recensement de 1960. Vol. II. Population Active . Service Central des Statistiques. Rabat 1965.

vide-t-elle de ses habitants et tend au plus vite à retrouver l'anonymat du douar agricole.

Aït Melloul, à l'opposé, a bénéficié de l'ouverture des chantiers de reconstruction de la ville sinistrée d'Agadir et a connu, comme foyer de résidence d'une partie de la main-d'oeuvre employée, une croissance exceptionnelle (+ 273 % de 1960 à 1971).

Martil et Amizmiz ont enregistré, dans la dernière période intercensitaire, un rythme de croissance moyen annuel compris entre 2,5 % et 3 %, voisin du taux d'accroissement naturel marocain; cette progression peut témoigner de l'équilibre économique atteint par ces centres, petits intermédiaires entre les campagnes et le centre d'animation régional. Par contre, Karia Ba Mohammed et El Borouj ont vu leur population n'augmenter qu'à un rythme trop faible qui révèle les mouvements d'émigration et la fragilité des activités non agricoles, soumises à de nombreux court-circuitages.

Neuf agglomérations se consacrent presque exclusivement à l'exploitation minière des gisements de phosphates, de charbon et de minerais (dix centres, en réalité, si l'on tient compte du centre minier voisin d'Aouli : Mibladène, oublié sur la liste officielle des centres urbains en 1960). Ce sont les centres de Boujniba et Sidi Boulanouar (72 % des actifs travaillaient dans la branche "mines"), Hattane (80,1 %), Aouli (89,1 %), Youssoufia (45,7 %), Bouârfa (43,5 %), Jerada (76,4 % de la population active employés par les Houillères), Touissite (70,9 %) et Boubker (74,2 %).

Doit-on considérer ces différents centres miniers, ne bénéficiant d'aucune activité industrielle notable d'aval, comme des centres urbains, c'est à dire, centres rayonnants, tissant avec les campagnes environnantes, des relations d'intérêts très étroites? Aucun rayonnement et pourtant, ces points de concentration humaine se rapprochent, sans conteste, beaucoup plus de la physionomie des petites villes que des villages. Quelle a été l'évolution démographique de ces centres

durant la dernière période intercensitaire? Villes "champignons" et villes mortes ou déchues, tel semble être le devenir de ces cités minières, non enracinées dans leur région.

Youssoufia, grâce à l'intensification de l'extraction phosphatière, a connu, durant la période 1960.1971, un accroissement démographique exceptionnel (soit un taux moyen annuel voisin de 10 %). Jerada a enregistré une baisse sensible du taux d'accroissement (supérieur à 13 % entre 1936.1960 par an, il est tombé à 4,5 %) mais demeure un foyer d'attraction. Par contre, les cités minières de l'Oriental ont perdu une fraction plus ou moins importante de leur population; en onze années, Boubker a enregistré une baisse de population surprenante : 30 %, Bouârfa : 3,25 % et Touissite : 0,4 %. Peut-on encore, accorder le qualificatif de ville à ces centres exclusivement miniers, vivant de et par la mine, et menacés de disparaître si le choix "rationnel" du technicien et du propriétaire (privé ou public) entraîne et impose la fermeture de la mine. Pour nombre de ces petits centres, l'épuisement du gisement signifie la mort en tant que ville.

Pour cinq agglomérations urbaines, la principale /
branche d'activité est représentée sous la rubrique "Police et forces armées". Ce sont Ksar-es-Souk (38 % de la population active masculine dans cette branche), Tarfaya (46,5 %), El Hajeb (55,6 %), Targuist (58,5 %) et Goulmina (61,9 %). Centres de garnison de l'armée marocaine, l'activité commerciale est médiocre et la vie de relations passe par la caserne. L'évolution démographique de ces centres fut, dans la période 1960.1971, fort disparate, Targuist et Tarfaya ont perdu une partie notable de leurs habitants, Berguent, aux confins algéro-marocains, a vu l'effectif de sa population se stabiliser (légère croissance). Goulmina et Ksar-es-Souk dont les fonctions administratives ont été particulièrement étoffées, ont bénéficié d'un rythme de croissance moyen annuel, exceptionnel : respectivement 11 % et 8,9 %.

De cette brève analyse, plusieurs remarques peuvent être dégagées. Les fondements de l'économie et du développement des petites villes en milieu marocain, reposent sur quatre éléments moteurs : commerce (marchés), services, industries extractives et fonction militaire; soit deux éléments externes à la région : mines et garnisons, et deux internes : commerce local et services primaires. Les premiers répondent à des nécessités et des impulsions nationales ou même internationales, notamment la fonction de centre d'extraction des produits du sous-sol. Dans ce cas, le devenir des centres se dessine extrêmement aléatoire et divergent, n'étant point centré sur la région. La greffe de fonctions complémentaires est plus difficile, même si plusieurs exemples font figure de réussite; celle-ci étant manifeste lorsque la fonction d'origine est devenue secondaire. L'évolution se produit sous forme de sauts quantitatifs (négatifs ou positifs) importants qui nuisent à la stabilité du centre et à son affirmation comme ville, parvenue à un niveau de développement "auto-entretenu" et "auto-contrôlé", en étroite liaison et collaboration avec l'environnement.

Le développement du centre à partir de la fonction de marché, assurant la satisfaction des besoins d'échanges régionaux des populations et secondairement de celle de services, est sans conteste mieux équilibré, même s'il demeure étroitement dépendant de l'évolution de facteurs de diverses natures. Parvenu à un certain seuil démographique de croissance, le centre doit connaître une trajectoire évolutive continue, lente ou soutenue, mais rarement en dents de scie, comme cela est fréquemment le cas pour les centres mono-fonctionnels "externes".

L'étude des réseaux urbains ne doit négliger celle des petits centres qui seront les rouages de base, fondamentaux, d'équilibre régional, de diffusion de l'innovation et de la communication. La connaissance approfondie de l'environnement

est essentielle si l'on veut estimer avec justesse la capacité d'autonomie de production et de consommation des petites villes. L'apparition spontanée des petits centres urbains (et non induite de l'extraction minière) répond aux exigences des campagnes en biens de consommation nouveaux, nées de l'effet de démonstration plus ou moins rapide et envahissant, et en filières ou circuits de commercialisation de leurs productions agricoles. L'étude et la connaissance de la valeur des sites économiques ne peuvent être négligées quant à la perception des chances du passage des centres de rang local primaire, au rang de petites villes, dotées de services et de relations sous-régionales ou même régionales.

L'étude du seuil à partir duquel le centre aux caractères semi-urbains devient une ville, n'est pas sans intérêt, néanmoins, elle ne doit jamais polariser l'effort de réflexion. Tout seuil est arbitraire, plus intéressant et prometteur apparaît, en définitive, le découpage entre divers types de centres dont les paramètres catégoriels seraient à la fois géographiques : la position des centres dans l'espace (position au centre ou au contact de sous-régions agricoles, par rapport aux axes du réseau circulatoire...), à la fois économiques (la part du secteur tertiaire : commerce et services, au sein de la population active par exemple), sociaux (nombre de propriétaires fonciers absentéistes, le pourcentage de chômeurs ...), et enfin démographiques (taux d'accroissement moyen annuel, aire de recrutement des migrants ...).

Deux "centres" présentent l'originalité peu enviée de connaître en 1960, des taux de chômage "enregistrés" (c'est à dire sous-estimés) très élevés : Figuig où le pourcentage de chômeurs déclarés représente 41,2 % de la population active totale et Zaoufa-ech-Cheikh où le même pourcentage dépasse 45 %. Peut-on parler de villes pour des centres, / carrefour d'inactifs?

Classée régulièrement comme ville au cours des divers recensements, Figuig n'en a que l'apparence. Si la population vivait naguère des revenus agricoles tirés de la palmeraie (10,6 % de la population active relève, en 1960, du secteur primaire), elle subsiste aujourd'hui, grâce aux mandats expédiés par ses émigrés. Le rapport de masculinité, particulièrement faible (80 hommes pour 100 femmes) porte témoignage de ces départs alors que l'afflux de numéraire par la poste nourrit ce haut niveau de chômage. Le caractère non-urbain de l'agglomération est révélé, en outre, par d'autres critères significatifs; sans rayonnement commercial, l'activité de service du centre est extrêmement réduite et n'occupe que 8,8 % de la population active; l'accroissement démographique de la population appartenant à deux centres voisins et distincts d'inégale importance, est faible et a tendance à diminuer : de 2,3 % par an, en moyenne, de 1936 à 1960, il est tombé à 1,1 % de 1960 à 1971. Ce mouvement souligne la forte émigration qui porte ses habitants vers les grandes villes du Maroc, notamment, vers les villes de la façade méditerranéenne du Nord-Est et vers la ville de Fès. D'autre part, l'étude systématique de l'origine géographique des chefs de ménage révèle que la quasi totalité de la population résidante à Figuig, en 1971, est née sur place :

89 % des chefs de ménage sont originaires de l'oasis de Figuig tandis que 2 % sont nés en milieu urbain externe. Les autres (9 %) viennent des oasis sahariennes proches ou des zones agro-pastorales de la province d'Oujda.

Enfin, l'âge des chefs de ménage en 1971 est particulièrement élevé : 62,5 % ont plus de 45 ans, alors que dans les villes la proportion ne dépasse point 40.50 % et est souvent inférieure.

Le cas de Zaouïa-ech-Cheikh est très différent; à l'inverse de Figuig, ce centre a bénéficié de taux de croissance très élevés : 5,5 % par an en moyenne durant la période 1936.1960 et 4,6 % de 1960 à 1971. Ces taux révèlent une forte

immigration de ruraux déracinés, chassés de leur milieu d'origine. La zone d'influence de l'agglomération, souk hebdomadaire, ne déborde guère des campagnes environnantes qui alimentent en majorité les flux d'immigration. L'activité commerciale est faible (17 % de la population active) et le centre témoigne des difficultés de la petite ville, née du transfert du chômage et du sous-emploi rural, en milieu urbain. Le taux d'expansion démographique de la petite ville, pourtant sans structure d'accueil pour ces populations d'origine campagnarde, souligne-t-il un pouvoir d'absorption réel? Malgré la multiplication des petits métiers, des emplois occasionnels, la ville apparaît en fait comme le dernier refuge temporaire avant le "plongeon" dans le temps que représente l'émigration vers les grands centres urbains du littoral.

2.3. - UN NOMBRE LIMITE, MAIS CROISSANT DE VILLES.

A partir des documents statistiques et des études publiées sur les villes du Maroc jusqu'en 1960, D. Noin a effectué, en fonction des différents critères discutés plus haut, un travail d'analyse très précieux sur le nombre des centres urbains au Maroc et son évolution. Nous avons entrepris, plus rapidement, la même tâche et sommes parvenus à des résultats si proches qu'il serait sans doute bien ambitieux de notre part de contester les résultats auxquels l'auteur aboutit. Une analyse a été réalisée à partir des résultats du recensement de 1971; la liste des agglomérations, retenues par la Direction des Statistiques, a été, de ce fait, sensiblement corrigée.

- 35 agglomérations ayant moins de 1500 habitants ont été éliminées.
- 2 centres dont les activités ne peuvent être considérées comme éminemment urbaines, l'ont été aussi : Bhalil et Figuig.
- 2 centres dont la population a diminué considérablement

durant les onze dernières années et dont l'évolution vers la situation de bourg rural semble irréversible, le furent aussi : Boubker et Debdou.

En définitive, nous avons considéré qu'il y avait, en 1971, au Maroc, 145 centres urbains, au lieu des 184 sur les listes officielles. L'évolution du nombre des agglomérations urbaines au cours du 20^e siècle proposée, est la suivante :

1900	1920	1936	1952	1960	1971
27	40	58	92	107	145

Ces chiffres montrent clairement, que le processus d'urbanisation n'est point seulement un phénomène de croissance des grandes villes, mais qu'il est caractérisé par la multiplication sensible du nombre des agglomérations urbaines : ont atteint la dimension de villes,

- 13 centres en une vingtaine d'années (de 1900 à 1920).
- 18 centres nouveaux en 16 années (de 1920 à 1936).
- 34 centres de 1936 à 1952.
- 15 centres en 8 années (de 1952 à 1960).
- 38 centres en 11 années (de 1960 à 1971).

Les années décisives quant à l'accélération du processus de création urbaine, correspondent à celles de la deuxième guerre mondiale. Les conséquences de la crise des années 30, les secousses de la guerre, les crises climatiques et les progrès économiques de l'après guerre, se conjuguent et favorisent l'éclosion urbaine.

La période 1952.1960, celle des remous socio-politiques et du reflux économique, marque un palier avant l'ascension remarquable des années 1960.1971 qui se poursuit, aujourd'hui. Les raisons de l'augmentation croissante du nombre des agglomérations urbaines seront évoquées plus loin.

III - L'EVOLUTION DES EFFECTIFS CITADINS, AU COURS DU 20° SIECLE.

Le Maroc, comme l'ensemble des pays sous-développés, a connu une vigoureuse croissance démographique, au cours du 20° siècle. En un laps de temps relativement court : 70 années, la population totale marocaine a été multipliée par trois. Durant la même période, les effectifs citadins sont passés de 420.000 personnes à plus de 5.400.000; la population urbaine a vu, ainsi, ses effectifs multipliés treize fois. Les villes ont été les principales bénéficiaires du jaillissement démographique.

3.1. - LES DONNEES GLOBALES OU UNE POPULATION URBAINE EN RAPIDE PROGRESSION.

3.1.1. - L'EVOLUTION DES EFFECTIFS, AU COURS DU 20° SIECLE.

La connaissance des effectifs de la population urbaine, à différentes dates au cours de ce siècle, se heurte à deux problèmes déjà évoqués, la définition de la ville et la valeur très inégale des sources et des données statistiques. Jusqu'à une date relativement récente, les résultats globaux ne peuvent être qu'approximatifs :

- Au début du siècle, la population urbaine est estimée à 420.000 personnes. Le Maroc demeurant un pays éminemment rural, le taux d'urbanisation est faible et voisin de 8 à 9 %.

- En Juillet 1914, la population urbaine est estimée par les auteurs du "Rapport sur la situation du Protectorat" à 650.000 personnes (16).

(16) "Rapport Général sur la situation du Protectorat du Maroc au 31 Juillet 1914".
Rabat. Résidence Générale. 1914. 502 pages et ann.

- Le dénombrement effectué, en 1926, dans l'ex-zone Sud, alors même que plusieurs régions ne sont point encore sous le contrôle de l'administration coloniale, estime à (39) le nombre des agglomérations urbaines de plus de 1500 habitants. La population résidante dans les différents centres peut être évaluée à 650.000 personnes.

- Le dénombrement entrepris en 1931, dans la zone de colonisation française, compte 44 agglomérations urbaines de plus de 1500 habitants; soit une population évaluée à 920.000 personnes.

- Le dénombrement de 1936 estime le nombre des agglomérations urbaines de plus de 1500 habitants à 49, et la population urbaine correspondante à 1.110.000 personnes. Dans l'ancienne zone Nord, le dénombrement qui eut lieu en 1935 sous le contrôle de l'administration espagnole, permet d'estimer la population urbaine à 180.000 unités, résidante dans sept agglomérations urbaines de plus de 5000 habitants. Si l'on peut estimer à cette même date, la population de Tanger à 70.000 personnes, la population urbaine du Maroc (dans ses limites actuelles) comprendrait au total 1.360.000 personnes dans les années 1935.36. Ce dernier chiffre est proche de celui retenu par Saïda Salama et Berrada Abdallah (17) pour l'année 1935 : 1.349.195 habitants.

En supposant que la proportion, constatée en 1935.36 entre la population urbaine totale et la population urbaine de la zone Sud, a été la même lors des dénombrements antérieurs (cette supposition n'est pas évidemment, rigoureusement exacte, mais elle ne semble point devoir introduire une erreur notable), pour les années 1926 et 1931, les effectifs citadins, pour l'ensemble du Maroc, seraient respectivement de 803.000 personnes et de 1.125.000 personnes. Chiffres simplement

(17) Saïda Salama et Berrada Abdallah
"Démographie Marocaine" .

Révue "confluent" n° 50. Avril-Juin 1965. pages 200-17.
N° spécial "Problèmes démographiques au Maghreb".

indicatifs, tant les premiers dénombrements effectués furent incomplets et fort peu satisfaisants.

- Le recensement de 1951.52, effectué dans l'ex-zone Sud, permet d'évaluer la population urbaine qui demeure dans 75 agglomérations de plus de 1500 habitants, à 2.160.700 personnes soit un chiffre, manifestement, sous-estimé. La population urbaine de l'ex-zone Nord s'élèverait à 219.600, celle de Tanger à 160.000 habitants. La population urbaine totale comprendrait, selon les sources statistiques des divers recensements, 2.541.000 personnes dans les années 1951.52. Le chiffre proposé par Saïda Salama et Berrada Abdallah (17) est de 2.450.000.

- Les résultats du recensement effectué par les autorités marocaines, en Juin 1960, donnent, respectivement, 3.411.671 personnes pour la population urbaine, résidant dans 117 agglomérations (Résultats du Recensement de 1960. Vol. II. Population active), puis 3.389.613 citadins (liste des centres urbains au Maroc, rectifiée. Population légale du Maroc.1971). Ces chiffres très voisins demeurent discutables, car ils ne tiennent compte de la sous-estimation qui a affecté l'opération de recensement (erreur minimale estimée à 4 % . cf.supra).

- La dernière opération de recensement évalue l'ensemble de la population urbaine à : 5.409.725. Compte tenu des modifications apportées sur la liste des agglomérations : 145 centres retenus sur 184 proposés, la population urbaine s'élèverait à 5.351.000 personnes.

L'évolution des effectifs de la population urbaine, au cours du 20^e siècle, serait la suivante :

1900	1914	1926	1931	1935.6	1951.2	1960	1971
420.000	650.000	803.000	1.125.000	1.360.000	2.540.000	3.390.000	5.351.000

(données brutes tirées des opérations de dénombrement et de recensement)

Ces chiffres ne peuvent être acceptés telsquels, car il faut tenir compte des lacunes et des insuffisances qui ont entaché les diverses opérations statistiques, des décalages chronologiques entre les dénombrements réalisés dans les zones Sud et Nord, enfin de la sous-estimation des populations lors des recensements de 1951.2 et de 1960. Les données rectifiées, en rapport avec les remarques précédentes, de l'évolution de la population urbaine, sont les suivantes :

1900	1914	1926	1936	1952	1960	1971
420.000	650.000	980.000 (1.000.000)	1.450.000	2.650.000	3.400.000	5.400000

Les résultats obtenus en 1936, 1960 et 1971 sont les moins contestables. Ils indiquent un accroissement exceptionnellement rapide de la population des villes, d'autant plus rapide et accéléré que les populations "étrangère et israélite" qui résidaient, en majorité, en milieu urbain, ont quitté définitivement le Maroc.

3.1.2. - QUELQUES INDICES SIGNIFICATIFS DE LA CROISSANCE URBAINE.

Trois indices significatifs de la croissance urbaine permettent de mieux évaluer la nature du processus d'urbanisation et d'en distinguer les principales phases.

- Le calcul des taux d'accroissement moyen annuel permet de souligner l'accélération progressive du phénomène dont on ne peut difficilement prévoir l'essoufflement; en effet, à l'inverse de l'évolution constatée dans les pays industrialisés, l'urbanisation ne s'est point accompagnée d'un allègement de la pression démographique dans les campagnes et n'a point

été soutenue par un processus d'industrialisation réel et cohérent.

Tableau des taux d'accroissement moyen, annuels (toutes nationalités). (Tab. 5).

Périodes	1900.14	1914.26	1926.36	1936.52	1952.60	1960.1971
Taux %	3,15 %	3,45 %	3,8 %	3,3 %	3,2 %	4,3 %
Périodes	1900. - 1936		1936 - 1960		1960-1971	
Taux	3,4 %		3,6 %		4,3 %	

-L'évolution des gains numériques annuels de la population urbaine apparaît encore plus spectaculaire quant au changement.

Tableau des gains moyens annuels de la population urbaine (toutes nationalités). (Tab. 6).

de	1900.14	1914.26	1926.36	1936.52	1952.60	1960.71	1971 1)	1975 1)
s	16.400	27.500	47.000	75.000	93.800	182.000	232.000	275.000
ers								

- 1) L'hypothèse retenue minimale : la population s'accroît au même rythme qu'au cours de la période intercensitaire 1960.1971, soit un taux de 4,3 %.

Le Maroc doit faire face à une augmentation remarquable de la population urbaine; cette situation est relativement nouvelle et se réalise dans des conditions souvent dramatiques. De 1971 à 1975, la population urbaine progresse de plus d'un million d'unités, soit l'équivalent de deux agglomérations de la taille de Rabat-Salé. De 1936 à 1952, en 16 années, la population urbaine a gagné 1.200.000 unités, actuellement, il suffit de 4 à 5 années. Un tel bilan révèle les difficultés auxquelles

doivent faire face les villes pour offrir des emplois à ces nouveaux citadins, pour intégrer spatialement ces groupes. L'urgence de ces problèmes n'est plus à discuter.

- Le taux d'urbanisation sera dans ces conditions, très évolutif, même si la majorité des marocains résident, encore, en milieu rural.

Evolution du taux d'urbanisation marocain, au cours du 20^e siècle

1900	1926	1936	1952	1960	1971	1978
8 à 9%	12,5%	19,2%	25,9%	28,4%	35,1%	42%

Les derniers chiffres de la décennie 1970, placent le Maroc dans une position moyenne parmi les pays sous-développés. Il demeure encore, le moins urbanisé des pays du Maghreb.

Néanmoins, la progression du taux d'urbanisation est exceptionnelle, sans comparaison avec celle, connue par la plupart des principaux pays industriels d'Europe. Le rythme de progression est l'un des plus rapides de ceux enregistrés parmi les pays à économie dominée. Ce processus d'urbanisation est d'autant plus "étonnant" que le support économique est absent. L'urbanisation n'étant point liée au développement, se présente ainsi comme un défi.

Ces données statistiques concernent la population urbaine totale; or, le Maroc, pays colonisé, a été pendant plus d'un demi-siècle caractérisé par une population de structure ethnique composite, étant un espace privilégié pour l'immigration étrangère. Ainsi, immigration au cours des diverses étapes de la mise en valeur coloniale et émigration durant une période de décolonisation qui n'en finit pas, rythment l'évolution du peuplement urbain étranger et israélite au Maroc.

Le rappel de quelques données historiques brèves, intéressant la population urbaine non marocaine, permettra d'isoler l'essentiel, c'est à dire l'évolution numérique de la population marocaine musulmane et de mieux souligner les caractères et la nature du processus d'urbanisation.

3.2. - DIVERSITE ETHNIQUE DE LA POPULATION URBAINE : LE POIDS DES COMMUNAUTES ETRANGERE ET ISRAELITE.

Les diverses opérations de comptage et de dénombrement entreprises jusqu'à l'Indépendance ont privilégié la connaissance statistique des groupes étrangers et israélites par rapport à celle des populations marocaines musulmanes. De ce fait, il sera relativement aisé d'évaluer l'évolution des effectifs de ces groupes au cours du 20^e siècle, d'autant plus que la majeure partie réside en milieu urbain.

3.2.1. - LA POPULATION ETRANGERE DEMEURANT EN MILIEU URBAIN.

Au début du siècle, les étrangers qui résident au Maroc sont peu nombreux, même si la fonction économique qu'ils y exercent, est importante. Ils représentent les intérêts des nations européennes qui se disputent le bénéfice d'une "protection" accordée au Maroc. La France, notamment "inspirée" par le groupe de pression "algérien", désire s'y implanter et constituer un vaste ensemble territorial cohérent de Tunis aux rivages atlantiques. Dès l'année 1907, les prétextes, permettant à l'armée française d'intervenir directement au Maroc, ne font point défaut; l'histoire coloniale, au moins à ses débuts, a fait preuve d'imagination et sera très prolifique en incidents diplomatiques. Contingents militaires français stationnés à Casablanca et dans sa région, incursions militaires au Nord-Est, depuis l'Algérie, le Maroc, pris dans cette tenaille, s'abandonne aux ambitions de la France et des groupes étrangers et signe en 1912 "le Protectorat de la République française au Maroc". Après les contingents militaires, vont débarquer les contingents civils : administrateurs,

marchands, industriels, colons et aventuriers.

La colonisation agricole, privée et officielle, minière beaucoup plus que pionnière, put évoquer, superficiellement, celle de certains pays neufs, mais reçut comme en "supplément" de l'administration coloniale, "une aide multi-forme, juridique, technique et financière" (18). Vastes exploitations mécanisées, mobilisant d'importants capitaux, employant une main-d'oeuvre salariée peu nombreuse, travaillant quasi exclusivement pour les marchés étrangers externes, on comptait, en 1956, 6.000 propriétés appartenant à des étrangers et concernant environ un million d'hectares. Le peuplement étranger fut ainsi, essentiellement citadin; la création de villes nouvelles, l'aménagement du tissu urbain pré-colonial répondront à la fois à des impératifs militaires et à la satisfaction des besoins des populations immigrantes européennes.

L'immigration européenne, au Maroc, fut relativement importante les premières années du Protectorat, répondant ainsi, aux incitations publicitaires lancées en France et en Europe. Elle demeura par la suite étroitement dépendante de la conjoncture économique et sociale mondiale. Les entrées enregistrées des européens, au Maroc, dans l'ex-zone Sud s'élèveraient, selon J.Honorat, successivement à :

9.000 immigrants	en 1912.
29.000 "	en 1913.
22.000 "	en 1914.
15.000 "	en 1915.1918.
35.000 "	en 1919.1921.
6.294 "	en 1929.
5.760 "	en 1930.
5.550 immigrants	en 1931.(19).

(18) J.Célérier, dans son ouvrage : "Le Maroc", évoque en termes lyriques, "ce chef d'oeuvre colonial". Coll.Union Française. Berger Levrault. Paris 1948.

(19) J.Honorat : "Etude de la démographie urbaine, au Maroc". Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer. 1948. Mémoire dacty. 58 pages.

Ces chiffres sous-estiment le phénomène, ne tenant compte, ni des immigrants clandestins, ni des militaires qui s'installent dans la zone sud, après y avoir accompli leur service militaire. Néanmoins, ils témoignent de la faiblesse des "poussées" d'immigration, conjoncturelles, après la première guerre mondiale. La crise économique de 1921 est responsable de la brutale diminution des effectifs; moins de 3.000 immigrants débarquent en moyenne par an, dans les années 1925. La courbe se redresse sensiblement par la suite, pour retomber après la crise économique de 1929.1930. Les années qui succèdent à la seconde guerre mondiale et qui soulignent une reprise du processus d'immigration au Maroc, ne seront qu'éphémères. L'immigration n'est jamais définitive et à chaque poussée correspond une vague de départs. La plupart des immigrants européens s'installe à Casablanca, où se développe une vive spéculation immobilière; les autres gagnèrent les villes de Rabat, Marrakech, Fès, Meknès... où ce type de spéculation promettait tout autant.

Hormis les premières années du Protectorat, la population étrangère se nourrit d'elle-même, grâce à un taux naturel d'accroissement élevé, sans rapport avec celui de la France entre les deux guerres. En 1935, J. Honnorat (19) estime le taux de natalité de la population européenne à 35‰; ce taux qui nous semble exagéré, proche de celui de la population musulmane à la même époque, serait pour l'essentiel responsable d'un taux d'accroissement élevé (supérieur à 2 % par an, en moyenne), la mortalité se situant à un niveau relativement élevé pour une population jeune : 13‰. L'immigration, dans cette période, ne parvient qu'occasionnellement à renforcer ou à amplifier ce courant et donne une allure brisée mais montante à la courbe d'évolution de la population étrangère, cela jusqu'à l'Indépendance. A partir de cette date, l'émigration l'emporte définitivement.

La population non marocaine s'est installée, fort

tôt, en milieu urbain, aménagé en fonction de ses besoins propres; les années viendront renforcer cette tendance originelle. Croissance en dents de scie, regroupement dans les villes, c'est ce que montre le tableau suivant de l'évolution des effectifs à différentes dates et du degré d'urbanisation de cette population (Tab. 7):

Année	1900	1921 1)	1926 2)	1936	1952	1960	1971
Effectifs 10.000	60.000	93.000	220.000	450.000	345.564	105.609	
taux d'urbanisation		75 %	80 %	83 %	87 %	95 %	

1) Population étrangère résidant en milieu urbain, dans l'ex-zone Sud, estimée par J.Honorat (article cité), effectifs très certainement sous-estimés.

2) Notre propre calcul à partir des résultats du dénombrement de l'ex-zone Sud.

Les effectifs étrangers citadins ont augmenté jusqu'en 1952, veille de l'Indépendance, par accroissement naturel et immigration. L'Indépendance fut le signal d'une première vague de départs, mais elle fut modérée et significative. Par contre, après l'euphorie des années 1960, les mouvements de départs se sont accélérés et amplifiés; les années 1970 marquent réellement la fin d'une présence européenne importante au Maroc. La "marocanisation" du secteur tertiaire effective en 1974 a accru ce processus, et il ne reste à cette date que quelques milliers d'étrangers au Maroc (50.000).

Le regroupement des étrangers dans les villes ne date point de l'Indépendance, simplement à partir de cette date, il s'est amplifié. Remarquablement sélectif, il intéresse les grandes villes, plus particulièrement les grandes cités du littoral atlantique. Ainsi, en 1952, 47 étrangers sur 100 résidaient dans les trois villes de Casablanca, Rabat et Tanger,

en 1960, 59 étrangers sur 100, enfin en 1971, 70 étrangers sur 100 (pour les années 1952 et 1960, nous n'avons pas tenu compte de la Province d'Oujda où y résidait une importante communauté algérienne). Ce phénomène de regroupement est d'autant plus sensible qu'il s'est accompagné d'une réduction des effectifs étrangers et d'une forte diminution de leur poids démographique dans le total citadin, comme l'indiquent les données ci-dessous :

Année	1900	1926 1)	1936	1952	1960	1971
% du total	moins de 2 %	9 à 10 %	15 %	(17 %)	10 %	moins de (2) %

1) Proportion valable pour la population urbaine de l'ex-zone Sud.

La "marocanisation" des populations citadines est accomplie, en sera-t-il de même pour l'économie?

3.2.2. - LA POPULATION ISRAELITE DES VILLES.

Plus marquée, encore, est la nature citadine de la population israélite marocaine. Au début de ce siècle, la population israélite réside en majeure partie dans les villes marocaines, en communautés homogènes dans les mellâhs; ils assurent, alors, les fonctions d'intermédiaires entre les marchands européens et musulmans, entre les européens et le Makhzen, mais sont le plus fréquemment artisans (nombreux travaux réservés exclusivement aux israélites dans le Maroc pré-colonial) et petits commerçants. La population israélite va épouser les deux mouvements nés de l'installation du Protectorat, celui de l'urbanisation croissante du Maroc et celui de l'urbanisation littorale (elle sera, tout particulièrement, sensible à l'attraction casablancaise), tout en les amplifiant à son niveau. Après 1912, les

mouvements migratoires internes qui portaient les israélites des campagnes et des petits mellâhs du Sud marocain vers les grandes et moyennes villes, s'accroissent. Aussi dès 1951, ne résident en milieu rural guère plus de 20.000 israélites, alors que la communauté représente un effectif total de 222.000 personnes. D'autre part, à l'exemple de la population européenne, les israélites se regroupent dans les grandes villes du littoral marocain; en 1951, la moitié de la population citadine d'origine israélite vit à Casablanca, à Rabat et à Tanger.

Jusqu'en 1952, la population israélite augmente, mais à un rythme fort lent. En effet, l'accroissement naturel élevé, dû à la baisse sensible du taux de mortalité, a été en grande partie résorbé par l'émigration externe. Après l'Indépendance, la population israélite voit ses effectifs diminuer très sensiblement et par à-coups. Toutes les régions, la plupart des agglomérations urbaines sont intéressées par ces départs, mais de façon très inégale. Jusque dans les années soixante, la diminution de population a été, en valeur relative, d'autant plus forte que les communautés israélites étaient numériquement plus faibles (20); les villes où résidait une communauté israélite peu importante, ont vu leurs effectifs diminuer, de moitié. Depuis 1960, les mouvements migratoires externes ont pris une ampleur inégalée : véritable "exode" et ont intéressé toutes les villes. La population d'origine israélite de Casablanca qui avait été en partie renouvelée, mais dont l'effectif total était demeuré stationnaire : 74.783 en 1951 et 73.036 personnes en 1960, est réduite à 16.867 personnes en 1971; or, elle représente plus de la moitié de l'effectif total. Depuis le dernier recensement, les mouvements d'émigration se sont encore amplifiés; aujourd'hui, la communauté ne représente plus que des effectifs insignifiants.

L'évolution du peuplement urbain israélite au Maroc est résumée par le tableau suivant (Tab. 8) :

(20) Tableau III.3. : La population marocaine israélite en 1951 et en 1960, selon le lieu de résidence.
Résultats du Recensement de 1960. Vol. I.
Division des Statistiques . Rabat.

Année	1900	1921 1)	1926 2)	1936	1952	1960	1971
Effectifs		54.000	100.000 à 110.000	160.000	198.000	153.000	31.060
Taux d'urbanisation				+86 %	91 %	95 %	100 %

- 1) 1921 : population urbaine israélite estimée par J.Honnorat (article cité) pour l'ex-zone Sud.
- 2) 1926 : calcul établi à partir des résultats du dénombrement de la population de la zone sous protectorat français et extrapolé à la zone Nord et à la ville de Tanger.

La population urbaine israélite , jusqu'en 1952, a vu ses effectifs augmenter régulièrement, mais à un rythme lent; l'émigration externe est venue détruire en grande partie, les bénéfices de l'accroissement naturel et de l'exode rural. L'émigration est, en effet, un mouvement relativement ancien qui gagne en importance depuis la seconde guerre mondiale. Aussi, la part représentée par la population israélite au sein de la population urbaine totale a évolué selon le schéma tracé par les données suivantes :

Année	1900	1926	1936	1952	1960	1971
% de la P.I. dans P.U.T.		10 %	11 %	7 %	4,5 %	0,5 %

La proportion la plus forte caractérise les années qui précèdent la deuxième guerre mondiale; ce décalage chronologique avec l'évolution de la population étrangère est significatif des disparités, des modalités des comportements démographiques des deux communautés.

CONCLUSION

La population urbaine, durant la phase de colonisation, est caractérisée par une structure ethnique composite; lui succède une phase de "normalisation" où la population est formée exclusivement de Marocains "musulmans", les autres groupes ne représentent que des effectifs insignifiants sur le plan démographique.

Le bilan de l'évolution enregistrée au cours du 20^e siècle, de la part de chaque groupe, au sein de la population urbaine totale, est schématisé par le tableau suivant (Tab. 9) :

Année	1900	1926	1936	1952	1960	1971
% des étrangers	2 %	9 à 10 %	15 %	17 %	10 %	< 2 %
% des Israélites	19 à 20 %	10 %	11 %	7 %	4,5 %	0,5%
% des Marocains musulmans	78 à 79 %	80 à 81 %	74 %	76 %	85,5 %	98 %

La "marocanisation" de la population urbaine est effective (Fig. 1).

3.3. - L'EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE MAROCAINE MUSULMANE, AU COURS DU 20^e SIECLE.

L'adjectif "musulmane", utilisé dans le titre de ce paragraphe, comme élément de différenciation d'un groupe à l'intérieur d'un ensemble, peut apparaître, aujourd'hui,

bien inutile; pour certains, même l'emploi de ce terme peut être perçu comme l'héritage d'une idéologie dominante, distinguant dans les statistiques comme dans les villes, entre groupes ou quartiers "européens" et groupes ou quartiers "musulmans". Cette expression "population urbaine marocaine musulmane" est choquante, en vérité. Cependant, elle a gagné à l'usage une grande commodité d'emploi; elle sera, ainsi, conservée dans les paragraphes qui appréhenderont l'évolution de la population urbaine, n'appartenant ni à un groupe étranger, ni au groupe des citoyens d'origine israélite et ne pouvant être confondue avec la population urbaine totale.

La population urbaine "marocaine musulmane" a connu au cours du vingtième siècle, une croissance vertigineuse, à la fois fruit d'une vitalité démographique exceptionnelle et d'un solde migratoire toujours positif.

Le tableau suivant concernant l'augmentation des effectifs et des taux d'accroissement moyen, annuels intercensitaires, est à cet égard significatif (Tab. 10) :

Année	1900	1914	1926	1936	1952	1960	1971
Effectifs	360.000	500.000	760.000	1.070.000	2.000.000	2.900.000	5.200.000
Période	1900.14	1914.26	1926.36	1936.52	1952.60	1960.1971	
Taux d'accroissement moyen annuel	2,6%	3,5 %	3,6 %	4 %	4,8 %	5,55 %	
Période	1900	.	1936	1936	.	1960	1960 . 1971
Taux d'accroissement		3,1 %			4,3 %		5,55 %

Depuis le début du siècle, les effectifs de la

population "marocaine musulmane" demeurant en milieu urbain, ont été multipliés par quatorze, tandis que ceux de la population rurale doubleraient. La population urbaine gagnait ainsi, (en soixante-dix années) 4.900.000 habitants, celle des campagnes 5.300.000 personnes. Malgré la diversité des rythmes de croissance, la différence est fondamentale et révélatrice d'une évolution totalement étrangère à celle enregistrée dans les pays industrialisés. En effet, au Maroc, comme dans la plupart des pays sous-développés, l'élan formidable qui caractérise le processus d'urbanisation, n'a point vidé de leur population les campagnes, malgré la puissance de l'exode rural (Fig. 2).

Les taux d'accroissement moyen, intercensitaires et annuels, soulignent l'accélération de plus en plus sensible, qui définit la nature du phénomène d'urbanisation.

Le taux d'urbanisation de la population "marocaine musulmane" présente un autre caractère du phénomène :

Année	1900	1914	1926	1936	1952	1960	1971
Taux d'urbanisation	7 à 8 %	9,3 %	12,2 %	15 %	21,2 %	25,2 %	34,4 %

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le taux d'urbanisation croît à un rythme lent; la guerre et les crises climatiques, économiques et politiques qui lui succèdent, provoquent une première accélération sensible. Mais la décennie 1960.1971 apparaît comme un tournant de l'évolution, "un brusque changement de vitesse", comme si les déséquilibres s'accroissaient irrémédiablement et les gardes fous qui canalisent le processus, s'effondraient. Trois phases distinctes, caractérisant l'évolution de l'urbanisation marocaine, semblent ainsi se dessiner, à partir de ces premiers taux.

L'évolution des gains moyens annuels de la population urbaine souligne et confirme ces caractères .

Période et Année	1900.14	1914.26	1926.36	1936.52	1952.60	1960.71	Année 1971 ₁₎	Année 1975 ₂₎
Gain moyen annuel de la P.U.	10.000	21.650	31.000	58.100	90.000	214.500	292.000	360.000

- 1) L'accroissement prévisible, selon l'hypothèse que le taux enregistré durant la période 1900.1971, est le même en 1971, concerne en réalité, la période qui va du 1^o Août 1971 au 31 Juillet 1972.
- 2) L'hypothèse retenue est celle d'un taux d'accroissement au moins égal à celui de la période 1960.1971 (5,55 % an). L'année 1975 : du 1^o Août 1975 au 31 Juillet 1976.

Depuis le début des années soixante, le rythme d'accroissement est prodigieux. L'hypothèse "faible" admettant un rythme, pour les années soixante-dix, comparable à celui de la décennie soixante, permet d'estimer à 1.630.000 personnes les gains de la population urbaine au cours des cinq années qui ont suivi le dernier recensement, soit l'équivalent d'une ville de la taille de Casablanca.

Dans cette hypothèse, vers la fin de l'année 1975, la population urbaine du Maroc aurait dépassé le cap des 7.000.000 d'habitants: celui des 10.000.000 d'habitants serait atteint dans les premiers mois de 1983, la population urbaine aurait ainsi, doublé en 13 années. Mais ce n'est qu'au cours de l'année 1987 que les effectifs de population rurale et de population urbaine seraient équivalents. Or, apparemment rien ne laisse prévoir ou espérer une stabilisation du taux d'accroissement à son niveau décennal de 5,55 %, encore moins une diminution. En effet, la situation générale dans les campagnes ne s'est point améliorée, les densités agricoles se sont accrues; la migration des campagnards vers les villes doit se poursuivre à un rythme soutenu.

D'autre part, la plus grande part de l'accroissement de la population urbaine est le fait, aujourd'hui, de l'excédent des naissances sur les décès. Or, les structures par âge caractérisent une population jeune et dynamique et les conditions sanitaires, alimentaires, générales de vie sont pour la majorité des populations si médiocres ou si insuffisantes qu'il faut espérer une sensible amélioration, entraînant une baisse notable de la mortalité, notamment de la mortalité infantile et des jeunes enfants. Aussi, le seul facteur sur lequel il est possible d'agir, dans le sens d'une diminution ou d'un tassement de l'augmentation de population, est la fécondité, mais encore, faudrait-il entreprendre une politique volontariste de contrôle des naissances dont le succès à moyen terme ne peut être assuré sans de très profonds changements de structures économiques et sociales, sans une participation des populations à la tâche nationale du développement. Or, ces conditions fondamentales exigent des changements radicaux de politique, une politique fondée sur la justice sociale et la participation des populations.

CONCLUSION

Le Maroc a été entraîné tardivement, après la longue période démographique de type "archaïque", dans la phase d'expansion démographique contemporaine, caractérisée par la diminution rapide, bien que limitée, de la mortalité. A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, l'ouverture du Maroc à l'influence de l'Europe favorise la pénétration avec les immigrants, des premières techniques de lutte; mais il faudra attendre la seconde guerre mondiale, l'élaboration de techniques anti-mortelles efficaces pour que la démographie "s'emballe".

La relation entre l'augmentation des rythmes

D'autre part, la plus grande part de l'accroissement de la population urbaine est le fait, aujourd'hui, de l'excédent des naissances sur les décès. Or, les structures par âge caractérisent une population jeune et dynamique et les conditions sanitaires, alimentaires, générales de vie sont pour la majorité des populations si médiocres ou si insuffisantes qu'il faut espérer une sensible amélioration, entraînant une baisse notable de la mortalité, notamment de la mortalité infantile et des jeunes enfants. Aussi, le seul facteur sur lequel il est possible d'agir, dans le sens d'une diminution ou d'un tassement de l'augmentation de population, est la fécondité, mais encore, faudrait-il entreprendre une politique volontariste de contrôle des naissances dont le succès à moyen terme ne peut être assuré sans de très profonds changements de structures économiques et sociales, sans une participation des populations à la tâche nationale du développement. Or, ces conditions fondamentales exigent des changements radicaux de politique, une politique fondée sur la justice sociale et la participation des populations.

CONCLUSION

Le Maroc a été entraîné tardivement, après la longue période démographique de type "archaïque", dans la phase d'expansion démographique contemporaine, caractérisée par la diminution rapide, bien que limitée, de la mortalité. A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, l'ouverture du Maroc à l'influence de l'Europe favorise la pénétration avec les immigrants, des premières techniques de lutte; mais il faudra attendre la seconde guerre mondiale, l'élaboration de techniques anti-mortelles efficaces pour que la démographie "s'emballe".

La relation entre l'augmentation des rythmes

démographiques et la croissance des effectifs citadins semble évidente comme le montre la juxtaposition des données du tableau suivant (Tab. 11):

Gains moyens annuels de la population totale et de la population urbaine, marocaine musulmane et la part (exprimée en pourcentage) revenant à la population urbaine.

Période	Gains moyens annuels de la P.totale	Gains moyens annuels de la P.urbaine	% de la part P.U. dans le total
1900.14	33.000 p.	10.000 p.	30,3 %
1914.26	58.000 p.	22.000 p.	37,9 %
1926.36	87.000 p.	31.000 p.	35,6 %
1936.52	147.000 p.	58.000 p.	39,5 %
1952.60	257.000 p.	90.000 p.	35 %
1960.71	345.000 p.	214.500 p.	62 %

Cependant, plus importante apparaît la rupture nette de l'évolution réalisée au cours de la décennie soixante (Fig. 3). Jusqu'alors, l'augmentation de la population, fruit du seul bilan natalité-mortalité, est répartie, selon des proportions constantes entre la population rurale (60-70 %) et la population urbaine (30-40 %). Or désormais, les villes recueillent près des deux tiers de l'excédent démographique annuel. Ce renversement brutal de tendance est riche de significations; les raisons de cette rupture devront être analysées en détail. Pour le moment, il faut y voir une exagération de la migration des habitants des campagnes vers les villes, un affaiblissement relatif des capacités démographiques des campagnes par rapport à celles des villes dont les structures démographiques seraient plus favorables à la natalité (même si la fécondité demeure en milieu rural plus élevée).

La croissance des populations urbaines est désormais prodigieuse et éloignée des schémas tracés par les pays industriels. La démarche comparative qui fut l'un des principaux atouts de la méthode géographique et tend, parfois, à le redevenir, n'est guère ici correcte, tant le processus et les caractères fondamentaux apparaissent divergents.

Que l'urbanisation ait été liée structurellement au développement économique et technologique, dans les pays industrialisés, cela n'est guère contestable. Dans les pays sous-développés, au Maroc en particulier, l'urbanisation est un phénomène indépendant des processus d'industrialisation; les relations entre urbanisation et développement économique y sont beaucoup plus lâches. La croissance urbaine, liée à l'immigration rurale résulte d'une rupture d'équilibre, provoquée fondamentalement par l'intrusion brutale d'une société capitaliste, porteuse de techniques commerciales et économiques dévorantes et de motivations économiques, sociales et culturelles étrangères et hautaines. Celles-ci ont pu "figer" artificiellement ces sociétés ou plutôt les schémas de leur représentation dans le passé. Ceci, au cours d'une première étape, celle de l'avant-guerre, où furent mises en place les structures coloniales.

La seconde étape que la confrontation des données statistiques révèle, commence avec la seconde guerre mondiale et se termine dans les années qui suivent l'Indépendance. Les mauvaises récoltes, les désordres nés de la guerre et d'une hiérarchisation sociale accrue marquent le fin du Protectorat, la fin des illusions entretenues par la colonisation, et la proclamation de l'Indépendance. L'aggravation de la croissance démographique accentue les déséquilibres latents, et nourrit le processus d'urbanisation; cependant, rien n'apparaît fondamentalement différent. Les campagnes rejettent vers les villes le surplus de population qu'elles ne peuvent intégrer dans le "complexe rural", mais les centres urbains exercent auprès de ces habitants une influence non négligeable.

Le Maroc se trouve alors dans ce que nous pourrions nommer la phase "traditionnelle" ou classique de l'urbanisation en pays sous-développé; phase caractérisée à la fois par l'éclosion urbaine, le développement inégal des agglomérations urbaines, la croissance privilégiée des villes côtières, l'absorption des migrants dans la dynamique économique urbaine par l'intermédiaire d'un tertiaire "de survie" en voie d'hypertrophie. Cette évolution rapide apparaît, néanmoins, aux yeux de beaucoup comme normale; l'urgence des problèmes est certes menaçante, mais les sciences sociales conservent un certain optimisme que leur confère la possession d'un outillage d'action et de recherche en apparence adapté, tant son caractère d'universalité "rationnelle" est reconnu et rassure.

par la 4ème

A partir des années soixante, le Maroc connaît les soubressauts politiques, économiques et sociaux qui sont les symptômes d'une véritable mutation dont la signification peut échapper encore. Les déséquilibres engendrés durant la période coloniale deviennent cumulatifs, multiplient et aggravent leurs effets déjà préoccupants. L'accroissement naturel des populations est explosif, la dégradation des structures sociales en milieu rural est aussi rapide que l'éboulement d'une façade lézardée et délabrée. L'accélération brutale de la croissance des populations urbaines souligne le caractère de violence du phénomène. Les paramètres statistiques établis le confirment, les cadres de vie en milieu urbain cèdent et les paysages urbains se dégradent. L'habitat "sous-intégré" prend une telle ampleur, intéresse une fraction de plus en plus importante des populations urbaines (bidonvilles, médinas dégradées et fondouks surpeuplés) qu'il est opportun de poser la question de savoir, si ce ne sont pas désormais "les quartiers d'habitat moderne" qui représentent le secteur "sous-intégré" d'un ensemble prolétarisé. Devant un tel processus, l'interrogation de J. Berque (21) est actuelle : les sciences humaines ne sont-elles point totalement désarmées?

L'analyse des facteurs de l'accélération spectaculaire

(21) J. Berque : "Sciences sociales et décolonisation".
Revue Tiers.Monde Juin 1962.

laire de la croissance des villes sera donc fondamentale d'autant qu'elle nous entraînera vers l'essentiel, à savoir si une réponse peut être donnée à ces deux questions :

- l'explosion urbaine dont nous avons enregistré les effets statistiques dans la phase actuelle, peut-elle se prolonger, s'amplifier à l'avenir et quelles seront, alors, les conséquences d'un tel choc?

- même si la situation présente n'est que transitionnelle, n'est-elle point suffisante pour engendrer des changements radicaux de structures et provoquer la recherche, sinon l'apparition d'un mode nouveau d'organisation sociale? Quels seront, alors, les choix fondamentaux auxquels personne ne pourra se soustraire? Nous avons simplement l'ambition de participer, avec nos moyens, à l'oeuvre interdisciplinaire d'analyse et de prise de conscience du processus d'urbanisation, indispensable désormais à toute politique, c'est à dire, à la réflexion et à l'action.

Pour cela, nous devons interroger l'histoire récente du Maroc, c'est à dire, essayer de percevoir les éléments de continuité et de rupture qui orientent le destin de la communauté nationale. Si la démarche suivie peut apparaître à plusieurs comme trop historique, elle nous a semblé comme la plus susceptible de rendre compte des effets successifs des "modernisations", c'est à dire, des conflits nés entre l'aspiration à la modernité et le désir de continuité qui exigent paradoxalement des germes de rénovation qui prendront alors tous les aspects d'une rupture.

CHAPITRE 2 - VILLES ET CITADINS AVANT L'IRRUPTION COLONIALE, AU DEBUT
DU VINGTIEME SIECLE.

LES SOURCES HISTORIQUES.

Le Maroc a attiré de très nombreux voyageurs, en mal de pittoresque, multiplié les écrits, les publications à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Ces récits de voyage demeurent le plus souvent au niveau de l'anecdotique, du spectaculaire, sinon du superficiel. Leurs auteurs, représentants des puissances industrielles victorieuses et conquérantes, ne sont inspirés que par une philosophie manichéenne opposant sans interrogation la Civilisation à la Barbarie; ils ne s'intéressent dès lors qu'aux possibilités d'expansion, de mainmise économique et politique, offertes aux nations européennes. Récits coloniaux, récits moralisateurs, ils ne donnent que fort peu d'analyses intéressantes sur le Maroc lui-même, se contentant fréquemment de recenser les européens des ports, les envoyés permanents et officiels des puissances et d'étudier leurs activités, leur état d'esprit... La communauté israélite capte, encore, leur attention, inspire leur plume journalistique ou romancière tandis que la population musulmane, hors le pittoresque et l'aspect folklorique, est souvent ignorée ou ressentie, par eux, comme une masse informe et fruste, sans

aspiration. Ces auteurs "n'apprécient les réalités marocaines que de l'extérieur" (P.Guillen) (1).

Par contraste, les relations de voyage de quelques observateurs pertinents, les écrits d'hommes de sciences, les rapports de mission offrent un bien plus grand intérêt, car les divers auteurs sont entrés, directement, au contact de la réalité quotidienne marocaine. Ils ont laissé de riches analyses, des descriptions complètes et fines, et cela, d'autant plus qu'ils ont vécu plusieurs mois ou plusieurs années au Maroc, ont pu acquérir une connaissance de la langue et ainsi, partager la vie du peuple des campagnes et des villes. Les oeuvres de ces hommes à la fois continuateurs de géographes, de sociologues et d'historiens maghrébins des siècles passés et précurseurs, constituent nos sources principales. Variées, d'origine diverses, fécondes, elles permettent en les confrontant, en multipliant les recoupements, de restituer un tableau d'ensemble relativement fidèle et satisfaisant de la population urbaine, au début du 20e siècle.

L'étude de cette population est, au niveau de la connaissance brute numérique, relativement aisée. Les estimations des populations citadines sont abondantes et peuvent être confrontées : les dates d'observation étant fort rapprochées et groupées autour des années 1900. J.L. Miège a consacré à l'étude des sources européennes, un volume entier et fort précieux de sa thèse (2), aussi nous ne rappellerons que les sources les plus utiles. Parmi ces sources se détachent les ouvrages de :

- Charles de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" 1883.1884.
Au cours de son périple, de Foucauld s'est intéressé, plus

(1) P.Guillen : "Les sources européennes sur le Maroc : fin 19e et début 20e siècle".
Hespéris Tamuda 1966. Vol. VII : "Les problèmes de recherche historique au Maroc".

(2) J.L Miège : "Le Maroc et l'Europe de 1830 à 1894".
4 tomes. 1963. Thèse Faculté des lettres Paris.
T.1 sources, Bibliog. 1961. 234 pages.

particulièrement, aux régions sahariennes du Maroc; cependant, s'il néglige de visiter les villes de la côte (hors Tétouane et Essaouira), la capitale : Marrakech, il donne des informations numériques précieuses sur la population des agglomérations urbaines du Maroc intérieur et de nombreuses analyses de l'activité des cités.

- Jules Erckmann : "Le Maroc moderne" (1885). Pour avoir résidé plusieurs années au Maroc, J.Erckmann possède une connaissance approfondie des réalités marocaines. Son livre est riche de remarques pertinentes et donne des estimations fort sérieuses de l'importance des villes de l'intérieur et surtout des agglomérations côtières.

- J. Canal : "Géographie générale du Maroc" (1902). Ce géographe, du début du siècle, a eu le mérite, dans son ouvrage, de dresser un tableau complet des villes marocaines; même si les sources d'information ne sont point toujours de première main, la somme est profitable.

- Eugène Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" (1902/1903). La rencontre d'Eugène Aubin avec le Maroc est celle d'un représentant de l'Europe dominatrice, intéressé d'abord aux relations de commerce et d'échanges; pourtant, tout en se limitant au Maroc du "Makhzen", elle apparaît féconde. L'analyse, faite par l'auteur, des principales villes du Maroc qu'il visite : Fès, Marrakech et plusieurs cités littorales, est souvent celle d'un observateur bien informé et précis.

- L'ouvrage d'Albert Cousin et Daniel Saurin : "Le Maroc" 1905, ne se présente point comme une simple relation de voyage, mais a l'ambition de dresser un tableau complet du Maroc, au début du siècle. Le plan du livre, le choix des thèmes abordés reflètent l'origine nationale et professionnelle des auteurs, l'époque à laquelle fut écrit cet ouvrage. Peu de géographie, d'étude des rapports socio-économiques, mais un répertoire,

d'ailleurs riche d'informations très précises; le dernier chapitre est notamment consacré à l'étude des agglomérations marocaines, selon un ordre alphabétique exhaustif.

D'autres ouvrages : relations de voyage (O.Lenz. H. de la Martinière...), études, comptes rendus de missions scientifiques (Michaux.Bellaire, René Leclerc, A.Joly, Villes et tribus du Maroc...) présentent un intérêt aussi évident que les précédents, cités et commentés brièvement. D'autres aussi importants, négligent l'étude des agglomérations urbaines et de leurs populations, mais demeurent des sources importantes quant à la connaissance du Maroc, la compréhension des faits démographiques, socio-économiques, au début du vingtième siècle. Ainsi l'ouvrage de Segonzac : "Voyages au Maroc" 1899. 1901, donne fort peu d'informations intéressant les villes, hors les descriptions hâtives des petits centres de Taza et de Taroudannt; par contre, il contient, dans le texte même de la relation de voyage et surtout dans les appendices, constituant la deuxième partie du livre, une foule de renseignements précis sur les principales régions et groupes berbères du Maroc, notamment ceux du Sud saharien où ils recourent (et augmentent ainsi de leur valeur) les informations de Foucauld. Enfin, nous devons mettre en évidence que ces diverses sources, domaine de l'historien plus que du géographe, ont été étudiées avec minutie et parfois avec éclat, par plusieurs auteurs qui ont consacré aux villes du Maroc d'intéressantes monographies : J. Caillé : "La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français", F. Deverdun: "Marrakech, des origines à 1912" et surtout l'excellent ouvrage de Roger le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat".

Nous renvoyons le lecteur à la liste bibliographique plus indicative qu'exhaustive de la fin du livre et aux annotations bibliographiques du texte.

1 - LA POPULATION URBAINE AU DEBUT DU 20e SIECLE.

Au début du siècle, le Maroc demeure fondamentalement enraciné dans un cadre rural, profondément agricole et pastoral; les agglomérations urbaines sont peu nombreuses et peu importantes; les effectifs urbains ne représentent qu'une modeste fraction de la population totale. De vastes régions ignorent le fait urbain et restent **fidèles** "au monde des tribus", selon la terminologie des historiens ou des géographes du protectorat et de la colonisation.

Pourtant, le Maroc n'est point ce monde entièrement clos, étanche et comme figé au sein d'anciennes structures qualifiées d'archaïques ou de "semi-féodales" où la ville ne serait que le fait du Prince. En cette fin du 19e siècle, les hommes et surtout les productions de l'Europe, commencent à envahir les marchés marocains tandis que "les nations d'Europe, représentées à Tanger... frappent à coups redoublés sur la porte fermée du vieil empire chérifien" (3) et de façon peu discrète. La bourgeoisie marchande marocaine (fassie) a essaimé ses représentants, ses hommes d'affaires, de Manchester à Saint-Louis du Sénégal et trouvera dans les villes du littoral atlantique les conditions propices à l'affirmation de son dynamisme.

I.I. - LES EFFECTIFS CITADINS.

L'estimation des effectifs de la population urbaine, grâce à la multiplication des sources et des documents chiffrés est relativement aisée; plus délicate, au contraire, apparaît la définition même de la notion de ville. A défaut de définition satisfaisante qui serait fondée, notamment sur la connaissance de la répartition des populations citadines entre les diverses branches d'activité professionnelle, les

(3) Robert Montagne : "Révolution au Maroc".
Edition France-Empire. Casablanca 1954.

agglomérations ont été considérées comme urbaines suivant deux critères distincts et complémentaires : l'un d'ordre numérique, agglomération de 1500 à 2000 habitants et plus, l'autre plus estimatif, le poids des activités non agricoles, de production et de commercialisation. Plusieurs exemples peuvent illustrer ce choix .

Charles de Foucauld traverse Bhalil en 1883, alors qu'il se rend à Sefrou. Il décrit ce centre comme "un gros village, prospère, aux maisons bien construites et blanchies"(4) autour duquel s'étendent de vastes et beaux jardins. Aucun témoin d'une activité non agricole et urbanisante ne retient l'attention de cet observateur. Quelques vingt ans plus tard, Eugène Aubin, avant de rejoindre Fès, s'arrête à Bhalil dont il estime la population à 5 ou 6000 personnes (estimation nettement exagérée). Il ne voit en ce bourg "qu'un gros village à une heure de Sefrou, sur les dernières pentes du Djebel Kandar" (5). Les deux témoignages sont concordants; il serait osé, dans ce cas précis, de considérer l'agglomération de Bhalil comme un petit organisme urbain : l'activité artisanale et surtout commerciale, éminemment urbanisante, fait défaut.

Debdou, dont la population n'excède pas 2000 habitants au début de ce siècle, est décrite par Charles de Foucauld comme "une petite ville...au fond d'une verte vallée... entourée de jardins superbes...bourgade de 400 maisons construites en pisé". Sa population à majorité israélite, entretient des liaisons commerciales régulières avec l'Algérie: "un va et vient continuel existe entre cette petite ville et Tlemcen" (6). Si les principales relations commerciales de Debdou s'effectuent avec l'Algérie par Oūjda et Marnia, J.Canal remarque aussi que Debdou est sur la route des caravanes qui

(4) Charles de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" 1883.1884
Paris 1888. Société d'Edit géog.Maritimes Coloniales

(5) Eugène Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui" 1902.1903.
Paris 1904. Librairie A.Colin.

(6) Ch. de Foucauld - op. cité -

de Fès, de Taza et d'Oujda, "se rendent au Touat, au Gourara et au Tidikelt par Figuig et Igli" (7). La majeure partie des habitants est occupée à des activités commerciales. Cette bourgade fait figure de petite ville relais, à la fois centre de collecte des produits de la campagne et de distribution de produits finis, et de centre de transit. Les observateurs se recourent aisément.

Une analyse minutieuse des différentes sources et des témoignages recueillis autour des années 1900, a été réalisée pour chaque centre.

L'estimation de l'effectif de la population des villes, au début du siècle, est le résultat de plusieurs recoupements. Aussi, les chiffres retenus ne sont souvent que des moyennes, pouvant être considérées, néanmoins, comme des appréciations convenables. Pour affiner et valoriser ces résultats, une étude corrélative a pu être tentée lorsque cela était possible, entre les effectifs de population des villes au début du siècle et ceux recueillis lors des premiers dénombrements, effectués en 1921 et 1926, dans la zone sud. Les estimations retenues correspondent, en gros, aux résultats des dénombrements (il a été tenu compte de l'évolution démographique, économique générale du Maroc et aussi, de celle de l'économie urbaine entre les deux dates).

Nos estimations des populations des villes du Maroc correspondent dans l'ensemble à celles de D.Noin (8) et sont proches de celles données par J.L.Miège pour les villes de la côte marocaine à la mort de Moulay Hassan, en 1894 (9).

1.1.1. - LE NOMBRE DES AGGLOMERATIONS URBAINES.

A partir des critères définis plus haut, 27 agglomérations peuvent être retenues comme villes (Annexe 1).

(7) J. Canal : "Géographie générale du Maroc"
Paris 1902.

(8) D. Noin : " La population rurale du Maroc"
2 tomes. Paris. PUF. 1970
Tome 2. Annexe 3.

(9) J.L.Miège : "Le Maroc et l'Europe" 1830.1894
Tome 4 "Vers la crise"
P.U.F. Paris 1963.

Aucune difficulté d'appréciation pour identifier les agglomérations de plus de 5.000 habitants, comme centres urbains. Les descriptions faites par plusieurs observateurs à des dates successives, suffisamment rapprochées cependant pour être comparables, sont assez précises et rigoureuses. Il en va différemment pour les plus petits centres; une analyse succincte, faite sans discernement des activités du groupe, pourrait assimiler les quelques gros villages à des villes de petite taille. Les cas sont relativement peu nombreux, et ont été traités, l'habitat rural étant à dominance de dispersion, hors quelques régions.

Les villages agglomérés et fortifiés des zones arides présahariennes : les Ksour (au sing. Ksar, et irherm en langue berbère) rassemblent les populations des oasis situées au pied de l'Atlas, du Jbel Bani ou du Sarhro et le long des vallées du Dra, du Ziz... et atteignent plusieurs centaines parfois plusieurs milliers d'habitants. Charles de Foucauld, par exemple, estime la population d'Illigh (province de Tazeroualt) à 2.500 habitants. Une étude détaillée montre que ces centres ne sont que les lieux de résidence d'une population sédentaire presque exclusivement attachée aux travaux agricoles et à l'élevage de quelques têtes de bétail. Les oasis ne sont plus alors que les témoins d'un passé prestigieux mais révolu, les ports d'un trafic transsaharien déchu ou détourné. Enfin, l'illusion urbaine présaharienne tient à la confusion souvent commise entre l'oasis, cet îlot de végétation et de culture et le mode d'habitat groupé de ces populations, le Ksar. Si la population oasienne vit effectivement groupée, elle se partage entre différents noyaux d'habitations agglomérées, mais au sein de l'oasis même. Ainsi, dans l'oasis du Todra, très densément peuplée, Charles de Foucauld reconnaît 50 à 60 Ksour, échelonnés le long des plantations, localisés "ceux de l'étage inférieur de la plaine, au bord de la tranchée que s'y est creusée l'Oued Todra, les autres au pied des flancs de sa vallée, comme Tiidrin et Tirremt, ou sur des buttes isolées près de ses rives, comme Taourirt et Aït Ourjedal" (10).

(10) Charles de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc".

D'autres centres des plaines et des plateaux atlantiques peuvent faire illusion. Ainsi, Boujâb, agglomération "théocratique", dominée par le chef de la famille sainte de Sidi Ben Daoud qui y exerce son autorité spirituelle. Les fidèles de cette zouïa viennent nombreux, surtout le jour du marché (souk el Khemmis) où comme ailleurs, pèlerinage, dévotion et commerce se conjuguent. L'agglomération ne dépassait point 1.700 habitants selon Cousin et Saurin en 1905 (11) et "sans son importance comme centre religieux, sans le caractère que lui donnent ses mosquées, ses grandes Koubas et les riches demeures de ses çalibs, elle ne serait qu'une misérable bourgade" (12).

Kasba-Tadla peut présenter quelques caractères semi-urbains, elle n'en demeure pas moins cette médiocre bourgade, édifiée sur la rive droite de l'Oum-er-Rbia dont la population ne dépasse pas 1400 habitants. Peu industrielle et commerçante, "elle ne possède pas de jardins, pas un arbre, pas un fruit, pas un brin de verdure" (13). Construite par Moulay Ismaïl qui y édifie la kasbah, "la mieux contrôlée du Maroc", sa position tout comme sa fonction de contrôle militaire ne lui ont point permis de s'épanouir à l'image de Beni Mellal.

Ben Ahmed, petit centre de la Chaouïa, ne compte encore que 1500 habitants groupés autour d'une modeste Kasbah, se trouvant à l'écart de la principale voie de circulation : Casablanca-Marrakech.

Ces foyers de concentration humaine, ainsi que ceux non évoqués d'El Kelaa Srarhna, de Berrechid... peuvent présenter plusieurs caractères semi-urbains, ils n'en demeurent pas moins confinés à des activités essentiellement agricoles. Les quelques velléités commerciales sont limitées le plus

(11) Albert Cousin et Daniel Saurin : "Le Maroc"
Paris 1905 - Librairie du Figaro -

(12)(13) Charles de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc"
-op. cité-

souvent à un marché hebdomadaire, fréquenté par les agriculteurs et les pasteurs des campagnes environnantes. Sans rayonnement, ils sont de simples points de vente pour les commerçants ambulants des villes voisines : quelques produits européens ou de fabrication citadine locale y sont échangés, et parfois des centres de collecte pour les produits agricoles destinés à l'exportation. Fait défaut à ces centres semi-urbains une plus grande diversification des tâches économiques, associant à la fonction agricole, celle de marché régional ou local, pouvant être complétée par une responsabilité administrative civile ou religieuse.

Ainsi, la ville du début du siècle, détient une fonction non négligeable d'animation du monde rural, temporaire certes, mais réelle. Les relations villes-campagnes qu'elles soient ou non tronquées par des querelles passagères peuvent démystifier l'idée acquise de civilisation urbaine par opposition à "l'anarchie campagnarde", notamment dans les régions atlantiques "makhzeniya".

Il n'en demeure pas moins que le nombre des agglomérations urbaines au Maroc est fort modeste. L'immense majorité des habitants du Maroc ne perçoit la ville que, comme un fait encore marginal, même si ces agglomérations deviennent les relais de la pénétration, de ferments d'activités, d'orientations économiques nouvelles.

1.1.2. - TAILLE DES CITES ET HIERARCHIE URBAINE.

Le phénomène urbain ne semble s'exprimer qu'à travers quelques cités prestigieuses, mais en déclin. En dépit du développement des échanges dans la deuxième moitié du 19^e siècle, les cités portuaires atlantiques ne dépassent point plusieurs milliers d'habitants.

Fès est la principale ville du Maroc; elle représente la Ville par excellence possédant des activités économiques

diversifiées, une culture et une société citadine complexe. Pourtant, sa population ne dépasse point 100.000 habitants : "la population totale de Fès avant le protectorat n'excédait certainement pas 120.000 âmes, si même elle atteignait ce chiffre. En l'absence de la cour, c'était un peu moins de 100.000 habitants qui vivaient dans cette cité", R. Le Tourneau (14). Marrakech est la seconde résidence importante de la dynastie "chérifienne" alaouite et de la cour. Deuxième ville de l'Empire, elle ne dépasse point 60.000 h. et selon l'expression d'Aubin, "la Médina peut danser à l'aise dans la ceinture démesurée qui lui est faite" (15). Ainsi, les deux plus importantes agglomérations urbaines demeurent les prestigieuses capitales historiques du Maroc : villes de résidence du Makhzen (cité makhzeniya") et centres d'une bourgeoisie entreprenante (Fès-Bali : ville "hadriya").

Les autres cités se rangent dans la catégorie des villes moyennes et dans celle des villes de petite taille. Tanger, Rabat, Essaouira, Tetouane, Casablanca, Meknès et El Jadida ont une population comprise entre 30.000 et 20.000 habitants. Elles appartiennent, à l'exception de Meknès, au littoral maritime, pénétré par l'économie de marché d'inspiration européenne. Rabat (25.000 h.) et Meknès (20.000 h.) ont gardé le privilège d'être, au même titre que Fès et Marrakech, capitales officielles. Cependant, les sultans n'y font plus que passer, suivant leur éternel cheminement entre les capitales du Nord et du Sud. Tanger est la plus importante de ces villes (30.000 h.) ; elle représente au Nord-Ouest du Maroc, la base de pénétration la plus commode pour la communauté étrangère et apparaît alors, comme "espagnole et consulaire". Tetouane (22.000 h.) est une autre fenêtre sur la mer, mais les nouvelles conditions de la navigation l'ont déclassée. Le port de Sidi Mohammed ben Abdallah : Essaouira (ex-Mogador) retient une population citadine estimée à 22.000 h., mais subit sans réaction la concurrence d'El Jadida (20.000 h.) et de Casablanca (21.000 h.), ports actifs des Doukkala et de la

(14) Roger Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat"
Publi. de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines .
XLV Tome-1949 Casablanca.

(15) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui -op. cité-

simple

diversifiées, une culture et une société citadine complexe. Pourtant, sa population ne dépasse point 100.000 habitants : "la population totale de Fès avant le protectorat n'excédait certainement pas 120.000 âmes, si même elle atteignait ce chiffre. En l'absence de la cour, c'était un peu moins de 100.000 habitants qui vivaient dans cette cité", R. Le Tourneau (14). Marrakech est la seconde résidence importante de la dynastie "chérifienne" alaouite et de la cour. Deuxième ville de l'Empire, elle ne dépasse point 60.000 h. et selon l'expression d'Aubin, "la Médina peut danser à l'aise dans la ceinture démesurée qui lui est faite" (15). Ainsi, les deux plus importantes agglomérations urbaines demeurent les prestigieuses capitales historiques du Maroc : villes de résidence du Makhzen (cité makhzeniya) et centres d'une bourgeoisie entreprenante (Fès-Bali : ville "hadriya").

Les autres cités se rangent dans la catégorie des villes moyennes et dans celle des villes de petite taille. Tanger, Rabat, Essaouira, Tetouane, Casablanca, Meknès et El Jadida ont une population comprise entre 30.000 et 20.000 habitants. Elles appartiennent, à l'exception de Meknès, au littoral maritime, pénétré par l'économie de marché d'inspiration européenne. Rabat (25.000 h.) et Meknès (20.000 h.) ont gardé le privilège d'être, au même titre que Fès et Marrakech, capitales officielles. Cependant, les sultans n'y font plus que passer, suivant leur éternel cheminement entre les capitales du Nord et du Sud. Tanger est la plus importante de ces villes (30.000 h.) ; elle représente au Nord-Ouest du Maroc, la base de pénétration la plus commode pour la communauté étrangère et apparaît alors, comme "espagnole et consulaire". Tetouane (22.000 h.) est une autre fenêtre sur la mer, mais les nouvelles conditions de la navigation l'ont déclassée.

Le port de Sidi Mohammed ben Abdallah : Essaouira (ex-Mogador) retient une population citadine estimée à 22.000 h., mais subit sans réaction la concurrence d'El Jadida (20.000 h.) et de Casablanca (21.000 h.), ports actifs des Doukkala et de la

(14) Roger Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat"
Publi. de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines .
XLV Tome-1949 Casablanca.

(15) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" -op. cité-

Chaouïa.

Cinq noyaux urbains appartiennent encore au littoral atlantique, mais se distinguent des villes précédentes par leur plus petite taille. Salé (15.000 h.) a oublié qu'elle fut une république corsaire et redoutée des mers. Safi (10.000 h.) s'éveille difficilement à l'activité marchande tandis qu'Azemour (10.000 h.) souffre de la proximité des ports d'El Jadida et de Casablanca. Le port de Fès, Larache, a une population inférieure à 10.000 h.; Assilah est une petite ville déchue de 4.000 h.

Les autres agglomérations urbaines marocaines appartiennent au Maroc intérieur; caractérisées par leur petite taille de 10.000 h. pour Ksar-el-Kebir, à 2.000 h. pour Debdou et Settat, elles ne se distinguent du monde rural que par quelques caractères spécifiques qui en font leur originalité. Seuls les centres de Ksar-el-Kebir (10.000 h.), d'Oujda (8.000 h.) et de Taroudannt (7.000 h.) échappent à la médiocrité générale du nombre.

L'armature urbaine au début du siècle est donc très lâche (Fig. 4); les noyaux qui la composent, modestes et non hiérarchisés : une agglomération importante, neuf villes dont la population est comprise entre 60.000 et 15.000 habitants (quatre ont 25.000 h. et plus), dix-sept villes de faible dimension entre 10.000 et 2.000 h. (neuf ont moins de 5.000 h).

1.1.3 - LES EFFECTIFS CITADINS

La population urbaine du Maroc s'élève, au début du 20e siècle, entre 420.000 et 430.000 h., y compris les communautés israélite et européenne. La vie urbaine, si riche soit-elle, n'intéresse qu'une très faible partie de la population, le taux d'urbanisation est très faible et se situe entre 8 et 9%. Il est comparable aux taux des principaux pays d'Afrique

et de la Méditerranée "islamique".

Les divers taux dits "de concentration urbaine" sont très faibles. Néanmoins, il peut être précieux de les estimer et de les réserver afin de saisir leur évolution et ainsi d'évaluer de façon plus concrète le processus de développement de l'armature urbaine marocaine, au cours du vingtième siècle. La plus grande ville : Fès, rassemble entre 22 et 23 % des effectifs citadins, mais ne fait vivre que deux marocains sur cent. Le rapport (exprimé en pourcentage) entre la population de la ville principale et la population des agglomérations de plus de 20.000 habitants, est égal à 30. Ce résultat confirme l'importance relative des villes moyennes et signifie la réalité d'un schéma d'armature urbaine où prédominent de petits noyaux unidimensionnels, dans un contexte très faiblement urbanisé.

La majorité des citadins (60 %) vit, dans des agglomérations dont la population n'excède pas 25.000 h. La population urbaine a élu domicile de préférence dans de petites cités, demeurées très attachées aux cadres de la vie rurale et dont les manifestations n'y sont point totalement exemptes.

1.2. - LES COMPOSANTES ETHNIQUES DE LA POPULATION URBAINE.

Les sources :

Aucune statistique précise et complète ne concerne la composition, selon les divers groupes ethniques, de la population urbaine, au début du siècle. Cependant, il est permis, grâce à la profusion des écrits d'observateurs en voyage ou en mission, des registres consulaires, des dénombrements de "l'Alliance Israélite", d'avoir une idée assez juste de la composition ethnique des populations et cela, en confrontant et en ajustant les diverses données numériques éparses.

La présence dans les villes marocaines d'une forte communauté israélite a attiré l'attention des européens à la fin du 19e siècle et leur a permis de belles descriptions des mellah's, depuis Ch. de Foucauld, se parant de l'appartenance à leur groupe jusqu'à E. Aubin, consacrant un des chapitres de son livre "aux juifs du Maroc". De plus, "l'Alliance Israélite Universelle", très active au Maroc, a effectué le dénombrement de la population israélite et a laissé de nombreux documents statistiques permettant une approche valable des conditions d'existence de la communauté, documents repris par un grand nombre d'observateurs depuis le début du siècle et étudiés par les historiens (16). Par contre, l'étude de la population musulmane, hors celle de certains groupes citadins remarquables a été négligée, trop souvent délaissée. La communauté musulmane des villes n'est que rarement estimée du point de vue démographique et fréquemment perçue que d'une façon globale, c'est à dire comme un ensemble non hiérarchisé, sans grande originalité. Les divers groupes sociaux, les différents groupes de profession (corporations artisanales), leur niveau ou leur mode de vie, ne sont pas ou très rarement analysés de manière approfondie et pertinente, dans toute cette littérature de voyage. Il a fallu la quête patiente, minutieuse et ordonnée de grands historiens pour retrouver la diversité, la richesse, la complexité de cette humanité citadine.

C'est à partir de ces renseignements épars, de ces sources d'inégale valeur qu'il est néanmoins possible d'établir le tableau de la composition ethnique de la population citadine marocaine.

La composition de la population urbaine :

La deuxième moitié du 19e siècle est caractérisée par une augmentation sensible de la population citadine : phase modérée d'urbanisation certes, favorisant la renaissance

(16) Voir notamment : J.L. Miège "Le Maroc et l'Europe"
-op. cité-

E. Hugues et J.L. Miège "Les Européens
à Casablanca au 19e s." Paris 1954.

de certains centres, l'épanouissement d'autres appartenant à la façade maritime. Le croît des effectifs est du à l'arrivée en ville de nombreux ruraux (musulmans) à la recherche d'un emploi; cependant, s'ils assurent l'essentiel de la croissance, participent aussi à ce mouvement d'immigration les israélites des petits mellah's ruraux, des ksour présahariens que les mouvements migratoires internes portent vers les centres principaux les plus actifs, et les européens. Ceux-ci forment déjà de petites colonies composées au début de quelques marchands et de fonctionnaires, puis le flux d'immigration s'épanouissant, de ménages (migration de type familial).

Le peuplement des cités se diversifie donc, dans la période que nous évoquons. Jusqu'alors le Maroc des cités a connu, et depuis fort longtemps, une structure ethnique dualiste : la communauté musulmane acceptant la présence, l'épanouissement même de la minorité israélite. Vivant le plus fréquemment séparées dans la juxtaposition quotidienne, symbolisée par l'accolement du mellah à la ville musulmane : la Médina, les deux communautés participent au même genre de vie, se situent à un même stade de développement économique et social; elles sont, malgré les frictions, les oppositions et les liens de subordination, complémentaires et ont tissé entre elles, un réseau d'intérêts, plus ou moins fondamental selon les régions ou les cités, de la vie économique. L'installation des européens, inspirés par des motivations économiques, politiques et psycho-sociologiques même, différentes, va provoquer de profonds bouleversements au sein de la société et de l'économie urbaine pré-coloniale. Le gouvernement du Maroc exercera ses efforts pour freiner, sinon pour interdire cette pénétration étrangère. Consciemment ou non, il sent que l'irruption des étrangers, ces représentants de l'Europe colonisatrice et industrielle, est l'engrenage de la dépossession économique, politique et bientôt culturelle. Le poids démographique des diverses communautés, au sein de la société urbaine marocaine, au début du siècle, est donné

par le tableau suivant (Tab. 12) :

La population urbaine du Maroc, selon la nationalité (début du siècle).

P. Européenne	entre 9.500 et 10.000 p.	2 à 2,5 %
P. Israélite	entre 80.000 et 85.000 p.	19 à 20 %
P. Musulmane	entre 330.000 et 335.000 p.	78 à 79 %
P. Totale	entre 420.000 et 430.000 p.	100 %

Ce tableau suggère plusieurs remarques. La colonie européenne ne dépasse point une dizaine de milliers de personnes, soit un pourcentage minime de la population urbaine. Cet effectif réduit montre à la fois, les limites de l'influence européenne dans le pays, et la puissante force de pénétration d'une économie dominante et mercantile, au sein d'un ensemble régional peu armé pour résister aux tentations, aux incitations économiques externes. La communauté israélite dont nous avons estimé l'effectif entre 80.000 et 85.000 habitants, représente environ 20 % de la population citadine (17). Or, cette population compte pour moins de 5 % de la population totale; c'est dire son attachement au milieu urbain avec un taux d'urbanisation voisin de 50 %. Ce pourcentage élevé est remarquable et significatif quant au rôle joué par la communauté dans l'économie urbaine. En effet, c'est au sein de la bourgeoisie israélite que les firmes européennes trouveront leurs agents commerciaux et les nations étrangères, leurs fonctionnaires diplomatiques.

(17) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui". - op. cité -

Aubin, en 1902, estime la population urbaine d'origine israélite, entre 90.000 et 100.000 personnes. Il ajoute plus loin que "ce chiffre devrait être probablement doublé si l'on y joignait les juifs du Grand Atlas et ceux du Bled-es-Siba".

La population urbanisée musulmane dont l'effectif n'excède point 335.000 personnes, représente près des 4/5 de la population citadine totale. En tenant compte des effectifs européens et israélites, le taux d'urbanisation de la communauté musulmane tombe entre 6,5 et 7 %, soit un niveau très bas. Il illustre de manière exemplaire la vigoureuse croissance urbaine que connaîtra le Maroc au cours du 20e siècle, en liaison avec la révolution démographique; il justifie, s'il en était besoin, l'intérêt de l'étude de la population urbaine marocaine avant les grands bouleversements du 20e siècle.

1.2.1. - LA POPULATION EUROPEENNE CITADINE.

La colonie européenne est peu importante, pourtant ses effectifs augmentent rapidement. Alors qu'elle ne regroupe en 1886 que 3.500 personnes, elle en compte déjà 6.000 en 1890 et environ 10.000 en 1900. En moins de quinze années, la population urbaine d'origine européenne a triplé ses effectifs. L'intérêt croissant que les puissances de l'Europe accordent au Maroc, explique une telle évolution. Celui-ci se vérifie aussi à la multiplication des liaisons maritimes entre le Maroc et l'Europe après 1885, en relation avec le renouveau mondial des affaires économiques et des transactions commerciales.

L'origine géographique des immigrants est très variée : toutes les nationalités y sont représentées, mais leurs poids respectifs sont très contrastés et différents. Les Espagnols sont les plus nombreux et comptent pour plus de 20 % de la population totale de Tanger. Le face à face de l'Espagne et du Maroc de part et d'autre du détroit, l'histoire commune, les intérêts coloniaux de l'Espagne au Maroc, notamment par les présides de Ceuta et de Mellila, les niveaux d'existence des populations de l'Espagne monarchique et féodale peu différents dans les provinces méridionales de ceux du Maroc, expliquent cette prédominance quant au nombre : près

de trois européens sur quatre installés au Maroc, sont d'origine espagnole. Mais, alors que les immigrants d'autres nationalités exercent les professions appartenant à un tertiaire évolué : commerçants en gros, représentants de firmes d'import-export ou intermédiaires entre ces firmes et la bourgeoisie marchande marocaine, fonctionnaires-diplomates, à quelques exceptions près, les espagnols assurent des travaux plus humbles et moins rémunérateurs, appartenant à une branche de production artisanale de pauvres moyens et à un tertiaire de petits métiers, proche d'un tertiaire de survie. Ce sont de petits artisans, des propriétaires ou tenanciers d'échoppes, de modestes boutiquiers. A Tanger, ils sont, aussi, fréquemment gens de maison, au service d'européens aisés, en particulier des Anglais.

La deuxième colonie étrangère, au Maroc, est celle des personnes regroupées sous l'étiquette large d'Anglais. Elle est estimée par J.L. Miège (18), à 1.000 personnes en 1892, soit plus de 10 % de la population européenne. Elle comprend des Anglais de souche, surtout des anglo-gilibratariens et des juifs nationalisés. Pour la plupart, ce sont des gens aisés, ils exercent des activités de commerce d'import-export : commerçants, employés et cadres, des métiers d'un artisanat industriel pourvu d'importants moyens, se rencontrent dans les services diplomatiques ou encore sont retirés des affaires, jouissant dans la banlieue tangéroise d'une retraite clémente. Ils témoignent de l'influence anglaise prépondérante qui s'est exercée auprès du gouvernement marocain, pendant tout le 19e siècle, diluée, il est vrai, à l'aube du 20e, dans les intérêts collectifs des puissances. Si les affaires, les questions politiques se traitent bien souvent entre les Marocains et les européens en langue espagnole, Tanger conserve une "marque" anglaise évidente et souvent observée.

Les Français sont, encore, fort peu nombreux : 500 personnes environ. Cependant, leur nombre tend à croître et

(18) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe". - op.cité -

cela d'autant plus rapidement que les intérêts coloniaux français en Algérie se font pressants aux frontières orientales et qu'il existe un fort courant de pression favorable à l'extension de l'aire coloniale française à toute l'Afrique du Nord maghrébine. Les Français, comme les Britanniques, exercent leurs talents dans les affaires commerciales et résident essentiellement à Tanger et à Casablanca.

Les autres nationalités sont représentées par quelques dizaines d'individus : des Allemands (147 en 1901), des Portugais dont les formes d'immigration sont voisines de celles des Espagnols, des Italiens. Enfin, on pourrait noter la présence de divers autres groupes nationaux dont les effectifs ne dépassent point quelques unités : Scandinaves...

Cette multinationalité montre à la fois les jeux d'intérêts concurrents et les pressions convergentes des pays industrialisés à l'encontre du gouvernement marocain. La volonté de domination économique européenne est vive, l'influence des puissances, malgré la pauvreté des effectifs, est grande. Ce sont là des faits fondamentaux.

Quelle est la diffusion spatiale de la communauté? La population européenne réside dans les villes de la frange littorale marocaine (Fig. 5). Les exceptions à cette règle ne sont point nombreuses puisqu'on ne dénombre, dans les trois villes capitales du Maroc intérieur : Fès, Meknès, Marrakech, qu'une soixantaine d'Européens. A Fès, centre de résidence privilégiée du Sultan et de son entourage, premier centre industriel et commercial, ne résident, en permanence, que 6 Européens, en 1889 lorsque P. Loti y séjourne (P. Loti "au Maroc" 1889. Paris Edit. 1928) et 24 en 1903 (19). La répartition de la colonie européenne, sur la côte, est très inégale. Tanger, à elle seule, regroupe plus des 3/4 de la

(19) E. Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui".
- op. cité -

communauté soit 7.500 personnes environ, tandis que dans plusieurs agglomérations côtières, le fait européen est quasiment absent ou médiocre : ainsi, à Salé, à Azemmour et même à Rabat qui ne retient qu'une soixantaine d'européens, au début du siècle (20). Les villes côtières d'expansion, notamment Casablanca, El Jadida, voient leurs effectifs croître rapidement, après 1885. C'est ainsi qu'en 1900, 570 européens sont installés à Casablanca, 400 à El Jadida. L'importance du nombre est, alors, fonction des possibilités des échanges commerciaux offertes. Tanger, principal foyer d'immigration, est paradoxalement l'exception d'une ville-port, sans arrière-pays immédiat dont l'expansion de la colonie étrangère est liée à sa situation géographique privilégiée et à son rôle de centre politique, tant la mainmise économique du pays passe, en partie encore, par les pressions politiques que les puissances exercent sur le gouvernement du Makhzen, à travers ses représentants à demeure dans la cité.

Deux faits majeurs retiennent, dès à présent, l'attention :

- un contraste violent quant à la composition des populations citadines, opposant les villes du littoral dont la colonie européenne se gonfle rapidement et les cités de l'intérieur délaissées par elle, étant à la fois, "protégées" par leur position géographique, leur environnement humain : celui d'une population confusément hostile à la présence étrangère, et par la politique gouvernementale freinant dans la mesure du possible, l'installation des hommes et des moyens de domination étrangers.
- l'installation des européens dans les agglomérations portuaires, sans tradition citadine ancienne affirmée (comme à Rabat, à Salé et même à Tétouane), préférant les centres offrant des

(20) Y. Caillé : "La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français Histoire et Archéologie".
Publ. Institut des Hautes Etudes Marocaines
Vol I . Vanoest 1949.

facilités d'échanges entre l'intérieur et l'outre-mer. En effet, si la frange maritime est le lieu d'installation préférentiel, sinon unique de l'Europe et celui des divers instruments de pénétration économique coloniale, l'impact européen est sélectif. Ne profitent de cette présence que certains points localisés, privilégiés en partie par leur situation. Ainsi s'explique le développement des colonies étrangères de Casablanca, d'El Jadida, en particulier, tandis que certains centres sans arrière-pays "intéressant", dans une position excentrique, n'attirent plus. Alors les organes de contrôle et de conquête coloniale (type consulat) quittent Essaouira pour Casablanca, par exemple, image de la collusion d'intérêt manifeste entre le diplomate et le marchand (Fig. 6).

1.1.2 -LA POPULATION URBAINE D'ORIGINE ISRAELITE.

Elle représente près de 20 % de la population citadine. La moitié de la communauté israélite vit en milieu urbain et cette proportion tend à croître sensiblement : les israélites des mellah's ruraux et du sud marocain ébauchant leur lent exode vers les principaux centres urbains. La communauté vit dispersée dans des quartiers séparés ou mellah's, parfois mélangée à la population musulmane. L'importance numérique de quelques familles juives à Chechaouene, à Moulay Idriss du Zerhoun, à plusieurs milliers d'habitants comme à Marrakech, à Fès ou à Essaouira, et la part de la population israélite dans le total, sont très variables et tiennent à l'héritage de l'histoire comme facteurs géographiques et sociologiques. Les mellah's les plus importants (Annexe 1) sont ceux de Marrakech (14.000 personnes en 1902, d'après Aubin (21)), de Tanger et d'Essaouira (10.000 personnes (22)), de Fès (8.000 p.

(21) E. Aubin ("Le Maroc d'Aujourd'hui") estime en 1902 la population du Mellah de Marrakech à 14.000 p. Cousin et Saurin en 1905 ("Le Maroc") à 15.700 p.

(22) Les estimations retenues sont convergentes : 10.000 israélites d'après Aubin, et 11.000 israélites d'après Cousin et Saurin, à Tanger. J.L. Miège retient le chiffre de 10.000 p. d'après Aubin et Cousin-Saurin à Essaouira.

(23)), de Tetouane (6.000 p. (24)), de Meknès et de Casablanca (5.000 p. (25)), d'El Jadida (3.500 p. (26)), et d'Azemmour (3.000 p. (27)). Les différentes estimations (Annexe) montrent que l'importance numérique de la communauté au sein des diverses agglomérations, n'est guère fonction de la taille des villes. D'autres facteurs apparaîtront plus décisifs. Les israélites demeurent aussi bien dans les vieilles cités "makhzeniya" : Marrakech - Fès - Meknès - Rabat, que dans les villes d'expansion récente : Tanger - Casablanca et même Essaouira. Cependant, le poids démographique de la communauté dans les villes maritimes, déjà grand, augmente très sensiblement. Alors que les villes du littoral ne comptent que pour 43-44 % dans le total citadin, elles retiennent 55-56 % de la population israélite urbanisée. Les quatre agglomérations de Tanger - Essaouira - Tetouane et Casablanca voient vivre plus de 37 % de la communauté citadine et plus des 2/3 de la communauté littorale. Cette distorsion est significative; elle montre la sensibilité et l'intérêt de la population israélite à l'ouverture du Maroc

-
- (23) Si Ch. de Foucauld n'estime la population du mellah qu'à 800 familles en 1883, Aubin lui, donne 8.000 p., Cousin et Saurin 7.000 p. Le Tourneau dans sa thèse estime que "les juifs de Fès étaient environ 8.000, plutôt moins que plus".
- (24) Pour Tetouane, toutes les estimations sont quasi identiques 6.000 p. selon Cuevas cité par J.L. Miège, Foucauld, Canal et Aubin.
- (25) La population israélite de Meknès : 5.000 personnes selon Canal et 6.000 p. selon E.Aubin. Celle de Casablanca : 5.000 p. selon Aubin, 4 à 5.000 p. selon Canal et 5.000 p. d'après Saurin. A. Adam retient le chiffre de 5.000 p.
- (26) La population israélite vit mélangée à la population musulmane; l'estimation est plus difficile. Néanmoins, E. Aubin donne le chiffre de 3.500 personnes, chiffre repris par J.L. Miège.
- (27) Les estimations de la population du Mellah d'Azemmour sont très divergentes : Cousin et Saurin ne lui donne en 1905 que 1.000 représentants tandis que J. Canal, entre 3.000 et 3.500 personnes. Les dénombrements successifs de 1921 et de 1926 font croire à la réalité du second chiffre.

au commerce international et du fait qu'elle s'y précipite volontiers, le désir de celle-ci d'y prendre part avec le plus d'efficacité possible.

Il serait opportun, peut-être, à partir des divers pourcentages, inscrits dans l'Annexe 1, de classer les agglomérations en différents groupes, selon l'importance respective de la communauté. Cependant, plus vraie apparaît la distinction entre les petites villes des franges montagneuses des Atlas, les cités des Bas Pays : plaines et plateaux atlantiques, et les villes du littoral, fondée sur le critère de localisation géographique et préfaçant l'étude des mouvements internes de population (Fig. 7).

Les petites villes du "dir" atlasique au contact des économies agro-pastorales des plaines et des montagnes, font subsister, en fonction de leur petite taille, de fortes communautés d'origine israélite. Si, à Amizmiz et à Beni Mellal cette population ne représente qu'entre 10 et 15 % de la population totale, elle dépasse 25 % à Demnate et à Sefrou. Quant à Debdou, la communauté israélite regroupe 75 % de la population urbaine, fait unique au Maroc, anomalie signalée et analysée par Ch. de Foucauld qui y séjourna quelques temps.

Les israélites vivent, en général, en bonne intelligence avec leurs voisins musulmans, intégrés à la fois dans l'espace urbain proprement dit et dans l'économie régionale où ils détiennent un rôle non négligeable. Charles de Foucauld remarque à propos de Demnate que "les israélites n'ont point de mellah. Ils habitent pêle-mêle avec les musulmans qui les traitent avec une exceptionnelle bonté" (28). Ces petites communautés seraient, d'ailleurs, les descendants de groupes berbères judaïsés "sous des influences mal connues" (29).

(28) Ch. de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" -op. cité -

(29) J. Célérier : "Le Maroc"
Collection : "L'Union Française".
Edit. Berger. Levrault. 1948.

L'origine ancienne de ces groupes israélites expliquerait en partie, leur survivance ainsi que celle de groupes ruraux des montagnes "Chleûhs" et des zones présahariennes. Ils détiennent un pouvoir économique important au sein de l'économie urbaine, se consacrant, généralement aux travaux de l'artisanat des métaux : fer, cuivre et surtout métaux précieux (or et argent), aux activités d'échanges avec "l'extérieur". Ainsi, à Debdou, ils sont en rapport permanents avec Tlemcen, à Amizmiz, ou à Demnate avec les régions sahariennes. Cependant, le déclin progressif, puis rapide à la fin du 19e siècle, des échanges interrégionaux et des villes en général, ne favorise point le développement des communautés. Déjà, un certain nombre de ses représentants émigre vers les grandes cités de l'intérieur ou regarde de plus en plus vers le littoral.

Dans les cités des "bas pays", la population israélite est encore plus diversement répartie. Dans les petites villes de Moulay Idriss du Zerhoun, ville sainte de l'Islam marocain, de Chechaouene, de Taza "bourg frontalier", souffrant de la menace de tribus berbères insoumises et turbulantes, la présence israélite est fragile, même médiocre et ne dépasse point 5 % du total. Par contre, à Ouezzane, pourtant ville de confrérie, à Ksar-el-Kebir, carrefour commercial, elle représente plus de 10 % de la population totale. Dans les plus "grandes" villes dites "impériales", la disproportion est aussi manifeste; alors qu'à Meknès et à Marrakech, la communauté israélite représente le quart de la population urbanisée, elle n'excède pas 8 à 9 % à Fès. En effet, le dynamisme de la société "fasie" dans les secteurs de l'industrie et du commerce limite très étroitement l'influence économique de la communauté confinée aux activités du mellah, et par là, limite son expansion démographique, tandis qu'à Marrakech et à Meknès, l'absence ou l'atonie d'une classe bourgeoise musulmane, entreprenante et dynamique, laisse les mains libres aux commerçants israélites et permet le développement de leur action : "le commerce

de Maroc, écrit Erckmann, est semblable à celui de Fès, sauf qu'il est presque tout entier entre les mains de juifs" (30). C. Deverdun souligne que les israélites détiennent, à Marrakech une place si prépondérante que les musulmans ne peuvent s'en passer "depuis le maniement des fonds de l'Etat jusque dans les affaires du plus petit marchand" (31). Outre la possibilité ainsi offerte à la population israélite d'épanouissement socio-économique, Marrakech est le centre de convergence des populations des petits mellah's du sud marocain et des montagnes atlasiques et assiste, tout au long du 19e siècle au gonflement de sa minorité; ce phénomène est spectaculaire et fait écrire à Deverdun que le mellah est "arrivé au début du 20e siècle à un degré de saturation très important" (32). En 1867, P. Lambert estime la population du mellah à 6.000 personnes (33) alors qu'en 1902, Aubin lui donne 14.000 habitants. A Meknès et à Fès les mouvements d'immigration sont beaucoup moins importants : les nouveaux arrivés venant seulement combler les vides laissés par les épidémies ou par les départs de plus en plus fréquents à mesure que se rapproche la date de l'intervention française militaire, vers les villes les plus dynamiques de la côte.

Les agglomérations maritimes sont, en effet devenues dès le début du 20e siècle, les points d'arrivée des émigrants israélites de l'intérieur, préfaçant les mouvements généraux du siècle, préfigurant les principaux flux migratoires qui intéresseront la population marocaine dans son ensemble.

Ce sont les villes de la côte qui rassemblent à la fois les effectifs les plus amples de population israélite, les pourcentages les plus élevés, hors certaines exceptions,

(30) J. Erckmann : "Le Maroc Moderne"
Paris 1885 -Challamel Edit.- Librairie
coloniale.

(31) (32) C. Deverdun : "Marrakech, des origines à 1912"
2 tomes. Edit. techniq. Nord africaines. Rabat 1959.

(33) P. Lambert : "Notice sur la ville de Maroc"
B.S. Géog. de Paris. n°7. 1868.

A Essaouira, la part de la population israélite dans le total atteint 45 % et E. Aubin a pu la qualifier de "première ville juive du Maroc" (34). A Tanger, où la communauté se fonde dans la masse urbaine et ne connaît point de ghetto, elle représente le tiers de la population totale. A Tétouane (27 %), à Casablanca (24 %) et à El Jadida (18 %) les proportions sont moins élevées. Elles sont par contre très fortes dans les petites cités de Larache : 30 % et d'Azemmour : 33 %. Une exception remarquable : Salé, la population d'origine israélite ne représente alors qu'un pourcentage infime, ne dépassant point 2 %.

Durant la deuxième moitié du 19e siècle, l'évolution du peuplement urbain israélite est fort significative. Les effectifs de la population augmentent, en liaison avec le renouveau et l'expansion de l'urbanisation littorale, mais de façon très irrégulière et très inégale, selon les cités. A Tanger, la population israélite passerait de 5.000 personnes au milieu du 19e siècle à 10.000 au début du 20e, celle d'Essaouira de moins de 5.000 personnes en 1834.36 à 10.000 en 1900, celle de Casablanca de moins de 500 à 5.000 personnes au cours de la même période. Par contre, la population juive de Tétouane tomberait de 9.000 personnes en 1856 à 8.300 en 1866 et 6.000 en 1900, celle de Rabat demeurerait stationnaire dans l'ensemble (35). L'évolution de la part de la population, dans le total, est aussi indicative quant au mouvement. A Tétouane et à Rabat, elle tombe respectivement de 36 et 28 % à 27 et 16 % entre le milieu et la fin du 19e siècle. En 1866, les proportions sont encore de 35 et 27 %, ce qui laisse supposer un processus de régression surtout sensible dans le dernier quart du siècle, en liaison avec les transformations rapides, mais sélectives, subies par le pays. Un mouvement

(34) E. Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui"
- op. cité -

(35) J.L Miège : "Documents d'Histoire Economique et sociale marocaine au 19e siècle".
CRAM. CNRS. Paris 1969 363 p.

inverse caractérise les villes de Tanger : la proportion des Israélites passe de 26 % en 1856 à 33 % en 1900, de Casablanca : de moins de 20 % à 24 %, d'Essaouira de 33 % à 45 %, de Larache de 15 % à 30 % dans le même laps de temps.

Ainsi, dans ces villes et surtout dans les plus dynamiques, le rythme de croissance de la population israélite est plus rapide que celui de la population musulmane. Les mouvements démographiques naturels ne pouvant évidemment justifier pareille distorsion, il faut envisager que l'exode des populations israélites de l'intérieur vers les villes du littoral précède celui qui caractérisera la population musulmane au cours du vingtième siècle. Les cités, exclues du processus de croissance urbaine, voient leur effectif de population diminuer ou stagner. Ainsi, Tétouane, Rabat même, avant que le mouvement ne s'inverse lors de la promotion de cette dernière au rang de capitale. Si les foyers traditionnels urbains du peuplement israélite demeurent, les dernières années du 19e siècle révèlent de profonds changements et annoncent leur déclassement; l'exemple le plus évident étant celui donné par la ville d'Essaouira.

Les divers types de comportement quant à l'évolution du peuplement israélite, des villes du Maroc, opposant la stagnation démographique sinon le déclin des petites communautés de l'intérieur, des populations des mellah's des ports délaissés, la croissance modérée des mellah's de Meknès et de Fès, au gonflement des foyers de peuplement juif de Marrakech et des cités portuaires, soulignent l'existence de profonds mouvements de redistribution des populations.

1.2.3 -LA COMMUNAUTE MUSULMANE CITADINE (Fig. 8)

La population marocaine musulmane exerce ses activités dans les divers secteurs de la production agro-pastorale destinée d'abord, à la satisfaction des besoins du groupe,

vivant en économie d'autosubsistance. Certes, des liens étroits de complémentarité existent entre les différents foyers d'économie régionale; et si les déficits de production engendrent et autorisent le cheminement des produits et des hommes, favorisant ainsi les contacts, les échanges, c'est à dire l'éclosion de multiples marchés ruraux temporaires, le phénomène urbain demeure faiblement développé et n'intéresse qu'une fraction minime des populations.

La communauté musulmane représente plus de 95 % de la population totale, or, elle ne compte que pour 80 % dans le total citadin. La population musulmane est, de loin, la moins urbanisée. Les principaux centres d'activité et de résidence citadines correspondent schématiquement aux principales villes marocaines. Cependant, une analyse détaillée permet de nuancer cette affirmation et d'envisager certaines anomalies fort significatives.

Les deux principaux foyers musulmans d'habitat urbain sont : Fès, la ville par excellence, avec 88.000 personnes et Marrakech, près de 46.000. Résidences de la cour et du gouvernement, centres d'une société industrielle, ils retiennent 40 % de la population musulmane citadine totale. Le troisième foyer est une autre capitale de l'empire chérifien : Rabat (21.000 p.) ne pouvant, cependant, rivaliser de puissance avec les précédentes. Elle ne dépasse ses suivantes que de quelques centaines d'habitants : El Jadida (16.100), Tétouane (15.700), Casablanca (15.500), Meknès (15.000) et Salé (14.000) se placent au même niveau quantitatif. Le rang de Salé est remarquable et souligne, déjà, une communauté citadine originale et fermée aux éléments étrangers.

Tanger et Essaouira, hors le petit centre juif de Debdou, sont les cités les moins exclusives au groupe marocain musulman qui ne représente guère plus de la moitié des effectifs à Essaouira (11.700 marocains musulmans pour une popula-

tion de 22.000 habitants), moins de la moitié à Tanger (12.500 sur 30.000 citadins). Essaouira est la première ville juive du Maroc, alors que Tanger, dès les années 1900, apparaît déjà comme plus européenne sinon plus espagnole que marocaine.

La part de la population musulmane dans les différentes villes varie de 25 % (Debdou) à 99 % (Chechaouene et Moulay Idriss du zerhoun). Dans l'ensemble, la population des petites villes est plus homogène que celle des plus grandes; la part de la population musulmane est supérieure à 80 % dans treize cas sur dix-huit pour les villes de moins de 10.000 h. et seulement dans trois sur neuf dans les autres centres. Il apparaît nettement que les petits centres sont beaucoup moins ouverts que les plus importants aux populations étrangères. Plusieurs facteurs de différentes natures, tant géographique qu'économique, religieux que sociologique, peuvent être évoqués pour expliquer le phénomène de différenciation.

Dans les petites agglomérations urbaines de Moulay Idriss, la cité du Fondateur, de Chechaouene, centre religieux du Rif...les traditions religieuses (confréries ...) sont demeurées intactes comme cristallisées et les convictions sacrées les plus farouches. Ces villes sont quasiment fermées aux non musulmans. Dans les centres où la tradition juïdique n'est point l'héritière d'un legs historique ancien, n'est point enracinée, les communautés juives sont mal à l'aise et éprouvent le désir de s'affranchir, dans les plus grandes villes, de certaines contraintes sociologiques et économiques. En effet, ces petits centres, oubliés ou délaissés par le trafic caravanier, n'offrent plus à la communauté israélite les facilités pour celle-ci d'exprimer aux mieux ses capacités économiques marchandes ou ses tendances mercantiles. Les villes de la côte qui permettent d'acquérir les avantages et les facilités de la "Protection", deviennent les lieux privilégiés de la réussite économique et sociale, comme centres de transit et de distribution des marchandises et ainsi, centres de

services. Cet argument économique est déjà fondamental, sinon déterminant.

Pour les plus grandes villes, nous avons évoqué plus haut les principaux motifs de l'implantation urbaine des groupes européen et israélite et souligné l'importance de la position géographique des divers organismes urbains.

Le tableau suivant (Tab. 13) rappelle schématiquement les tendances nouvelles qui s'expriment, ainsi, au début de ce siècle.

Tab. 13	Population totale	Population musulmane		Population israélite		Population européenne	
		% P.T.	% P.T.	% P.T.	% P.T.		
V. Intérieur	237.000	56,3 %	200.900	61 %	35.800	44,4 %	75 0,7 %
V. de la côte	184.000	43,7 %	129.150	39 %	45.500	55,6 %	9520 99,3 %
V. Capitales 1)	200.000	47,5 %	169.900	51,5 %	31.100	38 %	124 1,3 %
Ports "Actifs" 2)	128.000	30,4 %	82.750	25 %	37.500	45,7 %	9360 96,9 %
V. de plus de 20.000 h.	315.000	75 %	241.300	73 %	65.600	80 %	

- 1) Villes capitales : Fès - Marrakech - Rabat et Meknès.
 2) Ports "Actifs" : Casablanca - Tanger - El Jadida -
 Essaouira - Tétouane - Safi et Larache.

Les Européens, demeurés attachés à leur pays d'origine sont occupés essentiellement à des tâches commerciales et s'installent dans les villes du littoral. Les israélites trouvent dans ces dernières, domaine d'épanouissement et d'enrichissement. Le processus de concentration des populations non musulmanes est d'autant plus vif que l'activité portuaire

est intense. Les facilités de relations, la présence d'un arrière-pays riche et vaste à soumettre, permettent la collecte et le drainage des produits de la terre, la redistribution des produits importés... multiplient les échanges, gonflent l'activité marchande des ports et en augmentant les profits, captent l'intérêt des marchands européens, des intermédiaires juifs et de quelques groupes, représentant la bourgeoisie marchande des villes de l'intérieur ou des villes littorales, progressivement délaissées. Mais si 97 % des Européens et près de la moitié des Israélites y résident, un quart seulement des citoyens musulmans y habitent. La population musulmane, tenue à l'écart des réalités économiques "modernes", se trouve ainsi, dès le début, étrangère à l'activité économique de tendance "dominatrice" et de niveau supérieur. Avant même l'installation officielle de l'Europe, des organes de gouvernement du Protectorat, les jeux semblent faits. La population musulmane déjà très faiblement urbanisée est comme rejetée des villes dynamiques du littoral et confinée aux villes dites "traditionnelles" de l'intérieur (Fig. 9). Celles-ci sont alors comme repoussées à la périphérie des centres de convergence des activités nouvelles conquérantes. Ce processus va provoquer le déclassement des élites urbaines musulmanes traditionnelles, désormais dépourvues d'influence et d'autorité dans les domaines économiques, et bientôt culturels et politiques.

Tout conspire, en réalité, au détournement et à la confiscation de l'essentiel par l'outre-mer. Il s'ensuit le repli inévitable sur le permanent, qualifié de tradition puis d'archaïsme, qui s'accompagne de mouvements de refus sinon de rejet, inefficaces dans un premier temps, celui du triomphe de l'Europe industrielle et conquérante.

2 - LA CROISSANCE URBAINE ET SES COMPOSANTES, DANS LES DERNIERES
ANNEES DU 19e SIECLE.

Estimer l'évolution de la population des villes, au cours des dernières années du 19e siècle, n'est pas une tâche aisée et peut, dès lors, paraître bien ambitieuse. En effet, les sources d'information sont sinon fort réduites, du moins discutables, proviennent lorsqu'elles existent d'une même origine, celle des compte-rendus de voyage, des diverses chroniques écrites par les visiteurs européens et ne peuvent offrir qu'une approche de la courbe générale d'accroissement des populations. Néanmoins, nous possédons, dispersées à travers ces ouvrages fort variés, des estimations chiffrées des populations des principales villes marocaines, à différentes dates. Les recoupements que nous avons pu effectuer permettent de traduire la réalité moyenne de cette évolution.

Faute d'enregistrement des événements démographiques, les comportements des populations citadines à l'égard de la fécondité et de la mortalité ne sont point connus. Seule la population européenne a pu être étudiée de manière assez rigoureuse grâce aux registres d'état civil établis et conservés (36). C'est donc à partir de différents témoignages sur l'état sanitaire des populations, de la situation démographique des européens dans les villes du littoral et des études sur la démographie de pays méditerranéens "d'Etat civil" à cette date qu'il nous sera permis de formuler quelques hypothèses concernant le bilan démographique des populations citadines et ainsi, d'estimer approximativement le poids de l'accroissement naturel et celui des mouvements migratoires campagne-ville, dans le développement des cités.

2.1 - L'ESSOR URBAIN, A LA FIN DU 19e SIECLE :

La croissance urbaine au Maroc, dans la deuxième

(36) E. Hugues et J.L. Miège : "Les européens à Casablanca au 19e siècle" - op. cité -

moitié du 19e siècle est à l'évidence sensible et liée très étroitement aux événements politiques et socio-économiques. L'ouverture du Maroc au commerce mondial dès 1856, les transformations qui en découlent, notamment l'arrivée des immigrants européens et les changements affectent les relations villes-campagnes, favorisent l'essor des villes.

Les ouvrages, les chroniques, les relations de voyage de cette époque portent témoignage de la phase d'expansion urbaine. Ils décrivent les formes de surpeuplement, l'entassement des populations des médinas, des mellah's surtout qui résultent de l'augmentation du nombre des citadins. E. Aubin évoquant le mellah d'Essaouira (Mogador) écrit notamment : il est "le mieux fait pour donner l'impression de l'extraordinaire grouillement humain qui caractérise ces quartiers malsains et surpeuplés dans les cités marocaines"(37). D'autres soulignent les conditions précaires d'installation, d'habitat, des "nouveaux venus" : campagnards ruinés par les caprices du temps, plus certainement par les charges fiscales trop lourdes, les abus ou les spoliations des représentants de l'autorité centrale, ou dans les zones côtières, abusés par les divers contrats d'association signés avec des européens ou des bourgeois aisés. Ces paysans déracinés vivent aux portes des cités (quartiers extra-muros) dans des huttes de branchages coniques : "les noualas" ou dans leurs tentes campagnardes, partageant des conditions de vie difficiles, misérables, déjà annonciatrices de la prolifération des formes d'habitat sous-intégré, notamment des bidonvilles. A. Adam estime à 6.000 personnes en 1896, "la population flottante" de Casablanca, soit près du tiers de la population totale (38). A. Cousin et D. Saurin décrivent en ces termes le paysage urbain de Mazagan (El Jadida) : "autour de la ville est venu se grouper tout un faubourg de Chleûhs dont les huttes coniques

(37) Eugène Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui". -op. cité-

(38) A. Adam : "Casablanca". - op. cité -

recouvertes de chaumes évoquent..." (39).

Ainsi dès le début du 20e siècle, les villes pouvaient offrir un tissu urbain composite et contrasté, révélant les conditions du processus d'urbanisation et les premières répercussions au niveau de l'espace, des phénomènes spéculatifs. Si les quartiers périphériques offrent la même "coloration" qu'aujourd'hui, l'ampleur du processus d'urbanisation n'est en rien comparable avec celle qui s'exprimera tout au long du siècle. La fin du 19e et le début du 20e siècle représentent la phase introductive de l'essor urbain moderne. Ce courant d'urbanisation naissant est-il de nature continue ou cyclique, étroitement dépendant des faits économiques externes? Intéresse-t-il avec une intensité égale l'ensemble des villes ou ne privilège-t-il point déjà certains centres ou plus évidemment les franges maritimes?

"En 1808, la population urbaine doit osciller entre 200.000 et 250.000 habitants... ces chiffres diminuent considérablement lors de la peste de 1818" (40). Dans les années 1850, les effectifs se situent à un niveau comparable avec un chiffre voisin de 250.000 personnes. Les épidémies de 1818.20, des années 1834.35 ont pratiqué des coupes sombres au sein des populations des médinas. L'arrivée des ruraux et le croît naturel des populations urbaines n'ont permis que de combler les vides. En 1856, la population tangéroise ne dépasse point 5.000 habitants, celle de Casablanca 1.600 habitants (41). Le processus d'urbanisation ne se met en marche et de façon bien lente encore que dans la deuxième partie du siècle. En 1880.85, l'effectif citadin est approximativement de 300.000 unités (sans doute moins : crise démog. de 1878.82). Dans les deux dernières décennies, il se produit une nette accélération

(39) A. Cousin et D. Saurin : "Le Maroc". - op. cité -

(40) Brignon.Amine .Boutaleb.Martinet.Rosenberger :
"Histoire du Maroc" C°/Hatier. 1968.

(41) A. Adam : "Casablanca" - op. cité -

du phénomène. Ainsi, en une quinzaine d'années, la population urbaine augmente de 110.000 à 130.000 personnes. "Après 1885, le retour de l'activité économique ainsi que la multiplication des liaisons maritimes entre l'Europe et le Maroc appelaient en quantité croissante les étrangers" (42). Le nombre des européens au Maroc passe de 3.500 en 1885 à plus de 10.000 personnes en 1900. L'arrivée des immigrants aux ambitions mercantiles affirmées, entraînant la multiplication des actes commerciaux, des échanges avec les campagnes environnantes, et leur installation en ville créent les conditions favorables au développement de nouveaux quartiers d'habitation et des "travaux publics" qui favorisent la naissance de nouveaux types d'activités temporaires ou permanents (petits commerces, transports...) répondant à de nouveaux besoins. Il se crée ainsi un appel de main d'oeuvre qui ouvre la voie à un courant d'immigration aux composantes modernes.

Ce flux si modéré soit-il si on le compare aux manifestations présentes, apparaît néanmoins comme exceptionnel. Il rompt avec la situation antérieure et préface aux mutations du vingtième siècle. Sélectif, il n'intéresse que certains secteurs du littoral : l'inégal dynamisme des cités est aussi un trait caractéristique de cette phase d'urbanisation.

Les petites villes de l'intérieur, demeurées étrangères aux nouveaux courants d'échanges maritimes, délaissées progressivement par les courses caravanières, confinées au sein de régions **agro-pastorales** dont les composantes socio-économiques sont demeurées identiques à celles des décennies passées, gardent les mêmes effectifs de population. Les voyageurs qui se sont arrêtés dans ces modestes bourgades, à quelque vingt ou trente années de différence, notent les mêmes faits et les mêmes travaux auxquels se consacrent les populations. Les estimations successives des populations témoignent

(42) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe" - op. cité -

de cette non-évolution. Il semble que le temps se soit arrêté pour ces centres insensibles, en apparence au moins, aux mutations profondes qui se préparent ou mûrissent. Ainsi, Taza que Charles de Foucauld visite en 1883, aurait alors entre 3.000 et 4.000 habitants (43); Saurin et Cousin lui donnent, en 1905, 4.000 habitants tandis que Delbrel, en 1899 n'en comptait que 2.000 (44). Beni Mellal aurait 3.000 habitants en 1883 (Ch. de Foucauld); vingt ans après, les estimations données par J. Canal et Saurin-Cousin, lui accordent la même taille. D'autres exemples aussi significatifs montreraient pour Demnate, Amizmiz, Taroudannt, Debdou, Chechaouene, la même stagnation, le même enracinement au sein d'un monde rural où les besoins ne se modifient que très lentement, apparaissant comme figé du moins en apparence.

Il n'en est pas ainsi pour les petites villes situées à la proximité des agglomérations urbaines du littoral, au centre de campagnes qui sont progressivement intégrées dans une économie de marché, d'échanges. Ainsi Settat, au coeur de la Chaouïa, étape obligatoire le long de la route Casablanca - Marrakech, souk hebdomadaire important visité par les tribus environnantes et par les représentants des négociants de Casablanca, atteint au début du siècle, à la "dignité" de ville. D'autres bénéficient d'une position privilégiée. Ainsi Ksar-el-Kbir où Foucauld a des difficultés lorsqu'il s'y arrête, à trouver un gîte, passe de 5 à 6.000 h. en 1883 à plus de 10.000 dans les années 1900, située dans une position de carrefour particulièrement favorable, au point où les routes commerciales de Tanger à Fès et de Larache à Fès, se rejoignent.

La valeur de la position définie en rapport avec les conditions de circulation et d'échanges, n'est point une notion

(43) Ch de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" - op. cité -

(44) Cousin-Saurin : "Le Maroc" . - op.cité -

permanente, mais évolue et s'exprime en fonction de nouveaux facteurs économiques et commerciaux, d'urbanisation. Les villes des franges montagneuses ne survivent que grâce à leur situation au contact de régions économiques complémentaires, leur fonction de centre-relais sur les routes caravanières étant déchu. Par contre, les cités qui participent à l'activité littorale (plus ou moins intégrées) connaissent un sensible renouveau. En effet, les dernières années du dix-neuvième siècle sont le théâtre d'une innovation importante, le renversement radical et définitif des principaux axes de circulation, d'échanges de l'intérieur vers le littoral, favorisant ainsi l'essor des cités, désormais les mieux situées pour réaliser et multiplier les échanges avec l'outre-mer. L'impulsion urbaine sera côtière.

La diversité des comportements démographiques des cités de l'intérieur, villes capitales : Fès, Marrakech et Meknès et des agglomérations côtières illustre le propos tout en le nuancant. Les villes du Maroc intérieur, exclues par leur situation géographique même de la rente mercantile maritime connaissent dès la fin du 19e siècle, les effets d'une position au carrefour de voies déchuées et entament une phase d'incertitude et de stagnation. L'exemple de Marrakech est à ce titre significatif. Point de convergence des grandes vallées de l'Atlas menant aux pays sahariens et mauritaniens, la ville est paradoxalement exclue du commerce transaharien; Erckmann notait dès 1879, que les caravanes sahariennes livraient leurs charges dans les ports "sans jamais passer par Marrakech" (45). Alors, l'aire d'influence du commerce marrakchi s'amenuise et ne déborde plus des dépressions pré-atlasiques du Haouz et des Srahma. Marrakech est confinée dans une fonction marchande de second ordre, plus locale que régionale, à n'être qu'une cité de paysans plus que de bourgeois (ville "blediya"). Les éléments favorables du cadre et de l'espace régional essentiels

(45) J. Erckmann : "Le Maroc moderne" - op. cité -

à l'essor urbain, les témoignages du passé le prouveraient sans peine, ne sont plus pour de multiples raisons : mutations technologiques, incapacité ou pesanteur sociologique, insécurité politique, exploités (46). Marrakech est déclassée et sommeille. Les nombreuses estimations de sa population qui jalonnent les divers témoignages, permettent d'apprécier schématiquement la courbe générale d'évolution de la population, en tenant compte avec F. Deverdun que "considérée sur des périodes courtes, Marrakech a pu accuser parfois ou des accroissements rapides (bonnes récoltes) ou des chutes sérieuses d'effectif (épidémies)" (47). En 1834, Fraberg de Hamso estime la population de la ville à 50.000 habitants (48). Dans sa "Notice sur la ville de Maroc", Paul Lambert lui donne pour l'année 1867, 50.000 h. (49), ainsi que O. Lenz qui visite la cité, douze années plus tard (50). J. Erckmann qui connaît fort bien Marrakech, apprécie le chiffre de population à 55.000 personnes, en 1885 (51), Aubin, au début du siècle, entre 55.000 et 60.000 habitants (52), J. Canal, en 1903, à 55.000 (53). Cousin et Saurin lui donnent une année plus tard, 65.000 habitants (54). Dans le meilleur des cas, Marrakech aurait 60.000 habitants; c'est dire l'indigence de l'évolution de la population, la profonde stagnation de cette ville même si, comme l'écrit G. Deverdun, derrière un aspect "morne et désolé, la ville était pleine de vie et de mouvement aux heures du jour" (55).

(46) et (47) G. Deverdun : "Marrakech des origines à 1912"
- op. cité -

(48) Fraberg de Hamso : "Specchio geografico e statistico del imperio di Marocco" . Gènes. 1834. cité par Deverdun.

(49) P. Lambert : "Notice sur la ville de Maroc" B.S.Géog. Paris n°7. 1868.

(50) O. Lenz : "Tombouctou, voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan". Paris 1884. 2 Vol.

(51) J. Erckmann : "Le Maroc moderne" . - op. cité -

(52) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" . - op. cité -

(53) J. Canal : "Géographie du Maroc". - op. cité -

(54) Cousin et Saurin : "Le Maroc". - op. cité -

(55) G. Deverdun : "Marrakech des origines à 1912". - op. cité -

Par contraste, le dynamisme des cités portuaires apparaît d'autant plus vif. En effet, la marque la plus nette des mutations socio-économiques intéressant les plaines littorales est, sans conteste, le développement urbain de la côte. En un demi-siècle, la population des villes maritimes a progressé sensiblement, passant de 80.000 h. environ à 184.000 h. L'essor urbain a été surtout sensible au cours des dernières années du 19e siècle; selon J.L. Miège, la population des ports marocains serait passée de 125.000 habitants dans les années 1884.85 à 154.000 h. en 1892.93 et 176.000 h. en 1900.1 (56). On pourrait discuter la validité de certains chiffres retenus, notamment ceux de Tanger : 45.000 h. et d'El Jadida (ex-Mazagan) : 10.000 habitants en 1901; cependant, l'évolution que ces chiffres suggèrent, reste valable. Ils révèlent aussi que l'expansion démographique n'intéresse point l'ensemble des cités et ils supposent des comportements très dissemblables.

Rabat et Salé, villes de bourgeoisie traditionnelle : bourgeoisie de marchands, petits boutiquiers et artisans, vivent à l'écart des fièvres, des échanges, des constructions nouvelles qui intéressent les autres cités. J. Caillé remarque ainsi qu'à Rabat "le nombre de juifs n'augmente guère de 1859 à 1900. Dans les dernières années du dix-neuvième siècle, certains d'entre eux vont tenter la fortune en Amérique du Sud et d'autres se transportent simplement à Casablanca où les affaires commerciales sont plus actives" (57). Un autre critère de la très faible participation de ces deux cités aux échanges avec l'Europe et de leur mise à l'écart des flux "internationaux" économiques, est le petit nombre des Européens installés à demeure : 60 personnes à Rabat, sans doute aucune à Salé. De même, témoigne de ce processus la faible augmentation ou la stagnation des populations urbaines : ainsi Rabat dont la population était estimée à 20.000 habitants au début du 19e siècle (par O. Lenz) ne

(56) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe" - op. cité -
Les ports marocains seraient : Tetouan.Tanger.
Larache.Casablanca.Mazagan.Safi et Mogador.

(57) J. Caillé : "La ville de Rabat jusqu'au Protectorat
français : Histoire et Archéologie".
Publ. Inst. Htes Etudes Marocaines . Vol. I .
1949.

retiendrait guère plus de 25.000 habitants dans les premières années du 20e siècle. Au premier "recensement" de la population de Rabat, effectué en mars 1913, sont dénombrés 21.036 musulmans, 2.397 israélites et 1238 européens, soit au total moins de 25.000 habitants.

Tetouane au Nord et Essaouira (ex-Mogador) sont à la fin du 19e siècle, des villes en proie au doute et en crise. Leur population est estimée à 22.000 personnes mais "Tetouan n'est pas touchée par la vague de population et se trouve être déclassée" (58). En 1883, Charles de Foucauld lui donne entre 20.000 et 25.000 habitants (59), tandis qu'en 1895 les estimations de Tédoro de Cuevas et du Dr Soulié sont respectivement de 22.300 et de 20.000 h. (60). La population demeure stationnaire, peut-être même régresse-t-elle. Essaouira est tout aussi déchue et morne. Au cours des deux dernières décennies, peut-être gagne-t-elle 2.000 habitants, essentiellement des Juifs arrivés des mellah's des montagnes ou du Sud, (comme ceux du petit centre d'Imintanaout installés à Essaouira en 1891), mais dans le même temps, les représentants les plus dynamiques de la communauté la quittent pour Casablanca, à l'image des européens dont la mobilité est encore plus prononcée.

Les petites villes d'Asilah (4.000 h.) et d'Azemmour (10.000 h.) sont de modestes bourgades côtières, sans rayonnement, démunies, déjà délaissées comme sans avenir, excentrées par rapport aux nouveaux courants d'échanges ou coincées entre des ports actifs. Larache, pourtant port de Fès, pour les produits pondéreux d'importation, soumis à la rude concurrence des ports atlantiques ou de Tanger, est dans une situation identique faite de difficultés et de stagnation. En 1891, Larache aurait 5.000 habitants selon Kelly's Directory (cité par J.L. Miège), en 1897 : 7.000 h. (61), mais E. Aubin dont

(58) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe" - op. cité -

(59) Ch. de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" -op. cité -

(60) Cités par J.L. Miège in Tome IV. "Vers la crise". P.U.F. 1963

(61) Selon la revue Cam.Com.Esp.Tanger 1. 1898. p 10.

Commune 22. 11. 1902

la pénétration des choses de la côte est pertinente, n'y retrouve en 1902 que 5.000 personnes (62).

Les villes portuaires de Safi, d'El Jadida, surtout de Tanger et de Casablanca bénéficient au contraire d'une vive croissance, comme centres "privilégiés" du commerce international. La ville de Safi n'apparaît point encore promise à devenir ce port actif, fruit d'une mutation technique permettant de supprimer les brisants d'une barre trop difficile à franchir. Peu importante au début du siècle, 10.000 habitants selon E. Aubin mais J.L. Miège lui accorde 14.000 h. à cette date, elle bénéficie de la proximité d'un riche arrière-pays et de traditions artisanales qui font vivre une population en accroissement sensible.

-La population citadine d'El Jadida (ex-Mazagan) était estimée en 1875, à 2.500 h., en 1884.85 à 7.000 habitants (63) et atteignait 20.000 en 1900.1. L'essor de ce qui n'était encore en 1875 qu'une petite ville, héritière de la vieille citadelle portugaise, est remarquable, au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle. Il évoque la nouvelle phase d'urbanisation littorale en relation avec l'intégration du marché marocain au commerce international.

- Tanger, avec plus de 30.000 habitants, au début du siècle, est la plus importante cité du littoral marocain, comprenant une forte proportion d'étrangers. En 1856, elle retient 5.000 habitants, en 1885 20.000. Elle doit son expansion à sa position de porte d'entrée du Maroc face à l'Espagne et à Gibraltar. Mais cette situation excentrée, marque les limites de l'essor urbain d'autant qu'elle ne bénéficie d'un arrière-pays agricole important et riche. Elle retient les diplomates mais inspire beaucoup moins les négociants et les marchands attirés par Casablanca.

(62) E. Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui" - op. cité -

(63) Zimmerman : "Paysages et villes du Maroc". 1923.

- Casablanca n'avait que quelques centaines d'habitants : 700 en 1836 lorsqu'elle échappe à l'ombre pour devenir un petit port actif (64). Le rythme de progression est ensuite particulièrement rapide, notamment au cours des dernières années du 19e siècle : 8.000 h. en 1884, 15.000 h. à la fin du règne de Moulay Hassan (1894), 21.000 h. en 1900 et 25.000 en 1907. L'essor de la ville est très étroitement attaché au développement du négoce, en relation avec les impulsions marchandes externes. Casablanca a su profiter d'avantages circonstanciels exceptionnels : "Casablanca avant même la fin du siècle a valeur de symbole" (65). Premier port du Maroc, elle fixe les Européens, attire les représentants dynamiques des classes bourgeoises affairistes des villes "hadriya" : Tetouane, Rabat et surtout Fès, capte l'intérêt des israélites qui quittent les mellah's des ports déchus (Tetouane, Rabat et surtout Mogador) et aspire déjà les premiers paysans chassés de leur terre.

Autour des années 1885.90, le Maroc est entré dans une phase d'urbanisation nouvelle qualifiée de "moderne", en réalité, phase coloniale qui rompt avec les schémas du passé. Jusqu'alors les crises démo-économiques cycliques ont profondément marqué l'histoire des villes, leur croissance oscillatoire. L'augmentation des populations urbaines correspond souvent à l'arrivée de ruraux venus combler les vides laissés par les crises : ainsi la crise des années 1878.82 qui secoue l'ensemble du Maroc, laisse la population urbaine à un niveau comparable à celui du début du 19e siècle. Il se produit comme un phénomène de rééquilibrage démographique "naturel" entre milieu rural et milieu urbain.

A la fin du siècle, le développement des villes est encore modéré, spatialement très sélectif, mais le processus est différent, inspiré d'autres complexes de relations. La croissance des populations citadines, malgré certaines hésitations ou ruptures de tendance apparaît désormais inéluctable. Un

(64) A. Adam : "Casablanca" - op. cité -

(65) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe" - op. cité -

nouvel âge urbain a pénétré le Maroc, en liaison avec la réalité d'un nouveau système d'organisation spatiale de la production et de nouveaux types de relations qu'entretient l'espace national (une partie) avec d'autres situés outre-mer

2.2. - LES FACTEURS DE LA CROISSANCE URBAINE.

L'apparition d'un flux sensible d'urbanisation, spatialement inégalement ressenti, est étroitement liée à des forces sociales d'expansion, extérieures au Maroc. Schématiquement, le phénomène urbain est suscité par l'introduction d'une dynamique socio-économique et spatiale conquérante sinon impérialiste. L'exploitation des productions agricoles locales et l'écoulement des produits manufacturés exigent la mise en place d'une infrastructure urbaine permettant le contrôle et le développement des circuits de commercialisation, d'échanges. Ainsi, dès la phase de démarrage de la croissance des villes, le processus d'urbanisation est le résultat de motivations d'origine externe, d'impulsions relatives aux besoins des espaces "centraux". Les villes, dans cette phase, sont essentiellement centres "tertiaires", limités aux activités commerciales et à celles qui leur sont rattachées. Celles qui reçoivent la plus vive impulsion appartiennent à la périphérie littorale, comme lieux de passage des marchandises transférées vers les pôles. "Urbanisation dépendante" (66), avant que la domination coloniale directe ne soit effective.

Quelles sont les composantes humaines de l'accroissement des villes?

La colonie européenne est encore peu nombreuse (quelques milliers), même si, comme représentante des intérêts des pôles, elle exerce dans ces villes une influence de plus en plus déterminante, intervenant, outre dans les divers domaines de nature économique, jusque dans l'appréciation du remodelage du

(66) Expression empruntée notamment à Manuel Castells : "La question urbaine". chez Maspéro. 1972. 472p.
Du même auteur : "Structures sociales et Urbanisation" in "Annales économies, sociétés, civilisations".
Juillet. Août 1970. A. Colin.

cadre urbain, augurant une nouvelle phase d'urbanisation en rapport avec l'exploitation à plus grande échelle des richesses du pays et l'installation du Protectorat. La communauté israélite du Maroc ébauche dès cette période, un vague mouvement de concentration des populations dans les principaux centres et surtout les villes du littoral, mais ne représente qu'une part modérée des populations citadines. C'est la communauté musulmane qui est responsable de la croissance démographique des centres urbains, de la promotion de bourgades au rang de villes et de l'émergence de nouveaux foyers de vie urbaine très intense.

L'arrivée des campagnards en milieu urbain et le croît démographique naturel des populations citadines sont les deux facteurs fondamentaux de l'augmentation du nombre des citadins musulmans. Faute d'enregistrement des faits d'Etat Civil (Mariages - Naissances - Décès -), il n'est point aisé d'estimer très précisément les comportements démographiques des populations. La connaissance de la composition, de l'ampleur, de l'origine géographique des principaux flux migratoires est du même domaine de l'approximatif, de l'estimation. Aussi, il n'est guère possible de saisir avec précision le poids respectif de chacun des deux facteurs, dans le développement des villes. Dans cette période pré-statisticienne, l'étude des populations se heurte à trop de difficultés et de lacunes. Néanmoins, en abordant ces deux thèmes, nous désirons approcher, sinon tracer avec netteté, les grandes lignes de l'évolution et réunir les principaux éléments permettant d'évaluer la situation démographique des populations citadines, les tendances migratoires des populations rurales et ainsi, pouvoir mieux estimer et comprendre l'évolution ultérieure.

2.2-1. - LES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES.

Faute de documents statistiques intéressant l'ensemble des populations citadines musulmanes, nous en sommes réduits aux hypothèses : celle que les différents taux

démographiques pour les dernières années du 19e siècle et les premières du 20e, ne doivent pas être très différents des taux moyens mondiaux et sans doute proches des taux africains ou méditerranéens des pays de niveaux socio-économiques et techniques analogues. Disposant des résultats de l'étude de l'évolution démographique de la population européenne de Casablanca, entre les années 1856 et 1906 (67), il sera d'autant plus facile d'estimer et de cerner, par comparaison, la validité de cette hypothèse.

Le Maroc appartient, au début de ce siècle, au groupe des pays qui n'ont point connu de révolution technologique et industrielle et, comme société éminemment rurale, conserve un régime démographique naturel, caractérisé par des taux élevés de fécondité et de mortalité, allant de pair avec une courte durée moyenne de vie et un taux de croissance naturelle, moyen annuel, compris entre 0,5 % et 1 %. Selon Foran Ohlin, le taux d'accroissement moyen annuel du monde serait entre 1850 et 1900 de 0,5 % (68).

1) La natalité est la première des caractéristiques de mouvement de la population.

Son niveau dépend de plusieurs facteurs de divers ordres : éléments structurels démographiques (âges des populations - rapport des sexes...), conditions naturelles de la fécondité, facteurs socio-économiques et culturels (attitudes relatives au mariage, à la formation de la famille, complexe socio-culturel...), mais aussi de causes plus immédiates et perceptibles, comme les cycles de prospérité économique ou les phases de stagnation, les périodes d'abondance ou de famine et d'épidémie. Il est évident que ne disposant d'aucune source statistique, nous ne pourrions évaluer les variations de la natalité et ne retiendrons qu'un taux moyen en rapport avec les

(67) J.L. Miège et E. Hugues : " Les Européens à Casablanca au 19e siècle (1856.1906)". -op. cité- Ch. III. L'évolution démographique.

(68) Foran Ohlin : "Historical Outline of world Population Growth". Communication WPC/WP/486 au Congrès Mondial de la population. Belgrade. 1965.

données fondamentales et permanentes de la fécondité.

La population marocaine participe aux genres de vie des pays de la Méditerranée qui n'ont point accompli leur mutation socio-économique et leur révolution démographique. Les divers taux de natalité sont relativement comparables, nous raisonnerons par analogie, en débordant du cadre choisi. A la fin du siècle dernier, la natalité roumaine accuserait un taux de 41,4‰, celle des populations de l'Italie méridionale, un taux de 40,8 ‰ en 1875 et de 37,2 ‰ en 1895 (69). Pour la période quinquennale 1906.1910, le taux de natalité espagnol est estimé à 33,2 ‰, celui de la Yougoslavie (ancienne Serbie) à 39,1 ‰, de la Bulgarie à 42,1 ‰ (70). En Egypte, seul pays d'Afrique septentrionale dont nous connaissons les valeurs moyennes valables des principaux taux démographiques, et qui se rapproche le plus du Maroc par ses structures sociales, par ses motivations, ses croyances religieuses, le premier taux de natalité estimé, s'élèverait à 40,1 ‰ entre 1916 et 1920 (71). Si l'on retient l'évolution du taux de natalité égyptien comme relativement correct et significatif et applicable au Maroc : 42,9 ‰ pour la période 1921.25, 44,4 ‰ pour la période 1926.1931 et 44 ‰ en 1962 (72) contre 47 ‰ au Maroc à la même date (73), il est fort probable que le taux de natalité de la population musulmane marocaine soit supérieur à 40 ‰ au début du siècle. Un taux de 42 ‰ semble une estimation très proche de la réalité.

A cette même date, le taux de natalité de la population européenne installée à Casablanca est élevé : 30,8 ‰

(69) M. Reinhard et A. Armonaud : "Histoire Générale de la population mondiale" Editions Montchrestien - Paris-597 p.

(70) (71) "Le mouvement naturel de la population dans le monde de 1906 à 1936" Les Editions de l'I.N.E.D. Paris. 541p.

(72) Taux de 1962, donné par J. Vallin : "Les populations de l'Afrique au Sahara. Revue Population n°6 Nov. Déc. 1970.

(73) "Enquête à objectifs multiples 1961.63" Service Central des Statistiques. Rabat.

(74) J.L. Miège et E. Hugues : "Les européens à Casablanca au 19e siècle" - op. cité -

pour la période 1901.1905. Il est très légèrement inférieur au taux moyen de natalité retenu pour la période 1862.1905 : 31,8 ‰ (74). L'écart des revenus existant entre la population marocaine et la population étrangère, même si les espagnols qui représentent la majorité, sont généralement assez pauvres et démunis, le déséquilibre des sexes dû au plus grand nombre de célibataires masculins au sein des populations immigrées, deux facteurs retenus parmi d'autres, pourraient justifier cette différence de comportement à l'égard de la natalité.

Le taux retenu : 42 ‰, est sensiblement moins élevé que le taux de natalité actuel, cependant, compte tenu des améliorations sanitaires intervenues, de l'introduction des techniques efficaces de lutte contre la mortalité et ainsi de l'allongement de la durée moyenne de vie, c'est à dire de la période de procréation... il est normal d'estimer que le taux de natalité n'a pu que croître, jusque dans les années 1965.

Le niveau de la natalité que nous avons mesuré jusqu'alors pour l'ensemble de la population du Maroc, est-il différent en milieu urbain? Aucune information définitive ne permet de différencier la fécondité en rapport avec le milieu de résidence. Il ne semble point, en effet, que la ville puisse engendrer alors des comportements, des mentalités moins favorables à l'épanouissement de la famille. Niveau de vie, niveau social et culturel ne sont point en corrélation négative avec le degré de fécondité.

Qu'en est-il à Fès, dans la plus grande ville du pays, en ce milieu urbain par excellence pour l'Islam marocain?

Les familles nombreuses sont fréquentes à Fès, dans tous les milieux. Comme ailleurs, les ménages sans enfants "passaient pour être affectés de quelque tare ou d'une malédiction surnaturelle et bien souvent les femmes qui n'avaient pas d'enfant allaient boire l'eau d'une fontaine attenante au sanctuaire de Moulay Idriss, dans l'espoir de se trouver enceintes et d'éviter, ainsi, la répudiation ou la venue d'une

co-épouse" (75). Le mariage, acte fondamental créateur de la famille, base de vie sociale, est célébré très tôt; l'âge convenable pour songer au mariage était "que le jeune homme eût atteint 17 ou 18 ans et que la jeune fille fût nubile ou près de l'être" (76). Chez les musulmans, comme d'ailleurs chez les juifs, on ne peut concevoir le mariage sans la procréation et la plupart des jeunes mariées attendaient un enfant dès la première année de leur mariage.

De même, il serait inadmissible d'admettre pour les populations des villes un taux de natalité supérieur à celui des campagnes, ne bénéficiant encore d'un rajeunissement réalisé sous l'effet d'arrivées nombreuses de jeunes immigrants campagnards. Il conviendrait, peut-être, de suggérer pour les villes littorales un taux de natalité très légèrement supérieur à la moyenne; ceci étant le résultat d'une amélioration relative des conditions sanitaires, encore que les populations musulmanes soient en majorité délaissées par la médecine, et à un afflux plus grand d'immigrants jeunes des campagnes. Mais la jeunesse des populations étant compensée par un taux de masculinité assez élevé; il est aléatoire de l'affirmer.

2) Les naissances sont d'autant plus espérées et bénies qu'elles ne dépassent que de quelques unités le nombre très élevé des décès.

Les conditions de vie sont dans l'ensemble très précaires et difficiles. Le taux de mortalité moyen annuel, calculé pour la période 1867.1906 pour les seuls européens installés à Casablanca, s'élève à 26,5 ‰; pour la tranche quinquennale 1901.1906, il est encore de 25,5 ‰. Les chiffres varient très sensiblement selon les niveaux socio-économiques et culturels des divers groupes nationaux établis. La colonie espagnole, composée de petites gens sans fortune, vivant

(75) et (76) Roger le Tourneau : "La vie quotidienne à Fès en 1900" . Hachette - 1965 - 315 pages.

chichement et "vraisemblablement d'un état physiologique plus ou moins déficient" (77), aurait un taux de mortalité très élevé de 31 ‰. Les autres nationalités représentées accuseraient un taux proche de celui des pays d'Europe : entre 18 et 20 ‰.

Considérant ces taux, il est logique d'admettre un degré plus élevé pour les populations musulmanes, en l'absence de crise démographique brutale. Le niveau élevé de la mortalité au cours d'une année ou période moyenne, atteint dans les divers pays de l'Europe Méditerranéenne, confirme pour le moins cette tendance. En 1895, le taux de mortalité, connu pour les populations de l'Italie méridionale serait de 29 ‰ (78). Dans la période 1906.1910, le taux moyen des décès serait de 24‰ en Espagne, de 26 ‰ en Roumanie, de 24,7 ‰ en Yougoslavie. En Egypte, le premier taux connu intéresse une tranche chronologique tardive : 1931.1935, or il demeure très élevé, soit 27,7 ‰ (79). Dans ces conditions, il est concevable d'adopter pour les populations marocaines un taux de mortalité de 35 ‰, proche de celui estimé pour maints pays d'Afrique à la même époque. Ce taux serait valable pour une année moyenne exempte des déchirements des périodes de disette ou de famine et d'épidémies. Phases cruelles qui ont marqué, pendant tout le 19e siècle, la vie et la mort des populations.

La mort frappe très tôt. La mortalité infantile dépasserait pour la seule colonie espagnole de Casablanca, 335 ‰. Au sein des communautés musulmane et israélite, on peut estimer que près de quatre enfants sur dix, nés vivants, meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Comme dans tous les pays de climat de type méditerranéen, l'été et le début de l'automne sont les saisons les plus meurtrières. Aucune table de mortalité, pourtant il peut être estimer une espérance de vie à la naissance fort courte, entre 30 et 35

(77) J.L. Miège et E. Hugues : "Les européens à Casablanca au 19e siècle" Chap. III -op. cité -

(78) M. Reinhard et A. Armangeaud : "Histoire générale de la population mondiale" - op. cité -

(79) "Le mouvement naturel de la population dans le monde de 1906 à 1936" INED. op. cité.

années, sans doute moins, révélant les conditions de vie des populations.

Les causes des décès sont étroitement liées à l'environnement "pollué et dévastateur", au comportement anté-prophylactique des populations. Les maladies infectieuses prédominent et sont source d'une mortalité élevée. A Casablanca la colonie européenne bénéficiant pourtant de meilleures conditions de vie n'est point exempte de maladies gastro-entérites qui touchent surtout les plus jeunes enfants et sont responsables d'un décès sur huit.

S'il n'y a point d'études précises de la mortalité des populations marocaines, tous les témoignages sont concordants pour reconnaître une situation sanitaire médiocre (80). Tous soulignent l'abandon sanitaire et hygiénique des villes : ruelles jonchées de détritrus, d'immondices prenant les couleurs du temps, boue ou poussière, parfois d'animaux morts. A Fès, le Tourneau note que "les rues n'étaient que fondrières et, dès qu'il pleuvait, se transformaient en cloaques; les ordures demeuraient en plein air pendant plusieurs jours" (81). Les mellah's sont particulièrement mal entretenus et étonnent par leur odeur, leur insalubrité les voyageurs venus d'Europe : "le mellah (de Marrakech) est remarquable par la saleté de ses rues... l'odeur du mellah est indéfinissable et le choléra a toujours commencé par ce quartier" (82). Aubin résume en ces termes la situation du mellah de Mogador (Essaouira) : "le mellah tend à rester la résidence des pauvres, il est sale et misérable" (83). Deverdun remarque encore pour Marrakech, "l'effroyable misère physiologique, morale et intellectuelle dans laquelle vivait le mellah" (84). Pas d'égoût pour

(80) Dr L. Raynaud : "Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc". Alger 1902. 203 pages.

(81) R. le Tourneau : "La vie quotidienne à Fès en 1900"
- op. cité -

(82) J. Erckmann : "Le Maroc Moderne " 1885. - op. cité -

(83) E. Aubin : " Le Maroc d'Aujourd'hui" 1904. - op. cité -

(84) G. Deverdun : "Marrakech, des origines à 1912" -op. cité-

l'évacuation des eaux polluées et des déchets; les eaux sont impropres à la consommation. Les services de nettoyage quand ils existent, fonctionnent assez mal : "les rues sont nettoyées tant bien que mal par les makkadem-el-hôma qui organisent à cet effet des touïza (corvées); les immondices sont accumulées dans les terrains vagues et les animaux morts enlevés par les juifs..." (85).

Les règles élémentaires d'hygiène publique sont, ainsi, ignorées dans la plupart des cités. Or, cette situation déjà favorable est aggravée par l'extrême entassement des populations pauvres, la densité de certains quartiers; la réceptivité des habitants est, ainsi, amplifiée. "Le mellah de Mogador, écrit Aubin, est le mieux fait pour donner l'impression de l'extraordinaire grouillement humain qui caractérisent ces quartiers malsains et surpeuplés dans les cités marocaines" (86).

Extrême promiscuité, misère et surpeuplement, ces diverses conditions d'existence des populations éclairent les terribles saignées démographiques provoquées par les épidémies lorsqu'elles étaient précédées, accompagnées de disette ou de famine; et cela, d'autant mieux que l'exercice de la médecine a été abandonné aux vendeurs d'amulettes et d'herbes médicinales, aux guérisseurs et aux barbiers. Ces derniers tiennent dans la vie des cités un rôle à part et majeur : ils coiffent, rasent, posent les ventouses... pratiquent les saignées, arrachent les dents, connaissent parfois quelques remèdes empiriques et pratiquent même certaines interventions "chirurgicales".

Les épidémies au Maroc, tout au long du dix-neuvième siècle, ont été très nombreuses et particulièrement dévastatrices, provoquant de "véritables encoches démographiques" (87).

(85) et (86) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" -op. cité-

(87) Sur les épidémies du 19e siècle, se reporter à J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe" -op. cité- Rappelons les crises essentielles : 1834.5 - 1856.8 - 1860 - 1867.9 - 1878.82 - 1895.

Ainsi, en 1867.69, le choléra enlèverait entre 20 et 25 % de la population de Casablanca alors qu'il était déjà apparu en 1860. Le correspondant du "Sémaphore de Marseille" écrit à Casablanca le 31 juillet 1868 : "les ravages qu'a fait le fléau (choléra), qu'on peut appeler l'épidémie de la faim, sont donc hors de proportion avec ce qui a lieu en Europe en pareil cas. Casablanca qui n'est qu'un trou dont on estime la population à 2 ou 3.000 âmes et qui assurément n'en a pas plus de 4.000, Casablanca, dis-je, a perdu dans l'espace de 50 jours environ le quart de sa population" (88). Selon Beaumier, l'épidémie de choléra aurait duré près de 25 jours à Marrakech et emporté entre 1500 et 2.000 personnes (89).

La crise de 1878.1882 fut encore plus catastrophique. Tout se conjugue alors pour provoquer une véritable hécatombe : "l'année 1878 fut signalée par une grande famine, suite d'une invasion de sauterelles... puis vint le choléra, puis le typhus" (90). L'épidémie sévit durant les mois de septembre et d'octobre, mais elle ne disparaît "que pour se prolonger par des fièvres : "malignes", pernicieuses, "rémittentes", infectueuses" (91). La population musulmane de Casablanca perdrait en deux mois, 12,5 % de son effectif. A Marrakech, J. Erckmann indique que cette épidémie fit périr 300 personnes par jour, pendant tout un mois. On peut admettre que 20 à 25 % de la population urbaine marocaine disparaît pendant ces quatre années de crise. Cette catastrophe a touché avec une vigueur comparable quoiqu'inégalement répartie dans l'espace, les habitants des campagnes qui subissent la faim et la ruine. Les transactions commerciales s'interrompent faute de grains et de clients, un tiers du cheptel est mort. Les régions les plus touchées semblent être : le Souss, le pays des Haha, le Rharb et la Chaouïa où des troubles éclatent. Ils ne restent alors aux paysans déracinés par le sinistre que le chemin de l'exode et l'installation en ville.

(88) Correspondance du Maroc : Sémaphore de Marseille
15.8.1868. Document cité par Miège "Documents d'histoire
écono. et sociale marocaine au 19e siècle. - op. cité -

(89) A. Beaumier : "Le choléra au Maroc" Bull.Soc.Géo.Paris
1872.

(90) J. Erckmann : "Le Maroc Moderne" 1885. - op. cité -

(91) J.L. Miège et E. Hugues : "Les européens à Casablanca"

Après 1885, l'activité économique reprend. Pourtant, dès 1895, une épidémie de choléra éclate à nouveau. Cependant, à l'inverse des précédentes, elle fut beaucoup moins violente et grave. Il faut y voir sans doute une légère amélioration, en milieu urbain, de la situation sanitaire. Cette amélioration ne doit être, cependant, exagérée, car, pendant l'été 1899, la petite vérole enlèverait à Marrakech 2.500 enfants, en 1901 à Fès une épidémie de typhus causerait la mort de 3.000 personnes (92). Après la crise de 1878.82, les premières mesures de protection réellement efficaces sont prises dans le domaine sanitaire. Sous la pression des représentants des puissances européennes, les mesures prises, avant la crise, sont renouvelées, étendues, renforcées et c'est à partir de cette date que le Maroc va connaître une première action immédiate anti-mortelle. Il est possible de reprendre pour le Maroc cette affirmation : "les puissances coloniales comprirent qu'elles devaient intervenir énergiquement tant pour protéger les populations européennes des risques de la contagion que pour empêcher la stagnation... des populations indigènes" (93).

Un conseil sanitaire réunissant les consuls européens existait dans la ville de Tanger depuis la fin du 18e siècle; en conflit d'autorité avec l'administration, son action fut très limitée. En 1840, ses pouvoirs furent étendus à l'ensemble des ports du littoral, plus tard des délégués sanitaires y furent installés (94). Mais ce n'est qu'après 1882 que les premières mesures utiles furent prises. Parmi celles-ci citons : l'organisation progressive de services de nettoyage, le pavage de quelques rues, le creusement d'un premier réseau d'égoût à Tanger, puis à Casablanca, la surveillance accrue des navires. De petits hôpitaux furent installés : à Tanger en 1890; ils complétèrent l'effort sanitaire louable, mais limité des maisons notamment celle des franciscains à Tanger. Le nombre des

(92) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" - op. cité -

(93) H. Isnard : "Géographie de la décolonisation" Coll "SUP"
P.U.F. 1971. 224 pages.

(94) "Le conseil sanitaire de Tanger était chargé de veiller au maintien de la santé publique sur le littoral et de prendre, à cette fin, tous règlements utiles. Il entrerait dans chaque port un délégué qui se rendait à bord de chaque navire et signait les patentes de santé". Miège et Hugues. - op. cité -

médecins s'accrut très sensiblement : alors qu'il n'y avait aucun médecin à Casablanca en 1878, il y en avait cinq en 1904, praticiens volontairement installés en ville ou médecins fonctionnaires. Leur action est, cependant, réservée en priorité aux Européens et aux riches bourgeois, négociants ou fonctionnaires musulmans et israélites.

La masse des populations citadines est délaissée par la médecine individuelle : on comptera 20 médecins diplômés pour tout le Maroc en 1900. Néanmoins, l'encadrement sanitaire s'améliore peu à peu. Les premières mesures de vaccination antivariolique intéressant le groupe, sont prises à partir de 1882 dans les ports du littoral, quelques années plus tard dans les villes les plus importantes de l'intérieur. Cette phase introductive de lutte pour la baisse de la mortalité ne profite point de façon égale à l'ensemble des populations marocaines. Les villes sont par cette action sanitaire relativement privilégiées et particulièrement les ports du littoral. S'il ne faut exagérer cette influence, constatons néanmoins, qu'après la crise démographique des années 1880, les épidémies non maîtrisées tant s'en faut, éclateront encore, mais avec moins de gravité et d'ampleur que lors des périodes précédentes : ainsi, l'épidémie de choléra de 1895. Dès la fin du siècle, en simplifiant, un tournant prophylactique est négocié, bien que les populations marocaines demeurent dans leur ensemble encore très éloignées de la révolution sanitaire de l'après-deuxième guerre mondiale. Il est probable que les villes du littoral, centres de résidence des populations européennes, ont les premières bénéficié des mesures sanitaires introduites et que leur taux de mortalité est sensiblement moins élevé qu'ailleurs.

- 3) A la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, le taux d'accroissement naturel des populations urbaines est peu élevé.

Ce taux est compris entre 0,7 % et 0,8 % en

moyenne. Il ne peut évidemment, expliquer à lui seul, l'accroissement sensible des populations urbaines après 1885. Le phénomène migratoire, second volet de la croissance urbaine, est aussi fondamental. L'estimation chiffrée de la population urbaine totale en 1885, n'est pas assez sûre pour permettre de calculer les poids respectifs de la croissance démographique et du solde migratoire dans le développement des cités marocaines, entre 1885 et 1900. Par contre, connaissant l'évolution de la population rurale musulmane au 20e siècle(95), il est possible d'estimer l'importance de chacun au cours de la période 1900.1912 et par analogie émettre quelque'hypothèse pour les années 1900.

Evolution de la population musulmane de 1900 à 1912.

P. Urbaine	:	335.000 en 1900		500.000 en 1912
P. Rurale	:	4.665.000 " "		4.900.000 " "
P. Totale	:	5.000.000 " "		5.400.000 " "

Afin de supprimer l'influence de la croissance démographique générale sur l'augmentation de la population urbaine et ainsi d'isoler le solde migratoire (confondu ici avec l'exode rural), il est supposé qu'au cours de la période 1900.1912, la population du Maroc est demeurée constante : soit $P. 1912 = P. 1900$.

Connaissant le taux réel d'urbanisation historique en 1912, calculé sur les bases suivantes : P.U. = 500.000 et P.T. = 5.400.000 soit 9,26 % (taux d'urbanisation de la population musulmane), nous appliquons ce taux à la population totale ($P. 1900 = P. 1912$) et obtenons ainsi l'accroissement absolu de la population urbaine qui aurait été constaté, sous la seule action des migrations campagnes-villes. Le calcul est le suivant :

l'accroissement constaté est égal à $(P.T. \times \text{Taux d'Urbanisation } 1912, \text{ soit } 5.000.000 \times 0,0926 =) 463.000$ personnes. Le solde

(95) Daniel Noin : "La population rurale du Maroc".
2 Tomes. P.U.F. Paris 1970.

migratoire apparent sera l'équivalent de la différence entre l'accroissement constaté et la population urbaine en 1900 soit pour la période 1900.1912 à (463.000 - 335.000 p) 128.000 personnes.

Connaissant l'accroissement réel de la population urbaine durant la même période : P.U. 1912 - P.U. 1900 soit 165.000 personnes, il est alors possible de connaître l'accroissement dû au seul bilan natalité-mortalité, en soustrayant à l'accroissement réel constaté le solde migratoire, soit :

$$165.000 \text{ p.} - 128.000 \text{ p.} = 37.000 \text{ p.}$$

Ainsi, selon cette démarche, la part de l'accroissement des villes due à l'immigration (population musulmane) pendant la période 1900.1912, exprimée en pourcentage, s'élèverait à plus de 77 %, celle de l'accroissement naturel à 23 %. Avant même que l'installation du Protectorat ne soit effective, le mécanisme de l'exode rural semble amorcé et assure l'essentiel de la croissance démographique des villes marocaines. Au cours de cette même phase, le taux moyen annuel d'accroissement de la population urbaine musulmane serait proche de 3,4 %. En fonction des données précédentes, le taux d'accroissement naturel moyen annuel serait de 0,8 % et ainsi, confirmerait notre estimation pour la période de la fin du 19e et du début 20e, celle d'une croissance démographique naturelle modérée.

2.2.2. - L'EXODE RURAL, AU DEBUT DU VINGTIEME SIECLE.

Préciser l'importance de l'exode des populations rurales vers les villes au cours des années qui terminent le 19e siècle et inaugurent le vingtième, n'est pas chose aisée. Pourtant, il est possible d'avoir une idée assez grossière du chiffre moyen des immigrants s'installant en ville chaque année. Pour cela, retenons que la population urbaine s'accroît de 130.000 personnes de 1885 à 1900 et que la part représentée par l'immigration étrangère est peu importante, ne dépassant pas quelques milliers. Considérant que l'accroissement naturel

des populations citadines a la même valeur pour les communautés israélite et musulmane et qu'il est demeuré constant autour d'un taux voisin de 0,7 %, on peut admettre qu'entre 85.000 et 90.000 campagnards musulmans ou juifs ont émigré en ville durant cette période. Ce sont donc, en moyenne, entre 5.000 et 6.000 ruraux qui sont venus s'installer chaque année en ville et pour une forte proportion dans les agglomérations côtières. Les données de base étant incertaines, ces chiffres ne peuvent être retenus que comme des ordres de grandeur. Néanmoins, les différences que l'on pourrait constater avec les phases ultérieures sont suffisamment sensibles et de même sens pour leur accorder une relative signification. Cependant, replacés dans leur contexte historique, celui notamment des crises démographiques intenses qui nuisent à la vitalité des populations, ils ne sont pas moins négligeables et témoignent des perturbations sensibles que subissent, alors, jusque dans leurs fondements, les sociétés rurales.

1) Les causes de l'exode des campagnards vers les villes.

L'exode des habitants des campagnes vers les villes n'est point un phénomène nouveau et apparaît au contraire comme une donnée permanente et historique de la vie rurale. Cependant, parce que ses caractères se modifient à la fin du 19e siècle et se colorent d'une teinte "moderne" que l'on retrouvera tout au long du vingtième siècle, parce qu'une ampleur nouvelle se manifeste et annonce des flux croissants et tumultueux, il convient de s'y arrêter et d'en analyser les causes.

Le mouvement naît d'un déséquilibre. La fin du 19e siècle et le début du 20e sont des années de changements économiques et sociaux, en relation avec l'irruption de nouveaux modes de production et de relations, qu'accompagne la présence européenne. L'historien En-Naciri remarque ce fait et souligne que "les habitudes des gens sont bouleversées, et les usages

suivis par les commerçants et les artisans sont transformés en tout ce qui touche leurs affaires, monnaie, prix des marchandises et autres dépenses, de telle sorte que la vie est devenue difficile pour la population qui a de la peine à gagner de quoi vivre et se nourrir" (96). La masse de la population marocaine s'appauvrit et subsiste en une situation de plus en plus précaire et difficile tandis qu'une classe bourgeoise affairiste, liée au négoce européen, protégée même par les représentants de ce dernier, s'enrichit et, par intérêt mercantile, devient plus favorable à une plus large ouverture du Maroc vers le monde, c'est à dire, à une plus étroite intégration au marché international. Les villes du littoral atlantique deviennent les centres d'affaires et même de résidence pour cette classe bourgeoise. Les ruraux sont touchés de différentes manières. Il faut distinguer les circonstances des départs, des causes profondes et structurelles.

Les campagnards sont les premiers exposés aux caprices du temps et subissent plus que les citadins les effets perturbateurs provoqués par les sécheresses, les famines, les épidémies, entraînant ruines et misère. Nous avons cité l'hécatombe qui frappa le cheptel de la Chaouïa pendant la crise 1878.82. Dans cette situation de précarité qui caractérise la masse rurale, le moindre accident peut-être catastrophique et laisser son lot de paysans morts, deshérités ou exilés vers les villes. Le mauvais état des voies de circulation, la lenteur des transports, l'absence de tout service de secours aux populations des régions touchées par les crises climatiques et économiques, accentuent les déséquilibres régionaux favorisant le mouvement et les départs des paysans des zones de famine vers les régions plus favorisées. D'autant qu'"il n'existe aucune loi contre les accapareurs, les prix des grains augmentent d'une manière invraisemblable dès que la pluie tarde à se montrer" (97).

Les motivations profondes de l'exode des ruraux

(96) En-Naciri : "Istiqsa", t. II pp. 381.83. Edition arabe. t. IX pp. 207.208. Champion Edit. Texte cité in "Histoire du Maroc" chez Hatier. - op. cité-

(97) J. Erckmann : "Le Maroc moderne". - op. cité -

vers les villes tiennent essentiellement aux premières manifestations d'une désorganisation sinon d'une déstabilisation de la société rurale, provoquée par l'intrusion de nouveaux systèmes d'exploitation dont les besoins sont exprimés par les organes représentatifs d'une formation sociale qui occupe une situation de pouvoir c'est à dire de domination. L'étude des mouvements migratoires campagne-ville est aussi celle des répercussions immédiates engendrées par le développement de relations "asymétriques" et la mise en condition d'un espace rural "extraverti". Ces années sont, à ce point de vue, révélatrices et porteuses des problèmes qui s'épanouiront tout au long des années. Les divers facteurs envisagés dans cette optique ont une source commune d'inspiration et s'exercent, ainsi, concomitamment.

Le premier motif économique d'importance et de déstabilisation semble le développement des divers systèmes d'association agricole qui jouissent auprès des représentants de l'Europe d'une vive faveur. Ceux-ci passent avec les paysans marocains des contrats d'association de culture ou d'élevage plus ou moins licites (98), exigeant fort peu de capitaux, mais devenant très vite une source de profits appréciable. Cette formule d'association "leur permet par des avances, des prêts, des contrats d'élevage, des associations pour l'achat de terrains, d'exercer par personnes interposées, leur influence de plus en plus loin à l'intérieur du pays et à la longue d'acquérir, à peu de frais de nouvelles propriétés à la faveur d'une défaillance de leurs associés" (99). Ce processus de main-mise sur la terre par les Européens, de manière indirecte dans un premier stade et sans gros investissement, a été décrit de façon "admirable" par le vice-consul de Belgique à El Jadida (ex-mazagan) dans une lettre datée du 19.12.1869 : "beaucoup

(98) voir J.L. Miège : "Documents d'histoire écono. et sociale marocaine au 19e siècle" - op. cité - Documents 43 : commerce et protection à Safi. "Rapport de M. Naggiar sur les résultats de son voyage de service à Safi", en particulier "Règlement des Affaires Allards" (Mogador le 10 juin 1890)

(99) J. Brignon.-A. Amine.-B. Boutaleb.-C. Martinet.-Rosenberger B. : "Histoire du Maroc" - op. cité -

de campagnards dépourvus des moyens de subvenir aux frais d'achat de boeufs et de semences nécessaires à la culture de leurs terres, viennent solliciter le concours des Européens et ne reculent pas devant de grands sacrifices pour l'obtenir" (100). Quel aveu, mais quelle aubaine aussi, le fellah apporte la terre, son travail et celui de sa famille et une grande part des récoltes. Peut-on espérer mieux! Bien sûr, le même vice-consul suggère dans sa lettre de 1869, que les européens qui résident au Maroc "trouveraient sans doute des bénéfices considérables à réaliser, en employant une partie de leurs capitaux dans les travaux agricoles dont ils s'occuperaient sur une grande échelle" (101). En 1902, Aubin dont on ne peut suspecter "son objectivité d'européen", écrit qu'en échange d'avances et de protection, "le commerce reçoit à bon compte, la récolte de ses associés. Ce système est en vigueur sur toute la côte de Rabat à Safi" (102).

En fait, au début du XXe siècle, toutes les "maisons européennes" adjoignent à leur activité principale de négoce, des intérêts dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage: élevage de mouton dans les plaines de la Chaouïa et de la région des Doukkala, introduction et développement de nouvelles cultures spéculatives, destinées aux nécessités du commerce d'exportation, comme la culture de la vigne ou du lin.

Par l'association, puis par la location des terres avec la complicité de leurs censeurs, de leurs protégés, enfin par l'achat de propriétés, l'espace agricole "précolonial réservé" s'accroît progressivement. A la fin du 19e siècle, une véritable (pré)colonisation est entamée. Ce processus d'éviction, d'usurpation est particulièrement sensible aux environs immédiats des villes de la frange littorale, ainsi, à Tanger, mais il gagne et capte une partie du sol des principaux périmètres agricoles : dans le Rharb, en Chaouïa, dans les

(100) et (101) Lettre citée par Miège : "Documents d'histoire Econ. et Sociale..." op. cité - Document 31 Mazagan 19.12 1869.

(102) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" 1904 -op. cité-

Doukkala-Abda, et jusque dans la dépression méridionale du Souss. Ce processus est aussi très sensible dans les franges méditerranéennes de la Province de l'Oriental, dans les plaines des Angads et des Triffa que convoitaient entre autres, les partisans d'une intervention directe de la France au Maroc, les tenants de l'élargissement du domaine colonial français à l'ensemble des pays du Maghreb. En 1912, les Européens se seront ainsi taillés, à peu de frais, un domaine agricole de plus de 100.000 hectares, développé dans les régions les plus favorables et les plus fertiles. Selon A. Ayache, la répartition s'effectuait ainsi : "6.000 ha dans la Chaoufa aux mains d'une centaine de colons; 40.000 ha dans la région de Rabat et du Rharb que se partageaient une centaine de colons et une société possédant de 10 à 15.000 ha, 10.000 ha dans les Doukkala-Abda partagés entre une dizaine de particuliers et de sociétés; 45.000 ha enfin dans le Maroc oriental avec 7.000 ha au Metroh, 16.000 ha dans la plaine des Angad et 20.000 ha dans la plaine des Triffa autour des villages nouvellement créés de Berkane et de Martimprey"(103). La plupart de ces acquisitions obtenues de procédés fort discutables, le plus souvent illicites, était contestée par les Marocains.

La dépendance des fellahs marocains, à la merci d'intermédiaires sans scrupule et protégés (104), s'accroît vis à vis des marchés extérieurs. La baisse des valeurs des productions agricoles sur les marchés extérieurs, l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires (thé et sucre notamment jusque dans les campagnes les plus "reculées"), de nouveaux produits de consommation courante, l'endettement progressif du monde rural à l'égard des négociants, de la bourgeoisie citadine musulmane ou juive, enrichie par tout ce qui touche au commerce, l'accentuation de rapports villes-campagnes, oblitérés, tronqués et déséquilibrants, provoquent l'altération des anciennes structures sociales et créent des déséquilibres majeurs au sein de la société marocaine.

(103) A. Ayache : "Le Maroc, bilan d'une colonisation" aux Editions Sociales. Paris 1956. 367 pages.

(104) On peut estimer, vers les années 1890, le nombre des protégés entre 6.000 et 8.000, sans compter les membres de leur famille.

Le développement de la "protection" profite à une bourgeoisie d'affaires et terrienne qui s'adapte aux nouvelles techniques bancaires et financières, aux nouveaux courants d'échanges. Elle investit une partie de ses capitaux, des profits réalisés dans la terre, s'allie avec certains propriétaires ruraux. Protection, association, spéculation favorisent ainsi, la naissance d'une classe de gros propriétaires fonciers. Les grands domaines se développent, s'agrandissent au détriment des plus petits, des exploitations, propriétés jusqu'ici de fellahs ruinés qui trouvent en ville leur refuge de "prolétariés", s'étendent par occupations illicites de certains biens habous, d'état ou de terres collectives des tribus. Dans la région de Safi, E. Aubin remarque que "les tâches blanches dans la campagne indiquent les fermes des grands propriétaires qui se partagent la majeure partie du pays (105).

Cette période correspond, ainsi, à une première phase d'accentuation des disparités socio-économiques aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, certes phase encore très modérée et spatialement sélective en comparaison avec le processus développé après la seconde guerre mondiale. Le développement des ferments "d'activité moderne" au sein de la société traditionnelle, c'est à dire d'une structure sociale demeurée relativement égalitaire (difficile jusqu'alors de qualifier la société marocaine de société féodale même si l'existence de grands domaines, de familles puissantes détenant des pouvoirs de commandement le suggère) provoquent les premiers profonds bouleversements, même si le "pittoresque" demeure apparent pour le voyageur, de réels déséquilibres, une prolétarianisation, encore partielle et inégale du monde rural. L'émigration des campagnards n'en est qu'une manifestation; sa nature se modifie radicalement et ne rappelle qu'en apparence l'exode des populations dans les saisons de sécheresse, de faim, des siècles ou des décennies passées.

(105) E. Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui".
- op. cité -

L'effritement de la société que nous qualifions d'ancienne pour simplifier, peut prendre d'autres aspects, se manifester d'autres façons, tout en conservant une même origine de déclin.

L'invasion de nouveaux produits de consommation, imposés par l'Europe et ses marchands, empruntant après la voie maritime, depuis les ports et les grands marchés intérieurs, les routes traditionnelles du négoce jusqu'aux petits souks locaux, a des répercussions évidentes sur l'activité économique propre du Maroc, enracinée au niveau de la transformation et de la production, à un stade artisanal. Le Maroc est devenu, au cours des dernières années du 19e siècle, un marché d'importation pour les produits de l'Europe, alors qu'il était auparavant un pays exportateur. Sans insister sur le fait que le déséquilibre de la balance commerciale entraîne une hémorragie monétaire et l'appauvrissement général du pays, créant une situation de faiblesse au moment où les pressions extérieures se font plus vives et impératives, il traduit la substitution ~~cetes~~ encore partielle, aux produits locaux, d'objets d'importation. Jusqu'alors la plus grande partie de l'activité rurale est orientée vers la consommation du groupe. La terre fournit l'essentiel de la nourriture, les femmes imaginent et créent leurs instruments de cuisine : plats divers, tâjin's, couscou-siers, objets de terre cuite, tissent les vêtements, tapis, couvertures nécessaires à la famille. L'artisanat local urbain ou rural satisfait aux besoins complémentaires. Or désormais, les produits importés et "imposés" modèlent des goûts nouveaux, favorisent l'accoutumance à de nouveaux types de consommation; ainsi, thé, sucre, cotonnades, bientôt verreries multiples, objets métalliques... envahissent les marchés et enregistrent un accroissement sensible.

L'agressivité des producteurs et des marchands européens se manifeste par la pratique du dumping, les nombreuses contre-façons, l'imitation des divers produits de l'artisanat marocain : les exemples sont multiples et ont été analysés.

L'accaparement progressif du marché de consommation, l'augmentation du prix des matières premières, la concurrence étrangère

confinent les artisans marocains à une position de repli, à une situation économique peu enviable et provoquent un phénomène qui n'est point spécifique au seul Maroc, mais à l'ensemble des pays "dominés", le déclin irrémédiable puis la ruine de l'artisanat local. Il s'ensuit une surcharge sensible des activités primaires, c'est à dire une rupture de l'équilibre conservé.

Cette dislocation se manifeste aussi nettement, au niveau des régions : de leurs activités, de leurs échanges, de leur équilibre économique. L'animation de nouvelles voies marchandes : le succès de la voie maritime sur les routes terrestres, la rupture qui en résulte de courants commerciaux traditionnels interrégionaux, le basculement du Maroc vers les centres moteurs de la côte, certes, n'entraînent point immédiatement la ruine d'ensembles régionaux, mais leur affaiblissement et une perte de substance irréparable qui préfigure les déséquilibres régionaux actuels.

A ce point de vue, l'exemple de la crise du Sud Marocain est significatif. Malgré les séquelles d'un régime climatique contraignant, l'épuisement latent des ressources minières exploitables, le Sud marocain, en situation de "pré-colonisation", vit dans un équilibre précaire, mais relativement favorable. Le paysage rural est profondément humanisé grâce à une parfaite harmonisation des ressources du milieu et du courageux travail des hommes. Le Sud pré-saharien trouve en outre par sa fonction de transit entre les régions soudaniennes et les grands foyers de production et de distribution marocains, dans les fonctions d'échanges entre l'oasis, producteur de dattes, les nomades, fournisseurs de produits de l'élevage : laines, poils de chameaux, de chèvres... et pourvoyeurs des moyens de transports et de relation, et des sédentaires des montagnes et des plaines d'au-delà de l'Atlas, des ressources complémentaires fondamentales. Les ksours oasiens, centres de résidence des agriculteurs sédentaires,

demeurent, alors, des places commerciales actives, des foyers d'artisanat local importants. Or, à cette économie relativement équilibrée où les secteurs secondaires et tertiaire assurent une part substantielle des revenus, va succéder une économie atrophiée, repliée sur le seul domaine agricole oasien. De carrefours, de ports du désert, les oasis présahariennes deviennent les centres déçus d'un pays périphérique et isolé, des "bouts du monde". Tout converge à ce déclin.

Carot

Les liaisons commerciales transsahariennes déclinent irrémédiablement et malgré certaines phases d'un éclat trompeur, elles sont, au début du siècle, condamnées et en voie de disparition. Les raisons de cette ruine ont été maintes fois exposées. Les troubles provoqués par les querelles entre tribus, l'insécurité qui en résulte, notamment dans la plaine du Souss, ne peuvent être retenus comme déterminants, étant une donnée quasi permanente de l'histoire du Sud. Plus définitives sont les répercussions engendrées par l'épanouissement de la navigation maritime, après les mutations technologiques qu'elle connaît et par l'emprise coloniale directe de l'Afrique, au Sud du Sahara. La voie maritime commerciale devient plus flexible, plus rapide, mieux adaptée aux conditions du marché, plus rentable et ainsi, se substitue aux routes terrestres traditionnelles plus lentes. L'occupation du Soudan est un évènement majeur : la prise de Tombouctou est ressentie, dans les milieux d'affaires marocains, tout particulièrement à Marrakech et dans le Sud, avec une très vive émotion. La poudre d'or est détournée par les européens installés au Sénégal, la traite des esclaves subit un rude coup. Les conséquences sont multiples et ont des effets à plusieurs niveaux. Les bases du commerce lointain étant taries, c'est la disparition d'une source d'enrichissement et d'activité non négligeable. Avec la disparition de cette fonction meurt une composante historique de l'activité du pays.

L'atrophie de la course caravanière, puis sa quasi-

-disparition, met fin aux relations par les cols à travers l'Atlas, montagne qui "cesse d'être un élément de la circulation générale pour n'avoir plus qu'une importance locale" (Célérier) et provoque le déclin du commerce inter-régional de Marrakech, celui des petites agglomérations urbaines du Dir atlasique.

L'abandon des routes transsahariennes entraîne, ainsi, l'asphyxie de la vie oasienne, l'affaiblissement sensible de la vie économique régionale. Car, outre l'activité marchande, l'artisanat local, les travaux agricoles même de l'oasis sont perturbés. La main-d'oeuvre servile fait défaut, l'entretien des ouvrages d'hydraulique (foggaras...) en souffre cruellement.

Les conditions, rappelées ici de façon incomplète et trop schématique, de la mise en route d'un mécanisme complexe de dégradation d'une économie régionale, sont remplies. Les quelques velléités d'un sursaut marchand sont condamnées et seront incapables de vivifier l'ensemble économique, désormais chambre d'écho pour les accidents climatiques et démographiques. L'émigration des populations des régions méridionales apparaît inéluctable et ne peut être qu'une réponse apportée à l'aggravation des conditions économiques et de vie des communautés.

L'organisation de l'économie pré-coloniale(ou "pré-colonisation commerciale") n'obéit pas au schéma autarcique ; l'échange est la condition même de la survie de chacun : échanges élaborés, réguliers, artisans de solidarités régionales. L'échange crée le mouvement qui n'est pas migration, car lié au genre de vie. L'impact économique d'origine européenne dont les manifestations sont multiples, coupe ces liens précieux, en perturbant, puis en captant et détournant à son profit ces flux marchands. L'arrivée des populations rurales dans les villes trouve de cet appauvrissement, né d'un fait de domination, ses racines les plus profondes. Les pressions qu'exercent les représentants ou les tenants de

l'autorité, qu'elles soient politiques, administratives, ou économiques, par leurs prétentions, leurs abus, sur la masse des ruraux, ne font, alors, qu'accentuer et aviver ce processus d'appauvrissement. S'il est difficile d'apprécier les inégalités de fortune en milieu rural, il ne fait de doute que la capitalisation de biens par quelques familles peut atteindre parfois des degrés élevés. Richesse et pouvoir politico-administratif se confondent le plus souvent et de grandes familles usent et abusent des privilèges qu'elles tirent de leur parenté de leur fréquentation du pouvoir central, il est vrai, versatile à leur égard. La délégation de pouvoir du Makhzen est comprise fréquemment par ceux qui en bénéficient, comme un instrument d'enrichissement, un moyen pour acquérir avantages et profits, au détriment des moins forts. Ainsi, peuvent s'édifier des fortunes foncières plus ou moins temporaires, ainsi, s'accumulent les profits, investis dans des affaires commerciales et dans l'achat de biens immobiliers.

La pratique des apanages, "terrains concédés à des personnes que leurs fonctions ou leurs mérites avaient signalés à l'attention du Makhzen ou de la tribu" (106), l'altération des anciennes pratiques ou coutumes communautaires, encouragées car détournées à leur profit par les "potentats" locaux, donnent naissance dans les campagnes à une classe de propriétaires aisés, notables abusifs. Les avantages que cette position sociale privilégiée confère, imposent aux possesseurs des pouvoirs et des liens, certaines obligations à l'égard des pauvres dans les périodes difficiles de disette ou de famine. Mais devoirs et générosité sont très inégalement pratiqués. Oubliant leurs devoirs, notables et marchands peuvent abuser, en ces périodes troubles, de leur puissance. Les paysans pauvres, démunis de réserves et de ressources, se trouvent dans l'obligation, pour survivre, de vendre leur troupeau, jusqu'à leur capital foncier et généralement en dessous de leur valeur réelle, à ceux dont la situation financière est confortable et par là, encore, renforcée. J. le Coz, pour la

(106) Le Coz J. : "Le Rharb, fellahs et colons. Etude de Géographie régionale". 2 tomes. 1964.

plaine du Rharb, cite l'exemple des Oulad Lallouche contraints de se séparer d'une partie de leurs terres, vendue à un marchand d'El Ksar, lors de la grande crise de 1878 et rappelle le cas, évoqué par Michaux-Bellaire, d'un notable du Rharb "qui a fait sa fortune en spéculant sur les blés au moment de la grande famine de 1878 et qui a été, dit-on, le premier protégé français du Rharb" (107).

La société rurale est donc composée d'une petite minorité possédante dont les pouvoirs s'accroissent, à la fin du siècle, par les privilèges, les héritages spirituels ou moraux, les abus et la protection et d'une masse de petits fellahs. Ceux-ci sont de petits propriétaires ou les usagers de modestes tenures, à la merci des abus de toutes sortes de l'autorité, soumis à la tyrannie du milieu naturel qu'ils ne peuvent maîtriser, précipités lors des périodes de crise entre les mains des possédants-usuriers. Ils subsistent, ainsi, dans des conditions de vie très précaires. Cette société, arrivée au stade pré-capitaliste de son évolution, est extrêmement fragile. Le mouvement naît d'un déséquilibre. Or, il pèse sur cette société la menace d'un élément perturbateur externe, soudain et puissant. L'impact de la colonisation française la rapprochera brutalement de son point de rupture d'équilibre, chacun des éléments qui la composent, réagissant en fonction de ses propres structures.

Les migrations des populations rurales vers les villes sont, dès cette époque, inéluctables, sinon prévisibles dans leur ampleur et leur intensité. La colonisation ne pouvant par sa nature et ses ambitions qu'accentuer chacun des mécanismes d'expulsion. Les besoins de main-d'oeuvre suscités par les premières créations industrielles, les réalisations immobilières, besoins encore limités, ne feront que capter une partie de cette force de travail rurale, mise en disponibilité.

(107) J. Le Coz : "Le Rharb, fellahs et colons".
T. I : Les cadres de la nature et de l'histoire
pages 294.95.

3) Les principaux courants migratoires.

Le Maroc a connu au cours de son histoire, de puissants mouvements migratoires qui ont drainé les populations rurales des régions de vieilles paysanneries, enregistrant une pression démographique sensible, vers d'autres sous-peuplées ou faiblement occupées. Schématiquement, un courant migratoire porte les populations des régions méridionales présahariennes et sahariennes, les groupes montagnards des Atlas méridionaux, vers les plaines atlantiques du Nord-Ouest. Ces mouvements de population spectaculaires et saccadés, sont en étroite relation avec les périodes de crises climatiques, révélant brutalement la précarité des conditions de vie des groupes et le surpeuplement de ces régions (cf. l'Anti-Atlas). Ils n'ont point permis cependant de compenser le déséquilibre établi entre les zones arides et montagneuses, dans leur ensemble fortement peuplées en rapport avec les conditions contraignantes du milieu naturel qui les caractérisent, et les plaines atlantiques demeurées, au début du siècle, encore très faiblement peuplées et riches de potentialités mal exprimées.

Ce flux migratoire Sud-Nord et Sud-Est/Nord-Ouest est ancien et relativement complexe, exprimant plusieurs aspects du mouvement. Il comprend à la fois des mouvements forcés, des invasions et des transferts de population, décidés et imposés dans le cadre d'une politique générale du Makhzen des Almohades jusqu'aux Alaouites (108) et des mouvements de population plus anonymes, moins spectaculaires, mais sans conteste, plus significatifs, ceux des immigrants de la misère et de la faim, hommes et femmes envoyés sur les chemins, lors des grandes crises climatiques. Ces divers mouvements ont été étudiés par plusieurs auteurs et sont, aujourd'hui, assez bien connus dans leur processus, notamment grâce aux travaux de J. Le Coz, s'attachant à décrire et à retrouver l'origine et le

(108) H. Terrasse : "Histoire du Maroc des origines à l'établissement du Protectorat français" Casablanca 1949.50. 2 volumes.

déroulement de la formation du peuplement de la plaine du Rharb, "carrefour ethnique" (109).

Dans le contexte de très faible urbanisation caractérisant le Maroc de la période pré-coloniale, les mouvements migratoires s'effectuent de régions rurales à régions rurales et n'intéressent qu'occasionnellement les villes. Par rapport à ces flux de populations, les cités se situent dans une position marginale et n'en perçoivent que les remous. Ce n'est qu'en période de crise catastrophique pour les campagnes que les villes voient affluer une foule d'immigrants de la faim. Mais ces derniers ne font que compenser les pertes, véritables "gouffres" démographiques, subies par les populations citadines, en situation traditionnelle. Chacune des longues et graves épidémies pouvait emporter dans la mort jusqu'à 1/5 ou 1/4 des populations de la cité. Dans les périodes non exceptionnelles, "en année normale", la ville ne reçoit qu'un faible contingent d'immigrants s'installant dans la ville, souvent temporairement. Ils y assurent des travaux précis, presque déterminés en fonction de leur origine, qui les lient ainsi à des genres de vie régionaux.

L'ouverture et l'intégration du Maroc au commerce international, accompagnée de l'arrivée et du jeu des marchands créent, à la fin du 19^e siècle, une situation nouvelle. L'évènement majeur est l'irruption de l'innovation urbaine inspirée par le développement rapide des intérêts mercantiles externes de plus en plus diversifiés et accaparants, et l'extraversion progressive des espaces littoraux, accompagnée de l'installation d'étrangers, européens pour la plupart, mobilisés par des comportements et des modes de consommation "démonstratifs" auprès des populations marocaines. Ceux-ci débouchent de plus en plus nombreux en milieu urbain, surtout dans les cités portuaires les plus actives et attractives. Ainsi de nouveaux courants migratoires apparaissent et se substituent

(109) Le Coz : "Le Rharb, fellahs et colons" - op. cité -
T.I. Les cadres de la nature et de l'histoire
page 235.

progressivement aux anciens. Il y a lieu ainsi d'opposer deux types de mouvements migratoires campagnes-villes, représentatifs de la juxtaposition de deux intérêts et de deux organisations sociales très différenciées. La première en voie de domination, composée de "cellules" vivant en autosubsistance n'offrira que peu de résistance à la seconde, externe et perturbatrice, dominatrice par nature, offrant une structure plus cohérente, chacun des éléments la composant s'articulant en un tout. Chacun des flux analysés témoignera par ses caractères propres, ses orientations, son intensité de ces deux systèmes. Le dualisme socio-économique et culturel ne sera qu'apparent, au mieux provisoire. La société conquérante entraînera, inéluctablement, la déformation puis la déstabilisation de la société autochtone, oubliant qu'elle sape, dans ce court terme, les chances de permanence de son pouvoir. Les formes d'organisation sociale traditionnelle se trouvent, alors, incapables de susciter entre les groupes une cohésion valable. Lyautey ne l'avait-il point compris lorsqu'il recommandait la conservation de ce "passé", opposant le Maroc "historique" au Maroc "utile", domaine réservé à la colonisation. La désagrégation des structures traditionnelles se manifestera au niveau de la migration par la substitution du courant migratoire moderne à l'ancien. Mais nous n'en sommes point arrivés, au début du 20e siècle, à ce stade d'évolution.

- Le premier courant d'émigration, souvent temporaire, porte traditionnellement, sinon régulièrement, les habitants de régions pauvres, à forte pression démographique vers les principales villes du Maroc Intérieur où ils assurent diverses tâches. Nous n'évoquerons point le cas de ces migrants "forcés" que sont les esclaves noirs, amenés avant que la route transsaharienne ne soit coupée, de Tombouctou au Tafilelt, par le Touat et de là, acheminés vers Fès ou les autres cités. Les immigrants forment, au sein de la population urbaine, des groupes plus ou moins cohérents, plus ou moins individualisés, et désignent, ainsi à Fès, leurs représentants chargés de

régler auprès des autorités locales les litiges pouvant éclater entre les membres du groupe et la population citadine. L'originalité de ces groupes tient à la fois à une communauté d'origine ethnique ou régionale et à l'exercice de métiers analogues.

R. Le Tourneau, étudiant la population de Fès, a décrit avec précision, les différents groupes étrangers à la ville, leur origine géographique débordant les cadres territoriaux du Maroc, leur organisation, les multiples travaux de peine qu'ils y assurent. Les gens du Souss (**communauté régionale**) s'adonnent au commerce de l'épicerie de détail et aux activités de sorciers. Ils choisissent parmi eux un amin (homme de confiance) dont le rôle était double : il se portait garant de tous ses compatriotes qui venaient travailler à Fès et nul ne pouvait exercer son métier s'il ne jouissait de cette garantie(110). Les Draoua exercent les métiers de maçon ou sont porteurs d'eau. Les émigrés du Tafilelt sont artisans et muletiers...

Chaque ville recrute les nouveaux citoyens dans l'espace régional qu'elle domine ou influence. Ainsi, les gens originaires du Dra dont la région est nettement orientée vers Marrakech, se dirigent volontiers vers la capitale du Sud et sont très peu nombreux à Fès. Par contre, le groupe des immigrants originaires du Tafilelt est très étoffé, leur région étant depuis toujours dans la mouvance de Fès. La ville peut représenter ainsi un centre d'accueil où, lors des périodes de sécheresse et de disette, les hommes pourront trouver les éléments complémentaires de survie du groupe. Elle est pour la population régionale cette opportunité de ressources supplémentaires indispensables, mais aussi, un centre de promotion économique et sociale et un pôle d'attraction intellectuelle. Ce processus se vérifie notamment à Fès pour les populations du Tafilelt : "Ainsi, des doctes aux pauvres hères chassés par la faim en passant par les commerçants, les artisans et les muletiers, le Tafilelt n'a cessé d'envoyer à Fès, un important contingent de ses enfants" (111).

(110) et (111) R. Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat"
- op. cité -

Le caractère "ancien" de cette émigration tient à ce que les principales phases de départ demeurent étroitement dépendantes des circonstances naturelles qu'elles soient d'ailleurs physiques ou démographiques et tient aussi à une certaine spécialisation, sinon formation professionnelle des migrants qui s'intègrent relativement aisément au sein de l'économie et de l'espace urbain. Le phénomène d'émigration, dans ce cas, entre comme un élément permanent de l'économie régionale, sorte de soupape de sécurité et complément de ressources et justifie ainsi de son caractère souvent temporaire.

- Le second courant d'émigration qualifié de moderne s'apparente superficiellement au courant traditionnel. Il est formé toujours d'individus deshérités, pauvres, cherchant en ville une "planche de salut". Jusqu'alors l'émigration des campagnards répondait inconsciemment à la nécessité de rétablir l'équilibre précaire mais fondamental d'une société traditionnelle : aux périodes de pression démographique sensible et appauvrissante répondait le gonflement du courant migratoire. Désormais, les motivations profondes de départ sont autres et donnent vie à des flux jusqu'à ce jour de nature, d'origine et d'orientation inconnues. Le déracinement des campagnards est provoqué par le choc d'une économie conquérante capitaliste et l'effritement des structures sociales impuissantes qui en résulte. L'émigration sera d'autant plus forte que la pression est plus vive et plus ressentie. C'est donc près des centres de commandements : les principaux ports du littoral, dans les régions intégrées ou annexées au domaine commercial européen par l'association, l'accaparement des terres, la commercialisation des productions... que les tensions d'écartèlement seront plus violentes. Ainsi, la ville de Casablanca capte l'émigration des plaines atlantiques de la Chaouïa qui lui assurent ses plus importants effectifs d'immigrants. El Jadida attire les campagnards déracinés de la région septentrionale et centrale de Doukkala. La zone de recrutement des ports s'accroît au fur et à mesure que leur aire d'influence grandit : Casablanca dont la fonction commerciale devient

(2)

très importante et rayonne sur presque toute la moitié méridionale du pays, se profile comme le pôle d'attraction principal pour les populations migrantes des dépressions pré-atlasiques, notamment celle du Tadla et déborde même sur la région de Doukkala où les influences de la ville et d'El Jadida se croisent

La distorsion croissante qui naît entre la frange atlantique, zone privilégiée du commerce européen et l'intérieur du pays, l'infléchissement puis le détournement des voies de communications (routes . poste...) créent comme un vaste plan incliné où s'engagent les campagnards des espaces régionaux les premiers et les plus touchés. Dès la fin du dix-neuvième siècle, arrivent à Casablanca les Drâoua et plus encore les Chleûhs (Berbères du Sud) de l'Anti-Atlas, les gens du Souss, délaissant sur leur route, les cités traditionnelles, en partie déjà déclassées. Aucun phénomène ne peut témoigner avec autant de force, de l'importance du choc colonial et des répercussions engendrées, que ces courants migratoires . Dès la fin du siècle, les principaux flux migratoires internes qui drainent les populations rurales vers les villes se dessinent. Désormais, ils gagneront en intensité, en ampleur, mais varieront peu proportionnellement, quant aux grandes lignes géographiques d'attraction, privilégiant la frange littorale et tout particulièrement son principal foyer d'activité, Casablanca.

Les courants migratoires traditionnels qui alimentent les populations des cités de l'intérieur du pays et comblent les vides laissés lors des crises démographiques, sont progressivement remplacés par des flux modernes qui sont les témoins des transformations profondes qui portent en germe les problèmes d'une société perturbée. Les nouveaux courants migratoires s'orientent vers la frange atlantique intégrée au sein d'un espace commercial extraverti. Les villes de l'intérieur délaissées par ce processus de détournement seront pour un temps oubliées par la masse des migrants qui, empruntant des voies

nouvelles, converge vers les cités dynamiques de la frange maritime. Ce mouvement est fondamental dans la géographie du Maroc.

Si les principaux itinéraires de la migration dans l'espace sont nouveaux, si les causes et même les circonstances des départs sont autres, les conditions d'intégration économique, sociale et culturelle du migrant au sein d'organismes urbains qui sont le reflet de cette phase transitoire entre une économie ancienne et arrêtée à un stade pré-capitaliste et une nouvelle économie capitaliste internationale, sont profondément différentes de celles en milieu urbain national et perturbantes au niveau de l'individu. La notion même de migrant sinon celle de migration n'est plus la même, elle recouvre une autre valeur.

Le mouvement qui installe en situation traditionnelle les ruraux dans les villes de l'intérieur, ne peut être saisi comme une rupture définitive, celle qui laisse au fond de l'être "une profonde cicatrice". Le migrant participe d'abord à un mouvement "normal", "naturel", empruntant les filières que ses prédécesseurs ont utilisées ou créées. En ville, il ne se retrouve point seul, c'est à dire étranger à un monde "incompréhensible". Il n'est jamais totalement isolé, indépendant ou libre. Il demeure enserré par tout un complexe de liens, un réseau de relations économiques, sociales et même culturelles. La migration ne signifie point abandon, déracinement définitif; elle demeure teintée des éléments d'un genre de vie originel. Le migrant demeure au sein du groupe qui l'accueille, l'installe dans le vécu, sinon le quotidien. L'espace vrai est celui du groupe tribal ou régional, il entretient avec lui des relations sociales demeurées, malgré le changement de résidence, intactes. Certes, il ressent le dépaysement de la ville, une mentalité urbaine différente de la sienne, mais ne subit point de processus de dépossession socio-culturelle. Dans les relations économiques, il n'est que le représentant du groupe; c'est l'essentiel car c'est par lui qu'il s'affirme, qu'il obtient travail et

promotion. Par lui, surtout, il garde avec son milieu géographique de naissance des liens étroits, le sentiment profond et essentiel de la possibilité permanente du retour. Il a le sentiment non formalisé que son changement d'habitat, de travail ne correspond point au déracinement, mais seulement à un déplacement temporaire à l'extérieur de son espace de vie demeuré très proche. La réussite socio-économique de certains groupes ne tient-elle pas, en partie, à une solidarité due au sentiment profond et perçu de la permanence de cet espace tribal à préserver en son lieu originel comme en milieu urbain.

L'installation des migrants dans les villes d'expansion de la côte, à Casablanca, Tanger, El Jadida est totalement différente et déjà ressentie comme rude. Les formes d'intégration au sein d'une dynamique urbaine, étrangère, portuaire, sans tradition citadine affirmée, dans des cadres urbains en voie de remodelage sur des bases, des schémas nouveaux et externes, sont autres. L'acte de la migration est ressenti, dès lors, comme une rupture tant par les types d'habitat précaire, les formes nouvelles du travail, les relations économiques et sociales qu'au niveau culturel. Dans la ville "éclatée" et en création, l'immigrant devient l'étranger et doit supporter la contradiction pesante née dans son être, de la confrontation entre sa personnalité d'origine et de fondement profondément rural et celle qu'il doit accepter dans ce nouveau cadre de vie et de travail.

La tradition du travail artisanal avec une structure corporative n'est guère vivante. Dans la ville musulmane marocaine proprement dite, la différenciation entre le groupe des patrons et celui des ouvriers ne se manifeste pas ou fort peu; patron, ouvriers, apprentis, pratiquent les mêmes tâches, participent à un même genre de vie laborieux et peu rémunérateur. Ici, l'opposition entre classes sociales prend corps et se développe: minorité possédante et classe des prolétaires apparaissent même si elles demeurent au début du siècle à un

niveau de développement quasi-primaire. Les formes du travail sont diverses et contrastées; la parcellisation des tâches provoque comme une dépossession pour le migrant d'un héritage technique, professionnel "originel". Les relations socio-économiques procèdent de cette prolétarianisation sensible.

Dans l'impossibilité de se référer à des points fixes : travail, relations, cadre urbain, de retrouver un ou plusieurs éléments d'un "espace de vie-origine", le migrant ressent son déracinement, éprouve sa marginalité. Ainsi, si l'on compare le passage de la situation de rural à celle de citadin, en milieu urbain traditionnel et en milieu "moderne", le changement, même ébauché, psycho-sociologique, est fondamental. L'urbanisation d'inspiration mercantile et capitaliste, à cette date limitée spatialement au littoral, se nourrit d'immigrants des campagnes, mais les déclasse et les transforme en êtres et en groupes marginaux. Ce processus n'est alors qu'ébauché, il n'en est pas moins inéluctable et cruel. La marginalisation qui désormais sera sans cesse croissante, d'une grande partie des populations citadines apparaît comme la conséquence logique du développement et de l'expansion du capitalisme dont la colonisation ne sera qu'une émanation spectaculaire.

CONCLUSION

Après les années 1885, en rapport avec le renouveau sensible de l'activité économique générale et le développement des liaisons maritimes avec les pays européens, le Maroc entre dans une nouvelle phase d'urbanisation. Les villes connaissent, à partir de cette date, un rythme d'accroissement relativement rapide qui tranche nettement avec la période antérieure, marquée par la stagnation urbaine. Ce processus est, cependant, très inégalement ressenti et favorise les agglomérations urbaines de la côte au détriment des villes de l'intérieur, demeurées les plus importantes quantitativement, mais, en voie d'effacement. Suscité par l'impact d'une colonisation près-militaire,

Q
(Lamy)

économique et sociale, il transforme le littoral en un axe privilégié d'urbanisation. Le Maroc bascule vers l'Ouest, ce mouvement est déjà essentiel.

La croissance démographique des cités privilégiées est le fait prépondérant de l'immigration campagnarde. Le solde démographique conserve un régime de type "primitif" ou naturel, l'immigration assure près des trois quart de la croissance. Les flux migratoires traditionnels campagne-ville ne permettaient jusqu'alors que de combler les vides laissés par les épidémies et les famines. Après 1885, le mouvement migratoire se transforme profondément et acquiert ses composantes modernes. Il naît de la déstabilisation amorcée de la société rurale marocaine. Il est particulièrement sensible dans les régions perturbées par les transformations socio-économiques imposées par l'étranger, dans les zones intégrées totalement ou partiellement au domaine commercial européen. Ce mouvement draine vers les villes les populations campagnardes les premières appauvries et déracinées, et prélude, par ses origines et ses caractères neufs, aux flux tumultueux du vingtième siècle.

III - LES VILLES ET LA DIFFUSION DU FAIT URBAIN

Au début du vingtième siècle, l'armature urbaine du Maroc est fort lâche. Les villes sont peu nombreuses et très diversement réparties sur l'ensemble du territoire, presque exclusivement situées dans la partie occidentale atlantique. La carte de la répartition dans l'espace des cités est à cet égard fort significative (Fig. 4) et permet de reconnaître deux axes essentiels d'urbanisation. Le premier, intérieur, s'étire irrégulièrement de Taroudannt à Tetouan; il comprend dans sa partie méridionale : Marrakech et les petites villes

du dir atlasique, s'interrompt au niveau du plateau Central, puis se ramasse de Sefrou à Chechaouene. Depuis Fès, un axe très secondaire Fès-Oujda traduit le poids très modeste de la voie naturelle, ouverte vers l'Algérie. Le second plus régulier littoral et maritime, s'étire d'Essaouira à Tanger et témoigne d'un nouvel "âge" urbain, né et développé de l'ouverture du Maroc au monde extérieur. Les montagnes du Rif à l'Anti-Atlas, les régions arides ou subarides des plateaux de l'Oriental aux régions méridionales présahariennes demeurent très faiblement concernées par le fait urbain.

3.1. - LES REGIONS ARIDES ET MONTAGNARDES PERIPHERIQUES SONT CARACTERISEES PAR UNE VIE URBAINE TRES MEDIOCRE.

3.1.1 - LE MAROC ARIDE IGNORE LE FAIT URBAIN.

La population de ces régions, exclusivement rurale est estimée à un peu plus d'un demi-million d'habitants, soit 12 % de la population rurale du Maroc. La répartition des hommes est très contrastée et oppose les fortes densités des secteurs où l'irrigation est possible aux vides pastoraux et nomades.

1) Les régions sahariennes rassemblent la majeure partie des populations dans les oasis du pied de l'Atlas et du djebel Bani et dans celles échelonnées le long des ouedi qui s'échappent des montagnes, telles les vallées du Draa et du Ziz. Les populations sédentarisées habitent une foule de ksour, sorte de gros villages fortifiés tranchant avec la dispersion de l'habitat, dans les autres contrées marocaines. Les descriptions de Ch. de Foucauld sont à cet égard significatives : dans la vallée du Draa, "une foule innombrable de qçars s'échelonnent sur les premières pentes des deux flancs...", le fond, la vallée du Ziz est "couvert de cultures et jalonné de qçars sur presque toute sa longueur...", à Ksar-es-Souk, "la vallée du Ziz y offre une bande de palmiers large de 500 à 1500 mètres,

au milieu de laquelle coule le fleuve et s'élèvent les qçars" (112). Les populations de ces gros villages oasiens s'adonnent de plus en plus à des travaux presque exclusivement agricoles. Le déclin, puis la chute du grand commerce trans-saharien ont provoqué la ruine du commerce interrégional et de l'artisanat local. Cette décadence touche jusqu'aux centres-marchés les plus connus et les plus fréquentés auparavant. Tazenakht, autrefois célèbre dans tout le Sahara, se présente à Ch. de Foucauld comme un modeste bourg de 80 familles musulmanes et de 50 familles israélites, à l'activité déchuë; au début des années 1880, les tribus des environs viennent s'approvisionner en produits européens, vendre encore leurs laines ou leurs grains "mais les caravanes du Souss, du Mezgita, des Glaoua, nombreuses autrefois, sont rares et peu importantes; des oasis du Sud on ne vient plus" (Ch. de Foucauld). Cet abandon, ce rétrécissement d'intérêt économique se retrouvent ailleurs. Le tableau de l'activité économique, surtout commerciale de l'oasis de Tissinnt que dresse Ch. de Foucauld est exemplaire. Située sur le flanc méridional de l'Anti-Atlas, l'oasis de Tissinnt est formée de cinq ksour dont le plus important est Agadir, peuplé de 500 familles selon Foucauld, foyer commercial en relations avec Marrakech, la dépression du Souss et le port de Mogador. Autrefois, les populations des cinq Ksour participaient à l'activité marchande; en 1883, Agadir est le seul entrepôt, le seul marché. Il demeure un centre de convergence pour les tribus nomades environnantes qui viennent s'y ravitailler en grains et en huile et y acheter quelques produits européens : "les Chellaha voisins et les nomades des environs Ida ou Blal, Oulad Iahia et Berâber viennent s'y approvisionner de dattes d'abord, puis de grains, d'huile et de choses d'Europe telles que le sucre, thé, aiguilles..." (Ch. de Foucauld). Le commerce est entre les mains de quelques riches commerçants, à la fois propriétaires oasiens qui confient aux

(112) Ch. de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc".

"juifs à gages" le soin de la vente de détail. Cette activité n'est que le pâle reflet de celle, africaine des siècles ou même des décennies précédentes. "Naguère, outre ce qui s'y rencontre aujourd'hui, les produits du Soudan y affluaient. Cuirs, étoffes, bougies de cire jaune, or, y venaient de Tombouctou en abondance. A présent, plus de vestige de ce commerce. C'est par hasard et de loin en loin qu'en voit quelque objet du pays des noirs" (Ch. de Foucauld). Ainsi, s'est substituée à un commerce transsaharien, enrichissant et stimulant, une activité d'échanges faible et régionalisée". Le processus est identique pour les oasis de Tata, d'Akka et d'autres qui étaient "autrefois" les points d'arrivée des caravanes du Soudan. En relation avec l'activité de négoce, l'industrie locale s'était développée; ainsi Akka, célèbre pour ses bijoux d'or : "or, toutes ces sources de fortune sont tariées; plus de commerce, plus d'industrie, plus de relations lointaines. Il reste une oasis comme Tatta, comme Tisint, vivant du produit de ses dattiers" (Ch. de Foucauld). Les dattes essentiellement, quelques productions locales secondaires comme les peaux de chèvres, les cuirs tannés, les ambres, sont désormais les seuls produits d'exportation et servent de monnaie d'échange. Pour le Tafilelt, d'après M. Zimmerman (113) la valeur estimée des exportations annuelles des dattes s'élèverait, au début du siècle, à 300.000 francs tandis que le commerce général pourrait être évalué à 5 M. de francs. Le Tafilelt, recevant des pays européens, par Mogador, Tanger ou Fès, des sucres, draps, verrerie, cotonnades, thé, bougies et de Fès des soieries, des vêtements de coton, des objets de sellerie, de ferblanterie. Les termes de l'échange sont profondément modifiés au détriment des régions sahariennes, désormais pourvoyeuses de produits agricoles et d'élevage et importatrices de biens de consommation. Le commerce caravanier, malgré les lacunes, les phases de récession, représentait le pivot de la vie économique régionale, favorisant un processus

(113) M. Zimmerman : Note remise à Saurin et Cousin sur le Tafilelt, pour leur livre : "Le Maroc " . Paris Librairie du Figaro. 1905.

d'entraînement et d'accumulation de richesses.

La décadence puis la ruine de cette activité commerciale à longue distance, engendrées par toute une série de facteurs généraux qui débordent très largement du cadre "régional et saharien", en privant les populations oasiennes des produits, des flux et des bénéfices qu'elle apportait à ces intermédiaires entre la société urbaine et le monde nomade, actualisent alors une situation de "fin du monde" ou périphérique. Une économie orientée de plus en plus vers les productions de la terre oasienne, tributaires de conditions naturelles trop fragiles, une trame économique dont la gamme des activités s'étirole comme une fleur sans eau, autant d'éléments qui nuisent à l'éclosion de formes d'activité urbaine et limitent les chances d'urbanisation.

Si les régions ont des villes en rapport avec leurs structures économiques et sociales, la ville n'étant qu'un fait relatif ou un révélateur, les ksour ont pu représenter, lors des phases d'expansion commerciale entre les royaumes, de part et d'autre du désert, ces lieux d'échanges, de relations et d'urbanité. Au début du siècle, ils n'apparaissent plus que comme de grosses agglomérations rurales et périphériques, même si certains caractères de "sociabilité" y persistent.

2) Les hauts plateaux de l'Oriental, les pays de la Moulouya, sont très faiblement peuplés et participent aux genres de vie nomades et transhumants. Les potentialités d'une agriculture irriguée n'y sont guère exploitées. Ch. de Foucauld note que "de Missour à El Outat, aucune trace de culture ni de vie ne s'aperçoit dans cette vaste vallée, région la plus nue et la plus déserte que l'on puisse voir". Les sites d'habitat sédentaire sont rares. Les Outat Oulad El Haj qui habitent les deux rives de la Moulouya et de la plaine au milieu de laquelle coule la rivière, représentent encore, à la fin du 19e siècle,

"une tribu indépendante... moitié sédentaire et moitié nomade" (Ch. de Foucauld). Dans ce vaste domaine subaride, le seul centre de vie urbaine est la médiocre agglomération d'Oujda. Elle est située au pied "d'El Koudia-al-Koudra, en terrain plat, dans la plaine d'Angad qui se prolonge au-delà jusqu'à Lalla Marnia" (Ch. de Foucauld). J. Canal cite Si M'hamed ben Rehhal de Nedroma qui décrit Oujda, "enfermée dans un épais fourré d'oliviers, figuiers, orangers, grenadiers qui émergent de la vaste plaine d'Angad comme un îlot émerge de l'Océan, entourée de toutes parts de terrains irrigables fort riches"⁽¹¹⁴⁾. Centre agricole, Oujda doit à sa position géographique et à la proximité du grand marché algérien de Lalla Marnia, d'être un carrefour commercial prospère. En 1884, Ch. de Foucauld trouve que "richesse et prospérité y règnent; la présence d'un quaid, de mkhaznis, le passage des caravanes, le commerce avec l'Algérie y entretiennent l'animation et y apportent la fortune". Lalla Marnia étant à la fois un centre de ravitaillement, d'approvisionnement et un débouché, le petit centre d'Oujda est une place commerciale importante, le centre de concentration des productions agro-pastorales "d'une immense région marocaine se prolongeant jusqu'à Fès à l'Ouest, la haute Moulouïa au Nord et le Chott Tigri au Sud" (115). Mais au début du 20e siècle, Oujda est en crise : "sur les 8.000 habitants qui peuplaient Oujda, la plupart des commerçants sont partis avec leurs familles et leurs petits avoirs, notamment ceux qui étaient originaires de Fès et de Tanger. Seuls sont restés les jardiniers, quelques marchands, les douaniers et enfin les pauvres diables qui n'avaient rien à perdre"(116). Le commerce étant en déclin, sinon en faillite, "la ville est triste et morne" (117). En 1907, Oujda est occupée par les

(114) J. Canal : "Géographie générale du Maroc". Paris 1902.

(115) A. Cousin et D. Saurin : "Le Maroc". - op. cité -

(116)et(117) René Leclerc : "Le Maroc Septentrional".
1905.

troupes françaises. Ne vivent plus à l'intérieur de la ville que 6.500 personnes, entassées dans la médina, divisée en différents quartiers suivant l'origine des citadins. Un souk le jeudi, plusieurs fondouks et divers lieux de culture confèrent, selon R. Paskoff, à l'agglomération un caractère urbain (118).

3) Les montagnes marocaines sont densément peuplées et retiennent près du tiers de la population, environ 1,5 Mh soit 34 % de la population rurale totale. Ces populations laborieuses souvent ingénieuses, n'ont point suscité la création urbaine. Une seule agglomération urbaine, au coeur de la montagne : Chechaouene, développée au sein d'une campagne très densément occupée; la densité moyenne de la montagne rifaine est estimée à 35 habitants au kilomètre carré (119).

Chechaouene, ville du pays Jbala, adossée à la dorsale calcaire bénéficiant d'abondantes sources, fut créée au 15e siècle comme l'élément d'une sorte de rempart protecteur à la pénétration chrétienne. Elle étonne Ch. de Foucauld qui, au milieu "d'un paysage riant, d'une terre aussi généreuse, d'hommes laborieux", crut apercevoir, dans un pli de la montagne, "quelque bourg paisible des bords du Rhin". Cette petite ville sainte de 4.000 habitants (de nombreux chorfa y résident), située à deux étapes de Tetouane, est peuplée à la fois d'agriculteurs et de marchands. L'activité commerciale est manifeste, surtout le dimanche, jour de marché qui voit affluer les agriculteurs des environs. Néanmoins, elle ne peut faire illusion et sa position la confine dans un rôle économique purement local.

Les agglomérations urbaines qui exercent une réelle influence économique auprès des montagnards, se localisent à la périphérie des massifs, au pied des grands escarpements, au commandement des vallées qui débouchent dans la plaine, dans cette zone

(118) R. Paskoff : "Oujda, esquisse de géographie urbaine"
B.E.S du Maroc. Vol XXI. n°73. Juillet 1957.

(119) D. Noin : "La population rurale du Maroc". - op. cité -

privilegiée de contact, le "dir", c'est à dire d'un mot imagé, le poitrail. Ces bordures ont fixé très tôt les hommes qui bénéficient de l'abondance des eaux, de l'atténuation des rigueurs climatiques, à la fois des plaines basses arides et brûlantes et des montagnes aux coups de froid violents, et des possibilités offertes par la situation de contact entre des régions complémentaires. Pourtant, si le dir marocain est jalonné de nombreuses bourgades nées au pied des sources, vivant à l'ombre des vergers, les centres d'animation urbaine sont peu nombreux et peu importants. Ces foyers urbains n'ont vécu que comme portes de l'Atlas, ouvrant aux produits et aux hommes des contrées méridionales, sur les plateaux et les plaines atlantiques : ainsi, Amizmiz et Demnate, comme centres de transit et de halte, installés le long des principaux axes du trafic caravanier : Beni Mellal et Sefrou, et comme centres d'attraction auprès des tribus montagnardes qui y fréquentent leurs souks et y trouvent les facilités d'échanges.

Amizmiz est, au début du siècle, une petite agglomération de 3.000 habitants, mi-citadins, mi-ruraux, blottie au pied de la chaîne atlasique occidentale, en pays Goundafa. Bâtie au contact de la montagne et de la plaine du Haouz, elle contrôle l'entrée et la sortie de la vallée d'un affluent de l'oued Nfiss. Cette position privilégiée de contact justifie sa fonction de centre commercial où les populations Chleûh's du Haut Atlas viennent s'approvisionner les jours de marché en produits "européens", depuis peu consommés, et en grains, les années de pénurie. Ces tribus montagnardes apportent en échange, les quelques produits d'une agriculture irriguée, localisée essentiellement au fond des vallées, surtout les produits des troupeaux : laines et peaux. Ces diverses transactions alimentent les activités commerciales de cette petite ville qui se présente au regard de De Ségonzac, pendant l'hiver de l'année 1899, comme "un rectangle où des maisons en terre battue et d'assez misérable apparence se pressent autour d'une mosquée" (120).

(120) De Ségonzac : "Voyages au Maroc" 1899.1901.
Phot. Cartes. Paris . A. Colin 1903. 409 p.

Demnate est un centre du dir atlasique "entouré d'une enceinte rectangulaire de muraille crénelée, garnie d'une banquette et flanquée de tours: le tout en très bon état" (Ch. de Foucauld). Il est avec Imin Tanout (121), Amizmiz, Aït Ourir, une des principales portes du Haut Atlas. Sa position la place le long d'une voie naturelle de liaison entre Marrakech à l'Est et à deux jours de marche, et le Sud présaharien. A la convergence de plusieurs courants d'échanges, Demnate, comme place de commerce, est le lieu d'approvisionnement en objets fabriqués et en produits importés. Ch. de Foucauld note dans la ville, la vente des cotonnades, de sucre, de thé, de produits de parfumerie, de babouches...pour les tribus de l'Atlas et même du Sahara : régions du Dadès et du Todra. Demnate est en même temps, centre de collecte des peaux, des laines et des dattes que les marchands de la ville expédient à Marrakech. Mais, à la fin du 19^e siècle, le commerce qui fit la prospérité de la petite cité est en net déclin. On peut y voir comme Foucauld les effets des exactions commises par un représentant de l'autorité makhzeniale, à coup sûr le ralentissement, puis le tarissement des échanges avec le Sud, des liaisons caravanières "Demnate ville n'existait qu'en tant que centre de transit; une fois celui-ci supprimé, elle est retournée à sa vocation primitive de centre rural, inséparable de sa riche oliveraie" (122).

Beni Mellal est la seule agglomération urbaine du Tadla. Kasba Tadla qui doit son origine à l'édification par Moulay Ismaïl d'une citadelle de défense, d'un pont bâti sur l'Oum-er-Rbia, n'est alors, qu'une médiocre bourgade de 1.200 à 1.400 habitants. La pauvreté du fait urbain procède de raisons à la fois politiques et économiques. A partir de la dynastie Saadienne, l'axe commercial Fès-Marrakech est en permanence menacé, fréquemment coupé. La dépression du Tadla, voie de passage naturelle entre Fès et sa rivale Marrakech, est le champ de batailles, le témoin des luttes entre dynasties

(121) Imi ou Im', signifie passage, c'est à dire ici : col.

(122) P. Mas : " De la renaissance d'un ancien centre du dir : Demnate". B.E.S. du Maroc. Déc. 1955. Vol XIX n°67. pp 357.371.

rivales. "En outre, les luttes entre tribus arabes et berbères depuis l'installation des Maqil" (123), les conflits incessants entre les tribus des plaines, furent peu propices à l'établissement, puis à la permanence de relations économiques et sociales favorisant l'éclosion du fait urbain. Témoin de l'insécurité des lieux, le sultan et sa suite empruntent tout au long du 19^e siècle, la route de la côte pour rejoindre, depuis Fès, leur résidence de Marrakech.

Beni Mellal, comme modeste centre d'échanges du dir, est le reflet de ces difficultés. Elle doit sa pérennité à une position géographique favorable, à une résurgence, l'Aïn Asserdoune qui a permis le développement d'une riche oliveraie. Foucauld remarque déjà "qu'elle doit sa prospérité à ses immenses verges dont les fruits : olives, raisins, figues, grenades... s'exportent au loin". Elle le doit aussi à sa situation le long d'une route commerciale : "tous les quinze jours arrivent de Marrakech une caravane d'une douzaine de chameaux" (Foucauld). Marché agricole régional actif, le jour de marché, elle voit affluer la foule des campagnards qui vient y acheter les produits imposés qui lui sont devenus indispensables : thé, sucre, cotonnades... En échange, elle collecte les peaux et les laines. Les produits de l'agriculture et de l'élevage de sa région sont achetés par les représentants des maisons casablancaises commerciales ou bien expédiés par les marchands de la ville au port. Marrakech, située à 4 étapes de Beni Mellal, garde avec celle-ci des relations privilégiées, menacées cependant, par Casablanca qui se profile déjà comme ville conquérante et capte une part de plus en plus grande des transactions commerciales. Les ruraux déracinés du Tadla émigrent vers Casablanca, les produits prennent de plus en plus le chemin du port. Beni Mellal, délaissée par les flux commerciaux méridiens, regarde vers l'Ouest et apparaît, au début du siècle, comme "un relais en puissance" de l'influence économique de Casablanca.

(123) D. Noin : "Répartition de la population et les mouvements migratoires dans la plaine du Tadla".
R.G.M. n°7 1965. pages 53.70.

Sefrou, à un jour de marche de Fès, appartient à la bordure du Moyen Atlas occidental, au contact entre les plaines du Saïs et les plateaux étagés du Moyen Atlas tabulaire. Tous les voyageurs qui ont traversé cette petite ville, ont été frappés par la beauté du site et de la ville "propre et bien construite" (124), construite "à la sortie des montagnes, dans une vaste étendue de jardins irrigués" (125), par la prospérité et l'activité qui y règnent. En 1883, Ch. de Foucauld estime la population urbaine à 3.000 habitants, Aubin, vingt ans plus tard lui donne 6.000 habitants, englobant dans ce chiffre, la population d'un petit village fortifié, commandant la sortie de l'oued Sefrou, de la montagne. La population de Sefrou dont le tiers est d'origine israélite, est occupée à des tâches très variées et différenciées qui relèvent d'une économie urbaine relativement évoluée. Sefrou est d'abord un centre régional d'échanges pour les tribus Aït Youssi, Aït Serhrouchen et Bni Ouaraïn. Celles-ci y trouvent les produits d'origine étrangère ou fassis indispensables à la satisfaction de leurs besoins et y vendent en échange des peaux et surtout des laines. Ces laines sont lavées, nettoyées sur place avant d'être vendues directement sur le marché de Fès ou aux courtiers des commerçants fassis, installés à demeure. Ce travail de préparation de ces laines renommées, objet d'un commerce intense entre Fès et Sefrou, occupe une fraction notable de la population artisanale. Cette dernière montre un autre aspect de son talent industriel en animant une petite industrie locale, notamment une fabrique de savons, des moulins étagés le long de l'oued et divers pressoirs à huile. Les autres sources de richesse sont la production de fruits et de légumes : "les habitants, bons agriculteurs, cultivent de magnifiques jardins d'arbres fruitiers et se livrent à la culture de la vigne" (126), vendus et exportés à Fès, le commerce des poutres et des planches en bois de cèdre que la ville reçoit des Aït Youssi et qu'elle expédie dans

(124) Cousin et Saurin : "Le Maroc". 1905 - op. cité -

(125) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui". 1902.1903. - op.cité-

(126) Cousin et Saurin : "Le Maroc". 1905. - op. cité -

toutes les villes du Nord du Maroc. Enfin, Sefrou est la première étape sur la route du grand commerce caravanier entre Fès, le Tafilelt, le Touat et le Soudan. Cependant, même si le développement des relations maritimes n'a pas réussi encore, au début du siècle, à annihiler tout à fait le commerce avec le Tafilelt, celui-ci est en déclin.

La présentation rapide des activités de Sefrou montre le rôle fondamental d'animation que la ville de Fès y joue par l'intermédiaire de ses marchands ou de ses représentants. Fès et Sefrou entretiennent des relations commerciales permanentes tout au long de l'année. La cité fassie, comme centre régional délègue à Sefrou une part de son pouvoir dans le but de s'assurer par son intermédiaire, des relations privilégiées avec la montagne berbère. Les marchands fassis, installés à Sefrou, les commerçants de la ville qui sont très souvent des négociants juifs, collectent les produits de la montagne : bois, charbon, peaux, laines, bestiaux...qu'ils revendent ou expédient à leurs associés ou à leurs commanditaires fassis. Ils redistribuent les produits manufacturés de l'industrie urbaine (vêtements, objets de ménage, armes, matériel agricole...) ou les produits européens d'importation qu'ils reçoivent en échange, directement en ville ou dans les tribus de la montagne, par l'intermédiaire de colporteurs qui, avec quelques ânes chargés des produits de la ville, font la tournée des souks régionaux (127). Ainsi, Sefrou, comme Taza ou même Ouezzane, apparaît comme centre de distribution et de collecte, comme ville-relais de l'influence fassie, donc étroitement dépendante de la prospérité économique de cette dernière.

Debdou appartient au Maroc oriental. Située dans une position de contact entre la plaine steppique des Tafrata et la montagne elle appartient à la même catégorie que celle des villes

(127) E. Aubin : "les juifs du Mellah s'en vont jusqu'à la Moulouya visiter comme colporteurs, les marchés locaux".
Le Maroc d'Aujourd'hui. - op. cité -

étudiées précédemment, tant par sa situation et par sa taille : 2.000 habitants en 1884 lorsque Ch. de Foucauld la visita, que par ses activités. Fait original et unique au Maroc, la population de marchands et d'agriculteurs qui l'anime est pour les trois-quarts d'origine israélite. L'abondance des sources a permis le développement autour de la petite cité, de vastes jardins, de vergers, de prairies. Cette production agricole dépasse largement les besoins locaux, aussi est-elle exportée vers les villes avec lesquelles Debdou entretient des relations commerciales. Debdou a tiré des avantages commerciaux évidents de se trouver "sur la route des caravanes qui, de Fès, Taza et d'Oujda se rendent au Touat, au Gouara et aussi au Tidikelt par Figuib et Igli" (128). Elle entretient, aussi, des rapports plus ou moins épisodiques avec Fès et avec Mellila, mais c'est avec l'Algérie qu'elle est en relation la plus étroite : "un va et vient continuel existe entre Debdou et Tlemcen" (Ch. de Foucauld). Les négociants, israélites pour la plupart, vont s'approvisionner à Tlemcen, ils stockent ces divers produits de consommation qu'ils revendent, ensuite, sur place ou qu'ils écoulent sur les divers marchés des environs.

Les petites villes du dir atlasique demeurent ainsi, profondément enracinées au monde rural et une forte proportion de leurs habitants vit de l'agriculture et de l'élevage, même si elle participe à d'autres types d'activités. Leur position géographique favorable, au contact de régions agro-pastorales complémentaires, le long des voies ou pistes caravanières, leur a permis d'échapper à la médiocrité des bourgs ruraux. Développées, grâce à la fonction de marché, elles ne subsistent en tant que "micro-organismes" urbains, que par elle. Elles reçoivent de la grande ville : Fès, Marrakech, Tlemcen, les productions de l'industrie artisanale locale de consommation traditionnelle et les produits d'importation que les commerçants redistribuent soit sur place, les jours de marché, soit par l'intermédiaire de colporteurs ou d'associés dans les souks

(128) J. Canal : "Géographie générale du Maroc" - op. cité -

des campagnes environnantes. En échange, ils collectent les produits des campagnes, revendus directement dans ces villes ou aux représentants des maisons commerciales de celles-ci. Centres secondaires de distribution et de collecte, intermédiaires entre la campagne et le centre régional ou le port, ils favorisent la pénétration des produits d'importation et le changement des habitudes et des goûts de consommation que cette dernière encourage. Ce processus devant entraîner à terme une expansion de l'économie monétaire et la modification des rapports entre villes et campagnes, vers une ponction accrue de la société urbaine sur la communauté rurale.

L'influence, le rôle économique de ces petites villes ne doivent être cependant exagérés et ne peuvent déborder d'un cadre d'animation locale. Si elles furent les témoins fragiles d'une ébauche d'articulation entre les divers noyaux d'un axe d'urbanisation privilégié par le grand commerce caravanier, à la fin du 19^e siècle, celui-ci est déchu, l'orientation du commerce étant de plus en plus maritime et de moins en moins "marocaine intérieure". Les centres du dir ont perdu leur fonction principale d'étape ou de transit; éloignés des nouveaux foyers économiques atlantiques, le commerce qui les anime encore, demeure en fait marginal et local, et se montre incapable d'assurer la promotion rurale et leur devenir. Les moyens de transport : transport à bât, la médiocrité des pistes, la lenteur des échanges, l'insécurité plus ou moins permanente des routes, la multiplicité des péages...ne se prêtent point à l'amélioration et à la multiplication des relations commerciales entre les centres de production et les centres urbains secondaires. Les transformations économiques qui affectent, à la fin du siècle, l'ensemble du territoire national, vont relativiser la valeur de leur situation géographique et perturber une économie urbaine en équilibre précaire. La stabilité démographique de ces centres urbains, relevée entre 1883 et 1905, témoigne de cette phase de stagnation et de rétrécissement économique. Seuls les centres dont la valeur de la situation

sera régénérée par la mise en place de nouvelles structures économiques, échapperont à cet effacement inéluctable.

Ouezzane appartient au domaine des hautes collines schisteuses de la zone sud-occidentale rifaine, à la région périphérique la plus aérée du massif, au pays Jbala. Comme Chechaouene, Ouezzane est une ville sainte, bâtie dans un site favorable, autour de sources abondantes. La cité doit son développement notamment à la renommée accrue (au cours du 19e siècle) d'une famille de chorfa (pluriel de cherif). La Zaoufa de Moulay Abdallah ech Cherif est la gloire et l'attraction d'Ouezzane : "par un phénomène spécial au Maghreb, la renommée d'un marabout glorieux et le prestige de son tombeau suffisent à provoquer et à maintenir sur les pentes du Bouttelâl, une ville aussi considérable que Ouezzane" (129). Ce "lieu de pèlerinage respecté et fréquenté de tout le Maroc" (130), comme maints centres religieux, ne peut vivre de la seule "baraka" de sa famille cherifienne et est devenu le centre commercial et artisanal de tout le pays Jbala, même si Aubin, le trouve "trop confit en dévotion pour s'occuper beaucoup de commerce" (131). Pèlerinage et relations commerciales se conjuguent aisément.

La population urbaine qui s'élève à environ 10.000 personnes, est originaire des tribus voisines : Masmouda, Rehouna, Rhzaoua et Beni Westara, parfois même du Rharb; pourtant ce sont les "étrangers", minorité de fassis ou de juifs qui détiennent les principaux postes commerciaux, qui dominent de leur habileté et de leur dynamisme, l'activité de la cité. La fonction commerciale est perceptible à la présence d'une kissaria, d'un souk qu'Aubin note divisé en corporations et à l'animation qui règne les jours de marché (marché hebdomadaire du mercredi et du jeudi). Le souk est d'abord le foyer de collecte des produits de l'agriculture et de l'élevage régionaux : peaux, laines, fruits...Ceux-ci sont expédiés vers les centres

(129) et (131) Eugène Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui" 1902.03.

- op. cité -

(130) Cousin et Saurin : "Le Maroc" 1905. - op. cité-

exportateurs ou consommateurs que sont les villes de Larache, de Tanger et de Fès. Le marché hebdomadaire est aussi un pôle de distribution des produits de l'artisanat local dont les plus appréciés sont les "haïks" et les "jellâbas" blanches à gros grains et de plus en plus un centre de revente des produits manufacturés de Fès et des produits européens importés par les négociants de Larache et de Tanger. Ces marchandises qui arrivent de Fès ou de Tanger, grâce aux muletiers, sont vendues par "des maisons de commerce" (Aubin), tenues par des fassis ou des juifs. Il existerait, selon E. Aubin, une dizaine de ces maisons dont les propriétaires fassis seraient associés à des négociants tangerois ou à des commanditaires fassis avec lesquels ils partageraient les bénéfices des opérations réalisées. Les produits importés sont soit revendus sur place par ces maisons ou par de petits commerçants locaux, soit confiés à des colporteurs qui font la tournée des marchés ruraux de la région et rapportent les produits indispensables à la consommation urbaine.

Ainsi apparaît un autre aspect de la petite ville-centre, lieu de collecte et de distribution secondaire, développée à la fois grâce à une situation géographique relativement favorable et à une fonction de carrefour "pieux".

Au début du 20e siècle, le fait urbain dans les régions arides et montagnardes du Maroc, demeure marginal et peu affirmé. Ce sont au total entre 30.000 et 35.000 personnes "pseudo-citadins" dispersés dans sept petits centres dont le plus important ne dépasse pas 10.000 habitants, qui participent au phénomène urbain. Le taux d'urbanisation de ces espaces périphériques est inférieur à 2 %, les circonstances générales n'ont pas été favorables au développement des villes mais accusent au contraire une phase de récession.

La répartition spatiale des villes s'explique surtout par l'existence d'axes de circulation intérieurs. Les routes caravanières de Tanger à Fès et de là au Tafilelt, de l'Algérie à

Fès, puis de Marrakech au Sahara mauritanien ont permis et favorisé l'essaimage et le développement de ces petites villes. Nées de la fonction de transit, elles ont pu développer une petite activité de commerce et sont devenues de petits centres de collecte des produits bruts et de redistribution des produits manufacturés de l'artisanat urbain. Les relations entre villes et campagnes sont demeurées dans l'ensemble limitées et épisodiques. Limitées à la fois par les caractères semi-autarciques des économies rurales régionales et par les possibilités de circulation, déterminées par des techniques de transport et des conditions générales économiques et politiques, peu favorables. Episodiques, c'est à dire très sensibles aux fluctuations saisonnières, dépendant très étroitement des disponibilités des campagnards, variables selon les récoltes, permettant d'en soustraire ou non une part pour la commercialisation.

A la fin du 19^e siècle, les effets de l'ouverture du Maroc au commerce atlantique, les mutations politiques au niveau de l'Afrique, se font très lourdement sentir. Les voies de circulation internes se sont taries et ces conditions ont entraîné la ruine ou l'abandon d'une fonction essentielle de la vie urbaine dans ces régions périphériques et provoqué pour la plupart de ces centres un déclin manifeste.

3.2. -LA DIFFUSION DU FAIT URBAIN DANS LES PLAINES ET LES PLATEAUX ATLANTIQUES DU MAROC.

Les plaines et les plateaux atlantiques constituent par contraste avec celui des montagnes et des zones d'aridité, un vaste domaine géographique privilégié. Pourtant, si le phénomène urbain y est partout présent, il n'en demeure pas moins sclérosé (taux d'urbanisation voisin de 15 %) et la maille urbaine lâche et très irrégulière. La carte de la localisation spatiale des villes (Fig. 4), oppose deux lignes principales d'urbanisation : celle de l'intérieur et celle du littoral. Ces deux axes reflètent deux moments de l'histoire économique,

sociale et même politique du Maroc.

-L'axe intérieur, le passé : une histoire longue et glorieuse, rythmée par l'éclosion, puis l'épanouissement des grandes cités dynastiques de Fès, Marrakech et Meknès, par l'arrivée des caravanes auréolées du mystère saharien, témoin des relations humaines et commerciales entre le Maroc et l'Afrique noire, mais aussi, par les conflits politiques entre dynasties rivales entre les forces du Makhzen et celle des tribus. Les villes de l'intérieur marocain demeurent les plus importantes et les plus prestigieuses. Elles ont su préserver des témoignages urbanistiques et architecturaux de leur splendeur passée. Par contre, les constructions nouvelles sont rares et les maisons d'habitation vivent au large au sein de la ville "intra muros". L'habitat individuel reste assez fréquent aussi bien chez les bourgeois que dans les classes populaires. L'analyse, même rapide, du cadre urbain suggère donc l'équilibre, sinon la stagnation urbaine et les difficultés que rencontrent ces cités, à la fin du 19e siècle.

-L'axe atlantique littoral reflète le présent, c'est à dire un Maroc ouvert aux influences extérieures, aux immigrants qui se fixent dans les ports, aux produits qui y débarquent. Les villes de la côte connaissent, alors, une croissance très rapide : les campagnards déracinés campent au pied des remparts, les cadres urbains traditionnels craquent et sont déjà en voie d'être remodelés.

Cette opposition entre deux lignes d'urbanisation, l'une "ancienne", l'autre "moderne", nous a semblé fondamentale et nous a entraîné à étudier successivement les cités de l'intérieur et les villes du littoral. Nous sentons ce que cette division spatiale peut avoir d'artificielle, néanmoins, au début du siècle, l'élément majeur est l'inégal dynamisme entre villes de l'intérieur et villes côtières.

3.2.1 - AU SUD DE L'OUED BOU-REGREG, EN DEHORS DU LITTORAL,
LE FAIT URBAIN DEMEURE EXCEPTIONNEL.

1) La plaine du Souss a laissé auprès des voyageurs européens une forte impression de prospérité agricole et de densité rurale élevée. Une opinion aussi favorable, portée sur les plaines marocaines, est rare, à la fin du siècle dernier. De Segonzac remarque que "les champs cultivés se succèdent presque sans intervalle" dans la vallée du Souss, en aval de Taroudannt, que "les villages émaillent la plaine au milieu de laquelle ils prennent l'aspect d'oasis, dans le pays de Chtouka"(132). Ch. de Foucauld écrit : "les environs de Taroudant sont d'une richesse extrême" (133). Pourtant, le fait urbain y demeure médiocre; une seule ville, Taroudannt, qui fut la première capitale des Saâdiens, n'est qu'une modeste agglomération de 7.000 à 8.000 habitants, enfermée derrière de solides murailles (134). Au coeur d'une riche campagne (135) densément peuplée dans les conditions d'aridité qui sont les siennes, Taroudannt est un marché d'échanges pour les agriculteurs sédentaires des plaines et des versants méridionaux du Haut Atlas Occidental. Outre les huiles, les produits de fabrication européenne qui lui viennent de Marrakech, elle écoule une production artisanale propre, très soignée. La ville possède en effet, "des ateliers pour la préparation des cuirs, des fabriques d'étoffes et des teintureriers, mais son industrie spéciale est la chaudronnerie" (136). Cependant, elle souffre

(132) De Segonzac : "Voyages au Maroc" 1899.1901. - op. cité -

(133) Ch. de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc" 1883.84.
- op. cité -

(134) J. Canal évalue la population à 8.300 personnes ("Géographie générale du Maroc" 1902). Saurin et Cousin lui donne 6.000 à 7.000 habitants dont 1.000 israélites ("Le Maroc" 1905). Ch. de Foucauld cite le chiffre de 300 familles juives.

(135) Cousin et Saurin écrivent : "Grâce à l'oued Sous dont les eaux sont dérivées dans de nombreuses séguia, la ville est entourée de grands vergers et de jardins, d'arbres fruitiers..." "Le Maroc". 1905. - op. cité -

(136) J. Canal : "Géographie générale du Maroc" 1902. -op. cité

de la perte des revenus tirés, jusqu'à une date récente, du grand trafic caravanier transsaharien et de la concurrence, pour les produits de son artisanat, des importations d'origine européenne. L'appauvrissement fonctionnel de l'agglomération est d'autant plus ressenti que la plaine du Souss n'a plus aucun débouché maritime. J. Erckmann note "qu'actuellement, Taroudannt est presque sans commerce et sans industrie par suite de la décadence du port d'Agadir" (137). "Agadir, malgré son enceinte blanche qui lui donne un air de ville est, me dit-on, pauvre bourgade dépeuplée et sans commerce" (Ch. de Foucauld). Ruinée et déchuë, un autre voyageur parle d'un "monceau de ruines" (138). La plaine du Souss est un "cul de sac" en cette fin du 19^e siècle, Taroudannt, sa capitale, un centre urbain endormi qui assiste à l'amenuisement progressif et constant de son espace de domination régionale. De Segonzac le sent bien lorsqu'il écrit : "le jour où Agadir s'ouvrira au commerce (européen), Mogador cessera d'exister. Les gens du Souss n'auront plus à faire les 4 ou 5 étapes de la route monotone d'Agadir à Mogador pour vendre les grains, dattes, oranges" (139).

2) Les pays atlantiques entre le plateau central et l'Atlas offrent une grande diversité de paysages, opposant des espaces agricoles régionaux, aménagés et cultivés intensément et fortement peuplés comme les Doukkala et les Srarhna, aux plateaux intérieurs voués à l'élevage ovin et très faiblement occupés, aux plaines (Chouïa et Tadla) faiblement peuplées, presque délaissées par les hommes en rapport avec leur potentiel agricole. Elles dessinent, en commun cependant, un énorme vide urbain intérieur, grossièrement du Haouz au Bou Regreg. Les petits centres de Berrechid, de Ben Ahmed et d'El Kelâa des

(137) J. Erckmann : "Le Maroc moderne" 1885. - op. cité -

(138) "A l'exception d'une douzaine de maisons encore debout, la ville ne présente qu'un monceau de ruines et on ne peut se persuader en la voyant qu'elle a été autrefois l'entrepôt principal de Barbarie" Cochelet, voyageur, 1891, cité par M. Péré, dans "Agadir, ville nouvelle" R.G.M. n°12. 1967.

(139) De Segonzac "Voyages au Maroc" 1899.1901. - op. cité -

Srarhna ne présentant encore que quelques caractères semi-urbains Marrakech et Settat sont les deux seuls organismes urbains. Deux villes incomparables, aussi différentes par leur taille que par l'origine, l'histoire et l'activité.

Settat n'est qu'une modeste agglomération de 2.000 habitants, bâtie au contact de la Basse Chaouïa des tirs et des céréales, avec la Haute Chaouïa pastorale, perchée sur le rebord de l'escarpement qui sépare la Meseta Intérieure de la Meseta littorale. La fondation de Settat remonte à Moulay Ismaïl qui fit construire une Kasba, sorte de poste fortifié de garnison, sur la route de Marrakech. Mais, ce n'est qu'à la fin du 18e siècle que "les constructions transforment l'enceinte de Moulay Ismaïl en petite ville" (140). La première phase d'expansion démographique et économique de Settat date de la fin du 19e siècle, très étroitement liée à l'ouverture du port de Casablanca au commerce maritime et international. L'Europe réclame pour sa consommation des produits agricoles, pour son industrie des débouchés. Les représentants des firmes commerciales européennes installées à Casablanca, négocient en Chaouïa l'achat des productions agricoles et pastorales qui sont acheminées au port par caravanes de chameaux. Ces négociants casablançais multiplient auprès des fellahs "leur protection" (141) et orientent ainsi, l'activité agricole vers les cultures d'exportation : céréales, légumes secs et même chanvre... Settat devient, ainsi, un important marché hebdomadaire : "le souk el Had" fréquenté à la fois, par les fellahs des environs de la ville, par les gens des tribus des Chaouïa : Ouled Bou Ziri, Ouled Ben Daoud, Mzâb, Ouled Saïd... parfois même des campagnards des Srarhna et des Rehamna et par les agents commerciaux des négociants casablançais. On peut estimer qu'en moyenne, 4.500 personnes participent activement aux travaux de ce souk. Les négociants casablançais, par leurs

(141) En 1911, près du tiers de la population masculine de la Chaouïa "bénéficiait" de cette protection.

(140) "Villes et tribus du Maroc, Mission scientifique au Maroc" Documents publiés sous les auspices de la Résidence Générale. I et II, Casablanca, les Chaouïa. I, XX. 306 p. et II, 338 p. 1915.

intermédiaires, écoulent les produits manufacturés d'importation depuis les charrues à la poterie et achètent les produits de l'agriculture et de l'élevage, concentrés sur la place du marché. Le marché hebdomadaire représente l'essentiel de l'activité commerciale de la cité. Le commerce qui se pratique en dehors du souk n'est qu'un petit commerce de détail, la ville ne possède aucune industrie. Cependant "les mosquées, un tribunal, une médersa et des mellahs" (142) confèrent un cachet d'urbanité à ce centre et témoignent de son dynamisme, au coeur d'une riche région agricole en devenir.

Marrakech est située dans la partie orientale de la plaine du Haouz, au point de convergence des routes qui, empruntant les vallées de l'Atlas, mènent par le Tizi-n-Tichka au Tafilelt et au Sahara, et par le Tizi-n-Test au Souss et à la Mauritanie. "Vers l'Est, par la vieille route du piémont atlasique, c'est l'accès au Tadla et à l'ancien Fâzâz, chemin le plus court pour Fès" (143), la plaine à l'ouest et au nord conduit sans obstacle aux rivages océaniques. Carrefour de routes commerciales historiques, Marrakech bénéficie en outre, d'une situation de contact entre des régions complémentaires, aux ressources diversifiées (144). Ce cadre favorable, propice au développement des courants d'échanges, offrait ainsi aux hommes des facilités d'expansion urbaine. Ceux-ci, par leur choix, leur volonté, leur créativité, ont-ils su transformer ces virtualités en réussite à la fin du 19e siècle, comme dans les siècles passés?

"Marrakech ne se releva jamais des désordres de la fin des Saâdiens... et dans l'ensemble, la vie économique de la ville n'avait guère changé en 1912, depuis le 17e siècle" (145).

(142) S. Arraki : "Trois petites villes de la Chaouïa Intérieure Settat. Ben Ahmed. El Gara". D.E.S. Rabat. résumé par G. Beudet dans la R.G.M. 1966.

(143) G. Deverdun : "Marrakech, des origines à 1912".
2 tomes. Edit. Techniques Nord Africaines
Rabat 1959.

(144) Les régions montagnardes de l'Atlas manquent de grains et d'objets manufacturés. Les régions steppiques sont, alors, dépourvues de tout ce qui n'est pas produits d'élevage, tandis que les régions de plaine réclament bois et charbon.

(145) G. Deverdun : "Marrakech, des origines à 1912" - op. cité-

Tous les témoignages sont concordants pour noter l'abandon dans lequel se trouve la ville, l'absence des travaux d'entretien de ses murs, de ses murailles, un extérieur morne et désolé. Après Lambert en 1867, Erckmann en 1879, H. de la Martinière décrit Marrakech comme "la ville des ruines" (146). La décadence qui affecte l'activité industrielle et commerciale, Deverdun en trouve la source dans la politique du prince, l'éthique même, dans le dirigisme économique de Sidi Mohammed Ben Abdallah (1757.1790) fondateur en 1765 du port de Mogador, "plus intéressé par un contrôle rigoureux des douanes de son emprise que par le développement des opérations commerciales, dans sa capitale même" (147). La fondation du nouveau port témoigne de la volonté de Sidi Mohammed et de ses successeurs d'orienter le Maroc vers l'Atlantique, du désir de commerce et de relations d'échanges avec le monde extérieur. Mais, volonté aussi de contrôle des activités urbaines, par le Prince, si bien que Mogador fût beaucoup plus un pôle de transit et de transaction qu'un lieu de création et d'accumulation de richesses économiques (148). Le rétrécissement de l'activité économique du centre trouve aussi sa source ailleurs. Les années de sécheresse (1776.82), la terrible épidémie de peste de la fin du 18e siècle (1797. 1800) ont provoqué une véritable catastrophe démographique au Maroc qui voit sa population de cinq millions d'habitants tomber brutalement à trois-quatre millions environ. Les profonds bouleversements économiques et sociaux qui en résultent, expliquent de manière plus concrète la décadence du commerce en général, celle de Marrakech en particulier.

(146) H. de la Martinière : "Souvenir du Maroc".
Paris 1919.

(147) G. Deverdun : " Marrakech, des origines à 1912"
- op. cité -

(148) Voir en particulier :
H. Terrasse : "Histoire du Maroc" . pp. 290.298.
- op. cité -

Collectif "Les villes". Ecole pratique des Hautes Etudes
Paris 1958. p 70.5.

Au début du siècle, Marrakech n'est plus qu'une place commerciale de second ordre. La route directe de Marrakech à Fès est abandonnée et par la côte, il faut en moyenne, entre 15 et 20 jours pour relier les deux cités. La création d'Essaouira a détourné de Marrakech les courants commerciaux entre le Maroc et le Sénégal-Niger. En 1879, J. Erckmann écrit que les caravanes sahariennes "déversaient leurs produits dans les ports sans jamais passer par Marrakech" (149). Ainsi, outre les relations avec le Soudan, échappent à l'activité marchande de la ville, le Souss, en relation avec Essaouira, et le Tafilelt au bénéfice de Fès. "La sphère d'action de Marrakech ne dépassait pas le Haouz et le Tadla, avec deux longues digitations vers les vallées du Dra et du Dadès quand les Glâwa voulaient bien laisser passer ses chameaux" (150).

Le sud n'entretient plus avec Marrakech que des relations épisodiques. Cette porte du Sud est, en réalité, entrouverte. De ces régions méridionales arrivent quelques produits traditionnels : dattes, henné, indigo, garance... qui sont échangés contre du sucre, thé, bougies, cotonnades, quincaillerie et les spécialités de l'artisanat local : tissages, babouches... La majeure partie de la production artisanale est d'abord destinée au marché "interne", c'est à dire à la consommation urbaine et à celle des campagnes environnantes. Le commerce d'importance régionale et surtout nationale étant très sensiblement réduit. L'activité industrielle souffre, ainsi, de la pauvreté des débouchés pour ses produits, et de la concurrence des objets d'importation, souvent contrefaçon ou imitation des produits locaux. L'absence d'une classe bourgeoise commerçante dynamique, comme à Fès, s'est fait cruellement sentir. Marrakech, vaste entrepôt et grand marché aux ramifications rurales, n'a pu donner naissance à une bourgeoisie marchande affairiste, capable de dépasser un cadre d'échanges purement local, d'élargir un horizon économique beaucoup plus vaste et de s'adapter aux méthodes et des techniques économiques nouvelles.

(149) J. Erckmann : "Le Maroc moderne" Paris. Challamel édit. Librairie coloniale 1885.

(150) G. Deverdun : " Marrakech, de l'origine à 1912" - op. cité

La base de l'activité commerciale de la cité sera donc celle des échanges avec les campagnes environnantes. Elle collecte pour sa propre consommation et pour l'exportation les produits agricoles des campagnes et livre en échange, les objets d'importation et les produits de son artisanat. "Le commerce appartenait à des maisons locales, musulmanes ou juives dont bon nombre représentait les diverses sociétés européennes installées dans les ports marocains de l'Atlantique" (151). Ces maisons contribuent à la mobilisation des productions agro-pastorales régionales qu'elles expédient par caravanes sur la côte atlantique, dans les ports d'El Jadida et même de Casablanca qui se substituent de plus en plus à celui d'Essaouira. De la côte, par le même chemin, elles font venir les produits européens, revendus soit aux détaillants de la ville, soit aux multiples marchands ambulants qui visitent la plupart des souks hebdomadaires régionaux ou encore aux représentants des maisons de commerce, installés dans les petites villes du Dir. Ces commerçants, grossistes ou semi-grossistes qui détenaient le monopole de fait de la vente des produits européens (pétrole, draps, cotonnades, articles variés de bazar et d'épicerie...) sont, avec les marchands de grains, les maîtres du marché marrakchi. Très souvent d'origine juive, ils entretiennent de bons rapports avec leurs coreligionnaires des mellah's montagnards et du Sud et par ce biais, arrivent à commercer avec les régions non soumises au Makhzen : bled Siba . Au niveau commercial inférieur, vit une foule de petits boutiquiers, de commerçants ambulants qui trouvent par la multiplication des tâches, les éléments de survie. Seuls les marchands de tissu, de bijoux et même de babouches font de bonnes affaires, permises grâce à la présence de la cour et d'une administration.

Marrakech se présente ainsi, au début du siècle, comme un vaste marché régional, sans bourgeoisie d'affaires. Elle est l'intermédiaire entre les régions de consommation et

(151) G. Deverdun : "Marrakech, des origines à 1912".

- op. cité -

les centres importateurs de produits européens du littoral. L'animation des métiers artisanaux ne doit faire illusion. Ils satisfont d'abord aux besoins locaux et régionaux, mais ne favorisent aucun processus d'accumulation. Marrakech, ville impériale, ville makhzeniya, abrite les palais du sultan, les organes du gouvernement : administration et force militaire (la kasbah est accolée au palais) et est la responsable de l'ordre politique sinon social, régional. Mais Marrakech apparaît plus encore comme une ville "blediya", ville essentiellement rurale avec son habitat de pisé, son humanité de petits artisans et de petits marchands qui lui donnent une vie intense, ses jardins d'agrément ou de rapport. Ensemble, sans doute équilibré, mais au début du 20e siècle, vivant replié de plus en plus sur lui-même.

3.2.2 - AU NORD DU PLATEAU CENTRAL, LES PLAINES ET LES COLLINES DU MAROC SEPTENTRIONAL;

Elles correspondent à une grande voie de passage, jalonnée par de nombreuses pistes et qui a vu naître et s'épanouir des villes importantes. Après Volubilis, la cité romaine, Fès et Meknès se sont installées dans les plaines du Mjatt et du Saïs. Taza fut la gardienne du passage entre l'Oriental, l'Algérie et les plaines et les plateaux du Maroc atlantique, tandis que Ksar-el-Kébir grandit à la convergence de routes commerciales d'autant plus animées à la fin du 19e siècle qu'elles relient les ports du Nord du Maroc à la grande ville gouvernementale et bourgeoise : Fès.

Ksar-el-Kébir appartient au Habt, c'est à dire au prolongement de la plaine du Rharb vers le Nord-Ouest. Elle apparaît à Ch. de Foucauld en 1883, comme "très mal construite, avec ses maisons blanchies qui lui donnent un air de saleté et de tristesse" (152). Sa population est alors comprise entre 5.000 et 6.000 habitants dont un millier d'israélites. Vingt années plus tard, Aubin qui la visite, estime sa population à 10.000

(152) Ch. de Foucauld : "Reconnaissance au Maroc"
- op. cité -

habitants dont 2.000 israélites, vivant en symbiose avec la population musulmane (153). Ksar-el-Kébir aurait doublé sa population en vingt ans, cette expansion démographique étant exceptionnelle pour une petite ville de l'intérieur. Au coeur de jardins, de vergers d'oliviers et d'orangers, entretenus par une partie des habitants de la cité, Ksar-el-Kébir est une place commerciale pour les populations environnantes, assez peu fréquentée cependant par les gens des Jbala.

L'activité commerciale est entre les mains de négociants israélites représentant des maisons de Tanger, de Larache, de Fès, mais aussi de Casablanca. Ils sont à la fois les distributeurs des produits manufacturés sur les marchés hebdomadaires du Haut Rharb et même de la plaine proprement dite du Rharb et les collecteurs des produits agricoles exportés. Outre les laines, les alpistes expédiées au petit centre portuaire de Larache, les cires à Tanger, Ksar-el-Kébir pratique le commerce des grains. Cependant, la prospérité de la ville tient surtout à l'intérêt de sa situation, au carrefour des routes de Tanger, de Tetouan et de Larache pour le littoral, de Fès, de Meknès et d'Ouezzane pour l'intérieur. Halte très fréquentée par les hommes et leurs produits, elle bénéficie d'une animation permanente (154), caractéristique d'un lieu de rencontres, de contacts et d'échanges. Ainsi, plus que l'activité régionale, sa prospérité est étroitement liée à celle du commerce général entre la côte et les villes de l'intérieur, à l'animation du Maroc septentrional, mais dans un contexte de transports traditionnels sinon archaïques qui en fait ce centre de convergence de caravanes.

Taza bénéficie, elle aussi, d'une situation, en apparence rare et privilégiée, or, par contraste, elle apparaît comme une agglomération "éteinte". Elle se trouve dans une position stratégique, dominant le couloir étroit de Taza, constituant le

(153) E. Aubin : "Le Maroc d'Aujourd'hui" . - op. cité -

(154) Ch. de Foucauld, lorsqu'il s'y arrête, rencontrera des difficultés pour y trouver un gîte.

passage obligatoire entre les pays de l'oued Sebou et ceux de la Moulouya, entre Fès et l'Algérie : "une haute falaise de roche noire se détachant de la montagne et s'avancant dans la plaine comme un cap, sur son sommet, la ville..." (Ch. de Foucauld). Cette position-clé explique le long passé militaire de la ville, mais au début du siècle, elle a perdu cette fonction de contrôle et le Makhzen n'y entretient plus qu'une modeste garnison d'une centaine d'hommes, trop faible pour contrebalancer l'influence, la domination de la tribu des Rhiatta qui la maintient dans un blocus quasi permanent. Sans zone d'influence économique, Taza est, alors, dépourvue de toute activité commerciale enrichissante et stimulante. Elle vit repliée sur elle-même, sur ses jardins qui l'entourent de tous côtés. Ce n'est qu'exceptionnellement que les caravanes venues de Fès s'y arrêtent. Pour reprendre l'expression de J.F. Troin, Taza est déjà "une ville en déséquilibre" (155), délaissée par les négociants et par les grands courants d'échanges qui assurent la prospérité de Ksar-el-Kébir.

Les hautes plaines du Mjatt et du Saïs, bordées au Sud par les plateaux calcaires qui bordent le Moyen Atlas proprement dit, et au Nord par les collines pré Rifaines, ont constitué "la région clef du Nord Marocain" (156) et vu s'épanouir deux importants foyers de vie urbaine, capitales impériales : Meknès et surtout Fès, la résidence ordinaire du Makhzen. Ces centres témoignent d'un très riche et ambitieux passé historique et demeurent alors à peine entrouverts aux influences extérieures, conservant intact leur patrimoine culturel et architectural.

(155) J.F. Troin : "Le Nord-Est du Maroc : mise au point régionale".
R.G.M. n°12. 1967. pp. 5-41.

(156) H. Terrasse : "Histoire du Maroc : des origines à l'établissement du Protectorat français".
2 tomes. Edit. Atlantides. Casablanca 1954.

Meknès, la moins importante, "n'est plus que l'ombre d'elle-même" (157). Elle fut élevée à la dignité de capitale d'Empire par Moulay Ismaïl (1672.1727), séduit à la fois par "la beauté et la richesse du pays" et par la position stratégique de la ville: "nulle autre ne gardait mieux les accès Nord de la route du Fazaz et du Tadla" (158), et inspiré par la haine et la crainte qu'il gardait à l'égard de Fès et de Marrakech qui s'étaient révoltées contre lui. Moulay Ismaïl, grand bâtisseur, fit d'une petite bourgade, une ville, entièrement remodelée selon des ambitions architecturales "monumentalistes". Création politique et militaire (159), née de la volonté d'un homme, la naissance économique vint plus tard. Néanmoins, même à son apogée, Meknès ne fut jamais en mesure d'éclipser sa rivale Fès, ville de traditions artisanales et marchandes, et cela d'autant plus que les successeurs de Moulay Ismaïl abandonnèrent rapidement cette cité "orgueilleuse" pour Fès, plus accueillante et policée.

Au début du 20e siècle, Meknès est une ville de 20.000 habitants dont la population peut doubler durant les séjours occasionnels du Makhzen. Elle est, alors, une ville endormie et délaissée qui doit sa permanence, à sa situation, entre le Djebel Zerhoun et la montagne des Beni Methir au Sud, au coeur d'une région agricole prospère. La population active est, alors, occupée autant à des travaux purement agricoles qu'à des actes de production artisanale et d'échanges. La cité tranche avec le dynamisme de sa voisine, par son artisanat déclinant, son commerce peu actif. A deux étapes de la capitale fassie, elle bénéficie à la fois de cette proximité qui lui donne produits et travaux et souffre de son dynamisme qui nuit à sa propre vitalité. Elle n'apparaît, au début du siècle, que

(157) A. Cousin et D. Saurin "Le Maroc" 1905. - op. cité -

(158) H. Terrasse : " Histoire du Maroc : des origines à l'établissement du Protectorat français". - op. cité -

(159) "Le choix de Meknès comme capitale, est révélateur de cette volonté de faire face au bloc Sanhaja, d'arrêter le glissement des tribus de la montagne vers les plaines atlantiques".

"Histoires du Maroc" de Brignon. Amine... - op. cité -

comme un marché secondaire de redistribution entre les ports atlantiques et Fès, et n'entretient plus que quelques relations d'affaires avec les tribus berbères de la région, telles les Beni M'guil, les Beni Methir et Guerouane.

Fès est la plus importante cité du Maroc, en même temps capitale politique et spirituelle et premier foyer économique. Elle est La Ville de l'Islam marocain. Au début du siècle, c'est une agglomération, décrite par R. Le Tourneau, comme "diminuée et nostalgique, mais vaguement consciente des transformations du monde environnant ... une ville qui conservait les traces de sa splendeur passée, mais ne donnait pas l'impression d'un organisme en pleine santé" (160). En effet, si aucune autre ville n'offre au Maroc, la même organisation sociale savante, les mêmes capacités de production, il est immédiatement évident qu'elle ne rappelle les villes de la révolution industrielle au sein desquelles se révèle le processus conflictuel entre urbanisation et industrialisation, ce "heurt violent entre la réalité urbaine et la réalité industrielle" souligné par H. Lefèvre (161). Fès a su réaliser une synthèse harmonieuse entre l'activité productrice artisanale et le développement du commerce qui a fait d'elle une "ville modèle". Cependant, au début du siècle, les structures urbaines traditionnelles qu'elle n'a su dépasser et transformer, la confinent dans le "pré-industriel". Fès témoigne du décalage alors "spatio-temporel" entre le processus de développement européen et l'évolution du système social maghrébin.

Les instruments de la vie économique apparaissent en comparaison dépassés. Ainsi, le système des poids et mesures est variable selon les villes ou les marchés et traditionnel dans sa complexité. Certes, il permet aux marchands certains bénéfices, mais, en multipliant et en compliquant les pesées

-
- (160) R. Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat"
Univ. de Paris. Faculté des Lettres.
Thèse de Doctorat d'état es-lettres. Publi. de l'Institut
des Hautes Etudes Marocaines 1949. Casablanca.
- R. Le Tourneau : "La vie quotidienne à Fès en 1900".
Hachette 1965.
- (161) H. Lefèvre : "Le droit à la ville" Paris. Edit. Anthropos
1968.

ou les mesures, nuit aux échanges. Le système monétaire en vigueur est aussi, défaillant; de nombreuses monnaies circulent, multiplient les changes, entraînent contestations, falsifications, commissions et favorisent une intense spéculation, frein à une activité commerciale dynamique et équilibrée. L'organisation du crédit est connue, notamment les lettres de crédit, billets à ordre... circulent, mais ce système n'engendre point la modernisation et la simplification des actes commerciaux. Le système bancaire fait, encore, défaut dans la ville même, cependant, les principaux négociants de Fès sont en rapport d'affaires avec les organismes bancaires de Tanger, européens et juifs. L'innovation bancaire provoque des perturbations dans le négoce traditionnel et seuls les importateurs de produits européens au fait du mécanisme en bénéficieront en accroissant leur influence.

L'organisation de la vie économique est "un curieux mélange d'anarchie, de libéralisme et de réglementation traditionnelle" (R. Le Tourneau). Le mohtasseb et les corporations sont les deux éléments fondamentaux de la vie économique. Depuis Léon L'Africain, ils n'ont point évolué et apparaissent plus comme des forces d'inertie que comme des facteurs d'impulsion. Le mohtasseb assure la surveillance des prix des marchandises de base et la police des marchés. L'organisation du travail est corporative. Le travail demeure artisanal et s'exerce au sein de petites unités de production : un patron s'entoure de quelques ouvriers payés à la journée et de jeunes apprentis. Les patrons de chaque métier élisent leur chef (amine) dont le rôle essentiel est celui d'arbitre des conflits éventuels et d'expert quant à la qualité des travaux effectués. Le mérite des corporations est d'assurer une certaine régularité du travail urbain, de permettre une relative cohésion des groupes sociaux. Mais cette organisation, comme dans les autres cités industrielles, joue comme un élément de blocage : "la production continue de reposer davantage sur l'énergie humaine que sur les instruments de travail; l'adresse de l'artisan

compte plus que sa productivité" (162). En fait, Fès comme les autres villes, ignore la machine à vapeur et la machine-outil, elle est arrêtée dans son évolution à un stade pré-industriel (163).

L'artisanat est, avec l'activité marchande, une des bases du travail de la cité, et entretient plus du tiers de la population. La production vise d'abord à assurer aux habitants de la ville, les objets de consommation courante qu'ils réclament : alimentation, habillement, instruments du ménage et les besoins en logement et en outillage artisanal. Les fassis, mis à part certains produits d'importation européens, se satisfont des productions locales. Une branche de l'artisanat travaille à la satisfaction des besoins des agriculteurs des régions environnantes. Ceux-ci trouvent les produits dont ils ont nécessité, soit sur les marchés hebdomadaires du bled, apportés par les marchands ambulants de Fès, soit auprès des petits boutiquiers de Fès même ou des petits centres urbains, foyers secondaires de distribution de la production artisanale fassie. Ces artisans : charrons, maréchaux-ferrants, tamisiers, selliers, bourreliers, tonneliers... ou fabricants d'armes, sont pour la plupart originaires de la campagne et en connaissent parfaitement les exigences matérielles. Cette branche d'activité artisanale est donc très étroitement dépendante de la prospérité des campagnes; ce sont dans les bonnes années que les fellahs multiplient les achats en ville, renouvellent leur matériel d'exploitation. Fès apparaît ainsi, comme centre d'animation rurale dont une part de la richesse est liée à celle de la campagne. Ces relations ville-campagnes se complètent par la collecte des matières premières, consommées par les métiers de Fès, provenant pour l'essentiel des régions voisines, à l'exception de certains métaux, de certaines fibres textiles (soie et coton) et des colorants.

(162) L. Valensi : "Le Maghreb, avant la prise d'Alger"
- 1969. Coll. Questions d'histoire. Flam. 141 p.

(163) Seules la meunerie et l'huilerie font appel à l'énergie hydraulique et animale. L'outillage est rudimentaire, élaboré sur place, sauf pour certains menuisiers qui font venir d'Europe certains outils.

Cependant, ce sont les "industries" travaillant pour l'exportation qui ont assuré le rayonnement économique de la ville. Cette exportation porte principalement sur les productions de luxe, non pondéreuses et suffisamment précieuses pour supporter les frais élevés des transports et les taxes. Ce sont les objets en cuir, tels les reliures dorées, en cuivre (plateaux ciselés, aiguères...) les bijoux, et surtout les babouches et les tissus de Fès qui font matière à ce commerce. "Cordonniers, tisserands avec leurs satellites, les tanneurs et les teinturiers travaillent pour Fès mais aussi pour toutes les villes du Maroc, pour l'Algérie, le Sénégal et même l'Egypte" (164). Autour des années 1900, le nombre des babouchiers pourrait être estimé à 1500 ou 2000. La tannerie donnerait du travail à plus de 1000 personnes tandis que le tissage qui est la principale industrie, occuperait jusqu'à 4000 personnes dans les meilleures années. A ces diverses branches artisanales, on doit ajouter celle tenue par les israélites, spécialisés dans la confection des vêtements et surtout le travail des métaux précieux.

Pour importante qu'elle soit, cette branche d'activité n'a guère suscité la création d'entreprises organisées et développées sur le modèle industriel. Les unités de production sont de faible importance, employant rarement plus de cinq ou six ouvriers. Dans la corporation des tisserands, pourtant la plus puissante, quelques patrons (il est difficile d'utiliser le terme de chefs d'entreprise) peuvent posséder au plus une dizaine de métiers, retenant entre vingt et vingt-cinq employés. L'artisan n'ayant pu réaliser à son profit un processus d'accumulation capitaliste n'a point disposé de moyens financiers lui permettant d'investir et d'accroître le potentiel productif, et ainsi de dépasser un niveau d'organisation traditionnelle pré-industrielle. Dans l'ensemble, il vit assez

(164) R. Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat".
- op. cité -

pauvrement, sinon au jour le jour, ne possède pas les ressources et le matériel pour stocker les matières premières ou les produits de son travail, afin d'exercer une influence décisive sur les marchés. Ni à Fès, ni dans aucune autre ville du Maroc, à l'inverse sans doute de ce qui pouvait exister à Tunis avec les manufactures de chechias, n'a pris naissance, ni ne s'est développé un capitalisme d'industrie évolué. Demeuré à l'état embryonnaire, il n'a jamais constitué le secteur dominant de l'économie.

"Les fortunes de Fès sont commerciales ou foncières, mais pas industrielles" (R. Le Tourneau). Placée dans une situation favorable, à la convergence des routes qui mènent de la méditerranée au Sud marocain et au delà, des provinces atlantiques à l'Algérie, Fès, plus encore qu'industrielle, est une ville de négoce.

La classe marchande comprend plusieurs groupes distincts : le premier, le plus important en nombre, rassemble tous les petits commerçants, les boutiquiers de quartier qui ne jouent qu'un rôle modeste dans la cité; ils sont marchands de légumes, de fruits, épiciers... et n'ont qu'une clientèle réduite de petit rapport. Le centre commercial proprement dit regroupe aux abords de la Kissaria une foule de petits commerces qui bénéficient de la fréquentation de celle-ci par les citadins et les riches des environs et la Kissaria proprement dite. Celle-ci est formée par un ensemble de rues à plan en damier, dont les portes se referment à la tombée de la nuit. Elle rassemble les commerces de luxe (bijoutiers, parfumeurs, vendeurs de cierges, de broderies, d'étoffes d'importation...) et de bon rapport. Certains de ces commerçants, notamment les marchands de tissu, se rapprochent, par leur richesse, par leur chiffre d'affaires, du groupe des gros commerçants qui détiennent le pouvoir commercial, comme grossistes et "importateurs-exportateurs". Ces grossistes ne possèdent point de boutiques, mais des bureaux et des magasins dans les fondouks ou entrepôts privés. R. Le Tourneau cite René Leclerc qui avait recensé pour l'année 1904,

une soixantaine de ces commerçants. Il remarque que sept disposent d'un capital de deux millions de "peseta hasani", cinq entre un et deux millions et sept entre 1 et 0,5 million. Ces commerçants ont peu d'employés, mais se font assister par des courtiers très spécialisés : courtiers en grain, en coton.. Ils achètent en gros sur les principaux marchés de Fès : halle aux grains, souk-el-khmis... et revendent aux petits détaillants. Cependant, leur grande affaire demeure le commerce d'import-export.

Les principaux courants d'échanges que les négociants de Fès entretiennent, peuvent être regroupés en deux catégories: des relations commerciales à courte et à longue distances. Les premières définissent Fès comme centre régional pour la majeure partie du Maroc septentrional. En effet, l'influence économique de la ville déborde du cadre des plaines du Saïs et touche les pays du Sebou et de l'Ouergha, les plateaux du Moyen Atlas. "Au Nord (plaines du Sebou et de l'Ouergha, pentes du Rif), Fès réclame céréales, fruits et surtout des olives; au Moyen Atlas des peaux, de la laine, des moutons, du bois, du charbon de bois, des oranges tardives; à la plaine du Saïs et au massif du Zerhoun des céréales, du raisin et des olives" (165). En compensation, elle offre les diverses productions de son artisanat et les objets d'importation. Ce sont les paysans qui, souvent, transportent leurs surplus agro-pastoraux commercialisables et les écoulent sur les divers marchés spécialisés de la ville. L'argent ainsi gagné est aussitôt employé à différents achats dans les souks urbains. Les commerçants fassis ne se contentent point de ces clients occasionnels et vendent, achètent dans les campagnes, soit par l'intermédiaire des marchands ambulants qui font la tournée des marchés, soit par leurs représentants ou leurs associés installés dans les petites villes, centres secondaires de distribution pour l'industrie fassis. Ces échanges tiennent une place si

(165) R. Le Tourneau : "La vie quotidienne à Fès, en 1900".
- op. cité -

importante, au sein de l'économie urbaine que la ville redoute autant que les ruraux les calamités ou les crises et ressent très fortement les effets de celles-ci.

Les relations de Fès avec les autres régions du Maroc ne sont plus permanentes et suivies, mais étroitement liées aux secousses politiques et militaires qui ébranlent le pays. Affaiblies, elles ne sont point taries pour autant. Ce commerce porte exclusivement sur les produits de qualité et de nécessité à l'importation, sur les produits de luxe à l'exportation. Tous les centres urbains du Maroc écoulent les objets de qualité de Fès. Ce succès est dû autant à la présence dans chaque ville de commerçants originaires de Fès qui ont gardé avec la "ville-mère" des relations privilégiées qu'à la valeur reconnue des produits. Les courants d'échanges que traditionnellement Fès entretient avec le Maroc oriental et par lui avec l'Algérie, surtout avec le Tafilelt et au delà avec les pays soudanais, sont alors en pleine décadence. Le commerce de la branche orientale souffre des troubles politiques, nombreux sous Moulay Abdel Aziz et disparaît avec la révolte du "rogui" Bou Hamara. Avec le Tafilelt, seule la pesanteur de la tradition séculaire explique la permanence de ces courants méridiens dont la part la plus rémunératrice est constituée de dattes. Les relations avec le Soudan par le Tafilelt sont ruinées avec l'occupation du Touat par la France et la construction de la voie ferrée de Colomb Béchar. Par contraste, les relations commerciales avec l'Ouest sont en expansion, mais ont une toute autre nature et signification. Depuis 1880, les relations avec le Sénégal se sont amplifiées et diversifiées. Elles empruntent la voie maritime et dépassent selon R. Le Tourneau, un chiffre d'affaires de plus d'un million de francs. Avec l'Europe, par l'intermédiaire des ports de Larache et de Tanger, le commerce de Fès s'accroît mais à son détriment, il est, en effet, largement déficitaire (166).

(166) Les exportations vers l'Europe représenteraient, en 1902, le chiffre de 600.000 francs. A la même date, les importations représentent près de cinq millions de francs.

L'équilibre commercial fassi apparaît donc extrêmement précaire reposant sur les capacités d'achat de la région. Or, les paysans ne disposent d'aucun fonds de réserve. Il suffit que l'année agricole soit marquée par de mauvaises récoltes pour que l'économie urbaine soit privée de l'essentiel de ses profits. Or, il s'ajoute à cela de nombreux éléments perturbateurs, notamment une formidable spéculation commerciale. En effet, si les fortunes fassies s'investissent dans des placements immobiliers, dans l'achat de terres, confiées à des métayers, dans des contrats d'association avec les latifundiaires régionaux, elles permettent toutes les formes de spéculation, sources de revenus rapides dont la masse de la société fait les frais.

Le développement de la ville de Fès reposait ainsi, sur une activité artisanale dont les méthodes de production, les systèmes d'organisation étaient demeurées archaïques et incapables de promouvoir, dans l'immédiat, l'irruption industrielle. Les échanges commerciaux freinés par de nombreux facteurs perturbateurs, l'espace commercial en perdant ses marchés extérieurs préférentiels, voyait ses limites se réduire comme une peau de chagrin, au moment même où les productions européennes envahissaient de plus en plus les marchés et faisaient concurrence aux produits locaux. Ces changements et ces mutations dans le domaine commercial n'entraînèrent point un élan d'adaptation, n'arrivèrent pas à secouer et vaincre l'inertie des structures. Fès devenait ainsi progressivement, un centre d'animation purement régional. Les commerçants les plus dynamiques le comprirent lorsqu'ils partirent s'installer dans les principaux ports du littoral atlantique. Qu'elle perde sa fonction de capitale principale du makhzen, la ville de Fès ne pouvait alors qu'assister, impuissante, à un déclin irrémédiable.

Le fait urbain apparaît dans les plaines et les plateaux du Maroc atlantique comme très limité et ne se manifeste qu'à travers quelques gros centres en déclin et quelques bourgades. L'économie urbaine est partout extrêmement fragile.

Les activités, relativement diversifiées pour les grandes villes, ne peuvent faire illusion. La société urbaine est pré-industrielle. Les villes vivent de leur fonction de marché et ne représentent souvent qu'un groupement assez modeste d'établissements commerciaux et de services. Les métiers artisanaux travaillent à la satisfaction des besoins des populations citadines et campagnardes voisines. Ce n'est qu'exceptionnellement que cette activité atteint un rayonnement plus large, permettant d'alimenter quelques courants d'échanges à longue distance. Ces transactions ne portent d'ailleurs que sur des produits de luxe destinés à une clientèle réduite et sont dépendantes des conditions de la circulation terrestre, limitées par les entraves techniques et par les circonstances politiques. Le volume des échanges est modeste. Les villes de l'Intérieur commercent de plus en plus avec les ports du littoral, centres importateurs de produits européens. Ce renversement géographique des courants annonce le déclin de l'artisanat et du négoce traditionnels. La perte de substance qui en résulte est considérable. L'affaiblissement économique, le rétrécissement de l'aire d'influence des villes profitent aux étrangers. L'évident latent économique de l'Intérieur prélude au vide politique.

3.3 - LES VILLES DU LITTORAL MAROCAIN

Les cités du littoral sont, au début du siècle, les centres les plus dynamiques du Maroc. La croissance démographique qu'ils connaissent, contraste avec l'inertie des villes de l'Intérieur. Cette dynamique n'est cependant pas partagée par toutes et il y a lieu de distinguer entre les villes portuaires bénéficiant avec le développement des échanges, d'une forte poussée démographique et celles qui se sont détournées ou se détournent par force, de l'activité maritime et pénètrent dans une phase de stagnation. Le dynamisme urbain est indépendant de la taille des agglomérations, mais lié à la valorisation d'une situation en fonction des exigences de la navigation

moderne, des possibilités d'expansion et de domination des colonies étrangères qui commandent l'activité du littoral. Une phase nouvelle de hiérarchisation urbaine apparaît basée sur la capacité de développer et d'intensifier les relations commerciales avec le marché international. Ce ne sont pas les villes de tradition citadine et de bourgeoisie aisée et lettrée qui profitent de cette impulsion, mais des ports sans héritage et sans histoire.

3.3.1 LES PETITES VILLES D'ASILAH, DE LARACHE ET D'AZEMMOUR

Elles ne dépassent point chacune 10.000 habitants et connaissent, alors, les difficultés économiques dues à la situation et à la promotion de centres voisins concurrents.

Asilah est décrite par J. Canal, "comme une bourgade où règne, aujourd'hui, un silence de mort" (167). Image ou cliché littéraire, qu'importe, il traduit la déchéance de cette cité dont la population, estimée à 4.000 habitants, ne se livre qu'à des tâches agricoles et à la pêche, n'entretenant avec les campagnes environnantes que quelques courants d'échanges occasionnels. Coincée entre Larache au Sud et Tanger au Nord, sans arrière-pays, Asilah demeure ignorante et étrangère du fait économique nouveau.

Azemmour est dans une situation analogue à celle d'Asilah, placée entre El Jadida au Sud et Casablanca au Nord, bâtie sur un plateau dominant l'embouchure de l'Oum-er-Rbia. Elle n'est plus qu'une petite cité sans port qui s'est détournée du fait maritime. La ville a une population de 10.000 habitants qui s'adonne essentiellement à des occupations agricoles, à des travaux d'artisanat et à la commercialisation de quelques produits locaux, notamment ceux de la pêche.

Larache est "une ville déchue de son ancienne importance" (J. Canal). Cet auteur n'y reconnaît que 9.000 habitants

(167) J. Canal : "Géographie générale du Maroc". - op. cité -

tandis qu'Eugène Aubin dont la pénétration des choses de la côte est pertinente, ne retrouve que 5.000 personnes dont 2.000 israélites et 150 européens. Ces chiffres s'accordent mieux aux descriptions que les voyageurs donnent de cette cité, à la fin du siècle dernier. La vie urbaine est dominée par le port et le commerce maritime. L'artisanat est peu développé; l'industrie se résume à deux moulins, une petite tannerie et une "fabrique de vin" qui utilise les raisins des petites vignes développées entre Larache et Ksar-el-Kébir. Le commerce est entre les mains d'étrangers, "en dehors des négociants juifs ou des agents des maisons de Tanger et de Fès" (Aubin) : E. Aubin y relève la présence de quatre maisons européennes. Le trafic portuaire dont la part dans le total des échanges maritimes est tombée de 1885 à 1891 de 9,5 % à 5,9 % (168), est très fluctuant et varie du simple au double selon les années. Le port assure essentiellement le transit des marchandises importées par les négociants de Fès; les exportations ne représentent, en valeur, qu'un quart des importations et diminuent régulièrement (169). A l'exportation, dominent les laines expédiées vers les ateliers de l'Europe et à l'importation, les produits de consommation courante (thé, sucre, cotonnades...) tandis que les objets de luxe empruntent la voie de Tanger à Fès. Centre importateur pour l'"industrie" fassie, Larache doit supporter la concurrence des ports de la Méditerranée et au Sud de plus en plus, celle de Casablanca. Aussi, au début du siècle, c'est une petite ville portuaire déclinante, victime de sa position excentrée et des mutations technologiques.

Ces trois agglomérations présentent des signes d'abandon comparables. Asilah et Azemmour se sont détournées des choses de la mer, vivant repliées sur elles-mêmes. Larache n'a vécu que par le port dont l'activité se ralentit. Elles

(168) J. L. Miège : "Le Maroc et l'Europe"
- op. cité -

(169) E. Aubin donne pour le trafic du port de Larache, exprimé en millions de francs :

aux importations	4,1 Mf	1898	aux exportations	1,66Mf
	5,05 Mf	1899		1,56Mf
	2,86 Mf	1900		1,17Mf

apparaissent comme les "laissées pour compte" d'une nouvelle hiérarchisation urbaine accomplie sur de nouveaux critères.

3.3.2 - ESSAOUIRA, TETOUANE, RABAT ET SALE.

Ces villes connaissent aussi des difficultés d'ordre économique.

Mogador, aujourd'hui Essaouira, comme Azemmour et El Jadida, est un ancien comptoir fortifié portugais. Pourtant, c'est du règne du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah (18e siècle) qu'elle acquiert les attributs de sa puissance, mais aussi de son échec. Mogador à "sa seconde naissance" est bâtie sur une langue de terre, isolée à moitié du continent par un épais cordon de dunes, selon un plan en damier et des quartiers distincts. Cette création portuaire moderne répond à la volonté politique et économique du sultan, de drainer le commerce maritime du Sud marocain, afin de concurrencer l'activité du port d'Agadir qui échappe à l'influence du Makhzen. Contrôle bureaucratique des activités urbaines, monopole du commerce, telles sont les ambitions royales, affirmées par l'introduction de nombreux étrangers : juifs et chrétiens. Essaouira devient ainsi, le port du Sud occidental, le point d'aboutissement des caravanes venant du Soudan, par Tindouf, chargées des produits précieux : "500 à 600 chameaux amenaient ainsi, chaque année, de l'ivoire, des plumes d'autruche et la poudre d'or" (170). A la fin du 19e siècle, l'activité portuaire est en pleine déconfiture : "Mogador est loin d'être un port important" trouve déjà Ch. de Foucauld en 1883.4. La croissance urbaine est bloquée. Signe de l'évolution, le nombre des européens diminue sensiblement dans les dernières années du siècle et les administrations consulaires quittent la ville pour s'installer à Casablanca. Si la communauté israélite tend à augmenter, elle le doit à l'immigration des pauvres juifs des mellah's de l'intérieur

(170) H. Terrasse : "Histoire du Maroc"
- op. cité - Voir Tome II pp. 290 et suivantes.

méridional. Les riches commerçants par contre, la quittent pour Casablanca.

Comment s'expliquent la perte de substance, le déclin irrémédiable de cette cité? Les régions accidentées et pauvres des Chiadma et des Haha qui forment l'arrière-pays de la ville, ne représentent point une base économique solide. Essaouira ne peut vivre des seules relations ville-campagnes. Or, Marrakech commerce de plus en plus avec le port d'El Jadida, les relations y étant désormais plus faciles et rapides. L'influence commerciale de Marrakech même limitée, bloque celle de Mogador à l'Ouest aux régions des Chiadma, des Haha et du Sahel. Mogador ne peut prospérer que par le trafic du Sud : "or, ce commerce transsaharien est, à la fin du siècle, agonisant, moribond" (171). Essaouira est la première victime de la crise que traverse le Sud marocain. D'autre part, facteur technique qui, sans être déterminant, n'en est pas moins accumulatif : la baie d'Essaouira ensablée ne peut recevoir des vapeurs d'un fort tonnage.

Essaouira demeure, néanmoins, le quatrième port marocain bien que les échanges en valeur absolue stagnent. Sa part dans le commerce maritime diminue très sensiblement passant de 19 % en 1891 à 13,5 % en 1893. Aux exportations, on trouve les peaux, les huiles, les amandes, les cires et les gommes venues du Souss et de la région des Haha. Aux importations, les cotonnades anglaises, les sucres venus de France, le thé, les bougies... Le commerce est dominé par les israélites, représentant le plus fréquemment des maisons étrangères, à prédominance anglaise.

L'artisanat occupe, alors, une place importante de la population active, mais il éprouve certaines difficultés

(171) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe". T.IV. "Vers la crise"
- op. cité - L'auteur note l'effondrement du trafic des
plumes par Essaouira :

1840 pour	192.668 francs		1892	115.000 Fr.
1863 -	1.201.200 -	(année record)	1893	85.554 -
1885 -	221.230 -		1894	2.520 -
1890 -	62.175 -		1895	0 Fr.

face à la concurrence étrangère. Les productions notables demeurent le travail du bois : ébénisterie et marquetterie et celui des métaux précieux : or et argent. Comme dans la plupart des villes de la côte, se sont établies plusieurs entreprises européennes, modestes il est vrai : moulins à vapeur, fabrique d'eau gazeuse, ateliers de conserves et deux presses à huile. Mais ces ateliers n'occupent qu'une fraction médiocre de la population active, le plus souvent espagnole ou gilbratarienne.

La ville d'Essaouira est une cité condamnée : l'incapacité d'acquérir des activités de remplacement au grand commerce transsaharien déchu en est la cause essentielle. Cette création de type "asiatique" (172), est demeurée un foyer commercial dont les sources d'animation sont progressivement taries et n'a pu par la nature même du processus d'urbanisation réunir les conditions favorables à un type de croissance et d'accumulation "autocentré".

Tetouane : la décadence du commerce maritime est plus prononcée encore qu'à Essaouira. Au cours des années 1880, sa part n'excède point 3 % du total et ne cesse de diminuer. Tetouane souffre des mutations profondes enregistrées dans les transports maritimes. Ce port d'estuaire, autrefois havre de repos et d'abri contre les tempêtes pour les navires à voile, est déserté par les navires à vapeur. Aussi, dans les dernières décennies du 19e siècle, la translation du commerce maritime de Tetouane à Tanger est accomplie. La ville reste étrangère à la vague d'accroissement démographique qui touche les villes du littoral et "se trouve être déclassée" (J.L. Miège). Le chiffre de population demeure stationnaire dans l'intervalle 1883.1903 : 22.000 habitants. Témoignage de cette somnolence, les juifs qui détiennent, au plan économique, un rôle de premier plan, la délaissent pour des centres économiques plus dynamiques.

(172) F. Stambouli et A. Zghal : "La vie urbaine dans le Maghreb précolonial". in "Villes et Sociétés au Maghreb" - op. cité - p. 192 et suivantes.

Pourtant Tetouane est considérée comme une ville "hadriya", c'est à dire un centre de traditions urbaines dont les tenants seraient les marchands et les artisans (173). Or, si l'activité maritime marchande est déclassée au bénéfice de Tanger, l'activité artisanale et "industrielle" est menacée par la concurrence que lui font les produits européens. Tetouane, foyer industriel, prospère et célèbre, en partie grâce à l'industrie de l'armurerie et de la coutellerie, a été frappée de plein fouet par les effets négatifs de l'ouverture du Maroc au marché international. L'introduction des productions manufacturières européennes a provoqué irrémédiablement le déclin, puis la ruine des activités qui assuraient sa prospérité. Les quelques entreprises européennes créées, loin de compenser cette perte, l'ont aggravée. Selon un processus comparable, d'autres types d'activités seront "coulés", notamment par les répercussions de l'importation de produits "copies" d'objets traditionnels, puis l'acquisition de nouveaux modes de consommation.

Tetouane offre ainsi une caricature significative des effets de l'intrusion d'une économie capitaliste agressive, au sein d'une organisation sociale traditionnelle mais en équilibre. La concentration des activités maritimes dans quelques comptoirs entraîne le déclassement du port, l'intrusion des produits et des marchands européens, la ruine de l'artisanat. Le mécanisme de la "domination" externe est d'autant plus ressenti que la cité portuaire n'est à l'image des villes de l'intérieur, relativement protégée par la barrière de la distance et du coût des transports terrestres. Cette période charnière est celle de l'appauvrissement réel de l'économie urbaine, et avec elle, celle du recroquevillement de la société urbaine sur des schémas traditionnels, ne permettant plus les chances d'un dépassement économique et social.

(173) On trouve de multiples définitions de la ville "hadriya". E. Lemoigne : "Les villes "hadriya" possèdent une aristocratie intelligente et religieuse descendant des immigrants andalous et devant à cette origine, une tradition de sagesse et de culture dont elles ne sont pas peu fières". Moins rousseauiste est la définition de J. Célérier : "villes "hadriya" ou ville de bourgeoisie... l'empreinte de la civilisation hispanique, car leur aristocratie descend des Andalous. "Le Maroc" Paris 1948. Edit. Levrault.

Tetouane, bien qu'affaiblie, demeure néanmoins pour les populations rifaines, un centre régional d'échanges; mais ce commerce n'embrasse plus que les surplus commercialisables agricoles régionaux et quelques objets d'importation. Il faudra attendre le découpage du Maroc en deux zones "protégées" pour que la ville retrouve une phase nouvelle de croissance, acquise à partir de bases autres et fort discutables.

Rabat et Salé, bâties de part et d'autre de l'embouchure du Bou Regreg, appartiennent comme Fès et Tetouane, au groupe des cités "hadriya". Centres d'immigration (au 17^e siècle) pour les populations andalouses, frappées par les édits de prescription, ces deux cités sont apparues longtemps comme des foyers de rayonnement de la civilisation musulmane, des centres commerciaux actifs et des fenêtres marocaines sur le monde extérieur. Au début du 20^e siècle, ces deux villes "jumelles" s'ignorent et ont perdu de leur rayonnement.

- La ville de Salé est alors, recluse, enfermée dans ses remparts et tourne définitivement le dos à la mer. La gloire et la prospérité de la course, de la "République des deux rives" appartiennent au rêve et au passé. L'Europe est maîtresse des mers depuis la 2^e moitié du 18^e siècle. La construction du port d'Essaouira et son choix comme port principal du Maroc a accentué le processus de reflux. Le traité de 1818 entre Moulay Sliman et les nations européennes marque la fin définitive de la course. Le port devenu moribond, Salé embrasse le continent: "la population se consacre plus résolument à l'agriculture et à l'artisanat marquant un tournant dans l'évolution de la ville au point de vue économique et sur le plan du peuplement"(174).

Au début du siècle, la population de la ville ne dépasse point 15.000 habitants : une population presque exclusivement musulmane, la communauté juive y étant très faiblement

(174) M. Naciri : "Salé, étude de géographie urbaine"

Revue Géog. du Maroc n°3.4. 1963. pp.11-84.

représentée. L'économie urbaine est en crise. L'artisanat, pivot de l'activité citadine traditionnelle, est très durement touché par les effets consécutifs à l'ouverture du littoral au commerce européen. La branche textile représente le secteur le plus important, mais aussi le plus sensible à la concurrence des produits d'importation : les tissus marocains résistent difficilement à l'entrée des cotonnades anglaises ou des diverses contrefaçons industrielles : "malgré les résistances et l'attachement aux habitudes vestimentaires traditionnelles, la substitution des produits d'importation aux étoffes de fabrication locale dans la confection des vêtements faisait des progrès" (175). Les travaux du cuir et du bois, la fabrication des tapis et des nattes demeurent encore les professions les plus dynamiques, néanmoins, elles subissent aussi les effets de la crise générale. Ainsi, cette branche fondamentale de l'activité urbaine s'appauvrit et progresse vers une situation de précarité. Ce mouvement est d'autant plus annihilant qu'il joue comme phénomène cumulatif tant au niveau de l'activité agricole qu'à celui du commerce.

L'artisanat réclame à l'agriculture de banlieue, "l'oulja de Salé" : les matières premières pour ses ateliers (fibres textiles, peaux...). Or, le déclin progressif de cette activité entraîne l'abandon des cultures "industrielles" de coton et de lin, remplacées par les vergers et les vignobles. Les aléas de l'agriculture ont des répercussions aussi vives sur les travaux citadins. Les années de mauvaises récoltes provoquent le ralentissement de l'activité artisanale, les risques du chômage ou l'aggravation du travail saisonnier et la dépendance accrue de la main-d'oeuvre à l'égard des employeurs. Des bonnes récoltes, de la vitalité de l'élevage dépendent la baisse des prix des matières premières, l'écoulement des productions. Il existe donc, entre ces deux branches d'activité, une communauté évidente d'intérêts. A la fin du 19e siècle, la

(175) N. Naciri : "Salé, étude de géographie urbaine".

décadence prononcée de l'artisanat entraîne le passage d'une agriculture de type "semi-industrielle" à une agriculture tournée, d'abord, vers la satisfaction des besoins de consommation locale et vers des productions de type spéculatif. Ce mécanisme de distension des liens de complémentarité provoque ainsi, un appauvrissement productif général, réduit les chances de mutation d'une économie pré-industrielle à une organisation économique évoluée. Les manifestations de puissance des pays industrialisés semblent étouffer les chances d'industrialisation déjà limitées par des structures et des méthodes demeurées trop traditionnelles.

L'activité commerciale de Salé occupe une fraction importante de la population active qui tend, d'ailleurs, à croître par suite de la substitution progressive des opérations d'échanges à celles de production. Son moteur est l'interpénétration des intérêts de l'arrière-pays campagnard et de la cité. Souk-el-Kebir, au coeur de la médina, en est le symbole et l'image vivante lorsque la foule des ruraux, venant des tribus voisines, afflue le jeudi en ville et emprunte les ruelles, bordées par les échoppes des artisans qui conduisent sur la place où se tient le centre commercial principal, fréquenté par les citadins qu'ils soient commerçants, artisans, agriculteurs, représentants du Makhzen ou lettrés. Les marchands de Salé en outre, sillonnent les campagnes des régions voisines, visitent les souks hebdomadaires. Le commerce des produits alimentaires représente un aspect essentiel de ce mouvement. Les marchands transportent à dos de mulet les marchandises : "le parcours se faisait sous la conduite d'un "hammar", muletier conducteur de caravanes qui connaissait les principales pistes entre Fès, Meknès, Larache et Salé" (176). Cependant, le commerce des tissus est leur grande affaire, ce qu'expliquent aisément les traditions textiles de la ville. Les grandes familles bourgeois slaouies, en relation avec les entreprises anglaises, contrôlent

(176) M. Naciri : "Salé, étude de géographie urbaine".

- op. cité - p. 75.

les marchés "du Rharb, des Zemmours, des Beni Ahcen, des Zaër et des Chwarda" (Naciri). L'aire de domination commerciale apparaît ainsi très vaste, mais elle est liée de plus en plus à la simple fonction de distribution. De ce fait, la ville se trouve dans une situation relativement précaire et fragile, pouvant être à la merci des phénomènes de court-circuitage commerciaux, comme le révéleront les répercussions de la création de la ville de Kenitra. Salé se présente, au début du vingtième siècle, comme une petite cité d'activité traditionnelle avec une forte proportion d'agriculteurs, une classe d'artisans dont les activités productrices se rétrécissent au profit d'un commerce de redistribution mais une ville qui garde avec le milieu rural de solides attaches.

- Rabat est ville de bourgeoisie. La bourgeoisie rabatie administrative, négociante et terrienne, est de plus grande fortune, de plus grande réputation et conserve une certaine condescendance vis à vis de sa voisine.

La population de Rabat est estimée à 25.000 habitants dont un sixième serait d'origine israélite. La présence européenne est médiocre, sans commune mesure avec l'influence qu'elle exerce : soixante personnes en 1903. Rabat est, après Fès et Marrakech, une capitale politique du royaume, centre de résidence du Sultan et de son gouvernement. L'insécurité intérieure a imposé aux souverains la route côtière plus sûre. Aussi, fut construit en 1775, un palais impérial au sud de la médina. Ville "makhzeniya", Rabat tire de la présence occasionnelle du sultan, certains inconvénients, surtout des avantages dans les domaines politique et économique. L'artisanat urbain bénéficie de commandes royales; ainsi, J. Caillé rappelle qu'en 1892, Moulay Hassan demanda 3.000 vêtements au mohtasseb de la ville, afin de les distribuer aux habitants, lors de sa venue dans la cité. Cependant, Rabat est avant tout ville "hadriya", ville de bourgeoisie : "il y existe une vie publique complète

et organisée" (177). Les traditions urbaines, les activités, sont le fait d'une bourgeoisie riche et raffinée, habituée aux affaires de l'Etat comme aux affaires privées.

La fonction portuaire n'est plus fondamentale, la course est terminée et le port subit la concurrence dynamique de celui de Casablanca. Si son déclin est moins spectaculaire que celui des ports d'Essaouira ou de Tetouane, il n'en apparaît pas moins inéluctable : en 1888, sa part dans le commerce maritime marocain est de 6 %, en 1899, elle est inférieure à 4,5 %. De nombreux marchands, notamment israélites, émigrent en cette fin du 19e siècle, vers Casablanca où les affaires y sont plus "brillantes" et rentables. Aux importations, les cotonnades anglaises viennent en tête, les draps, les bougies, papier, épicerie... ne représentent que des marchandises secondaires. Les exportations, moins importantes en valeur, n'intéressent plus que les laines, tandis que lièges, cuirs, légumes... ne sont que de modestes compléments.

Ces marchandises d'importation peuvent offrir aux négociants rabatis de gros bénéfices, mais sont source d'appauvrissement pour la production artisanale qui est, comme à Salé, au coeur de l'économie urbaine. Rabat est un des centres importants de l'artisanat marocain, or cette activité est en crise. Dans la dernière partie du siècle, les techniques et les formes de production n'ont guère évolué. La concurrence des produits importés a eu des effets difficilement quantifiables, mais évidents : "les 4.000 ouvriers et les 3.000 artisans, menuisiers, maçons, forgerons, serruriers et tailleurs" que compteraient Rabat et Salé autour des années 1850, selon J. Caillé (178) semblent pour les années 1900 des chiffres bien surestimés. Certains métiers ont vu leur importance diminuer, certains sont en voie de disparition. Les principaux travaux sont ceux de la fabrication des étoffes, des tissus de laine

(177) et (178) J. Caillé : "La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français. Histoire et Archéologie".
3 Vol. Edit. d'Art et d'Histoire. Vanoest. Paris 1949.

et des vêtements (haïks et Jellabas), ceux des cuirs (tanneries, ateliers de babouches, de selles de cheval...). Les ateliers de poterie, les fabriques de nattes et de cordes sont encore nombreux et attirent la foule des acheteurs campagnards des régions voisines. La fabrication des tapis est la branche qui ressent le moins des effets de la concurrence étrangère. Les tapis de Rabat conservent leur réputation justifiée de beauté, de fini et sont expédiés dans tout le Maroc.

La fonction commerciale est dominée par de riches négociants dont les familles d'origine andalouse appartiennent au monde des affaires privées et sont, souvent, choisies par Makhzen pour exercer des responsabilités politiques. Ces négociants en relation avec des maisons étrangères, contrôlent les marchés de l'arrière-pays et assurent l'écoulement et la vente des produits à l'exportation. Les bénéfices réalisés sont investis dans la terre d'autant plus que cette domination foncière de la bourgeoisie rabatienne bénéficie de la "protection". Les marchés qui se tiennent chaque semaine près de Bab-el-Had, à l'extérieur de l'enceinte almohade, frappent par la variété et la richesse des produits agricoles, des productions artisanales et européennes exposées, par l'animation et la fréquentation qui les caractérisent. Cette abondance est le reflet de la présence d'une riche clientèle. En. Naciri note que "les gens gagnent beaucoup d'argent, les maisons, les propriétés se vendent très cher, les gens aisés montent les mules de prix, portent de riches costumes..." (179). La vie économique de Rabat, à l'image des autres villes, est sensiblement perturbée et désorganisée, par l'irruption des produits et des marchands de l'Europe mercantile, mais cette cité, impériale et bourgeoise, fait, dans l'ensemble, belle figure. La population, malgré les évidentes disparités sociales qui la décrivent, semble disposer d'une certaine aisance, ce qui ne l'empêche point de connaître, les années de crise, des difficultés analogues à celles des autres villes moins favorisées.

(179) En . Naciri : "Les alaouites" Traduction Fumey
in archives marocaines. t. IX Paris 1906
t. X Paris 1907.

3.3.3 - CASABLANCA, TANGER, EL JADIDA ET SAFI

Si les villes de bourgeoisie traditionnelle souffrent à des degrés divers des transformations socio-économiques qui se produisent dès la fin du 19e siècle et sont les victimes d'une hiérarchisation urbaine nouvelle, développée sur des critères externes, non marocains, quatre villes : Casablanca, Tanger, El Jadida et à un degré moindre Safi, bénéficient au contraire d'une vive croissance, et font déjà figure de centres urbains d'expansion. A l'inverse des villes "bourgeoises", les traditions urbaines y sont absentes et les activités, nouvelles. Les habitants sont, en majorité, des citoyens de fraîche date originaires des campagnes environnantes; quelques uns, cependant, appartiennent à la bourgeoisie des grandes villes de l'intérieur ou du littoral que les nouveaux courants d'échanges en partie délaissent. Alors que la société urbaine traditionnelle est fortement structurée en groupes, plus qu'en classes sociales, il naît dans ces villes, une société urbaine nouvelle qui préfigure déjà, celle du "Protectorat", fondée sur des bases socio-économiques et ethniques différentes.

Safi demeure, au début du 20e siècle, une petite cité portuaire de 10.000 habitants, dont 1500 sont d'origine israélite, 150 sont des européens, en majorité artisans espagnols et gilbrata-riens. Les quelques Anglais et Allemands qui y résident, sont responsables des activités de négoce international.

Safi, comme cité portuaire, a connu ses heures de gloire et de prospérité sous la dynastie des Saadiens : "un port de grande importance où les navires chrétiens, surtout des navires hollandais, abordaient presque journellement"(180). Port de Marrakech, elle assure alors, une bonne part de la direction commerciale pour toutes les opérations intéressant la zone méridionale du Maroc, la plus importante sous les Saadiens. La fondation d'Essaouira porta un coup très dur au

(180) A. Antona : "La région des Abda"
1931. Imprimerie officielle de Rabat. 211 p
cartes H.T.

commerce safiote. Au début de ce siècle, Safi ne s'est point encore remise de cette création et ne reçoit qu'une faible part des marchandises destinées à Marrakech, soumise à la concurrence d'Essaouira et de celle d'El Jadida, mieux placée. De plus, l'absence d'anse de protection et les dangereux brisants de la barre rendent les opérations de débarquement et d'embarquement difficiles. En hiver, pourra noter E. Aubin, le port est délaissé. Le trafic portuaire ne représente encore que le tiers de celui d'Essaouira, pourtant déchu (181). Aux importations, on retrouve les produits désormais classiques; aux exportations dont la valeur, fait exceptionnel, est toujours supérieure à celle des importations, dominant les grains, quelques peaux et les chevaux "amenés par les Doukkala et aux indigènes des tribus limitrophes"(182). De fait, si le port de Safi conserve une relative importance, il le doit essentiellement à la richesse agricole de son arrière-pays.

L'activité artisanale connaît, comme ailleurs, les mêmes difficultés. Seule "l'industrie" de la poterie émaillée dont la tradition se maintient dans une foule de petits ateliers, conserve une solide réputation et exporte une partie de sa production sur les principaux marchés marocains. L'agriculture péri-urbaine occupe une fraction non négligeable de la population active. Outre les productions destinées à la consommation purement locale, ces agriculteurs de banlieue pratiquent plusieurs cultures spéculatives destinées à l'exportation. L'agriculture régionale connaît, au contact des intérêts européens, de sensibles mutations. Les propriétaires fonciers absentéistes qui résident à Safi, bénéficient de la "protection" européenne, et se partagent les terres "r'mel" du liserier côtier et les terres "hamri" subatlantiques qui, dans les conditions climatiques de semi-aridité, offrent des rendements plus réguliers que les "tirs". Ils s'orientent de plus en plus vers les cultures d'exportation, sans introduire pour autant de nouvelles techniques de culture et d'élevage.

(181) E. Aubin : ("Le Maroc d'Aujourd'hui") donne pour le commerce maritime safiote, les chiffres suivants, exprimés en millions de francs :

	<u>Export</u>		<u>Import</u>				
1898	: 2,93.	1900	: 3,58	1898	: 1,79	1900	: 2,07
1899	: 1,90.	1901	: 2,37	1899	: 2,06.	1901	: 2,10

(182) J. Canal : "Géographie générale du Maroc" op. cité -

Safi draine, ainsi, les productions agricoles régionales, tisse avec son arrière-pays des liens étroits et à l'inverse de nombreux foyers urbains, les produits agricoles constituent un poste majeur dans le jeu commercial. Centre de collecte, à un degré moindre d'approvisionnement pour les gens des tribus voisines : Bhatra, Temra, Aneur et Rbia, son influence s'étend au delà, auprès des tribus Ahmar et Rehamna occidentales. Auprès des Chiadma Nord et des Doukkala Sud, les commerçants safiotes entrent en concurrence avec ceux d'Essaouira et d'El Jadida. Largement ouverte aux relations avec le milieu rural, Safi lui doit une économie urbaine relativement saine et prospère.

El Jadida (ex-Mazagan) connaît dans le dernier quart du 19e siècle une vive croissance démographique. En 1875, elle n'est encore qu'une modeste bourgade de quelques milliers d'habitants 2500 personnes selon Zimmerman (183) alors qu'elle dépasse 20.000 habitants en 1900. Quels sont les facteurs de cette expansion assez exceptionnelle?

El Jadida est une ancienne forteresse portugaise du 16e siècle : "la vieille ville portugaise, avec ses hautes maisons, ses terrasses et ses miradors est restée intacte dans une enceinte carrée aux murs noircis" (184). Elle occupe sur le littoral atlantique une position favorable, s'appuyant à un promontoire peu élevé qui dessine un ressaut. "Une sorte de chaussée de récifs calcaires y prolonge le promontoire sous la mer et circonscrit, ainsi, à la manière d'une jetée naturelle, une rade de dimensions modestes, mais sûre" (185). Le chargement des navires peut s'opérer sans difficultés, à l'abri des vents; cependant, le port souffre de fonds marins peu profonds, ce qui ne sera point sans conséquence dans un avenir proche, lorsque

(183) M. Zimmerman : "Paysages et villes du Maroc" 1923.

(184) E. Aubin : "Le Maroc d'aujourd'hui" - op. cité -

(185) M. Zimmerman : "Paysages et villes du Maroc". - op. cité-

le choix d'un port principal de la colonisation s'imposera. El Jadida bénéficie en outre, d'une position assez remarquable : la route d'El Jadida à Marrakech étant la plus rapide et la meilleure, les navires font escale dans le port avant de rejoindre celui d'Essaouira afin d'y décharger les produits acheminés vers les villes distributrices du Sud marocain. La ville, débouché d'un vaste arrière-pays agricole relativement riche, offre aussi aux navires un fret de retour dont ne dispose plus Essaouira, terminus déchu des routes transsahariennes. "Les relations entre le Nord et le Sud du pays se font désormais, essentiellement par voie maritime avec embarquement et débarquement à Mazagan" (186). Elle a ainsi, éclipsé Essaouira et est devenue le troisième port du Maroc : en 1895, la part d'El Jadida dans le commerce maritime s'élève à 17,5 %. Les échanges s'accroissent très rapidement, mais au profit des importations et ce n'est qu'exceptionnellement que les exportations couvrent la valeur des importations.

Port de Marrakech, El Jadida est la capitale régionale, la place commerciale principale des régions des Doukkala Rehamna et dispute à l'attraction safiote, la partie septentrionale des Abda. Ces espaces agricoles fournissent des produits agro-pastoraux destinés à l'Europe et aux îles Canaries secondairement. Ce sont essentiellement des graines (maïs, fèves, graines de lin, alpiste...) et des laines auxquelles s'ajoutent quelques produits du Haouz et de la montagne. Aux importations, on trouve les mêmes produits, manufacturés, textiles et alimentaires que dans les autres ports. Ce commerce d'import-export est entre les mains d'étrangers : les maisons anglaises (six), tenues par des gibraltariens, sont prépondérantes sur la place mais s'y rencontrent aussi des maisons espagnoles, françaises, allemandes et juives locales. Ces négociants ont des représentants et agents à Marrakech tandis que pour les opérations réalisées en milieu rural, ils utilisent les services de "censaux" et d'associés agricoles.

(186) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe"
T. IV: vers la crise. - op. cité -

Centre de transit, entrepôt, El Jadida est un marché très fréquenté par les tribus des Doukkala : Ouled Bouaziz, Ouled Fredj et Haouzia notamment. Celles-ci y satisfont à leurs besoins de consommation courante et à l'achat de biens d'importation qui tendent à se substituer progressivement aux objets de l'artisanat local. Celui-ci occupe encore, une fraction importante de la population urbaine, mais souffre de cette concurrence. Les tisserands qui constituaient, comme à Azemmour, la corporation la plus importante et la plus dynamique, sont les premiers touchés. Ce ne sont pas les quelques ateliers industriels européens -scierie mécanique, fabrique de pâtes alimentaires, distillerie de résidus de cire- employant une main-d'oeuvre peu nombreuse et peu qualifiée, qui peuvent compenser cette perte de "substance" et rehausser l'économie urbaine. Les formes du travail artisanal qui conservent une certaine vie, témoignent plus de la fonction de marché agricole local que de celle de foyer d'animation régional. Les chances de promotion de l'échoppe à l'atelier sont oblitérées par les importations manufacturières. Les formes de production ancienne voient se substituer à elles, la simple fonction de distribution et annonce l'hypertrophie commerciale.

El Jadida connaît, alors, une vive poussée démographique qu'explique l'expansion commerciale (d'origine externe) pour le fondamental. L'ouverture à l'influence européenne engendre de multiples effets : la décadence sensible de l'activité artisanale, la multiplication des formes de dépendance de l'agriculture régionale aux besoins des étrangers. Enfin, les limites naturelles du site portuaire, la proximité du port de Casablanca annoncent les difficultés d'avenir. La fonction de débouché commercial du sud marocain étant le pivot de l'économie urbaine, qu'une ville capte ces courants et le développement de la cité est alors condamné.

Casablanca : à la fin du 18^e siècle, le sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah fait relever les murs de la pauvre cité médiévale

déchue et oubliée d'Anfa. Il en fait un point d'appui militaire et lui apporte un nouveau nom : Dar-el-Beida, la maison blanche. En 1830, sans commerce, Casablanca est une "bourgade assez misérable, simple village installé dans un décor de ruines, composé surtout de tentes et de huttes, enfermé dans une enceinte aussi vaste qu'inutile" (187). En 1856.57, elle n'est encore qu'un petit port de 1.600 habitants, puis la population de la ville passe successivement de 4.000 h. en 1866 à 14.000 en 1890 et 21.000 h. en 1900. Cet essor si modeste comparé à l'expansion prodigieuse de la cité au 20e siècle, apparaît néanmoins exceptionnel.

Développement de la fonction portuaire et croissance urbaine se confondent. Le port bénéficie, dans la deuxième moitié du siècle, de facteurs décisifs très favorables. La navigation à vapeur supplante la navigation à voile et privilégie les ports en eau libre, aux dépens des ports d'estuaire, comme Rabat. Le traité anglo-marocain de 1856 donne une vive impulsion au commerce maritime, car il "supprime les monopoles sultaniens institués par Moulay Abderahmân et met fin à l'arbitraire des tarifs douaniers" (188) qui défavorisaient très nettement Casablanca. La position de la ville au débouché des plaines de la Chaouïa céréalière et pastorale, est propice à une époque où l'Europe en pleine révolution industrielle réclame céréales et laines.

Cette "ville sans citadins" (A. Adam) retient une population socialement et "ethniquement" très hétérogène. La colonie européenne représente 2 % de la population totale : 15 personnes en 1856 et 570 en 1907. La majorité est composée d'espagnols qui exercent de petits métiers d'artisans et de

-
- (187) D. Noin : "Casablanca"
Notes et Etud. Documentaires. Juin 1971. n°379¹⁸
- (188) A. Adam : "Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident".
Edit. du CNRS. Paris 1968. 2 tomes.

marafichers, car le pouvoir et l'argent sont entre les mains des Anglo-Gibraltariens, des Allemands et des Français. Le rôle d'animation économique que détiennent ces derniers est sans commune mesure avec leur représentation. Outre les organes commerciaux, ils possèdent déjà troupeaux d'ovins, propriétés foncières et biens immobiliers, souvent sous des "prête-noms". La communauté israélite est importante et représente près du quart de la population totale de la ville. Venus à Dar-el-Beida dès 1830, c'est surtout après 1875 que les représentants de la communauté sont arrivés en nombre, abandonnant les mellah's des villes de l'intérieur, quittant ceux des ports en déclin : Azemmour, Essaouira, Rabat et même Tetouane. Ceux arrivés de Tanger sont les représentants de maisons commerciales qui développent à Casablanca agences et succursales. Ils détiennent le rôle essentiel d'intermédiaires entre les intérêts européens et musulmans. Ils sont interprètes, courtiers, démarcheurs et "ne sont pas moins indispensables au tâjer français ou anglais qu'au fonctionnaire makhzen (189).

Quelques centaines en 1850, les Marocains musulmans sont au nombre de 15.000 à 16.000 en 1900. Nés en majorité en milieu rural, ils sont pour la plupart originaires des tribus voisines Chaouïa, cependant, plusieurs viennent de régions plus lointaines, des Doukkala et des Abda. A la fin du siècle, apparaissent aussi les gens de l'Anti-Atlas et du Drâa qui exercent des métiers très spécialisés : les drâwa sont souvent puisatiers tandis que les chleûhs découvrent les vertus du commerce de détail (190). On retrouve, ainsi, un trait permanent de l'histoire des migrations internes, la marche des gens du sud vers les contrées septentrionales, et en pointillé, les futurs courants migratoires du vingtième siècle. Les activités marchandes, le développement des affaires attirent enfin les éléments dynamiques de la bourgeoisie de Rabat et

(189) A. Adam : "Casablanca" - op. cité -

(190) Villes et tribus du Maroc, mission scientifique au Maroc. "Casablanca et les Chaouïa".

Tome I. XX. 306 pages. Paris 1915.

surtout de Fès. A. Adam note qu'en 1907, une vingtaine de maisons fassies possèdent une succursale-agence à Casablanca.

L'activité portuaire est au coeur de l'organisme urbain. L'affirmation de F. Joly, "la ville est inséparable du port; née de lui, elle vit et la justifie en partie" (191), pourrait être valable pour l'époque, si Casablanca possédait un port. Or, aussi paradoxal que cela puisse paraître, elle n'en a pas, tout au plus un abri pour quelques barques. Les navires doivent mouiller à un demi-mille des côtes, là où les fonds sont suffisants, mais où la houle est dangereuse. Qu'importe, l'activité maritime croît à un rythme très rapide : en 1891, plus du quart du trafic total passe par Casablanca; en 1899, enfin, pour la première fois, il est plus important que celui de Tanger et conservera définitivement cette première place à partir de 1907. Les firmes qui ont découvert les éléments favorables au développement de leurs activités, y installent leurs comptoirs principaux, tandis que les services postaux y placent leurs centres moteurs. De la mer, débarquent les produits européens, acheminés vers les centres de consommation et de distribution de l'intérieur et les principaux marchés ruraux. Les courtiers des maisons de commerce casablancaises sillonnent tout le Maroc central et méridional, atteignant les tribus de la montagne par l'intermédiaire des petites villes du dir. L'aire d'expansion commerciale de la ville s'agrandit rapidement; après la Chaouïa, le plateau des Beni Meskine, les Rehamna et Srarhna... elle gagne les dépressions pré-atlasiques : Tadla et Haouz. Marrakech fait transiter une partie de ses commandes par son port, Rabat, puis Meknès et jusqu'à Fès reçoivent une partie des produits d'importation du port.

C'est à la proximité même de la ville que l'influence est la plus forte, dans les basses et hautes plaines de la

(191) F. Joly : "Casablanca : éléments pour une étude de géographie urbaine".
Cahiers d'Outre-Mer. 1948. pp. 119-148.

Chaouïa. Le nombre des "protégés", des censaux, des associés agricoles s'accroît rapidement : en 1909, il y avait 17.971 protégés dans la Chaouïa (192). Settat - Berrechid - Ben Ahmed deviennent les relais de cette domination commerciale. Les représentants des maisons européennes de commerce vendent, achètent sur les principaux souks, les circuits de collecte et de distribution étant confondus entre leurs mains. Les besoins qu'ils expriment, favorisent ainsi l'introduction de nouvelles spéculations agricoles, orientées vers l'exportation. Cependant le processus de drainage des surplus commercialisables déborde très largement du cadre atlantique, touchant les plaines du Haouz, du Tadla et par elles, les montagnes. "A l'époque de la moisson, 2.000 à 3.000 chameaux chargés y arrivent chaque jour" (193). La valeur du trafic casablancais qui était de trois millions de francs-or en 1855, s'élève à vingt en 1902. L'activité commerciale est à l'origine de sa fortune.

Le travail artisanal est médiocre, hors les petits métiers indispensables à la vie des populations urbaines locales. Les créations industrielles européennes sont sans envergure : entre 1890 et 1896, furent établies une scierie mécanique, une "usine d'eau gazeuse" et de limonade, une savon mou. Il faudra attendre 1908 et surtout "l'officialisation" de la mainmise coloniale pour assister à l'implantation d'entreprises industrielles de haut niveau d'équipement.

Principale place commerciale; foyer de rayonnement économique, Casablanca apparaît, à la veille de profonds bouleversements politiques dont elle sera "l'incident", comme une ville sans tradition, sans bourgeoisie, mais déjà comme un centre "phare" très dynamique. Elle n'est pas à proprement parler, une création du Protectorat qui ne fera qu'exploiter un faisceau convergent de facteurs favorables. Le choix de Lyautey d'y créer le port de la colonisation est évidemment

(192) A. Adam a noté aussi qu'en 1870, le troupeau ovin de la seule colonie britannique de Casablanca pouvait être évalué à 30.000 têtes.

"Casablanca" - op. cité -

(193) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe"
- op. cité -

capital, mais il vient confirmer, avec éclat, la lente matura-
du 19e siècle et ainsi, accentuer le processus de concentration
urbaine et de "métropolisation"; il est une réponse logique à
l'impératif économique, c'est à dire, que le port sera créé là
où les commerçants, les hommes, les produits l'attendent. Dans
cette mesure, la croissance démographique, l'expansion écono-
mique du 20e siècle ne seront qu'une exagération remarquable
d'un phénomène déjà en pleine jeunesse.

Tanger est la ville la plus importante du littoral, la troisiè-
me du pays, la population étant estimée à 30.000 personnes.
La structure ethnique de la population est fort contrastée. La
colonie étrangère, la plus nombreuse du Maroc, y tient une
place exceptionnelle et exerce sur la vie économique et socia-
le de la cité, une vive influence. Les espagnols, près de 20 %
de la population totale, ont bénéficié des facilités d'accès
dans la ville : les immigrants échappant alors à tout contrôle
et à toute autorité. Ils exercent, alors, à de rares exceptions
près, de petits métiers peu rémunérateurs. Ils sont boutiquiers
petits artisans, hommes à tout faire, domestiques et vivent
dans des conditions peu différentes de celles de la majorité
des citoyens d'origine musulmane ou israélite. La minorité
étrangère non espagnole (5 % de la population totale), par
contraste, tient le "haut du pavé" et mène une vie très confort-
able, à l'extérieur des remparts de la ville proprement dite,
dans des propriétés entourées de parcs (194). Les Anglais sont
les plus nombreux : trois cents personnes, mais on rencontre
aussi des Français, des Allemands et des Italiens. Ces rési-
dents étrangers sont des diplomates, de hauts fonctionnaires,
des hommes d'affaires et parfois même des retraités. La com-
munauté israélite regroupe près de 10.000 personnes. Plus
qu'ailleurs, sans doute, les israélites tiennent un rôle de
premier plan comme interprètes, intermédiaires ou représen-
tants des intérêts des nations et des firmes européennes.

(194) C. Verdugo : "Ville de Tanger, enquête urbaine".
Bul. Econ et Social du Maroc. Vol. XXII n°78
Sept. 1958. pp. 181-209.

Les citadins musulmans musulmans vivent en majorité dans la médina : 12.000 à 13.000 habitants, représentant moins de la moitié de la population de la ville. Situation paradoxale et unique symbolisant la fonction originale de Tanger, à la fois porte d'entrée au Maroc et "salle d'attente" pour l'Europe, face à la puissance chérifienne.

La position exceptionnelle de Tanger, exploitée depuis les Phéniciens, les Carthaginois et Rome, la valeur du site et la douceur du climat expliquent déjà le rôle de la ville comme centre moteur de la diplomatie internationale, au Maroc. Les échanges politiques, commerciaux entre le Maroc et l'Europe trouvent en cette ville de diplomates, un carrefour de choix. Outre les ambassades, les fonctionnaires "officiels" qui séjournent en permanence et dirigent, orientent la politique des consuls ou des représentants consulaires, de défense des intérêts des puissances ou des firmes commerciales, arrivent fréquemment les "ambassades exceptionnelles" et les diverses "missions économiques". Elles y rencontrent les représentants du sultan, car il est rare qu'elles entreprennent le voyage de Fès ou de Marrakech. Cette vie diplomatique intense crée une certaine fébrilité économique et favorise, outre le développement d'une industrie naissante du bâtiment, une spéculation immobilière et foncière avide qui prélude à la ville internationale, livrée à de multiples appétits.

Tanger est surtout un port qui assure à la fin du 19e siècle, plus du quart du trafic maritime et demeure avec celui de Casablanca, un des plus importants du Maroc. Il a bénéficié des changements inhérents à la navigation moderne et enlevé à Tetouane, port d'estuaire, une partie de son trafic. Par voie maritime arrivent les produits destinés d'abord au marché tangérois, puis aux centres de consommation et de redistribution du Maroc intérieur. Tanger est une des places maritimes et commerciales de Fès et par elle, accède aux régions les plus méridionales du pays (195). Un port

(195) Nous avons signalé plus haut, comment Fès tendait à devenir de plus en plus un centre de redistribution des produits importés.

d'importation avant tout, car le fret de retour est difficile à assurer, l'arrière-pays de la ville restreint, relativement pauvre, est peu comparable aux vastes espaces agricoles, offerts aux ambitions de Casablanca ou d'El Jadida. Fès exporte de préférence par Larache, ses produits pondéreux, réservant à Tanger, les productions manufacturières de valeur : étoffes, haïks, cuirs, babouches... Néanmoins, ayant établi avec Gibraltar les bases d'un commerce d'approvisionnement régulier et fructueux de la garnison britannique, Tanger, de ce fait, inspire une agriculture de banlieue et draine les produits essentiels à cette vente. Enfin, outre les navires qui traversent régulièrement le détroit, assurant la liaison entre les ports espagnols, Gibraltar et Tanger, le port du nord-marocain est aussi fréquenté par les navires qui font le service entre l'Ouest algérien, le Maroc et Gibraltar.

Le négoce est contrôlé par les firmes européennes représentées par des nationaux ou plus fréquemment par des juifs tangérois. Les firmes locales israélites, les succursales des maisons fassies n'occupent plus qu'une place et une fonction de deuxième ordre. C'est grâce à ces organismes commerciaux et financiers, à ces banques que Tanger a pu organiser tout un faisceau de relations lui permettant d'orienter et de contrôler les activités commerciales des villes de Tetouane, de Larache et des petites villes de l'intérieur. Par une politique habile de prêts et de crédit, la bourgeoisie tangéroise responsable des circuits de collecte et de distribution, par l'intermédiaire des soukiers ou de ses représentants, prélève une rente foncière non réinvestie, mais utilisée dans les spéculations urbaines, sur un espace agricole relativement développé.

Le travail urbain, détaché de la fonction régionale, est orienté vers la satisfaction des besoins quotidiens de la population citadine. L'artisanat est du même type que celui rencontré dans les villes portuaires, sans tradition productive. La création industrielle est fort modeste; quelques

européens ont installé comme à Casablanca et à Essaouira, de petites entreprises : fabriques de tabac, d'eau gazeuse et une briquetterie. Enfin, une fraction non négligeable de la population active s'occupe à des tâches agricoles dans la banlieue péri-urbaine, notamment les productions maraîchères.

L'intérêt manifesté par les puissances industrielles pour le Maroc, justifie le développement rapide de Tanger, magnifiquement située à la pointe du pays, contrôlant le détroit, et l'épanouissement de ses fonctions mercantiles et politiques. Toutefois, le désir de pénétration économique de l'ensemble du territoire national exprimé par les puissances, leur souci d'accroître l'intensité des échanges, placent la ville de Tanger dans une position excentrée et périphérique, éloignée des plaines atlantiques qui représentent, alors, un espace sous-peuplé et faiblement aménagé, extrêmement attractif pour une colonisation "potentielle". Le dynamisme de la cité casablancaise, l'orientation nouvelle ébauchée par les commerçants de Fès, l'intérêt, même, exprimé par les négociants tangerois pour Casablanca, soulignent avec netteté, dès le début du siècle, les limites de l'expansion économique de Tanger.

CONCLUSION

Le fait urbain a gagné en importance, au cours des dernières décennies du 19^e siècle. Toutefois, il demeure encore assez peu développé et n'intéresse qu'exceptionnellement certains groupes régionaux.

Sa diffusion spatiale est très inégale. Les milieux arides et montagnards retiennent plus de la moitié de la population totale, or les villes y sont peu importantes et périphériques. En réalité, une seule région du Maroc apparaît relativement bien urbanisée et structurée : la région du Nord-Ouest.

Dans cet espace triangulaire dont les sommets seraient Casablanca, Fès et Tetouane, treize villes rassemblent plus de 60 % de la population urbaine marocaine. Ainsi, le taux d'urbanisation de ce territoire restreint, représentant 7 % de la superficie du pays, serait relativement élevé et trois fois supérieur au taux moyen, soit 24 à 25 %.

Un des caractères essentiels du processus d'urbanisation est l'expansion rapide des villes du littoral atlantique tandis que les cités de l'intérieur enregistrent une phase de stagnation sensible, sinon de régression pour certaines. L'opposition classique entre les villes de bourgeoisie "ville hadriya" et les centres "makhzeniya" demeure une réalité concrète quant aux structures socio-économiques des populations. Pourtant, à quelque groupe qu'elles appartiennent, elles connaissent les mêmes difficultés et des problèmes économiques cruciaux. L'économie urbaine traditionnelle précoloniale est profondément touchée, dans ses fondements mêmes. L'équilibre précaire certes, mais réel, établi entre les divers groupes sociaux de l'organisme urbain, entre les besoins qu'ils expriment et ceux des populations campagnardes, est définitivement menacé, sinon rompu, sous la pression de facteurs "externes" dont les éléments les plus concrets sont l'irruption de produits d'importation nouveaux ou copiés, mais concurrents, les changements de goûts et de consommation induits et le rétrécissement des marchés pour les productions artisanales locales. Le tarissement progressif des sources d'activité et de puissance est sensible même auprès des cités de bourgeoisie marchande dynamique et de tradition industrielle, et la fonction de redistribution tend à se substituer progressivement à l'activité créatrice et productive. Apparaissent ainsi de nouveaux critères d'une hiérarchisation urbaine, permettant d'opposer les villes délaissées par les courants d'échanges apparus avec l'ouverture du Maroc au commerce international, appauvries par les conquêtes d'une formation sociale dominante externe et les centres urbains du littoral qui doivent à leur situation d'intermédiaires entre les espaces conquérants et les

espaces conquis et dominés, une très vive croissance. Cependant l'accumulation en certains points des outils et des organes de domination économique de l'Europe conquérante entraîne une différenciation très nette entre les villes du littoral. Les villes d'expansion étant celles qui retiennent les communautés de marchands (européens-israélites-nationaux), qui offrent les avantages les plus divers pour favoriser la multiplication des opérations commerciales fructueuses avec les riches régions agricoles, des actes de spéculation ou de colonisation agricoles.

Le Maroc bascule de l'Intérieur du pays vers la frange littorale atlantique. Les représentants de la bourgeoisie marchande dynamique des grandes villes du centre ou des villes côtières délaissées, s'installent sur la côte, les juifs des mellah's de l'Intérieur émigrent vers les centres d'expansion. En réalité, les produits, puis les hommes empruntent désormais ce plan incliné, prennent le chemin des ports tandis que les villes de l'Intérieur attendent de plus en plus les produits de consommation et de distribution de la mer, les courants continentaux étant taris.

Le processus d'urbanisation est ainsi étroitement dépendant des circonstances externes, son moteur économique échappe à une nécessité nationale interne de réajustement et traduit l'état de dépendance économique et bientôt politique du Maroc, à l'égard du capitalisme européen.

CHAPITRE 3. URBANISATION ET COLONISATION.

Lorsque les Européens s'installent au Maroc, ils héritent d'un espace dont l'organisation demeure mal adaptée à leur projet, c'est à dire qui répond aux exigences économiques d'une formation sociale de type capitaliste évolué. L'ambition fondamentale de celle-ci étant la mise en valeur, l'exploitation d'un potentiel agricole et minier, la recherche et l'accaparement d'un marché pour ses produits manufacturés. La division internationale du travail posée comme premier principe, la finalité du système élaboré est la réalisation de profits substantiels dont elle sera la principale bénéficiaire et dont elle assurera seule, la maîtrise et l'orientation. Toute la politique coloniale conduite durant ces années, tend à la réalisation de ce projet, même s'il ne fait aucun doute qu'avec les marchands viennent aussi des hommes dont l'action sociale et même parfois politique, est animée, à l'égard du peuple marocain, de sentiments très estimables.

Le Maroc, au moment où l'administration du Protectorat est mise en place, n'assure qu'un rôle très modeste dans les échanges internationaux, son intégration au marché mondial demeurant incomplète. Ouvert depuis peu au commerce mondial, les produits européens ont, néanmoins, commencé à pénétrer le pays et par l'effet de concurrence et de démonstration, à entamer les structures productives et commerciales anciennes. Le déplacement et la décadence des courants d'échanges à longue distance avaient fortement contrarié la prospérité du commerce et par conséquence celle des villes qui tiraient du surplus qu'ils permettaient de dégager, les éléments de leur croissance. Cependant, les principaux axes de circulation et du mouvement des marchandises et des hommes demeuraient internes comme en témoigne l'armature urbaine pré-coloniale. Lorsque l'espace marocain s'ouvre, par force,

au commerce maritime international, contrôlé par les puissances européennes, le centre économique se déplace rapidement de l'Intérieur vers les côtes. L'impulsion urbaine qui en résulte, intéresse exclusivement le littoral. Les produits qui empruntent, désormais, les voies commerciales maritimes, sont entreposés dans les petits ports-comptoirs de la côte atlantique et dans celui de Tanger. Ces centres de transit bénéficient, alors, d'une expansion qui tranche avec l'atonie des villes de l'Intérieur du pays et connaissent, à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, les premières transformations réalisées à la fois sous l'influence des petites communautés étrangères qui y résident et sous l'effet de la pression du nombre.

L'installation des immigrants d'origine européenne et le contrôle direct de l'espace par le capitalisme européen, et notamment français, vont amplifier considérablement ce processus. Afin de satisfaire les exigences de l'exploitation du territoire par la formation sociale dominante et de répondre aux besoins des populations étrangères, deux grands axes d'action accapareront les efforts des ingénieurs et des techniciens : l'équipement "moderne" du pays, la création de villes nouvelles et le remodelage de l'espace urbain.

1. -L'ORGANISATION DE L'ESPACE COLONIAL

La colonisation, c'est à dire, la mise en condition optimale d'un espace régional en vue de son exploitation par une minorité étrangère au bénéfice d'une formation sociale externe. Celle-ci délègue à ses représentants -la colonie européenne- une parcelle de son pouvoir afin d'y asseoir solidement son emprise et d'étendre à divers domaines son autorité. La minorité qui représente les intérêts économiques et stratégiques de la formation sociale "centrale" à laquelle elle est structurellement attachée comme partie projetée à sa périphérie, impose, d'abord, la création d'une

infrastructure circulatoire complexe. Celle-ci sera réalisée afin de rattacher l'espace dominé et remodelé à l'espace dominant, et ainsi favoriser toutes les conditions indispensables à une circulation rapide des produits et des hommes.

Pour connecter le Maroc aux courants commerciaux mondiaux, il fallait créer et outiller les organismes portuaires pouvant assurer des liaisons commerciales modernes et rapides permettant l'arrivée massive de biens d'équipement et des produits de consommation sortis des usines des pays industriels, favorisant surtout l'exportation des productions agricoles et minières. Pour faciliter et accélérer l'acheminement des divers produits des plaines vers la côte et la circulation intérieure, un réseau adapté de voies ferroviaires et de routes devait être sans délai entrepris.

La supériorité matérielle et technique de l'Europe reposait avant tout sur la possession d'une technologie nouvelle et avancée. L'emprise et la domination de l'espace colonial passaient par l'élaboration d'une infrastructure de transports et de relations organisée et entreprise, non en fonction de besoins nationaux internes, mais des seules nécessités coloniales, d'impératifs externes? Cette oeuvre exigeait des capitaux, de lourds investissements dont l'origine devra être précisée.

L'équipement du pays, l'exploitation de ses richesses seront accomplis selon un processus analogue à celui manifesté dans les pays voisins colonisés, mais porteront la marque de leurs inspireurs, la France semi-industrialisée pour la zone Sud et l'Espagne agricole pour la région Nord, et celle de l'époque de l'établissement du Protectorat et des structures capitalistes qui l'accompagnent.

Différent de l'Algérie, le fondement des intérêts français n'aura pas seulement l'assise territoriale d'une agriculture dominant le secteur économique non-musulman et source des grandes fortunes. " Les hommes d'action n'étaient pas les militaires ou les colons, mais les banquiers, les spéculateurs et les hommes -parfois galonnés- qui avaient leur confiance" (1). Le pouvoir de décision ne se trouvera point

(1) Laraoui.A : " L'histoire du Maghreb: un essai de synthèse" .Collection Maspero. Paris 1970.

au Maroc, mais détenu par un petit groupe de sociétés françaises dont les sièges sociaux étaient parisiens. L'étude des interventions des principaux groupes financiers dans l'aménagement de l'espace marocain permet de préciser ces considérations générales.

1.1 - Le financement de l'équipement du Maroc et les principaux groupes d'intérêts .

Le financement de l'équipement du Maroc fut assuré, à la fois par l'épargne française -nombre d'emprunts furent lancés sur le marché financier- les participations du Trésor français et par les ressources marocaines comprenant les revenus du domaine public, des monopoles, des exploitations et des impôts.

Les ressources budgétaires, réservées pour la plus grande part aux travaux d'infrastructures, furent, en réalité, destinées à faciliter les investissements de capitaux privés, canalisés par les plus grandes banques et organismes financiers. En dépit des stipulations précises de l'Acte d'Algésiras (1907) qui plaçait le Maroc sous protectorat international avec prépondérance française, les plus gros travaux publics : ports, voies ferrées, routes... furent concédés à de grandes sociétés françaises, en particulier les Groupes Schneider-Hersant...et le monopole de fait qu'ils détiennent alors, leur permit de réaliser des profits très substantiels, les coûts des travaux n'étant guère contrôlés.

Les capitaux privés furent introduits par le canal des grandes banques d'affaires. Dès 1903, un comité du Maroc avait été créé à Paris auquel participèrent les banques et les grandes sociétés intéressées au Maghreb. Les principaux emprunts de l'administration "makhzenia" souscrits durant les années 1904-1910, le furent auprès de ce consortium bancaire qui consolida aisément sa position au Maroc, dès 1912, par l'établissement de filiales et de succursales. Le rôle de ces organismes bancaires et financiers fut de soutenir la colonisation agricole et industrielle, de finan-

cer l'exploitation des gisements miniers, la réalisation de grands travaux et dans ce but, de drainer d'importants capitaux attirés, puis stimulés par les procédés spéculatifs. Les coûts de l'exploitation et de la production seront minimisés, à la fois par la politique de bas salaires pratiquée et la faiblesse des charges sociales, par les nombreuses exemptions fiscales dont les entreprises bénéficièrent et enfin, par les modestes taux d'imposition sur les sociétés qui furent estimés au quart de la charge supportée par les entreprises françaises à la même date. La somme des capitaux concentrés entre les mains de quelques organismes financiers et bancaires permet de comprendre l'influence décisive qu'ils ne cesseront d'exercer sur l'économie marocaine et les fluctuations sensibles que celle-ci ne cessera de connaître tout au long de ce siècle.

Le cas exemplaire, sinon caricatural, de la puissance financière et économique, et de la concentration de pouvoir détenu par ces groupes, est celui de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cet organisme contrôlait par la Banque d'Etat du Maroc, la circulation monétaire et par l'intermédiaire de la Banque d'Etat et de la Banque commerciale du Maroc, le crédit. Elle intervenait dans la plupart des secteurs-clés de l'économie, par le truchement de deux holdings : "La Compagnie Générale du Maroc" qui participa, dans les années cinquante, à trente-neuf sociétés diverses et "L'Omnium Nord-Africain". Le premier holding contrôlait les transports, par la Compagnie Franco-espagnole de Tanger-Fès, par la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc, la Compagnie des Tramways et Autobus de Casablanca. Il dominait la production énergétique par les compagnies : "Energie Electrique du Maroc" et "La Marocaine de Distribution des Eaux, de Gaz et d'Electricité", par la "Société Chérifienne des Pétroles" et les "Charbonnages de Jerada". Il contrôlait une partie de la production minière par les mines de Bou Arfa et possédait un vaste ensemble d'entreprises agricoles, industrielles et commerciales. "L'Omnium Nord-Africain" qui

voyait son champ d'activités s'étendre plus particulièrement aux régions Sud du Maroc, comprenait des entreprises minières - "Les "Mines de Bou-Azzer, avec cinq cents mineurs, font de l'Omnium Nord-Africain qui les contrôle, le deuxième producteur de cobalt du monde, soit 6.000 tonnes en 1953" (2) - , des entreprises de transports automobiles : S.A.T.A.S, de commerce et d'industries métallurgiques. "Il n'est pas un secteur de l'économie marocaine qui échappe au contrôle de la Banque de Paris et des Pays-Bas : énergie, transports, agriculture, industries alimentaires, mines, travaux publics, tabacs... par des dizaines de sociétés, contrôlées à des degrés divers, mais souvent étroitement, avec ou sans la participation d'autres groupes financiers" (3).

D'autres groupes financiers moins importants, mais encore très puissants, exerceront sur l'économie du Maroc une forte domination, en particulier : la Compagnie Marocaine, créée en 1902, le Comptoir Français du Maroc, le Groupe Hersant... (4).

La politique de ces groupes n'était point la réalisation des conditions propices à l'émergence et au développement d'entreprises et de groupes nationaux, capables d'entamer un processus d'accumulation interne concurrent, protégé par de solides barrières fiscales ou douanières. Toute l'économie coloniale est organisée en fonction d'une exigence fondamentale : répondre aux besoins exprimés par "la métropole". Dès lors, est-elle étroitement dépendante d'un espace externe de commandement, sensible aux moindres fluctuations de la conjoncture internationale. De ce fait, l'agriculture coloniale, les industries extractives et de première

-
- (2) "La France et les trusts"
Numéro spécial de la revue : "Economie et Politique"
N°5 et 6. Année 1954.
- (3) "La France et les trusts". Idem.
- (4) Pour une étude plus détaillée, voir l'article cité précédemment. Notamment, les pages 113 et suivantes.

transformation n'exerceront aucun effet multiplicateur d'aval, fonctionnant de façon quasi-exclusive au service des seuls marchés métropolitains et internationaux. Les profits ainsi dégagés et souvent, grâce aux subventions accordées par les budgets marocain et français, ne seront point réinvestis sur place, mais seront "rapatriés" et orientés vers d'autres lieux spéculatifs plus attrayants et plus rémunérateurs. L'organisation coloniale n'était point par nature susceptible d'entraîner un processus de développement interne et auto-centré et d'enrichissement, mais, par les actes commerciaux spéculatifs, devait accroître les profits de la formation centrale, tirés de l'échange inégal.

1.2 -L'infrastructure des transports sera techniquement et géographiquement adaptée à ce projet.

La construction d'un grand port moderne, tête de pont entre le Maroc et le monde, capable d'aider à l'établissement de liaisons rapides avec la métropole, devint la tâche prioritaire à entreprendre. Elle débuta avant que l'ordre colonial ne soit établi sur l'ensemble du territoire national. Une des premières décisions importantes prises par Lyautey fut de construire ce port à Casablanca, situé à moins de quatre-vingt dix kilomètres de Rabat, choisie à la même date comme capitale. Cette décision eut des effets d'entraînement multiples et complexes sur l'organisation de l'espace marocain, la configuration et la nature même du réseau des voies de communication et de l'armature urbaine.

Le choix de Casablanca ne doit rien au hasard. A la fin du 19e siècle et au début du vingtième, Casablanca a connu une ascension sensiblement plus rapide que celle des autres villes du littoral : dès cette époque, le trafic de ce médiocre abri maritime est le premier du Maroc. Ainsi, depuis Mai 1907, la Compagnie Schneider, réalisant les promesses qu'une telle situation était susceptible d'offrir,

avait commencé les travaux de construction d'un premier port artificiel. L'essor du port et de la cité, au cours du vingtième siècle, phénomène majeur de la géographie marocaine, est certes lié à la position de l'agglomération au voisinage des plaines atlantiques qui se consacrent à la culture céréalière et à l'élevage ovin et qui sont capables de satisfaire les demandes en blé et en laine, exprimées par le marché "métropolitain". Pourtant, le choix de Lyautey, conforme aux données de la géographie et de l'économie, demeure capital.

La côte marocaine n'était pas propice, naturellement, à la création portuaire, aussi dut-elle exiger pour la réaliser, de lourds investissements qui furent concentrés sur un seul point de la côte. Casablanca devint le seul organisme portuaire important, pouvant répondre aux impératifs, aux nécessités du grand commerce maritime (5). Les travaux de construction débutèrent dès l'année 1913 et à la fin de 1914, les gros ouvrages furent achevés : la grande jetée Moulay-Youssef (ex Delure) et les quais spécialisés.

Le choix de Casablanca a été loué maintes fois. Il est vrai que la situation est favorable, centrale, à proximité de zones propices aux cultures maraîchères (l'Oulja) et d'un des plus riches gisements de phosphates du monde. Néanmoins, ce sont des justifications faites à posteriori qui ne sont point convaincantes quant à la compréhension de l'expansion démographique prodigieuse de la ville au cours du 20e siècle. Pour l'essentiel, le fondement de la puissance

(5) Voir en particulier :

F. Joly : "Casablanca, éléments pour une étude de géographie urbaine". C.O.M. 1948. pp 119.148

D. Noin : "Casablanca"
Notes et Etudes Documentaires. N° 3797.98
14 Juin 1971. Paris. La Documentation française.

A. Adam : "Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident". Paris. CNRS 1968. 2 Vol. 895p.

casablancaise n'est-il point que la ville soit devenue le Port de la colonisation, le symbole de ses réussites et de ses échecs. Casablanca, en devenant le seul organisme portuaire, capable de satisfaire aux nécessités d'une organisation économique de type "asymétrique" et en bénéficiant d'un monopole de fait, ne pouvait que connaître une croissance extrêmement rapide et tumultueuse. Il ne pouvait y avoir d'échec puisque tout est aménagé en fonction du port. Le port de Casablanca est, au coeur de l'économie coloniale, son réceptacle -le lieu de convergence de tout trafic, le point de rupture de charge- l'épicentre de la colonisation. Dès lors, c'est du port que rayonneront les voies ferrées et les routes vers les principales régions de colonisation agricole, vers les centres miniers, vers les autres villès. Ce sont ces routes que les produits, puis les hommes emprunteront. Grâce au port, point de départ à toute mise en valeur de type "externe", la ville ne pouvait que devenir le grand centre des affaires, le lieu d'installation des grandes firmes commerciales et financières, des entreprises privées nationales et internationales, et ainsi le centre de fixation des principaux investissements industriels. Elle appartenait, dès lors, à l'ensemble de l'espace marocain et devenait le principal point d'attraction et de convergence pour les paysans pauvres, déracinés des campagnes, supportant mal le choc de la colonisation. Casablanca, port, point de convergence des routes, centre de commerce et de l'industrie, va polariser l'espace autour de lui et sans cesse agrandir son aire d'influence, jusqu'à recouvrir l'ensemble du territoire national. Les autres cités portuaires, déclassées, n'entrent plus en concurrence avec ce rival privilégié et cela, même si elles peuvent apparaître, comme mieux situées ou dans une position tout aussi favorable, à l'exemple d'El-Jadida (ex-Mazagan). Les fonctions portuaires d'Essaouira, en perte de vitesse, d'El Jadida, malgré les ambitions des européens qui l'habitent, de Larache, de Tanger même, s'affaibliront ou languiront, progressivement ou brutalement,

tandis que celles de Rabat, promue au rang de capitale politique et confinée dans cette "spécialisation", disparaîtront. La colonisation crée le port qui lui était indispensable à l'exploitation de l'espace marocain, et désormais port et ville ne font qu'un et se développeront conjointement, étroitement liés à la nature du processus de croissance économique induit du phénomène de dépendance. L'Indépendance ne pourra modifier cette tendance, mais au contraire favorisera les conditions propices à son épanouissement. Les autres créations techniques ne pouvaient être que secondaires et complémentaires : Mohammedia fera figure de filiale de Casablanca, Safi et Kenitra seront cantonnées longtemps dans des rôles mineurs ou de deuxième plan.

Le port, pivot de toute l'organisation coloniale, créé, la logique du processus conduisait à la construction de routes et de voies ferrées, du port aux régions de colonisation agricole et d'exploitation minière. La mise en place du réseau ferroviaire marocain fut "retardée par la convention franco-allemande de 1911 qui donnait la priorité à la voie de Fès à Tanger, voie de peu d'intérêt tant que l'occupation du Maroc restait inachevée" (6). Cette voie ferrée ne fut achevée qu'en 1927, sa réalisation ayant été freinée par la première guerre mondiale et les négociations ouvertes avec l'Espagne. Néanmoins, dès 1920, plusieurs tronçons plus précieux au développement de la vie économique coloniale sont en chantier, notamment les voies ferrées devant relier Casablanca, par Rabat-Salé et Kenitra (ex-Port Lyautey) à Sidi Kacem (ex-Petit-Jean), poste de la ligne Fès-Tanger, et Casablanca à la capitale du Sud: Marrakech. Cette dernière ligne, achevée en 1928, avait vu, dès l'année 1923, la réalisation de l'embranchement de la ligne des phosphates des mines de Khouribga, complétée plus tard, par le tronçon Khouribga-Oued Zem dans la quête du minerai de fer. Il faudra attendre l'année 1934 pour que la voie de Fès à Oujda

(6) Despois.J : " L'Afrique du Nord "

Coll. "Pays d'Outre-Mer". P.U.F.

Paris. 1964. 3^e Edition.

soit terminée. La jonction de l'agglomération frontalière au port algérien de Nemours était établie durant l'année 1936. Cependant dès 1931, avant que l'artère ferroviaire "fondamentale" Oujda-Marrakech ne soit achevée, la liaison du manganèse Oujda-Bou Arfa avait été assurée et la liaison charbonnière Oujda-Jerada fonctionnait déjà depuis plusieurs années. Le tronçon Oujda-Bou Arfa fut prolongé jusqu'aux mines de charbon de Kenadra (1941). La découverte et l'exploitation des gisements de phosphates de la région de Youssoufia (ex-Louis-Gentil) justifiaient la construction d'une nouvelle pénétrante, terminée en 1936 et reliant les gisements au port de Safi.

Le rappel historique succinct de l'élaboration d'une série d'axes de pénétration, permet de discerner l'essentiel. Deux lignes ferroviaires de base dont le point de jonction est la ville de Casablanca, assurent les relations entre le port, le Sud et le Nord-Est du territoire et représentent l'axe des intérêts militaires, stratégiques et économiques de la colonisation. Sur cette ligne de base, sont connectées toutes les voies construites pour les mines, qu'elles soient phosphatières ou charbonnières. Le transport des richesses du sous-sol vers les ports d'exportation de Casablanca, de Safi et de Nemours, est l'activité principale du rail avec l'exportation des denrées agricoles. Au rail, n'est point dévolue la fonction d'animation régionale et interrégionale, il traverse les régions du Maroc sans les intéresser. Ces lignes ne sont ainsi que des pénétrantes dont la fonction est d'assurer l'évacuation des matières premières réclamées pour la consommation des pays industrialisés.

Comme le réseau ferroviaire, le réseau routier se localise essentiellement dans le "Maroc utile"-ce dernier terme pouvant être retenu comme le révélateur d'une politique d'exploitation bien définie. Il est "conçu pour permettre le

fonctionnement du secteur moderne de l'économie" (7). L'arrivée et l'installation "tardives" des Européens au Maroc donna à la route l'avantage sur le rail. L'automobile et le camion furent utilisés avant la voie ferrée, avant même qu'un réseau routier moderne ne fût aménagé. Les pistes traditionnelles à traction animale et roulage dessinèrent l'armature du réseau, plus particulièrement à l'écart des grands périmètres de colonisation agricole, dans les zones steppiques et montagnardes. La formation du réseau routier obéissait à deux impératifs majeurs : impératifs militaires (notamment en bordure de l'ancienne zone espagnole) et surtout aux impératifs économiques. Le développement des grandes régions de colonisation agraire, fondé sur quelques spéculations et étroitement lié au marché international, ne pouvait se concevoir sans un réseau souple et rapide de communications et d'informations. Le réseau actuel garde l'empreinte de cette exigence "originelle". Il est relativement étoffé et dense dans les principaux périmètres de culture "moderne", à proximité des grandes villes et au voisinage des principaux ports. Casablanca, étant bien évidemment un noeud routier très important.

Au cours de la phase de domination coloniale, la plus grande partie des dépenses publiques fut, ainsi, réservée à l'édification et à l'entretien d'un réseau de communications, complexe et relativement dense, indispensable au fonctionnement du système mis en place. Les dépenses consacrées à l'infrastructure auraient représenté 75 % des dépenses totales, durant la période 1912.1938 et encore 68 % de 1945 à 1950 (8). Or, ces équipements majeurs ne profitèrent pas à la majorité de la population, rurale et vivant en autosubsistance, n'ayant été élaborés qu'en fonction des besoins d'une

(7) Isnard H. : "Le Maghreb"
Coll. Magellan. PUF. Paris. 1965.

(8) Brignon J. Amine A. Boutaleb B. Martinet G. Rosenberger B.
"Histoire du Maroc"
Paris 1967. 416 pages.

minorité. Aussi, au lendemain de l'Indépendance, ce réseau présente-t-il plusieurs insuffisances notables : les liaisons routières et ferroviaires, établies entre la zone sous protectorat français et la zone nord, apparaîtront incomplètes et fragiles tandis que les régions périphériques "marginalisées" demeureront mal ou non désenclavées. Surtout, les relations interrégionales furent délaissées au profit de la concentration littorale atlantique centrale. Le sous-équipement des régions délaissées, en partie par le système colonial, leur "opacité" par comparaison avec les zones d'une grande "transparence" relative, participèrent, ainsi, aux difficultés de promouvoir un processus d'accumulation propice au développement de ces espaces et furent à l'origine des mécanismes de sélectivité spatiale, de l'accentuation des disparités régionales. Malgré les efforts réalisés pour améliorer et compléter les éléments du réseau, le Maroc souffre, aujourd'hui encore, de ces inégalités.

La création du réseau moderne de communications a entraîné l'accroissement des relations commerciales. Mais ces échanges s'effectuent à sens unique : exportation des productions non transformées du sol et du sous-sol et importation des produits des industries européennes arrivés par la mer et les ports, et favorisent brutalement l'expansion de l'économie monétaire, c'est à dire l'élargissement de nouveaux rapports de production, la monétarisation des échanges et des services dont les effets multiples n'ont pas fini d'être profondément ressentis.

Réinsérées dans ce mouvement général, les principales agglomérations urbaines, grâce à la route et à la circulation rapide des camions et des cars, se transforment alors en de vastes entrepôts, gagnent en importance et agrandissent leur rayon d'action commerciale directement ou par l'intermédiaire de petites villes promues. Mais ce

processus qui n'est pas le fruit d'une évolution, d'un réajustement, internes et autocentrés, n'exerce aucun effet d'entraînement et témoigne plus d'un effet de dépendance. Un des exemples les plus significatifs de la nouvelle orientation économique est la "promotion" de centres productifs : centres d'artisanat et de petites industries -Fès et Marrakech en particulier- en foyers de distribution, entraînant une exagération des activités liées à la fonction commerciale. Les voies de communication nouvelles ont, d'autre part, privilégié certaines villes, noeud de routes ou gare, recevant en complément une responsabilité administrative et parfois militaire, au détriment d'autres centres et ainsi, remodelé en partie, le schéma d'armature urbaine.

La mise en place d'un équipement portuaire, ferroviaire, routier moderne, articulé sur les villes littorales atlantiques favorisa, par contraste, l'épanouissement d'un processus de croissance dans les zones agricoles sous contrôle colonial direct et surtout dans les grands centres détenant les pouvoirs de macro-organisation de l'espace. Les villes du littoral, les principaux centres de colonisation devenant les centres moteurs de l'économie nouvelle, recevant les principaux investissements industriels et mobiliers, bénéficiant des effets induits d'un équipement inégalement diffusé dans l'espace, les centres "traditionnels" de l'Intérieur du Maroc voient leur pouvoir de décision et de domination régionale progressivement réduits. Il en résulte nécessairement une nouvelle hiérarchisation spatiale qui put se manifester notamment par un effet de désinvestissement des régions périphériques, l'exemple donné par la société fassie étant le plus probant. Les régions de colonisation contrôlant les ports, les routes, les voies ferrées, les courants d'échanges et le commerce intérieur et extérieur, il était inéluctable que se crée une sorte de plan incliné de l'intérieur vers la côte qu'empruntèrent les productions agro-pastorales, les produits du sous-sol et les hommes, par

un effet de drainage sensible. Les régions intérieures profondément perturbées par l'économie nouvelle, dominées, appauvries par la ruine de l'artisanat, par la fin du colportage... ne trouvèrent avec l'émigration, qu'une solution de facilité, cachant mal leur désarroi. Parmi les régions d'émigration, les pays du Sud furent les premiers gros pourvoyeurs de main-d'oeuvre.

L'investissement que réclamait le développement de l'agriculture et de l'économie urbaine, s'évade vers les villes côtières sous forme de capitaux et d'hommes, d'autant plus aisément que les travaux de construction lancés par les Européens et les usines en réclamaient.

1.3 -La colonisation rurale avait débuté avant que ne fût mis en place le gouvernement du Protectorat.

En 1912, on a pu estimer que près de 80.000 hectares étaient entre les mains de colons européens. Si dans les plaines des Doukkala-Abda, la pénétration étrangère s'était avérée difficile en raison, notamment, des fortes densités rurales et du morcellement de la propriété qui gênaient l'achat de terres, dans l'arrière pays de Casablanca, dans les plaines de la Chaouïa, l'acquisition d'exploitations agricoles importantes avait commencé fort tôt et "de 1907 à 1912, deux cent cinquante huit propriétés avaient été fondées qui couvraient près de 28.000 hectares" (9). Cependant, la première grande vague de colonisation agricole qui déferla sur le Maroc dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale "se porta en bonne partie vers le Rharb où l'établissement des Européens s'avérait plus facile que dans les autres plaines occupées par l'armée française" (10).

(9) A. Colliez : "1938. Notre protectorat marocain. La première étape 1912-1930". In 8° VII + 629 p. Paris. Cité par Le Coz.

(10) J. Le Coz : "Le Rharb. Fellahs et Colons. Etude de géographie régionale". Rabat. 1964. 2 Vol. 1005 p. 136 Fig.

Toutes ces opérations d'acquisition du sol furent, le plus fréquemment, illégales et contestées par l'habitant, d'ailleurs sans succès.

A partir de 1912, le processus de dépossession fut accéléré et légalisé par la proclamation du dahir du 12 Août 1913, portant sur l'immatriculation foncière. Le dahir de 1914 qui déclarait les terres collectives inaliénables, put freiner les spéculations et les abus, mais fut incapable de les stopper. Ainsi, dans le cadre de la colonisation officielle, 57.000 hectares furent distribués en lots de colonisation dans les dix années qui suivirent l'installation du Protectorat dans l'ex-zone française. De 1923 à 1932, durant la phase "culminante" de la colonisation, 202.000 hectares furent à leur tour concédés à des exploitants européens. Parallèlement, la colonisation agricole privée se poursuivait à une allure accélérée. Elle apparut impressionnante et spectaculaire, surtout les premières années de la "résidence" quand celle-ci n'avait point de politique agraire bien définie et laissait se développer une spéculation foncière et commerciale particulièrement vigoureuse.

Dès le début du fait colonial au Maroc, la colonisation apparut bien pourvue en moyens financiers. Capitaliste et spéculatif, ce type d'aménagement foncier reçut l'accord tacite de Lyautey, favorable aux grandes concessions "peu visibles". Lyautey, dans une lettre du mois de Janvier 1921, adressée au Président du conseil, ministre des Affaires Etrangères, affirmait très clairement : "il ne faut pas hésiter à voir nettement que le Maroc n'est pas et ne sera jamais une colonie de petit peuplement agricole"(11). Dès l'année 1932, 358.000 hectares agricoles étaient exploités par de gros colons ou appartenaient à diverses sociétés. Les propriétés de plus de 300 hectares représentaient, ainsi,

(11) : Lettre de Lyautey, citée par J. Le Coz : "Le Rharb Fellahs et Colons. Etude géographique régionale".

plus de 60% des terres de colonisation. La mise en valeur s'effectuant dans le cadre de grandes exploitations modernes, bien équipées et étroitement liées aux banques et aux organismes de crédit.

La colonisation agricole ne fut point conduite au hasard. Elle accapara les terres les plus riches, les mieux arrosées ou les plus facilement irrigables. Les grands travaux d'aménagement furent, ainsi, réduits à un minimum, c'est à dire conduits au meilleur seuil de profit. Ce "patrimoine" foncier européen était très concentré géographiquement, autour des grandes villes, dans les plaines de Fès et de Meknès (210.000 ha.), dans la plaine du Rharb (200.000 hectares), dans la Chaouïa (130.000 hectares) et d'une façon moins intense dans les plaines du Tadla, du Haouz et du Souss et au Nord-Est du Maroc, dans les plaines des Triffa.

Le développement de l'agriculture moderne, spéculative, souvent "minière" va bénéficier, comme dans les autres pays du Maghreb, d'autres avantages substantiels et favorables. Elle fut l'objet de la part de l'administration de soins attentifs et reçut de celle-ci une aide financière importante, doublée du soutien des prix à l'exportation, de nombreuses facilités, notamment des franchises douanières, des pratiques de contingentement... Le secteur bancaire et les organismes financiers permirent aux colons l'obtention de crédits multiples, l'administration favorisant la création de coopératives pour l'achat de matériel agricole, de carburants, de coopératives de stockage et permettant en outre, "les réajustements successifs des exploitations pour leur donner une superficie permettant l'utilisation des techniques modernes"(12). L'agriculture européenne, subventionnée par l'Etat, stimulée par les facilités accordées par un réseau financier adapté et possédant des moyens tech-

(12) Naciri.M : " Conditions climatiques, récoltes céréalières et situation des campagnes traditionnelles marocaines".

niques évolués, des outils modernes de production, représentait au sein de l'espace économique marocain un corps très dynamique, mais extraverti, aménagé en fonction des marchés internationaux, étroitement soumis aux impulsions externes. La production du secteur agricole moderne et colonial par nature spéculative demeura fort peu préoccupée par le développement économique national, moins encore à améliorer l'alimentation des populations marocaines. Destinée à être exportée dans les meilleures conditions de profit, elle fut orientée, spécialisée dans les cultures riches commercialisables : blé tendre, riz, agrumes, vignes, légumes et primeurs.

Dans ce contexte, l'effet de démonstration d'un tel type d'aménagement ne pouvait qu'être très limité et n'entraîner qu'une fraction "bourgeoise" de la paysannerie marocaine. Par contre il provoqua sur l'agriculture traditionnelle et son organisation sociale, des effets dévastateurs et entraîna une profonde et cumulative destructuration. L'accaparement d'une partie des meilleures terres par la colonisation, la monétarisation des échanges et des services, l'inadaptation des méthodes culturales à l'économie nouvelle, le refoulement des petits paysans spoliés sur les marches des périmètres agricoles coloniaux, entraînant une surcharge démographique et l'appauvrissement des terres, consécutif au surpâturage, l'incitation au changement des modes de consommation avec l'introduction d'articles manufacturés, furent autant d'éléments parmi d'autres qui rompirent le fragile équilibre établi entre les conditions naturelles et les besoins des populations. Les perturbations, ainsi ressenties, créèrent les conditions propices à l'apparition et au développement d'un processus d'accentuation, puis d'exagération des contrastes économiques et sociaux, débouchant sur un vaste mouvement de prolétarianisation de petits paysans sans terre, de journaliers sans travail. Le choc brutal provoqué par la rencontre de deux types de sociétés aux dynamiques internes, aux motivations

et aux objectifs de nature très différente, ne pouvait qu'être destructeur pour la société traditionnelle, économiquement et techniquement moins bien armée, et cela d'autant plus que la société dominante refuse à l'autre, l'affirmation de ses valeurs propres. La colonisation, par nécessité, casse les ressorts de la société traditionnelle et sa cohérence interne, et tout en s'affirmant contre elle, nie la spécificité et la valeur du monde auquel elle s'oppose. Lorsque ces dernières seront plus tard appréhendées, elles le seront bien souvent en termes catégoriels de l'organisation économique et sociale occidentale, confondant, société traditionnelle avec société figée, incapable de changer et d'innover. La colonisation, par sa finalité même, provoqua dans le monde rural marocain les effets perturbateurs les plus sensibles, sans doute pas les plus spectaculaires, ni les mieux étudiés, qui iront s'accroissant, entraînant la désagrégation progressive, aujourd'hui très rapide, des structures les mieux affirmées tant familiales que tribales, l'aggravation des déséquilibres dont l'exode rural, cette fuite des campagnards déracinés vers les villes, porte témoignage.

1.4 -L'exploitation coloniale d'un espace régional s'accomplit irrévocablement dans deux directions fondamentales premières la colonisation agricole et l'extraction des richesses minières.

Les richesses minières, extraites et exportées vers la "métropole", lui réservent grâce à la transformation et à la commercialisation des productions manufacturières, de substantiels bénéfices. Le Maroc n'y a point échappé. La prospection des richesses du sous-sol débuta avant que ne soit mis en place les organes de direction et de contrôle de la colonisation. L'installation des intérêts français et espagnols entraîna l'intensification des recherches. En 1931 les principaux gisements exploitables sont reconnus, répertoriés et pour la plupart mis en valeur. Le Maroc s'est révélé

comme richement minéralisé. Les gisements de phosphates sont exceptionnels, près de la moitié des ressources mondiales connues. En 1920, fut créé l'Office Chérifien des Phosphates (O.C.P.), organisme public : "C'est précisément pour ne pas être obligé de reconnaître à ces derniers (Anglais et Américains) le droit de participer à l'exploitation des phosphates découverts en 1907, dans la région de Marrakech et auxquels ils s'intéressaient vivement que Iyautey fonda l'Office Chérifien des Phosphates en 1920; le but n'étant nullement, comme on l'a trop souvent dit, de défendre les droits de l'Etat marocain" (13).

L'exploitation des gisements des Oulad Abdoun (Khouribga) commença dès 1921. Les années précédant la crise économique de 1929.30 enregistrèrent un rythme de production très rapide. Cependant, la crise interrompit brutalement cette progression et en 1932, la production phosphatière est de moitié inférieure à celle de l'année 1929 qui s'élevait alors à 2 millions de tonnes. C'est à cette date qu'un second centre d'extraction est ouvert à Youssoufia. La production des phosphates qui n'obéit qu'aux demandes externes, connaîtra jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale de très vives oscillations, se répercutant sur l'équilibre des finances marocaines : en 1942, la production tombe à 300.000 tonnes.

Les autres sources minières n'ont point la même importance quantitative, mais procurent aux sociétés privées internationales qui en sont maîtresses, de volumineux rapports. Le minerai de fer provient pour l'essentiel de la zone placée sous protectorat espagnol. L'exploitation des gisements d'Iberkane et de Ouichane dans le Rif Oriental étant facilitée par la proximité du port exportateur de

(13) Abdallah Laraoui : "L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse".
Chez Maspéro. Paris. 1970. 390 p.

Melilla. Dans la zone sud, le seul gisement notable exploité fut celui des Aït Amar, proche de l'agglomération de Oued-Zem. La production totale passera de 300.000 tonnes en 1920 à 1,1 million de tonnes en 1938 (ce chiffre étant le maximum d'avant-guerre) et à 1,3 million de tonnes en 1955. Comme la production de minerai de fer, celle des minerais non ferreux: plomb, zinc, cobalt... tirée des modestes centres miniers de Bou Beker, d'Aouli-Mibladen et de Touissit demeura très sensible à la conjoncture économique mondiale. Néanmoins, elle connut, entre 1938 et 1955, un très vif essor. Les données statistiques suivantes en témoignent, tout en montrant aussi les limites de l'entreprise : furent extraits 8.000 tonnes de minerais non ferreux en 1938, 18.000 tonnes en 1945 et 208.000 tonnes durant l'année 1955.

L'exploitation du manganèse des mines de Bou-Arfa, de Tiouine et d'Imini, offre un exemple significatif de la nature de ce secteur économique. Le Maroc est riche en manganèse; la demande mondiale a favorisé une progression très rapide de la production passant de 16.000 tonnes en 1930, à 45.000 tonnes en 1945 et 411.000 à la veille de l'Indépendance (représentant plus de 7 % de la production mondiale). Or, ce domaine primaire d'activité qui a pu décupler sa production en dix années, est contrôlé entièrement par le capital étranger. L'exploitation est assurée par trois sociétés, dominées par la Banque de l'Union Parisienne, la Banque de Paris, la Banque Walter et la société du manganèse groupant les principales entreprises métallurgiques françaises.

Le Maroc n'est pas riche en charbon. Cependant, la prospection minière entreprise aboutit à la découverte des mines d'anthracite de Jerada. La production débuta en 1931, mais ne prit son essor qu'en 1936. Elle ne fournissait, encore, que 140.000 tonnes en 1938, atteignant néanmoins 467.000 tonnes en 1955.

"L'indice de la production minière (base 100, en 1952) est passé de 32 en 1938 à 121 en 1955 et 135 en 1958.

	<u>Indice</u>	<u>Valeur ajoutée</u> (en Milliards AF 1955)
1930	21	8
1955	100	41

La croissance des années 1930-1955 est donc de l'ordre de 7 % par an, ce qui, compte tenu des années de crise et de guerre, donne près de 12 % pour les années normales" (14).

Les "retombées" d'une mise en valeur systématique des ressources minières par le capitalisme international, sont multiples et de divers ordres. La variété des sites minéraux, la dispersion spatiale des centres d'exploitation n'étaient point des facteurs favorables, propices à la naissance de grandes régions minières et à l'animation d'agglomérations urbaines importantes, à l'exception tardive de Khouribga. La nature même de l'exploitation a nui à la création et au développement des villes multi-fonctionnelles. Dépendant très étroitement des demandes des marchés internationaux, l'exploitation minière est demeurée trop sensible à la conjoncture économique mondiale. Les périodes d'expansion et de récession qui la caractérisent, ont provoqué une forte instabilité de l'emploi et de la main-d'oeuvre et, ainsi, paralysé le développement cohérent de l'économie urbaine. L'exploitation des ressources, demeurée au stade primaire de l'extraction, n'a point favorisé la création d'activités stabilisatrices, rémunératrices et entraînant d'aval. Au recensement de 1960, la principale agglomération minière du Maroc -Khouribga- voyait seulement 6,8 % de sa population active occupée à des travaux définis comme industriels dont 1,1% dans la branche des activités de

(14) Samir Amin : "L'économie du Maghreb"
Tome I : "La colonisation et la décolonisation".
Edition de Minuit. Col. "Grands Documents"
Paris 1966.

transformation. Bloquées en l'état "d'excroissance" ou d'enclaves de l'économie capitaliste, en milieu rural traditionnel, Ces agglomérations minières n'ont pas reçu les outils et les moyens qui auraient pu leur permettre d'asseoir leur emprise sur le milieu local, de devenir des foyers d'animation et de développement régionaux. Les bénéfices élevés et réalisés par la mine - en 1954, le bénéfice net de la société des mines de Zellidja s'élevait à 1.258 millions de francs soit le tiers du chiffre de vente (15) - n'ont évidemment point été consacrés aux investissements indispensables pour assurer le développement national et régional et qui auraient pu favoriser l'augmentation de l'emploi et de la masse salariale. Ils ne permettaient même pas la distribution de salaires décents aux ouvriers de la mine : en 1952, le salaire moyen mensuel de l'ouvrier marocain à l'Office Chérifien des Phosphates s'élevait, selon A.Ayache, à 8.330 francs d'époque (16).

Le développement des industries extractives et les bénéfices réalisés n'ont guère profité au Maroc et encore moins à l'ensemble de la population. Le mode d'exploitation capitaliste et extraverti, répondant aux besoins de l'industrie "centrale", ne pouvait engendrer un processus national d'industrialisation, ou même donner naissance aux outils industriels ayant un réel pouvoir multiplicateur, tant que les conditions économiques générales n'étaient point modifiées. Il fallut attendre la seconde guerre mondiale pour assister à une phase nouvelle -d'ailleurs conjoncturelle- de créations industrielles, sensible dans quelques centres et surtout les villes portuaires.

(15) Brignon, Amine, Boutaleb ...

"Histoire du Maroc " - op.cité -

(16) Ayache.A

" Le Maroc.Bilan d'une décolonisation " aux Editions Sociales. 1956 .

1.5 - Jusqu'à la Guerre mondiale de 1939-1945, l'équipement industriel du pays est à peine ébauché.

L'apparition de formes industrielles modernes date, au Maroc, de la première guerre mondiale, les premières entreprises à caractère industriel véritable étant localisées à Casablanca qui devient le premier et seul foyer industriel, dès 1912-1913. Cependant, le développement des industries de transformation et de consommation fut limité et lent, intéressant exclusivement les industries alimentaires et de matériaux de construction.

L'entre deux-guerres ne connût point d'expansion industrielle très sensible et cela pour plusieurs raisons. L'absence de protection douanière -le régime douanier résultant de l'Acte d'Algésiras ne sera levé qu'en 1939- en permettant l'entrée des produits étrangers non taxés et concurrentiels, n'était point favorable à la création industrielle. D'autre part, le prix élevé de l'énergie, l'étroitesse du marché intérieur ainsi que les difficultés de vente sur les marchés européens protégés, constituaient d'autres handicaps à la croissance. Cependant, quelques créations virent le jour dans les années qui précédèrent la crise économique, dans les branches de la métallurgie et de la conserverie. La seconde guerre mondiale modifia, profondément, les données économiques et favorisa une impulsion industrielle exceptionnelle et remarquable. "L'âge d'or" du développement industriel s'étendit sur une courte période et prit fin avec les événements politiques qui annoncèrent le processus d'Indépendance politique. Le régime douanier supprimé, le Maroc coupé en partie de ses bases d'approvisionnement, les hommes et les capitaux affluèrent, attirés par de nombreuses facilités. Les exonérations d'impôts, la faiblesse de la fiscalité, le coût de la main-d'oeuvre, ainsi que celui des charges sociales, fort peu élevés, furent autant de facteurs favorables. Ce mouvement, inspiré des circonstances exceptionnelles, -le Maroc devenant le refuge des capitaux, pendant la "guerre

froide" et l'opposition des blocs- n'est pas toutefois sans rappeler le modèle de croissance économique de maints pays sous-développés, dans la phase historique présente. Pays qui font usage et appel aux capitaux étrangers, attirés par des avantages et de nombreuses facilités dont l'évasion fiscale et le faible coût de la main-d'oeuvre locale, mais qui demeurent dans une situation d'étroite dépendance à l'égard des puissances industrielles et des firmes multinationales. Ces nations dominées peuvent connaître des taux de croissance exceptionnels, "honorant" les divers annuaires statistiques, mais aussi une croissance sans développement.

Au Maroc, l'essor de la construction immobilière et de meilleures conditions de vente sur les marchés extérieurs accentuèrent et prolongèrent ce phénomène. "De 1938 à 1948, la croissance a été proche de 5 % par an en moyenne. Le grand bond en avant s'est effectué peu après, grâce à l'afflux de capitaux publics français et surtout de capitaux privés : de 1949 à 1955, la croissance a été supérieure à 9 % en moyenne" (17). C'est au cours de cette période que se développèrent divers secteurs industriels importants qui vinrent étoffer le répertoire de productions marocaines, notamment les textiles, les cuirs et les corps gras.

L'initiative créatrice n'étant point marocaine, l'accentuation des luttes menées pour l'Indépendance interrompit, dès les années 1952-1953, cet essor et de façon brutale. Il devenait évident qu'aucun processus d'industrialisation n'avait été entamé, il s'agissait d'une phase favorable à l'investissement étranger, limitée dans le temps, mais aussi dans l'espace. La création industrielle, en effet, ne s'était point déployée à l'ensemble du territoire, mais fut au contraire circonscrite à quelques villes et centres.

(17) Daniel Noin : "Eléments pour une étude géographique de l'industrie marocaine".
Revue de Géographie du Maroc. 1968. pp 55-72

La carte générale de l'industrie de transformation au Maroc, établie pour l'année 1967, demeure à cet égard significative (18). Elle montre clairement, la prédominance casablancaise dans le domaine des industries de transformation. Casablanca apparaît comme le principal, mais surtout comme le seul grand foyer industriel. Il rassemble, en effet, plus de la moitié de la main-d'oeuvre marocaine salariée de l'industrie, au sein des établissements les plus nombreux et les plus importants du Maroc -plus de la moitié des entreprises marocaines. Safi et Rabat-Salé se situaient, alors, respectivement aux rangs de deuxième et de troisième foyers industriels, or les effectifs salariés étaient dix fois moins importants : 4.900 salariés de l'industrie à Safi et 4.400 à Rabat-Salé contre 52.700 à Casablanca. Ces chiffres témoignent, une fois encore, de l'exclusivité casablancaise. Mohammedia, quartier industriel de Casablanca, projeté à sa périphérie, renforce ce phénomène de concentration. Avec 3.200 travailleurs de l'industrie, il se classe au sixième rang, précédé encore par les villes "déchues" de Marrakech (3.800 salariés) et de Fès (3.700), mais dépassant les foyers industriels, déjà plus modestes, de Tanger (3.100), de Kenitra (2.300), de Tetouane (2.200) et de Meknès (2.000), pourtant villes beaucoup plus importantes. Viennent ensuite les centres d'Agadir (2.000 ouvriers), de Larache (1.500), de Khouribga (1.100), d'Essaouira (900), d'El Jadida (700) et la ville d'Oujda (600 travailleurs de l'industrie), particulièrement négligée. Hors de ces agglomérations, touchées par l'industrialisation de façon plus ou moins sensible, les effectifs salariés de l'industrie ne représentent que 8,3 % des effectifs totaux, dispersés dans un petit nombre de centres urbains.

Parmi ces derniers, se distinguent les petites villes du Rharb: Sidi Slimane, Sidi Kacem, Sidi Yahia du Rharb, le centre de Temara dans la zone suburbaine de Rabat-Sud, le centre d'ex-

(18) Daniel Noin -article opus cité-
carte n° 5 (page 65) et carte H.T
Distribution géographique de l'industrie marocaine.

traction phosphatière de Youssoufia et Oued-el-Heimer.

Il apparaît une relation étroite et évidente entre l'activité industrielle et les centres urbains de la colonisation, la logique du système conduisait nécessairement au développement des industries dans les ports puisque celles-ci travaillent essentiellement pour l'exportation. La plupart des entreprises furent, ainsi, créées dans les villes atlantiques : Casablanca-Mohammedia, puis Safi, Kenitra, Agadir, Larache et Essaouira et dans les grands centres de résidence des populations étrangères.

Les facteurs de localisation répondaient à plusieurs critères :

- la présence de matières premières, ainsi l'industrie de la conserverie, située à proximité des lieux de production : ports de pêche et périmètres maraîchers et fruitiers.
- L'existence d'un marché de consommation relativement étoffé constitué par la clientèle européenne et les groupes à revenus élevés des communautés israélite et musulmane.
- Surtout la proximité d'organismes portuaires, outils indispensables à l'importation des produits bruts ou semi-finis, nécessaire à l'industrie métallurgique et à l'industrie chimique, à l'exportation des produits du sous-sol et du sol et de quelques productions semi-finies et manufacturières. La conception d'une création ou d'un développement industriels sans liaisons très étroites avec une infrastructure portuaire moderne, est impensable dans un espace aliéné.

D'autres facteurs ont pu exercer une influence non négligeable quant à la localisation des industries : notamment, la présence d'organismes bancaires et financiers, d'infrastructures modernes et adaptées des transports et de distribution. L'argument, souvent évoqué, d'une main-d'oeuvre abondante,

bon marché et relativement qualifiée, est en partie discutabile. Les villes de Marrakech et surtout Fès qui étaient les plus aptes à une reconversion de l'activité artisanale au travail industriel, ont été négligées en partie par ce processus.

Ces divers éléments indissociables ont joué dans le même sens et favorisé l'ascension de Casablanca au rang de premier foyer industriel marocain et la promotion des villes du littoral, comme centres industriels secondaires. L'espace structuré par la colonisation, dans le domaine industriel, par sa nature même, ne pouvait jouer d'autres cartes que celle du littoral, au détriment des régions internes. Ainsi, la zone littorale du nord-ouest atlantique, de Casablanca à Kenitra, a représenté et représente toujours l'axe industriel fondamental, regroupant les deux-tiers de la main d'oeuvre employée dans l'industrie, assurant les trois-quarts de la production industrielle en valeur. Les centres urbains secondaires où diverses entreprises industrielles furent créées, appartiennent aux grandes régions de colonisation agricole, aujourd'hui aux périmètres de culture irriguée, ainsi les petites villes de la plaine du Rharb dont l'industrialisation est liée au développement des cultures oléagineuses sur de vastes superficies - le tournesol - et de la betterave à sucre - le Plan sucrier marocain - Dans les agglomérations urbaines situées à l'écart des zones de cultures commercialisables, dans une position marginale par rapport aux grands axes d'animation économique la création industrielle ne sera point totalement négligée, mais sera sans comparaison possible avec celle réalisée dans les ports, l'industrie n'occupant qu'une place modeste, à côté des autres secteurs d'activité.

Il naît, ainsi, comme un déterminisme géographique imposé par le système colonial, privilégiant au détriment des régions et des villes de l'intérieur, le littoral et son domaine de commandement.

CONCLUSION

La colonisation a fait surgir ses propres pôles de croissance et a structuré, à son bénéfice, une fraction de l'espace marocain. Elle ne s'est pas préoccupée d'innover la totalité de l'espace national, ni d'entraîner le pays sur la voie de la modernisation et du développement de ses potentialités humaines et matérielles. L'apparition de secteurs modernes, capables d'entraîner l'ensemble de l'économie, la mise en place d'organismes, d'institutions politiques, sociales et culturelles, capables d'engendrer une classe d'entrepreneurs, mus par le désir de soutenir le progrès économique, social et à "canaliser les talents, les énergies et les ressources dont elle dispose vers l'effort national de modernisation" (19), sont les images irréelles d'une vision optimiste peu défendable et ne correspondent guère à la réalité d'une rencontre "forcée" qui s'est produite sous le signe de l'exploitation. La thèse d'un dualisme économique, sociologique et même spatial est tout aussi contestable. Il ne s'est pas manifesté un phénomène de juxtaposition ou même de concurrence, entre deux modèles d'aménagement. L'installation et le développement du modèle capitaliste a provoqué, inéluctablement, la dégradation du second. L'intervention ne s'est pas insérée dans la logique du système en place, mais a nié, malgré les mots et les déclarations de l'époque, tout ce qui, dans la Tradition (20), pouvait freiner l'influence politique, économique et sociale des puissances coloniales. La dégradation du système traditionnel, c'est à dire, l'apparition de déséquilibres internes démographiques, économiques et sociaux et la dépendance extérieure, ne s'est point réalisée sans résistance, mais fut relativement rapide. Elle s'est manifestée en particulier avec l'apparition et l'amplification de vastes mouvements migratoires internes, portant

(19) W. Rostow : "Les étapes de la croissance économique"
Edit. du Seuil. Paris. 1962. 201 pages.

(20) Tradition, prise au sens de "idéaux et valeurs, règles et normes, habitudes et coutumes, institutions et formes d'organisations traditionnelles".
J. Cuisenier "Structure sociale et conditions du développement : La Turquie des villages". in Petit-Pont, M (pseud)
"Structures tradit. et développement" Paris. Edit. Fyrolles
1968. 458p.

les campagnards ruinés et spoliés des régions de colonisation agraire vers les villes.-les grandes exploitations, peu peuplantes ne retenant qu'une fraction minime des populations employées comme salariés agricoles permanents, le plus souvent saisonniers- portant les ruraux des régions de l'intérieur du pays et particulièrement les zones méridionales, en difficultés, vers les chantiers de construction des villes "nouvelles européennes", les habitants des cités déclassées de l'Intérieur vers les villes du littoral, vecteurs de l'idéologie et de l'économie dominantes. Afflux d'hommes jeunes et dynamiques, afflux d'hommes d'affaires et de capitaux des villes entreprenantes de l'intérieur -les fassis- dans celle de la côte, l'urbanisation est littorale. Mais la date tardive de l'installation du Protectorat, la nature même du processus colonial au Maroc expliquent la concentration des populations en quelques centres détenant les pouvoirs économiques -Casablanca- et politiques -Rabat-Salé- et l'originalité du phénomène d'urbanisation au Maroc.

L'effet de désinvestissement a été particulièrement sensible dans les régions et les villes de l'Intérieur, qualifiées alors de traditionnelles, c'est à dire d'archaïques pour les mentalités occidentales. Les bases de la société "précoloniale" ébranlées par le choc colonial, il se produit comme un processus cumulatif de destabilisation. Les fondements de l'économie urbaine sont atteints; l'artisanat périlite, les flux commerciaux sont déviés et le pouvoir de domination et d'animation, fortement amenuisé. Dans les campagnes, le fragile équilibre établi est progressivement rompu. Certes, le passage du "traditionnel" à l'incohérent ne se manifeste point sur l'ensemble du territoire d'une manière uniforme, ni au même rythme, et ne présente pas partout la même physionomie, ni les mêmes caractères. Certaines régions, bénéficiant de bases naturelles plus favorables, d'une organisation sociale plus cohérente, seront, dans un premier temps, moins touchées et ne participeront point aux manifes-

tations de cette désagrégation. Néanmoins, aucune n'en est totalement exemptée, aujourd'hui. En situation ancienne, dite "traditionnelle", les rapports économiques sont fondés sur une certaine égalité entre les groupes familiaux au sein d'une organisation communautaire tribale, la mobilité sociale demeurant assez faible, les moyens matériels et les techniques souvent rudimentaires. L'espace de vie est réduit aux frontières du groupe ou de la communauté. Or, le contact, avec le groupe dominant, engendre une altération des structures de la société rurale, sans modifier très profondément son système de référence et sa conduite sociale. La pénétration de l'économie monétaire fut sans nul doute, avec la croissance démographique tardivement "exagérée", une des causes fondamentales de la transformation des campagnes. Transformation qui s'est manifestée, d'abord, dans les campagnes comprises dans l'espace de colonisation ou à sa périphérie immédiate. Ce n'est, semble-t-il, qu'après, qu'elle a gagné l'ensemble des régions. Cette pénétration s'est effectuée par la monétarisation des échanges, l'extension du salariat agricole et des rapports salariés. L'explosion démographique précipita la rupture des équilibres traditionnels qui se mesure à l'intensité de l'exode rural, la raréfaction des terres disponibles par individu et l'augmentation du loyer de la terre. L'aggravation des contrastes sociaux est une autre image de ce mécanisme : grands propriétaires fonciers absentéistes, propriétaires moyens travaillant " en famille " leur patrimoine foncier, petits propriétaires qui, ne disposant pas assez de terres, pratiquent des contrats d'association multiples, petits paysans sans terre, attachés à la glèbe comme khammès, khobzataires, salariés agricoles...et au bas de l'échelle, la masse des sous-employés et des chômeurs. Conditions de vie et de travail difficiles, avenir terne et sans espoir, difficultés pour survivre sur de petits lopins de terre, endettement... seront autant d'éléments d'incitation au départ, fuite amplifiée en période climatique défavorable et appauvrissante. Ces

mouvements nourrissent l'expansion démographique des villes "modernes", offrant malgré tout de meilleures conditions d'existence, de meilleures chances de promotion sociale que les campagnes.

Le développement d'un type d'organisation économique, spéculatif et capitaliste, perturbe les structures de l'organisation "précoloniale" et rompt le fragile équilibre entretenu. La "privilégiation" d'espaces de colonisation extravertis favorise l'exagération des déséquilibres régionaux internes, des disparités économiques et régionales et aggrave l'effet de désinvestissement. Les zones aménagées par la colonisation -le littoral et son arrière-pays immédiat, les grandes villes et les périmètres agricoles modernisés- bénéficient de la mise en place de circuits commerciaux et financiers efficaces, des équipements industriels et des infrastructures circulatoires tandis que les régions périphériques dégradées, par effet de drainage, fournissent aux précédentes, main-d'oeuvre et productions agricoles vivrières.

Ainsi, la logique du système colonial et de dépendance par définition, devait conduire inéluctablement à créer les conditions indispensables à une expansion urbaine exceptionnelle et sélective, nourrie de l'immigration massive des ruraux. Urbanisation et destructuration des campagnes sont liées et participent au même phénomène. Les villes de colonisation, villes dites "modernes", connaîtront une période d'accroissement remarquable. L'armature urbaine était ainsi remodelée et aménagée en fonction des seuls intérêts externes. Il importerait d'en faire l'analyse, mais auparavant, il n'est pas inutile d'envisager les grands principes et les décisions qui ont guidé la politique urbaine coloniale.

II. LES STRUCTURES URBAINES MAROCAINES ET LA COLONISATION

L'évolution du fait urbain, déjà sensible au début du vingtième siècle, est devenue très rapide lorsque la pénétration du Maroc par le fait colonial s'est intensifiée à partir de 1912. Les effets induits de l'impact colonial dont les motivations fondamentales ont été soulignées plus haut, ont provoqué, entre autres, une transformation remarquable des structures urbaines. Ces transformations peuvent être analysées à travers l'étude du processus d'urbanisation, envisagée sous l'angle de la multiplication du nombre des agglomérations urbaines, d'une nouvelle hiérarchisation urbaine et de l'évolution des effectifs citadins, selon la taille des villes.

La colonisation engendra une rupture fondamentale quant au mode d'organisation de l'espace. Elle ne se préoccupa point d'aménagement à l'échelle marocaine, mais fut soucieuse d'intégrer à son domaine d'exploitation propre, certains périmètres du territoire national, organisés selon ses orientations, ses méthodes, son mode d'organisation économique. Héritière d'une armature urbaine composite, formée grossièrement de deux complexes : l'un interne, organisé autour de deux pôles majeurs, Fès et Marrakech, l'autre littoral et linéaire et relativement dispersé, la formation dominante ne chercha pas à assurer ni leur liaison, ni à réaliser leur synthèse, mais mit tout son poids en faveur du second. Elle privilégia les villes intégrées dans le nouveau mode de production et d'organisation de l'espace. L'urbanisation ne sera point liée à la densité du peuplement rural, mais étroitement corrélée à l'action même de la colonisation, c'est à dire aux zones de colonisation agraire, aux centres d'extraction minière, plus encore aux outils de commercialisation et d'échanges entre la métropole et les régions de colonisation directe : les zones portuaires. Il en résulta de violentes inégalités dans la diffusion géographique du fait

urbain et dans le dynamisme démographique des agglomérations.

2.1. LE PROCESSUS D'URBANISATION

La personnalité marocaine, exprimée par les foyers religieux et culturels, par les tribus et les confédérations de tribus, qualifiées très tôt et péjorativement de xénophobes, par l'administration du Makhzen, dans les médinas par les corporations, l'institution des habous, les oulémas... a pour centre de gravité l'intérieur du pays, grossièrement établi le long d'un axe fictif : Fès-Marrakech. Les foyers de résistance à la pénétration européenne -résistance armée et opposition économique et sociale- sont internes -Massifs montagneux pour la topographie, bled-es-siba pour la socio-politique. La frange côtière représente, politiquement et militairement, pour les Européens la sécurité et l'autorité, économiquement la ligne de contact entre le commerce maritime mondial et les périmètres d'exploitation, les facilités de contact avec la métropole.

La réponse de Lyautey et de ses lieutenants, à cette situation, peut être analysée par l'intermédiaire de trois décisions capitales pour l'avenir du pays, prises avant même que l'occupation du pays ne soit achevée :

- La création du grand port de la colonisation fut promise à la ville de Casablanca, située à quatre-vingt kilomètres au sud de Rabat. Création déterminante, Casablanca devenant ainsi le centre moteur de la colonisation. Mohammedia (ex-Fédala), au nord de Casablanca, était abandonnée au domaine et aux intérêts privés qui y bâtirent une ville nouvelle, lieu de résidence et de loisirs et bientôt port complémentaire de Casablanca.

- Le transfert de la capitale du pays de Fès à Rabat. Lyautey s'en justifia en ces termes : "Point de départ de sept grandes voies naturelles qui s'épanouissent en éventail

dans toutes les directions, Rabat est admirablement placée comme capitale administrative". En fait, les raisons militaires et stratégiques sont autrement décisives que le facteur géographique. L'intérieur du pays n'étant pas "sûr", Lyautey craignait l'encerclement et l'isolement.

- Enfin Lyautey décide avec les militaires qui avaient fait du Bas-Sebou leur base de pénétration militaire dans le nord du pays, la construction d'une ville nouvelle, au débouché de la plaine du Rharb, dans l'estuaire de l'Oued Sebou. Située à moins de quarante-cinq kilomètres au nord de Rabat, cette création ex-nihilo répondait à des impératifs militaires dont le plan originel strict et ordonné porte témoignage mais deviendra assez rapidement un foyer économique actif. "C'est en 1914 que Lyautey signe le plan d'aménagement de cette ville qui portera son nom jusqu'à l'Indépendance : Port-Lyautey" (21), aujourd'hui Kenitra.

Ces décisions apparaissent très importantes puisqu'elles ont entraîné la concentration le long d'un axe littoral de moins de cent trente kilomètres de long, à la fois, de la capitale administrative et politique du Maroc, de la future métropole économique, et d'un centre régional de première importance. Cet axe apparut ainsi très tôt comme l'artère de vie du Maroc colonial, réunissant tous les pouvoirs, près de la moitié de la population urbaine dont la quasi totalité des Européens dans les années de l'Indépendance, la plus grande partie de l'équipement industriel, la plupart des banques et des organismes financiers, le lieu de convergence des grandes voies de commerce et de circulation. Pouvoir politique et pouvoir économique conjugués, le centre de gravité du Maroc est passé de l'Intérieur à la périphérie atlantique du Nord-Ouest : centre de gravité politique, économique, social et plus tard démographique.

(21) J. Dethier : "Soixante ans d'urbanisme au Maroc"
B.E.S.M XXXII n°118.119 p. 5-55.

Enfin, ce système urbain "bi-polaire" (J.Dethier) fut complété et renforcé par l'apparition d'une série de villes nouvelles, développées au sein des périmètres de la colonisation. Le processus d'urbanisation, au Maroc, au cours du vingtième siècle est demeuré étroitement lié, conditionné aux décisions initiales prises. Plusieurs variables ont été retenues pour décrire et comprendre le phénomène urbain marocain.

2.1.1 -La multiplication du nombre des villes

Un des indices les plus significatifs de la croissance urbaine est la multiplication du nombre des agglomérations urbaines. Le tableau suivant donne l'évolution du nombre, au cours de la période coloniale :

1900	1920	1926	1936	1952	1960
27	40	48	58	92	107

En une soixantaine d'années, quatre-vingt agglomérations urbaines nouvelles sont apparues. Le tableau précédent permet de distinguer deux périodes tranchées quant au dynamisme et au rythme de création urbaine. Du début du siècle à la veille de la seconde guerre mondiale, un centre est promu au rang de ville en moyenne par an. De cette date à l'Indépendance, le rythme de promotion est deux fois plus rapide. L'accélération du processus d'urbanisation sera confirmée par d'autres indices caractéristiques.

Au début du siècle, le Maroc est faiblement intéressé par le fait urbain, le nombre des agglomérations est modeste (une ville pour 165.000 habitants). Le phénomène urbain ne s'exprime qu'à travers quelques cités prestigieuses mais en déclin. En dépit du développement des échanges avec l'Europe, dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle,

les cités portuaires ne dépassent pas quelques milliers d'habitants.

1) Après un quart de siècle de domination coloniale franco-espagnole (1900.1926), le nombre des villes s'est accru sensiblement (Fig. 10). La subordination politique et économique du pays et avec elle l'arrivée de nombreux immigrants européens, l'irruption de l'économie moderne et le développement des échanges commerciaux, furent autant de facteurs urbanisants. Les villes nouvelles créées; les centres stimulés qui apparaissent durant cette première phase, ont une localisation qui répond à des impératifs précis. Ils se situent principalement dans les plaines et les plateaux de la région Chaouïa-Tadla, dans les plaines du Sebou et dans la zone méditerranéenne du Nord-Est.

Le groupe le plus important des petites villes nouvelles ou promues caractérise les régions de la Chaouïa, du plateau des Phosphates et de la dépression du Tadla. La Chaouïa enregistre le développement rapide de la petite ville de Settat, la promotion de Berrechid; Khouribga naît en étroite liaison avec les débuts de l'exploitation de riches gisements phosphatiers; Boujad et KasbaTadla possédaient déjà, au début du siècle, quelques caractères urbains, enfin Oued-Zem, Khnifra et à un degré moindre El Ksiba animent une fraction de l'espace régional. Dans la plaine du Rharb, la création du port fluvial de Kenitra fut une des premières réalisations importantes de la colonisation; située dans une excellente position comme réceptacle des pays du Sebou, la ville connut une expansion remarquable après la première guerre mondiale et comptait près de 10.000 habitants, en 1926 (22). La guerre de 1914.1918, en provoquant le ralentissement des affaires, entraîna à la fois la stagnation du port de Kenitra, mais surtout, accéléra le détournement du trafic

(22) H. Nespola "Kenitra, historique et analyse du développement de l'agglomération et du port et ses incidences sur l'évolution et l'économie du Gharb". B.E.S.M. N°85 1960. pp. 25-89.

de Larache au profit de cette cité nouvelle puisque "les interdictions d'exportation vers l'étranger donnaient à la frontière entre les deux zones, une signification qu'elle n'avait pas eue jusqu'alors. L'administration favorisa cette capture commerciale en facilitant le transfert des maisons de commerce des rives du Loukkos au bord du Sebou" (23). L'apparition de la petite ville de Sidi Kacem rompt la longue période de non-urbanisation de la plaine du Rharb; elle devient un pôle d'animation régional, d'ailleurs étroitement dépendant des conditions de la colonisation agricole européenne. J. Le Coz a montré clairement, comment le souci d'encadrement des campagnes du Rharb, apparaissait dans le choix de la position géographique des centres, à la périphérie de la plaine, soulignant sa forme triangulaire; mais aussi, comment les exigences économiques ne correspondirent pas toujours avec celles des militaires.

De ce fait, le développement des centres fut, dans les premiers temps de la colonisation, heurté et incertain, la hiérarchie des centres changeante. Dès les premières années de l'installation des Européens, un des objectifs majeurs à réaliser avait été "le triangle de circulation qui devait enserrer le Rharb dans un circuit d'échange stable" (24). Les routes relièrent en 1914, Kenitra à Souk-el-Arba, en 1918 Kenitra à Sidi Kacem et en 1920, Souk-el-Arba à Sidi Kacem. Elles se substituèrent aux voies traditionnelles d'échanges, animèrent les travaux et les activités comprises au sein de cet espace et confortèrent la position des centres, pôles d'attraction aux sommets du triangle. Ces agglomérations-centres reçurent comme chefs-lieux de cercle, la responsabilité administrative. Dans les intervalles, furent créées plus tardivement, des annexes à Sidi Yahia, à Sidi Slimane et à Mechra-bel-Ksiri. "Mais, dans le même temps

(23) et (24) J. Le Coz : "Le Rharb : fellahs et colons"
- op. cité -

qu'il supporte les noyaux de l'organisation administrative et économique du Rharb, le triangle de circulation s'intègre dans un ensemble plus vaste : celui du Nord marocain, et plus précisément dans un autre triangle Rabat-Tanger-Meknès" (25). Les trois centres du Rharb apparaîtront très rapidement comme les jalons d'un itinéraire national, intégrés dans un système circulatoire moderne national, et rattachés à l'armature urbaine marocaine complétée et modifiée.

Plusieurs agglomérations urbaines apparaissent le long de la voie fondamentale menant à l'Algérie : Guercif dans une position de relais entre Taza et Taourirt et à un carrefour de routes (26) et la petite ville de Taourirt, autre relais de circulation. Le long du littoral méditerranéen, deux petits centres, situés en zone espagnole se dessinent comme foyers urbains : Nador, dans une position stratégique et Al Hoceima, "cité artificielle" (27), née autour de camps militaires. Dans la frange méditerranéenne du Nord-Est, le développement de la colonisation agraire dans la riche plaine des Triffa justifie l'émergence de la petite cité-marché agricole de Berkane et l'acquisition par le petit centre d'Ahfir de quelques caractères semi-urbains.

Ainsi, les villes nouvelles, nées durant le premier quart de siècle, apparaissent comme intimement liées au fait colonial. La création ou la naissance urbaines obéissent à deux modes principaux. Le premier est contemporain de la colonisation des grandes plaines agricoles, les petits centres tertiaires administratifs assurent aux colons exploitants agricoles, les services indispensables au type d'agriculture pratiquée, très mécanisée et fortement dépendante des banques et des organismes de crédit. Le second jalonne

(25) J. Le Coz : "Le Rharb : fellahs et colons"
- op. cité -

(26) H. Mauroy : "Un centre urbain du Maroc Oriental : Guercif"
Notes Marocaines N°7 1956 pp. 25.30

(27) J.F. Troin : "Le Nord-Est du Maroc : mise au point régionale".
R.G.M. 1967 N°2 pp5-41.

les grands axes de relations de colonisation : l'axe interne reliant les intérêts coloniaux marocains à ceux de l'Algérie et l'axe littoral atlantique du Nord-Ouest. Aux raisons purement économiques s'ajoutent aussi des considérations de sécurité militaire (28). Il s'agissait d'organiser des "centres-chefs lieux" qui seraient à la fois, noyaux de peuplement européen, foyers économiques et à partir desquels les autorités militaire et administrative confondues, s'exerceraient.

Par contre, aucun centre nouveau ne vient renforcer l'armature urbaine, base de l'organisation spatiale du Maroc pré-colonial, ni dans les régions de Marrakech et de Fès, ni dans la presqu'île tingitane pourtant relativement bien urbanisée. La nature même du projet colonial, reposant sur la nécessité première de mettre en relation l'espace de colonisation -agricole et minier- avec l'espace de commandement, ne pouvait se satisfaire de l'aménagement territorial préexistant et devait créer sa propre armature urbaine et son système.

2) L'apparition, de 1926 à 1936, d'une dizaine d'agglomérations nouvelles, permit de compléter l'oeuvre amorcée durant la période précédente (Fig.11). Ce furent les régions intégrées, par la nature du mode d'exploitation et d'organisation dans l'espace de domination, qui enregistrèrent à nouveau les créations les plus nombreuses : régions de forte implantation coloniale européenne. L'ensemble régionale Chaouïa-Tadla complète son réseau par l'émergence des petits centres de Ben Ahmed, de Ben Slimane et de Fkih-ben-Salah, des agglomérations minières de Boujniba et de Sidi Boulanoar; celui du Rharb, par les centres de Sidi Slimane, de (Souk-el-Arba) et sur ses marges méridionales, du centre de Khemisset.

(28) H. Mauroy - op. cité - : "Sans doute Guercif avait été choisie à cause de sa situation sur le confluent de la Moulouya et du Melloulou, mais peut-être y avait-il aussi quelques raisons stratégiques?".

Les zones qui échappent aux effets d'une colonisation agricole, intense dans ses effets pour ne point engendrer une destruction rapide de la société rurale, sont relativement peu touchées par le processus d'urbanisation. Une première corrélation négative, évidente, entre le phénomène d'urbanisation et la résistance aux effets destructeurs de l'économie monétaire se dessine : les régions qui offriront des structures sociales cohérentes et solides, capables d'enserrer l'homme par toute une série de liens profonds de solidarité, d'entraide et ainsi, de résister aux manifestations induites d'une économie monétarisée et salariée -appropriation privée du sol, aggravation des inégalités sociales...- seront peu intéressées par le phénomène urbain.

La décennie marque, enfin, l'ouverture à l'urbanisation de la région du sud intérieur, en liaison à la fois avec la conquête des territoires par l'armée et la création de postes militaires et administratifs -phénomène de désenclavement- et la crise économique et sociale que connaît le Sud marocain (29) et qui peut désormais se manifester pleinement. Ainsi, les petits centres de Midelt, de Ksar-es-Souk, de Goulmina et d'Erfoud acquièrent leurs caractères urbains. Par contre, l'urbanisation ne pénètre point les réseaux urbains traditionnels régionaux de Marrakech, de Fès et du Nord-Ouest Tingitan. Dans l'ensemble, dès 1936, les grandes lignes de l'armature urbaine marocaine sont tracées; elles épousent parfaitement la trame basique de l'organisation spatiale coloniale. Les effets perturbateurs des crises en milieu rural, ressenties durant cette période (après 1930) n'ont aucune projection spatiale d'autant qu'ils sont les plus sensibles et les plus perturbateurs dans les aires de colonisation.

(29) J.L. Miège : "Le Maroc et l'Europe 1830.1894"
- op. cité -

3) De 1936 à la veille de l'Indépendance (Recensement de 1952) le nombre des agglomérations urbaines s'est accru très rapidement : 34 centres urbains nouveaux contre 10 durant la décennie précédente (Fig. 12). Le changement de rythme de création urbaine tient aux transformations brutales qui affectent le Maroc durant ces années -crises climatiques et agricoles, guerre, développement de l'industrie- et à l'affirmation des tendances antérieures. La localisation des nouveaux centres s'inscrit, en effet, dans la tendance d'évolution générale du réseau urbain.

Les régions d'agriculture moderne qui couvrent alors 1/5 du territoire cultivé et leurs franges moins riches, accueillent la naissance de nombreuses petites villes qui complètent les trames urbaines dessinées au début de la colonisation. "Le triangle de circulation" du Rharb (Kenitra, Sidi Kacem, Souk-el-Arba) enregistre l'apparition et le développement de petits centres intercalaires qui parviendront à la dimension de ville au recensement de 1960 : Mechra-bel-Ksiri et Sidi-Yahia du Rharb notamment. Un phénomène analogue se produit dans la région de Chaouïa-Tadla (El Gara) et Doukkala (Sidi Bennour). A chaque élargissement du périmètre agricole moderne irrigué, correspond une impulsion urbaine sensible. De la même façon, l'exploitation plus intensive des ressources minières, après la seconde guerre mondiale, favorise la naissance de petits centres miniers qui tranchent par les types d'installation industrielle, d'habitat et par les genres de vie, sur les douars ruraux environnants et peuvent mériter, ainsi, le titre de ville. Centres urbains mal ou non intégrés dans l'espace régional, animés de l'extérieur par des "stimuli" qui empruntent la voie ferrée, ainsi sont les centres de Jerada, Boubker, Touissit, Bouarfa, Oued-el-Heimer, Guenfounda dans l'Oriental, mais aussi les petites villes d'Hattane, centre d'extraction phosphatière au Sud-Est de Khouribga et Aouli près de Midelt. Enfin, soulignons l'apparition de petits centres, liée à la fonction touristique et à la présence d'une minorité de citadins

privilégiés : Ifrane, centre d'altitude et Mehdia, station balnéaire.

Ainsi, durant les années qui correspondent à la fin de la période coloniale, peu d'éléments structuraux nouveaux sont apparus. Les diverses créations urbaines demeurent en corrélation étroite avec l'exploitation et l'aménagement de l'espace de colonisation. Les villes naissent et se développent dans les périmètres ou sur les franges de l'agriculture moderne -petits centres de la plaine du Saïs- doivent leur existence à l'exploitation de nouveaux gisements -Yousoufia et les phosphates de Gantour. Hors cette dimension, les créations qui complèteraient la trame urbaine traditionnelle héritée, sont rares; ainsi, dans la région de Marrakech, dans la presqu'île tingitane, même si l'apparition des petits centres de Mdic et de Fnidek au nord de Tetouane, celle de Targuist dans le Rif oriental, comme ville de garnison, accuse une certaine modification de tendance.

4) La fin du Protectorat et le début de l'Indépendance (1952-1960) enregistrent la confirmation des tendances fondamentales du processus d'urbanisation, dessinées dans les décennies antérieures (Fig. 13). La localisation géographique des quinze nouveaux centres urbains n'apporte aucune signification originale, sur le plan de la structure urbaine. Cette période enregistre le renforcement des axes majeurs d'urbanisation du réseau colonial : axe Rharb, Saïs, collines pré-rifaines, Taza, axe Chaouïa, Plateau des Phosphates et Tadla, tous deux rattachés au pôle urbain central, Casablanca-Kenitra lui-même, renforcé. La trame urbaine "secondaire" du Souss est complétée par les centres d'Inezgane et d'Aït Melloul.

Pourtant, l'apparition de petits centres dans des régions jusque là peu touchées par le phénomène urbain, semble indiquer une transformation encore assez lente, mais

sensible du processus. Ces petits centres n'apportent qu'un soutien bien réduit aux réseaux traditionnels des régions : région de Marrakech entre Atlas et Oum-er-Rbia, presque tingitane et Rif, mais leur naissance souligne que l'urbanisation n'est plus liée seulement au développement de l'activité moderne; mais qu'elle réagit désormais aux impulsions de la croissance démographique et à l'aggravation des conditions de vie dans les campagnes. Les régions rurales "traditionnelles" ont été progressivement atteintes par les effets destructurants de l'économie monétaire et projettent, en milieu urbain, les problèmes économiques et sociaux régionaux, les lacunes de l'organisation de l'espace.

2.1.2 -La hiérarchie urbaine

L'ampleur et la nature du processus d'urbanisation peuvent être appréhendées par l'étude de l'évolution du nombre des centres, selon la catégorie numérique. La distinction des villes suivant la taille, exprimée en nombre d'habitants, apparaît au tableau suivant (Tab. 14).

Tab. 14. Evolution de la distribution des villes selon la taille, au cours des années 1900.1960.

Classes de villes (en milliers)	1900 1926 1936 1952 1960					Classes de villes	1900 1926 1936 1952 1960				
	1900	1926	1936	1952	1960		1900	1926	1936	1952	1960
1000 à 1000	-	-	-	1	1	30 à 50	1	1	4	5	6
1000 à 500	-	-	-	-	-	20 à 30	6	5	2	7	6
1000 à 300	-	-	1	1	3	15 à 20	1	3	4	2	7
1000 à 200	-	-	1	3	1	10 à 15	4	2	7	10	15
1000 à 150	-	2	1	1	3	5 à 10	4	11	10	15	23
1000 à 100	1	1	1	2	3	3 à 5	7	7	8	20	18
1000 à 75	1	2	3	2	-	1,5 à 3	2	14	16	23	21

Ce tableau de la distribution de fréquence permet de distinguer plusieurs catégories de villes. Le premier groupe comprend les grandes villes : villes de 100.000 habitants et plus; le second, les villes moyennes, formées de deux sous-groupes : villes de 50.000 à 100.000 habitants et villes de 20.000 à 50.000 habitants; le troisième, les petites villes et centres primaires d'activité, composé de trois sous-groupes : les agglomérations de 10.000 à 20.000 habitants, les centres de 5.000 à 10.000 h. et les petits centres de moins de 5.000 h. Toute classification catégorielle comporte une part d'arbitraire, cependant, cette distribution recoupe assez bien le fait urbain au Maroc.

Tab. 15. Distribution des villes selon les catégories, de 1900 à 1960.

Catégories de villes	1900	1926	1936	1952	1960
Grandes villes 100.000h et plus	1 a)	2	3	6	8
Villes moyennes 50.000 à 100.000h	1	3	4	4	3
de 20.000 à 50.000h	7	6	6	12	12
Petites villes 10.000 à 20.000h	5	5	11	12	22
de 5.000 à 10.000h	4	11	10	15	23
moins de 5.000h.	9	21	24	43	39

a) Le Tourneau estime la population résidant en permanence à Fès à 95.000h. (30). Nous avons pu considérer qu'elle pouvait appartenir à la catégorie des grandes villes.

1) Les grandes villes marocaines sont au nombre de 8 en 1960. Au début du siècle, le réseau urbain ne compte qu'une ville d'importance : Fès, foyer économique et culturel du Maroc précolonial. Un quart de siècle plus tard, deux villes

(30) R. Le Tourneau : "Fès, avant le Protectorat"
- op. cité -

dépassent 100.000h. : Marrakech qui a connu les siècles précédents, un rayonnement politique et économique dont l'histoire et l'art ont gardé de précieux souvenirs, Casablanca, dont la population a quintuplé en 25 ans, s'affirme comme "ville-champignon" privilégiée. En quelques années, le port principal marocain a connu une expansion démographique remarquable qui est l'expression d'un nouveau mode d'organisation de l'espace, celui du mouvement colonial. Cette réussite immédiatement ressentie, traduit l'altération du pouvoir d'attraction du réseau urbain précolonial (bi-polaire : Fès et Marrakech) au bénéfice du littoral. Au dénombrement de 1936, la tendance générale s'est accentuée. Si trois villes dépassent 100.000h, Fès s'étant jointe aux deux précédentes, Casablanca a détroné Marrakech comme première agglomération, avec 257.430 habitants. L'expansion de la cité portuaire est prodigieuse et laisse, désormais, loin derrière, Fès (144.424 h) et Marrakech (190.314 h). Les années de guerre et d'après-guerre marquent un tournant et une vive accélération du processus de croissance des grandes villes; au recensement de 1952, Rabat, Tanger et Meknès appartiennent à cette catégorie. Cependant, le fait majeur demeure la progression rapide et continue de Casablanca qui, avec 682.388 habitants laisse loin derrière, la deuxième ville : Marrakech (215.312 h). La concentration au sein de la cité, des organes de commandement économique justifie une telle croissance qui s'accroît encore, dans la phase intercensitaire 1952.1960. Au recensement de 1960, ce sont huit agglomérations qui dépassent le seuil des 100.000 habitants, outre Casablanca, Rabat-Salé (303.244 h), Marrakech (243.134h) Fès (216.133 h), Meknès (175.943 h), Tanger (141.714 h), Oujda (128.645 h) et Tetouane (101.352 h). La place de la capitale politique, comme deuxième agglomération du pays, accentue le caractère général de l'urbanisation, c'est à dire la centralisation. L'évolution de la population des deux pôles internes comparée à celle des capitales économique et politi-

que, le confirme nettement (Tab. 16).

Tab. 16 : Evolution de la population des quatre plus grandes villes du Maroc (1900-1960).

population	1900	1926	1936	1950	1960
Fès et Marra- kech.	155.000	331.035	334.738	394.684	459.267
Casablanca et Rabat-Salé.	57.000	165.617	372.632	885.179	1.268.521

Jusqu'en 1926, l'armature urbaine ancienne semble s'accommoder du moins en apparence, des effets induits de l'irruption coloniale. Mais dès 1936, les chiffres évoquent la prodigieuse stagnation des villes internes, foyers d'émigration. De 1926 à 1960, Fès et Marrakech gagnent 128.000 habitants alors que les villes littorales progressent d'environ 1.100.000 personnes. La colonisation a donc provoqué un renversement brutal des flux d'urbanisation qui accompagnent le renforcement des disparités régionales. Si la "bi-polarité" interne subsiste, elle est marginale par rapport au processus d'urbanisation, en harmonie avec le développement de l'économie moderne. L'apparition d'une zone très urbanisée sur le littoral, à la charnière des régions du Nord-Ouest et du Centre Ouest, est déterminante quant au mode d'organisation de l'espace. Une autre donnée remarquable est la puissante expansion de la capitale économique. L'écart absolu entre la première et la seconde des villes du pays n'a cessé, depuis 1936, de s'accroître :

Ecart absolu entre Casablanca et la 2° ville.	1936	1952	1960
	67.116	467.076	662.033

2) L'augmentation du nombre des villes moyennes, est, en comparaison, beaucoup plus lent. Jusqu'en 1960, leur nombre s'accroît à une allure modérée puisque 8 villes entrent dans cette classe au début du siècle, 10 en 1936, 16 en 1952, et seulement 14 en 1960. L'évolution du rapport du nombre des villes moyennes au nombre total des agglomérations est significative de la tendance générale de la structure urbaine et de la modification d'équilibre de l'armature. Au début du siècle, le rapport est de 1 à 3, puis de 1 à 5 en 1926, de 1 à 6 en 1936 et de 1 à 8 en 1960. Ainsi, la multiplication du nombre des villes n'intéresse guère ce groupe qui constitue pourtant celui des cités intermédiaires. Il y a là une disharmonie fondamentale quant au type de structuration de l'espace.

C'est la catégorie des villes de 50.000 à 100.000 habitants qui est la moins intéressée par le processus d'urbanisation. Une seule ville en 1900, trois en 1926, quatre en 1936 et 1952 et seulement deux en 1960 : Kenitra et Safi qui appartiennent au littoral atlantique. En comparaison, l'armature algérienne demeurerait différente puisque quatre villes seulement avaient plus de 100.000 habitants en 1966 et sept entre 50.000 et 100.000. L'urbanisation marocaine a favorisé le développement des grandes villes et bâti une armature dont les rouages intermédiaires sont absents ou atrophiés. La description de l'évolution du nombre des cités appartenant aux classes intermédiaires soulève le problème de la définition des villes dites "moyennes". Si les villes moyennes supposent un développement économique régional, c'est à dire la structuration d'espaces régionaux fondée sur des bases socio-économiques solides et internes, expression de l'ajustement progressif des forces productives et des besoins de consommation du groupe, ce qui n'est pas le cas du Maroc, le concept de ville moyenne ne peut donc être retenu qu'au sens restrictif de quantité.

3) La croissance du nombre des petites villes (entre 5.000 et 20.000.h) et des foyers primaires d'activité urbaine (de 1.500 à 5.000.h) est, par contraste, très rapide. Le rythme de création n'a cessé de s'accélérer. De 1900 à 1960, leur nombre est passé de 18 à 84. Jusqu'en 1936, on note 0,75 création urbaine en moyenne annuelle contre 1,6 de 1936 à 1960. Ces données confirment la brusque accélération du processus autour de la seconde guerre mondiale.

A la fin de la période coloniale, le Maroc apparaît ainsi, comme un pays de grandes villes : une cité de près d'un million d'habitants, sept agglomérations de plus de 100.000h, et de petites villes. Par contre, il demeure dépourvu de villes moyennes, ce qui n'est pas sans poser de problèmes quant à l'animation et l'organisation de l'espace national. La colonisation n'a point favorisé l'épanouissement d'une structure urbaine cohérente. Elle a privilégié le développement de grandes villes dans son espace de domination, nuit à la croissance des centres traditionnels non intégrés et ainsi, a engendré des déséquilibres préjudiciables au développement. Tanger et Tetouane, proches l'une de l'autre, sont dans une position excentrique. Leur localisation et leur croissance démographique trouvent leur origine dans l'histoire des relations du Maroc avec l'Europe et ne sont point l'émanation d'un espace régional très actif et organisé. Marrakech et Fès doivent à la permanence d'un réseau complexe de relations avec les campagnes environnantes, mais en situation traditionnelle, leur place dans la hiérarchie des centres. Ce sont quatre grandes cités peu dynamiques. Le développement des autres agglomérations porte la marque de la colonisation, du mode sélectif d'organisation de l'espace. L'accession de Kenitra et de Safi, au rang des grandes villes en 1971, confirme cette tendance majeure et montre les difficultés de la réalisation de l'intégration régionale. Si la croissance supérieure des

grandes villes est un fait commun à toute dynamique urbaine, le système d'aménagement de l'espace, induit de la domination coloniale, favorise une urbanisation très sélective particulièrement propice au développement des quelques centres qui détiennent les pouvoirs de macro-organisation spatiale.

2.1.3 -Les effectifs citadins, selon la taille des villes.

Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs de la population urbaine marocaine durant la période coloniale, en fonction de la taille des villes (Tab. 17).

Tab.17 : Population et classes de villes. Evolution 1900.1960.

classes de villes (en milliers)	1900	1926	1936	1952	1960
plus de 100	95.000 a)	255.871	592.168	1.581.243	2.279.442
de 50 à 100	60.000	119.216	297.659	273.934	167.847
de 20 à 50	160.000	236.800	185.224	297.220	365.734
de 10 à 20	55.000	80.436	148.190	152.910	291.653
de 5 à 10	25.000	89.050	72.298	105.340	156.615
de 1,5 à 5	30.000	62.054	64.974	129.079	114.237

a) Fès. Voir remarque précédente.

Les différentes étapes de la progression peuvent être suivies grâce au diagramme de la figure 14 . Deux caractères fondamentaux se dégagent : l'accroissement prodigieux de la population des grandes villes et le faible poids démographique des villes moyennes.

1) L'augmentation numérique de la population urbaine marocaine est le fait majoritaire des grandes villes, la manifes-

tation la plus forte de la croissance urbaine. Fès rassemble au début du siècle, moins du quart des effectifs citadins. En 1926, 30,3% des citadins résident dans les villes de plus de 100.000h, en 1936, 43,5%, en 1952, 60,4% et enfin 65,3 % en 1960. Ainsi, la multiplication du nombre de villes de petite taille ne nuit point au processus de concentration urbaine qui tend à s'accroître avec les années. Il y a eu au Maroc, comme en maints pays sous-développés, le déplacement du centre de gravité de la population urbaine, des petites et moyennes villes vers les plus grandes. En situation ancienne ou pré-coloniale, les deux-tiers de la population citadine demeurent dans les villes dont l'effectif n'excède pas 50.000 habitants; en 1960, la situation est renversée, près des deux-tiers vivent dans des agglomérations de plus de 100.000h. La position de la médiane, quant à la distribution des effectifs citadins, selon la classe des villes, est à cet égard intéressante (Tab. 18).

Tab. 18. Valeur et position de la médiane. Evolution des effectifs citadins 1900- 1960.

Année	Valeur et position de la médiane (classe des villes)		
1900	213.000	classe de 20.000 à 30.000 habitants	
1926	424.000	"	de 30.000 à 50.000 "
1936	680.000	"	de 50.000 à 75.000 "
1952	1.270.000	"	de 150.000 à 200.000 "
1960	1.687.000	"	de 200.000 à 300.000 "

Le calcul des divers taux (simples) de concentration urbaine permet de mesurer de façon plus précise le mécanisme :

- en 1900, la population des personnes résidant dans des villes de 100.000h et plus, par rapport à la population totale ne représente, exprimée en pourcentage, que 2 % (31). Ce taux s'élève à 4 % en 1926 et 8,3 % en 1936. Le mouvement se renforce par la suite : 16,7 % en 1952 et 18,9 % en 1960. C'est dire que dans ce pays où près des trois quart de la population totale demeurent en milieu rural, près d'une personne sur cinq a élu domicile dans une grande ville.

-Le processus de concentration s'exprime aussi par le rapport établi entre la population des villes de 100.000h. et plus et celle des agglomérations urbaines de 20.000h. et plus. Au début du siècle, le rapport exprimé en pourcentage est égal à 30, ce qui confirme nettement l'importance des villes moyennes, en 1926, il est de 42 % et s'élève déjà en 1936, à 55 %. En 1952, le rapport est égal à 70% puis à 81 % en 1960. Le Maroc est donc passé rapidement d'un schéma d'armature urbaine où prédominent de petits noyaux unidimensionnels dans un contexte très faiblement urbanisé, à celui d'armature urbaine hétérogène où prédominent cette fois, de gros noyaux de concentration ponctuelle.

-Le rapport entre l'effectif urbain de la ville principale et la population des villes de 100.000h. et plus donne une autre mesure de la concentration urbaine. A la date de 1936 où Casablanca devient la principale ville, ce rapport est égal à 43 %, en 1952 le rapport est identique, en 1960 il a augmenté d'un point. Cette valeur élevée n'a rien d'exceptionnel; en apparence et nombre de pays africains enregistrent une concentration urbaine bien supérieure; cependant, il est remarquable de constater qu'échappent à Casablanca les organes directionnels politiques et administratifs du pays. Ce processus de concentration manifeste l'affirmation précoce du

(31) Nous avons calculé, en fait, la proportion de la population de Fès par rapport à l'effectif total.

rôle de la métropole économique au sein de l'espace marocain. Malgré le développement exceptionnel du phénomène urbain au Maroc, Casablanca a renforcé encore son pouvoir; ce mouvement peut évoquer comment l'organisation coloniale de l'espace peut se transformer en organisation nationale pour une économie très étroitement liée et dépendante des marchés extérieurs. Très tôt, aucune ville n'a pu faire contre-poids à cette ville, frappée de gigantisme, d'autant plus que la deuxième ville du Maroc, capitale politique, a tissé avec la métropole un réseau d'intérêts qui crée entre ces deux agglomérations comme une unité de destin. Ces divers indices révèlent une disharmonie fondamentale entre la croissance des grandes villes et celle des moyennes et petites villes. La date "tardive" de l'installation du Protectorat, la forme prise par la colonisation plus technique et financière que dans les autres pays du Maghreb, la concentration des organes d'exploitation et de direction au sein de quelques villes, sont autant d'éléments d'explication.

2) L'urbanisation est loin d'être cohérente : le rôle rendu par les villes moyennes est particulièrement médiocre. L'insuffisance ou l'absence de ces relais de transmission des impulsions économiques et sociales sont des facteurs de permanence des déséquilibres régionaux et des témoins d'un espace national inorganisé. La répartition par classes des agglomérations urbaines repose sur une simple base arithmétique qui recouvre une réalité mouvante, une très grande capillarité entre les catégories des villes. Néanmoins, il est possible d'analyser l'évolution des effectifs de chacune des classes, depuis le début du siècle (Tab. 17). L'augmentation de la population des villes moyennes comparée à celle des autres groupes est particulièrement faible (indice 100 en 1900, 216 en 1936, 242 en 1960), aussi sa part dans l'effectif total n'a cessé de diminuer depuis le début du siècle, passant de 51,6 % en 1900 à 35,5 % en 1936 et 15,6 % en 1960. Si le poids relatif des petites villes a diminué, passant de 25 % au début

du siècle à 20,9 % en 1936, 15,2 % en 1952 et 16,6 % en 1960, le mouvement a été moins marqué. Dès 1952, on enregistre une modification de tendance, ce qui permet à ces centres d'abriter, à la fin de la période coloniale, un effectif sensiblement plus élevé que celui des villes moyennes.

L'urbanisation coloniale a favorisé un mouvement de concentration dans quelques agglomérations, placées au coeur des régions les mieux situées pour participer au développement des diverses formes d'économie moderne, et corrélativement, a créé un divorce, une distance trop importante entre ces villes et le reste du territoire national. Elle a pu, ainsi, engendrer la rupture dans l'espace, d'un réseau d'interdépendances fonctionnelles, certes encore très fragile et à peine ébauché. L'inarticulation du nouveau réseau hérité de la période coloniale, est un des effets majeurs de la liaison trop étroite établie entre les agglomérations urbaines à forte "concentration coloniale" (démographique, économique et sociale) et les métropoles des pays dominants.

Le développement des villes moyennes exigeait une politique économique autre, fondée sur la création de petites unités de production et la diffusion dans l'espace, sans doute politique moins rentable pour la formation sociale dominante (et surtout hors de sa propre logique interne), mais autrement justifiée par la création d'emplois, le dynamisme social et l'équilibre régional, induits. Cela supposait un tout autre mode d'aménagement de l'espace peu compatible avec les motivations profondes de l'organisation coloniale.

2.2 - INEGALE DIFFUSION DU FAIT URBAIN.

Si toutes les régions concourent à la croissance, à la multiplication des foyers de vie citadine, la diffusion spatiale du fait urbain est très inégale.

2.2.1 - Au début du siècle, le réseau urbain marocain est fort lâche, les villes peu nombreuses sont presque exclusivement situées dans les zones occidentales (Fig. 4).

Le Maroc aride ignore le fait urbain. Les zones sahariennes rassemblent la majeure partie des populations dans les oasis du pied des montagnes atlasiques, ou le long des vallées du Draa ou du Ziz. Ces populations, en majorité sédentaires, habitent une foule de ksour, gros villages fortifiés. Le déclin des routes transsahariennes, dû aux transformations politiques dont l'Afrique a été l'objet au cours du 19^e siècle, à la révolution des transports maritimes et à l'amenuisement des courants d'échanges méridiens anciens, a provoqué la ruine de l'activité commerciale et celle de l'artisanat local, et ainsi limité les chances d'urbanisation de ces contrées. Les Hauts-Plateaux de l'Oriental et les pays de la Moulouya, faiblement peuplés, participent aux genres de vie traditionnels, nomades et transhumants. Les sites d'habitat permanent sont rares. Les montagnes regroupent plus du tiers de la population rurale; pourtant, densément peuplées, elles n'ont suscité la création et l'émergence de la vie urbaine. Une seule agglomération : la petite ville de Chaouen dont la localisation évoque les circonstances de sa fondation. Les centres qui exercent une certaine influence auprès des montagnards, sont ceux du "dir" atlasique, placés dans une situation favorable sur les axes commerciaux internes et en position de complémentarité entre les plaines et les montagnes. Ainsi, dans les zones arides et les régions de montagne qui retiennent près de la moitié de la population rurale, le fait urbain est médiocre, partagé par quelques 20.000 pseudo-citadins, dispersés dans quelques bourgs profondément enracinés dans le monde rural.

Par contraste, les plaines et les plateaux du Maroc occidental forment un vaste domaine géographique privilégié. Pourtant, le fait urbain demeure, encore, mal et inégalement développé. Deux lignes méridiennes d'urbanisation, l'une interne, l'autre littorale, se détachent. Elles témoignent au début du siècle, des incertitudes qui pèsent sur l'organisation de l'espace et des tendances dualistes qui la traversent.

Les grandes villes sont intérieures : Fès et Marra

kech, bâtie aux portes du Sud. Villes du "Makhzen", chargées d'un prestigieux passé, elles ont été des centres de production artisanale et des foyers commerciaux actifs. Les mutations économiques enregistrées dans la deuxième moitié du 19^e siècle, ont placé ces cités dans une situation excentrée par rapport aux trames urbanisantes nouvelles, aux vecteurs de l'économie et de l'idéologie occidentales.

L'ouverture du Maroc au commerce trans-océanique, aux intérêts mercantiles, a favorisé le développement portuaire et transformé la côte en ligne privilégiée de l'expansion urbaine. D'Essaouira à Tanger, celle-ci est jalonnée de cités portuaires d'où émerge Casablanca. Au début du siècle, les grandes lignes de l'urbanisation semblent, en partie esquissées. La subordination politique et économique du Maroc aux puissances européennes entraînera une exagération des tendances spatiales exprimées. Le Maroc est prêt à basculer de l'Intérieur vers la côte. Une seule région apparaît bien pourvue en villes : le Maroc du Nord-Ouest. Dans le triangle Casablanca Fès et Tetouane, treize agglomérations rassemblent sur environ 6% du territoire, plus de 60% de la population urbaine, soit un taux d'urbanisation relativement élevé, voisin de 25%.

2.2.2. La diffusion du fait urbain en 1936.

A cette date, les grandes lignes de l'armature urbaine sont tracées. Les virtualités d'urbanisation, exprimées à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, ont été réalisées dans l'optique d'une subordination plus étroite encore du pays, aux intérêts et impératifs externes. (Fig. 11). L'analyse des changements géographiques intervenus durant la première moitié de l'ère coloniale, exprime l'orientation prise par la nouvelle organisation de l'espace. La mise en valeur, selon le mode d'exploitation capitaliste, d'espaces qui appartiennent aux plaines les plus riches en potentialités agricoles, leur liaison grâce à un réseau de voies de circulation modernes, à l'espace urbain central, ont permis la croissance rapide de Casablanca, point de convergence désormais des produits et

des hommes. Kenitra, en devenant le port du Nord-Ouest et la capitale économique du Rharb, a réussi son "décollage". Enfin, le choix de Rabat comme capitale, a complété les fonctions de la frange côtière, axe privilégié du développement urbain en situation de dépendance. Mais le système d'aménagement colonial suppose sélectivité et hiérarchisation; aussi en concentrant l'essentiel des pouvoirs d'organisation et de direction en quelques centres, il a entraîné le déclin des agglomérations portuaires non intégrées dans sa trame : Essaouira, El Jadida, Azemmour notamment.

La naissance et le développement des villes de l'Intérieur se calquent sur les tentatives de mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol, sur les intérêts économiques de la puissance colonisatrice (Fig.16). Les petites villes apparaissent, ainsi dans les zones intégrées à l'espace de colonisation "moderne" et spéculatif : Chaoufa, le plateau des Phosphates, Tadla, Rharb et le Nord-Est. Ainsi, Settat connaît un vif essor, lié au développement de la colonisation agraire dans les plaines céréalières et à l'installation d'un réseau financier et commercial, inérent au nouveau type d'exploitation. Les villes du Rharb se trouvent au coeur de complexes de colonisation officielle. La mise en exploitation des gisements de phosphates du plateau Ourdirha favorise la naissance de villes minières, telle Khouribga, reliée par un cordon ferroviaire au port de Casablanca. Le développement des villes est donc contemporain d'une nouvelle organisation de l'espace qui crée ses propres centres -Kenitra, Mohammedia, Khouribga- ou intègre dans son propre réseau, des agglomérations appartenant à l'armature préexistante. Ainsi, Meknés, placée au coeur d'une riche zone agricole où la colonisation européenne est la plus dense, connaît un développement démographique et économique exceptionnel. Oujda, aux confins algériens devient le centre principal d'un ensemble régional en voie de formation et d'articulation.

Les grandes villes de l'Intérieur ressentent très

durement le basculement du Maroc sur la frange littorale, consécutif au nouveau type d'aménagement. La ville de Fès, en rapport avec sa puissance passée, est la plus touchée : la grande bourgeoisie marchande émigre vers les centres de la colonisation, notamment à Casablanca où elle détiendra rapidement une position économique enviable. Marrakech, beaucoup plus que Fès, apparaît dans une situation périphérique, comme excentrée par rapport aux grandes zones intégrées dans le nouveau système économique.

Dans les régions semi-arides et arides, plusieurs foyers de vie urbaine apparaissent durant cette période. Mais ils manifestent plus le désenclavement des zones méridionales et un effort d'encadrement administratif qu'un développement économique dont les centres urbains nouveaux seraient les principaux soutiens. Ce mouvement d'urbanisation est d'ailleurs peu important.

Le complexe urbain de la presqu'île tingitane n'est pas modifié par l'intrusion de l'économie capitaliste. Aucune création urbaine nouvelle intercalaire n'est constatée, simplement le renforcement démographique contrasté des divers éléments. La création de la frontière entre la zone nord espagnole et la zone sud française, a stoppé les échanges, les liaisons socio-économiques, entre la côte méditerranéenne et les villes du Nord-Ouest (Fès) et ainsi renforcé le caractère périphérique du réseau qui ne s'appuie que sur des espaces ruraux densément peuplés, mais économiquement faibles.

La première partie de la colonisation (jusqu'à la seconde guerre) marque, du point de vue de l'urbanisation, une période de transformations brutales. Rupture quant au mode dominant d'organisation de l'espace : le réseau urbain colonial se surimpose au réseau "traditionnel", en négligeant certains centres ou complexes urbains placés dans une position périphérique peu favorable et en intégrant d'autres, situés dans son

aire directe de domination. La nature même du système de domination économique et spatiale favorise le développement d'une urbanisation littorale sélective et l'épanouissement de nouvelles régions économiques qui lui sont structurellement attachées. Les zones demeurées à la périphérie de ces espaces réaménagés et pour certains "aliénés", participent pourtant, par l'émigration au développement des villes et des espaces "coloniaux", mais restent étrangères au fait urbain colonial sans que leur réseau ancien soit considérablement modifié ou même atrophié.

2.2.3 En 1960, aucune région n'est désormais étrangère au phénomène urbain, même si sa diffusion demeure très inégale. (Cartes de la distribution spatiale des villes en 1952 et en 1960. Fig.12et13).

Au cours de la deuxième période coloniale au Maroc, le phénomène d'urbanisation s'accélère sensiblement, se manifestant à la fois par l'augmentation rapide du nombre des villes et par leur inégal dynamisme démographique.

Dans le Maroc aride (Sahara - Hauts Plateaux - Haute et Moyenne Moulouya), le taux d'urbanisation demeure faible, ne dépassant point 6 % dans l'ensemble. Celui de la province d'Agadir est de 6,7 %, celui de la province saharienne très faiblement peuplée de Tarfaya de 8,2 %, ceux des provinces d'Ouarzazate et de Ksar-es-Souk sont respectivement de 2,1 % et de 5,7 %. Les quelques ferments d'activité urbaine sont dépendants de la vitalité de quelques souks aux transactions hebdomadaires relativement modestes, à un encadrement administratif accru, et pour certaines à l'acquisition plus ou moins temporaire de la fonction de garnison. Au recensement de 1960, la population active relevant du secteur de police et des armées représente 43 % des actifs masculins à Goulimine, 38 % à Ksar-es-Souk, et enfin 34,3 % à Midelt, 31,2 % à Ouarzazate.

La population des montagnes marocaines s'est accrue très sensiblement depuis le début du siècle, pourtant le fait

urbain reste encore très marginal et n'est représenté que par quelques agglomérations intra-montagnardes de taille modeste : Chaouen, 13.712h en 1960. Les centres urbains qui entretiennent des relations plus ou moins épisodiques avec les pasteurs-montagnards se situent à la périphérie des massifs; leur nombre s'est sensiblement accru, l'économie monétaire et de nouvelles habitudes de consommation s'étant déployées jusque dans ces zones "refuges".

En définitive, seuls les "bas-pays" offrent au fait urbain les conditions favorables à son développement, même si celui-ci y apparaît spatialement de façon très contrasté. Les plaines méridionales, au sud de l'Oum-er-Rbia, sont très faiblement urbanisées. Marrakech est l'exception de la grande ville au sein d'un ensemble demeuré très enraciné au sein de la vie rurale. Cette ville n'a point trouvé dans les campagnes d'éléments favorables à l'apparition et l'élaboration d'une trame urbaine solide et hiérarchisée, et n'a pas suscité l'apparition de villes-relais essentielles à la diffusion de l'innovation. Dans un rayon de 120 kilomètres autour de Marrakech, aucun centre ne dépasse 10.000 habitants. La vallée de l'oued Souss peut constituer, dès la fin de la période coloniale, l'anomalie régionale par la succession des centres urbains ou à caractères semi-urbains qui, d'Agadir à Tarradant ponctuent une campagne très densément peuplée, dans les conditions d'aridité qui sont les siennes.

Au nord de l'oued Oum-er-Rbia, le tableau se modifie : le taux d'urbanisation approche ou dépasse, régionalement, 40 %. Plusieurs zones sont bien pourvues en villes et présentent un réseau à mailles relativement serrées. Ce sont la région Chaoufa-Tadla, les pays du Sebou (Rharb, Saïs) et l'Oriental (région d'Oujda). Le maillage des marges septentrionales du Maroc Oriental est assez complexe et varié. Oujda doit son développement à sa fonction de centre d'animation d'une zone excentrée par rapport au reste du Maroc et à sa

situation de ville frontalière. Par contre, nombre de petites et moyennes villes ne doivent leur existence et leur développement qu'à l'exploitation de gîtes miniers et aux activités de traitement de minerai. Ce sont des agglomérations monofonctionnelles : à Jerada, en 1960, 76 % des actifs sont occupés par les activités d'extraction charbonnière, à Touissit et à Boubker, plus de 70 % le sont, dans les mines de plomb et de zinc. L'urbanisation de cette région est, ainsi, en partie dépendante des activités proprement régionales et soumise aux aléas de l'exploitation minière. D'autres villes dont Ahfir, Berkane, Nador, ont acquis des fonctions agricoles et administratives plus stabilisatrices.

La région qui s'étend de l'arrière-pays casablancais à la "dépression" du Tadla, a vu naître une foule de centres dont les origines tiennent à la modernisation des périmètres agricoles et à l'exploitation de riches gisements miniers. Les plaines des tirs de la Chaouïa possèdent de gros centres, marchés agricoles dont l'épanouissement et les éléments du dynamisme économique sont conditionnés par la proximité de Casablanca. Berrechid, El Gara, Ben Ahmed se sont développés aux carrefours des routes ou le long d'axes de communications; souks hebdomadaires, elles ont attiré et fixé les commerçants et ont développé quelques activités industrielles : celles de la transformation des produits agricoles (minoteries). Si la proximité de Casablanca n'a point empêché la multiplication de foyers urbains, elle a nui à l'épanouissement de véritables centres régionaux, capables de tisser, avec leurs campagnes environnantes, des liens de complémentarité et de solidarité étroits. La ville de Settat qui a connu, dans le premier tiers du siècle, grâce au développement de la colonisation européenne, une vigoureuse croissance, ne peut faire illusion et enregistre durant cette époque de nombreuses déceptions.

Le plateau central, faiblement peuplé et médiocrement urbanisé, forme une dépression démographique entre la

région Chaouïa-Tadla et les pays du Sebou, bien pourvus en villes. Dans le vaste triangle ouvert sur l'océan, encastré entre le Rif et les montagnes pastorales, les conditions climatiques et pédologiques sont les plus favorables du Maroc. Elles expliquent l'installation préférentielle des colons européens (la plus dense du territoire) qui ont aménagé de vastes périmètres d'agriculture moderne et extravertie. Entre Rabat-Kenitra et Meknès-Fès, une zone de forte densité urbaine, signalée par de nombreuses petites villes dont Sidi Yahia du Rharb, Sidi Slimane, Sidi Kacem, Moulay Yacoub, Tiflet, Khemisset, s'est constituée. Ces centres alimentent leur dynamisme, grâce aux relations qu'ils ont pu tisser avec des campagnes riches et "modernisées" dont la prospérité était liée, aussi, aux facilités de circulation et d'échanges. Pour la plupart, situés le long de la voie ferrée ou au carrefour de routes, ils ont fixé nombre de commerçants et ont acquis quelques fonctions semi-industrielles, notamment celles de traitement et de conditionnement des productions agricoles.

L'urbanisation de la presqu'île tingitane ne peut s'expliquer par l'établissement de relations étroites entre les centres et un espace régional modernisé et riche. Le réseau urbain est demeuré statique; depuis le début du siècle, peu de créations urbaines intercalaires sont apparues. La colonisation a provoqué la paralysie de toute velléité urbanisante. L'urbanisation "ancienne" était, en partie liée à l'importance de cette zone comme région de passage et de commerce entre l'Europe et le Maroc; les nouvelles conditions politiques créées y ont mis un terme. Le statut international de Tanger, de 1923, avait certes, renforcé le peuplement d'origine étrangère, mais fondé une activité économique artificielle.

L'analyse succincte de la diffusion des villes dans l'espace, au cours de la phase coloniale, montre que la distribution des villes n'est point le fait du hasard. La

colonisation a donné naissance à plusieurs grappes de villes et provoqué le développement de régions urbanisées qui correspondent assez fidèlement aux espaces ayant bénéficié de la création d'une infrastructure moderne et de l'expansion d'une économie moderne (Fig.15). A l'inverse, les taux d'urbanisation fléchissent nettement à la périphérie de ces régions, les créations urbaines sont exceptionnelles et peu importantes.

Les régions, centres de colonisation européenne de type moderne -grandes exploitations, mécanisation, main-d'oeuvre salariée, production orientée vers les marchés extérieurs, foyers d'extraction des richesses minières- ont été pourvues d'un réseau de voies de communications satisfaisant, ont acquis ainsi, une grande accessibilité et ont été intégrées au système économique dominant. Le développement de foyers d'urbanisation, indispensables au fonctionnement d'une économie agricole commerciale et nourris de l'immigration campagnarde, était inéluctable. Les autres régions, situées en dehors de l'espace de structuration coloniale ont subi les effets inhérents au nouveau type d'aménagement. Elles sont devenues des foyers d'émigration au profit des zones centrales et des centres de productions vivrières. Elles ont été dans l'ensemble peu touchées par le processus d'urbanisation qui apparaît comme la projection spatiale d'une dynamique sociale nouvelle.

Les effets de la nouvelle organisation de l'espace ont abouti à la juxtaposition de régions aux caractères différents, les unes touchées par les formes de production modernes, les autres vouées aux activités traditionnelles; il naît ainsi, une situation conflictuelle entre un réseau urbain ancien, peu dynamique et un réseau moderne lié au colonial, ordonné à partir du grand port. Il n'a pu en résulter qu'une structure fortement dissymétrique ne facilitant point la cohésion interne nationale. Disparités régionales, urbanisation

composite et déplacement du centre de gravité vers le Nord-Ouest (grossièrement au sud-est de Rabat, à Rommani) : ce dernier élément soulignant le poids "urbain" considérable de l'axe littoral atlantique du Nord-Ouest (40 % de la population urbaine). L'intrusion du mode de production capitaliste a favorisé le développement des villes les mieux situées pour réaliser et multiplier les échanges avec la puissance colonisatrice. Ce mouvement, amorcé vers la fin du 19e siècle, fut très nettement accentué avec le Protectorat, d'autant que sont venus se greffer à l'axe littoral les deux zones principales d'urbanisation interne : au Nord, l'axe Rabat-Kenitra, Meknès et Fès, et au Sud, l'axe Casablanca-Settat-Khouribga-Tadla.

2.3. LES VARIATIONS DE LA CROISSANCE DES VILLES

Les villes marocaines enregistrent des taux de croissance très contrastés, selon les régions et selon leur participation aux formes de l'économie moderne. Le taux d'accroissement de la population des villes s'élève à 3,5 % durant la période 1900.1936 et à 3,6 % dans la phase intercensitaire 1936.1960. Pour cette étude, nous avons retenu des dates relativement éloignées afin d'éliminer les divers accidents de conjoncture et surtout pour ne prendre en considération que les tendances fondamentales les mieux affirmées. D'autre part, les données chiffrées ne sont point exemptes d'erreurs; la population de nombreuses agglomérations urbaines n'est connue que de façon approximative, les chiffres de l'année 1900 résultent d'estimations plus ou moins satisfaisantes, ceux de 1926 sont incomplets et souvent discutables, ainsi que les données plus récentes de 1952. Les chiffres de 1936 et 1960 sont apparus comme les plus satisfaisants, aussi orienterons-nous plus spécialement notre étude vers cette dernière période, en nous efforçant cependant, d'estimer les tendances générales d'évolution qui ont pu se manifester durant le premier tiers du siècle. Pour la seconde période (1936.60), beaucoup mieux connue, il est apparu utile d'analyser parallèlement à

l'évolution de la croissance des effectifs citadins, toutes nationalités, celle de la population musulmane, afin de nuancer les tendances qui marquent l'évolution de cette population pour chacune des villes importantes.

2.3.1 -La croissance des villes marocaines de 1900 à 1936.

L'évolution démographique des villes, au cours de cette période, est assez mal connue, étant donné les incertitudes qui pèsent sur les diverses estimations des populations. Enfin, nous ne pouvons analyser cette évolution que pour un nombre restreint d'agglomérations. Les taux d'accroissement des différentes villes sont très inégaux; certaines villes accusent des taux très élevés qui permettent à leur population de doubler en quelques années (Casablanca-Oujda-Settat...), d'autres, au contraire, enregistrent des taux particulièrement médiocres et même négatifs (Essaouira-Azemmour-Demnate...). La précision des données n'étant guère satisfaisante surtout pour l'année 1900, les résultats de l'analyse devront être, dans le détail, interprétés avec prudence. Afin de pallier, en partie, aux inconvénients de la manipulation de taux absolus, entachés d'erreurs (au niveau des moyennes et des petites villes), nous avons calculé des taux d'accroissement relatifs, c'est à dire, estimé l'accroissement de la population de chaque ville par rapport à la moyenne nationale (32).

Au cours de cette période, deux groupes de villes très dissemblables quant au dynamisme démographique, s'opposent. Un premier groupe comprenant Casablanca-Oujda-Larache-Settat-Boujad et Kasba-Tadla, bénéficie de taux très supérieurs à la moyenne, une seconde grappe beaucoup plus importante (dix-sept agglomérations) enregistre, à l'inverse, des

(32) L'indice qui l'exprime est le rapport de l'écart entre la population réelle de l'agglomération et la population théorique, calculée à partir du taux national, à la population théorique.

taux très inférieurs à la moyenne. Sept villes ont un comportement analogue à celui de l'ensemble des villes : Marrakech, Meknès, Rabat, Tetouane, Ksar-Kbir, Taza et Beni Mellal, et peuvent être considérées comme des centres dynamiques. Le processus d'urbanisation n'intéresse point l'ensemble des villes et apparaît donc, fort sélectif (Fig.16). Ce fait corrobore les analyses et les remarques établies précédemment.

Il n'y a aucune identité de comportement pour les centres appartenant par la taille, à une même classe. Les villes de 100.000h. et plus en 1936, retiennent, avec Casablanca, le centre le plus dynamique -soit un taux d'accroissement moyen annuel de 7,2 % qui lui permet de doubler sa population en moins de dix années- avec Fès, une cité délaissée et comme inadaptée au processus d'urbanisation colonial, dont le taux de croissance, inférieur à la moyenne nationale, est de 2 %. Les villes "moyennes" du début du siècle ont connu des fortunes diverses. Rabat, Tetouane et Meknès ont bénéficié d'un taux égal ou légèrement supérieur à la moyenne nationale. Meknès, placée au coeur d'une riche zone de colonisation agricole, centre de transformation des produits -industries alimentaires- et lieu de stationnement d'une base militaire importante, est la plus dynamique, avec un taux de 3,7 % contre 3,35 % pour Rabat et 3,25 % pour Tetouane. Les villes du littoral, Tanger, Salé, El Jadida et Essaouira subissent le contre-coup de la création et du développement du port de Casablanca et offrent des taux inférieurs à la moyenne. Tanger (T.A : 2,35 %), détachée artificiellement du Maroc, est alors placée dans une position politique et économique peu favorable. Salé, dont le taux annuel ne dépasse 2,1 %, ne profite guère de sa proximité avec Rabat. Pourtant, elle ne connaît pas les difficultés économiques et la stagnation démographique que rencontre El Jadida (T.A : 0,5 %) dont les circuits commerciaux ont été détournés au bénéfice de Casablanca, ni le déclin irrémédiable d'Essaouira qui s'enlise dans l'immobilisme et alimente une forte émigration dont profite la

métropole économique (T.A. négatif, soit -1 %).

Les villes qui appartenaient, en 1900, à la catégorie des petits centres ont connu des destins, aussi contrastés. Oujda, Larache, semblent bénéficier d'une vive croissance dont les racines sont différentées et variées. La progression d'Oujda, aux confins de l'Algérie, a une signification assez claire tandis que la croissance exceptionnelle de Larache, telle qu'elle ressort de la confrontation des données statistiques, demeure plus trouble, sinon discutable. Même si le Nord du Maroc semble avoir enregistré, dans le premier quart du siècle, un essor urbain, relatif, le déclin général des centres portuaires, la création du port fluvial de Kenitra, l'atténuation du dynamisme de Ksar-Kbir n'incitent guère à admettre un tel taux d'accroissement. Il faut y voir, sans doute, une sous-estimation de la population de Larache, au début du siècle. A l'inverse, les petites villes d'Azemmour (écart relatif du taux d'accroissement par rapport à la moyenne nationale, estimé à -77 %), de Taroudannt (-64%) de Moulay Idriss (-55 %) et d'Ouezzane (-52 %), subissent les effets de l'intrusion de l'économie moderne qui accentuent les éléments de déclin, soulignés à la fin du 19e siècle. Azemmour est la ville la plus touchée puisqu'elle perdrait près de 25 % de sa population dans le premier tiers du siècle.

La catégorie des villes de moins de 5.000h., au début du siècle, ne connaît, elle aussi d'unité de croissance. Settat, au centre de la Chaoufa céréalière profite d'une phase exceptionnelle d'expansion, en corrélation avec l'installation de services directement rattachés à la colonisation européenne (taux relatif, de 163 %, supérieur à la moyenne). Boujad et Kasba-Tadla se sont affirmés comme centres locaux et appartiennent avec Beni Mellal (+1 %) et Taza (+8 %) au groupe des villes assez dynamiques. Par contre, les petites villes de piedmont et de passage : Demnate (-73 %),

Amizmiz (-82 %), Debdou (-74 %) plongent dans une longue période de stagnation et perdent une fraction non négligeable de leur population.

La carte de l'évolution de la population des villes de 1900 à 1936 (Fig.16) montre une localisation précise des cités, en fonction du dynamisme démographique. Les centres urbains peu dynamiques ou en difficultés se trouvent au sud de l'Oum-er-Rbia, à l'exception de Marrakech, dans la région de Fès, le long de la côte atlantique : Essaouira-Safi-El Jadida-Azemmour-Salé-Asilah et enfin Tanger. Les problèmes du développement des centres du Maroc méridional témoignent de la crise générale que traversent ces régions. Les difficultés des villes du littoral sont significatives de la convergence des flux commerciaux vers Casablanca qui ne pouvait que susciter abandon et récession pour les villes qui plongèrent dans ce qu'on appela très vite le "traditionnel" qui n'était en réalité que la non-intégration au sein de la dynamique urbaine nouvelle.

Les villes dynamiques ou très dynamiques qui enregistrent des taux d'accroissement très supérieurs à la moyenne, s'observent dans la région Chaouïa-Tadla (Casablanca Settat, Boujad, Beni Mellal, Kasba-Tadla), dans la zone du Centre-Ouest (Meknès, Taza), dans l'Oriental (Oujda). C'est donc dans les régions intégrées dans l'espace de colonisation que la croissance des villes est la plus vigoureuse. L'urbanisation s'y développe sous deux formes essentielles : création des centres urbains indispensables à l'animation et à l'articulation des espaces régionaux de colonisation et forte croissance des villes intégrées dans le nouveau mode de production.

Les effets de la pénétration coloniale pour ce qui concerne les principales tendances de l'urbanisation, sont de divers ordres et peuvent être appréhendés ainsi. Au

début du siècle, les villes les plus dynamiques se situent le long de la côte : Tanger-Larache-Casablanca-El Jadida et à un niveau inférieur Safi, ou aux carrefours des routes que les caravanes empruntent pour aller décharger, dans les ports les graines ou les laines destinées à L'Europe : Ksar-el-Kbir notamment. Les villes de l'intérieur apparaissent moins dynamiques. Les routes commerciales dont elles tiraient partie de leur richesse, se sont taries, les activités de production artisanale concurrencées par les importations européennes connaissent des difficultés sensibles et progressives. La dynamique urbaine est littorale, dans cette phase mercantile de contact par comptoirs. Avec la pénétration coloniale et la mise en condition d'une partie du territoire national au profit d'une formation sociale externe, une nouvelle dynamique urbaine s'empare du pays. La concentration des investissements en quelques secteurs projette les villes qui en bénéficient dans une situation dominante et efface les autres non intéressées ou non intégrées au processus. Le développement du port de Casablanca plonge les autres sites portuaires dans l'anachronisme et l'inadaptation aux courants maritimes nouveaux. El Jadida qui avait enregistré une vive croissance dans les dernières décades du 19^e siècle, voit son expansion brutalement stoppée. Tout passe désormais par Casablanca. Il en est de même pour Safi et pour Tanger, trop périphériques. La mise en valeur de périmètres agricoles entraîne le renouveau de villes anciennes intégrées dans la nouvelle organisation de l'espace; l'exemple de Meknès est, à cet égard, le plus significatif. Les nouvelles conditions de circulation insufflent aux villes qui en bénéficient un nouvel élan : Taza, même Settat. L'abandon des capitales traditionnelles par le "makhzen", l'apparition et l'élargissement de structures administratives mieux étoffées permettent à Rabat de redécouvrir une expansion démographique et une prospérité, fondées sur la fonction politico-administrative. Enfin, les petites villes, au coeur des zones de colonisation agraire, voient s'édifier de nouveaux quartiers, petits centres de commerces et de services, indispensables à la satisfaction

des besoins financiers, techniques des colons. Par contre, la sélectivité des investissements, la concentration dans l'espace des éléments moteurs de la nouvelle économie multiplient pour les villes qui en sont exclues les effets négatifs cumulatifs. Nous avons déjà souligné l'arrêt brutal de l'expansion d'El Jadida. Les autres cités "délaissées" connaissent des difficultés analogues : Fès, les villes des zones méridionales. L'irruption créatrice venant de la mer, met un un terme définitif aux velleités du développement urbain déjà compromis à la fin du 19^e siècle, des petites agglomérations situées le long des routes intérieures. Les changements profonds nés de la colonisation provoquent donc de violentes mutations, dans le réseau urbain marocain. En 1936, les villes dynamiques sont celles qui ont "épousé" la nouvelle économie, les agglomérations en proie à de multiples difficultés, sont celles qui sont périphériques au mode de production capitaliste, au nouveau type d'organisation de l'espace.

2.3.2 - Les variations de la croissance des villes, au cours de la période 1936-1960.

Le taux d'accroissement des populations urbaines s'élève à 3,6% durant cette phase, celui des villes de 5.000h et plus, dépasse 3,9%. La position des centres autour de la moyenne en fonction de la taille et du taux annuel de croissance montre l'inégal dynamisme démographique des cités et les modifications des formes de croissance (Fig.17). Les taux varient entre - 0,7% (Larache) et + 13,7% (Jerada). Deux groupes de villes s'opposent quant au dynamisme : un groupe dont les taux moyens sont très élevés et supérieurs à 5% - soit le doublement de leur population en moins de 14 ans - et un groupe moins important caractérisé par des taux de croissance modérés, parfois franchement médiocres, inférieurs à 3%. Entre ces deux groupes principaux se placent quelques villes moyennement dynamiques. Le polygone des fréquences se rapproche d'une courbe de fréquence bi-modale confirmant

ainsi, la tendance évolutive constatée durant la période précédente, à savoir l'existence de deux groupes numériquement inégaux de villes aux comportements démographiques bien tranchés. L'écart interquatile est de 4,35 %; un quart des agglomérations connaît un taux annuel de croissance supérieur à 6,6 % -l'accroissement serait dû pour près des deux-tiers à l'immigration-, un quart des cités a par contre un taux d'accroissement inférieur à 2,25 %, soit peu différent ou inférieur au croît naturel et forme un complexe d'émigration.

Cette analyse succincte suggère plusieurs questions:

- existe-t-il entre les agglomérations de même taille un comportement démographique identique?
- les types de croissance très diversifiés recouvrent-ils une réalité fonctionnelle et spatiale?

1) Croissance et taille des agglomérations.

Les villes du Maroc sont en majorité très dynamiques, les trois-quart des cités ont un taux supérieur au croît naturel.

- Le taux d'accroissement des villes de 100.000h. et plus (au recensement de 1960) s'élève à 3,55 %. L'étude de la position des agglomérations autour de la moyenne montre une grande dispersion. L'écart entre les taux extrêmes approche 4,65 % : Marrakech (T.A : 1 %) et Oujda (T.A : 5,65 %). La valeur de l'écart-type -1,70- confirme l'évolution contrastée des grandes villes. Marrakech-Fès (T.A : 1,7 %) et Tetouane (T.A : 1,55 %) connaissent les difficultés d'insertion au sein de la dynamique urbaine nouvelle et subissent les effets du glissement du Maroc vers le Nord-Ouest côtier. Elles demeurent, durant cette phase, des villes d'émigration, incapables de retenir un flux migratoire compensatoire. Le taux d'accroissement de Tanger demeure inférieur à celui de la moyenne, mais si elle échappe à la médiocrité de la crois-

sance des villes de la presqu'île tingitane, elle le doit aux avantages que lui procure artificiellement, désormais, le statut international et l'économie urbaine spéculative qui en résulte. Meknès et Rabat-Salé apparaissent, à l'inverse, comme villes dynamiques. Meknès (T.A : 3,65 %) par la stabilité de son type de croissance, révèle les effets d'un enracinement au coeur d'une riche campagne. Rabat-Salé (T.A : 4,1%) doit à sa fonction de capitale administrative et politique, dispensatrice d'emplois et de services, de connaître un taux de croissance élevé. Les deux villes les plus dynamiques sont Oujda (T.A : 5,65 %) et Casablanca (T.A : 5,60 %). La première doit à sa position de cité frontalière entre l'Algérie et le Maroc d'être, dans les dernières années de la décennie cinquante, un foyer de regroupement important de population algérienne (36.000 étrangers, au recensement de 1960), cependant, le taux de croissance résulte en partie aussi de sa fonction de centre d'animation de l'Oriental. L'expansion prodigieuse de Casablanca s'est poursuivie à un rythme très élevé et peut étonner. En effet, le tassement du taux de croissance lié au poids démographique de la cité, est faible. La ville confirme sa place de pôle principal de développement économique du Maroc et de principal terminus migratoire pour les populations refoulées des campagnes. La comparaison des taux calculés, pour l'ensemble de la population (toutes nationalités) et pour la population musulmane, permet d'affiner quelque peu l'analyse (Tab. 19).

Tab. 19 : Accroissement des populations des villes de plus de 100.000h. Période 1936.1960. Taux moyens annuels.

Villes	Population totale	Population musulmane
Casablanca	5,6 %	7,2 %
Rabat-Salé	4,1 -	5,05-
Marrakech	1,0 -	1,5 -
Fès	1,7 -	2,9 -
Meknès	3,65-	4,4 -
Tanger	3,0 -	-
Oujda	5,65-	7,15-
Tetouane	1,55-	3,0 -

Les taux d'accroissement des populations marocaines sont supérieurs aux taux, toutes nationalités. En effet, la proportion de la population non-marocaine s'est, au fil des années, progressivement amenuisée. La période qui a suivi l'Indépendance, a été marquée par le départ d'une large fraction des populations européenne et israélite. Le taux de croissance annuel de la population marocaine (4,3 %) est, ainsi, très supérieur au taux général (3,6 %). La lecture du tableau précédent montre que les mouvements de la population non-marocaine masquent une réalité, encore, beaucoup plus contrastée. Les villes les plus dynamiques, appartenant au secteur économique moderne, retenaient la plupart des groupes étrangers. L'écart entre la ville la plus attractive (Casablanca) et la ville la moins dynamique (Marrakech) s'élève à 5,7 %.

L'agglomération casablancaise est malgré sa taille, la plus dynamique; c'est souligner combien le poids économique, social et démographique de ce centre, n'a cessé de se renforcer durant toute la période coloniale. Oujda bénéficie d'un taux aussi fort, montrant une expansion démographique moins ambiguë que la présence de la forte colonie algérienne ne le laissait croire. Tetouane et Fès enregistrent des écarts, entre les divers taux, positifs et importants, ce qui tendrait à prouver qu'elles demeurent attractives pour une partie des populations rurales. Certes, de forts courants migratoires portent les habitants de Fès vers les villes du littoral, de Tetouane vers Tanger notamment, mais les immigrants pauvres des campagnes viennent combler aisément les vides ainsi créés (cf. la "ruralisation" des anciennes médinas). Seule l'agglomération de Marrakech reste un foyer d'émigration (solde très négatif). Ce fait vient confirmer la réalité d'une ville "périphérique", excentrée par rapport aux courants novateurs et modernes d'urbanisation, et en grande partie, ignorée par les flux migratoires qui canalisent et orientent les populations

méridionales vers les grandes villes du Nord-Ouest.

- Le comportement démographique des villes dont la population est comprise entre 20.000 et 100.000 habitants, au recensement de 1960, est fort contrasté et offre de violentes disparités, les comportements extrêmes caractérisent les villes de Larache (T.A : -0,7 %) et de Berkane (T.A : +7,5 % en moyenne annuelle). Ce sont les villes de 50.000 à 100.000h qui apparaissent dans l'ensemble, comme les plus dynamiques : Safi (T.A : 5 %) et Kenitra (T.A : 5,7 %). Créée "ex-nihilo" (Kenitra) ou intégrée tardivement dans l'espace de colonisation (Safi), elles ont bénéficié d'une politique de décentralisation industrielle, effective après le deuxième conflit mondial et perçoivent les effets de la proximité d'un riche arrière-pays du point de vue économique, mais en pleine phase de destructuration sociale. Les taux qui s'accordent à la population musulmane, démontrent un dynamisme plus vif pour l'agglomération de Kenitra (7,35 % contre 6,55 % pour Safi).

Les villes dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 h., présentent une très grande variété de comportements. Le taux d'accroissement pour l'ensemble des cités est faible : 2,5 % et assez peu significatif; par contre, la valeur de l'écart-type parle d'une sensible dispersion autour de la moyenne (écart-type : 2,4). On peut distinguer trois groupes de cités, Berkane (T.A : 7,5 %), Khouribga (T.A : 7 %) Mohammedia (T.A : 5,3 %) et Beni Mellal (T.A : 4,3 %), toutes quatre situées au coeur de périmètres de colonisation, ont bénéficié d'une croissance soutenue. Marchés agricoles et foyers d'animation de zones agricoles modernisées, villes industrielles et ouvrières (Khouribga et Mohammedia), leur expansion répond à des sollicitations économiques puissantes. Les villes d'El Jadida (T.A : 2,1 %), d'Essaouira (T.A : 2,25%) de Sefrou (T.A : 2,5 %), de Settat et d'Ouezzane (T.A : 2 %) enregistrent des taux inférieurs à la moyenne et proches du croît naturel. El Jadida, Essaouira et Ouezzane accusent néanmoins, une légère reprise par rapport à la période

antérieure, tandis que Taza et Settat connaissent de sérieuses difficultés après une phase de développement très rapide. Larache et Ksar-el-Kbir (T.A : 0,1 %) constituent le groupe des villes de stagnation et d'émigration; incapables de trouver des activités de remplacement de type moderne, après le déclin ou la ruine des secteurs traditionnels d'activité, elles soulignent les limites du développement urbain de l'ensemble de la presqu'île tingitane en crise. Une étude détaillée réalisée pour chacune des villes moyennes montrerait les raisons de cette diversité de comportement dont les fondements essentiels demeurent l'acquisition de fonctions économiques modernes (renouveau agricole et création industrielle) et administratives, ou les difficultés d'adaptation ou d'intégration dans la dynamique urbaine coloniale.

La comparaison des taux d'accroissement des villes : population toutes nationalités et population musulmane, souligne ces tendances fondamentales (Tab. 20).

Tab. 20 : Accroissement des populations des villes "moyennes"
Période 1936.1960. Taux moyens annuels.

Villes	Population totale 1)	Population musulmane 2)	Ecart entre 1 et 2
Berkane	7,5 %	10,3 %	<u>2,8 %</u>
Khouribga	7,0 -	7,9 -	0,9 -
Mohammedia	5,3 -	5,75-	0,45-
Beni Mellal	4,3 -	5,0 -	0,7 -
Taza	3,15-	4,1 -	0,95-
Essaouira	2,25-	4,35-	<u>2,10-</u>
Sefrou	2,50-	3,85-	1,35-
El Jadida	2,10-	2,85-	0,75-
Settat	2,0 -	2,45-	0,45-
Ouezzane	2,0 -	2,85-	0,85-
Ksar-el-Kbir	0,1 -	0,70-	0,60-
Larache	-0,7 -	0,20-	0,50-

A l'évidence, la population musulmane s'accroît plus rapidement que l'ensemble de la population. Plusieurs faits peuvent être retenus :

- la prodigieuse expansion de Berkane en liaison avec la modernisation rurale, le dynamisme de Khouribga.
- les taux médiocres de Ksar-el-Kbir et de Larache, villes en crise, d'émigration pour l'ensemble des populations.
- les taux élevés des populations musulmanes de Sefrou et d'Essaouira en rapport avec les taux, toutes nationalités réunies. Ces deux villes se caractérisaient en 1936 par le pourcentage élevé de population d'origine israélite, respectivement de 36,8 % et 40,8 %. En 1960, elles ont perdu une large fraction de cette population qui ne représente plus dans le total, que 14,5 % et 11 %. Il apparaît ainsi que ces départs ont provoqué comme un appel à l'immigration des ruraux sans que le contexte général de l'économie urbaine ait été profondément modifié.

- Les petites villes (population comprise entre 5.000 et 20.000h.) représentent le groupe numériquement le plus important. Le taux de croissance annuelle, à l'inverse du précédent, est très supérieur à la moyenne nationale (T.A : 4,2 %). L'élaboration de l'histogramme des fréquences (Fig.18) et le calcul de différents paramètres statistiques simples, soulignent la très forte dispersion des taux autour de la moyenne et l'existence de deux groupes de cités, aux dynamismes démographiques très contrastés.

période	moyenne	médiane	1 ^o quartile	3 ^e quartile
1936.1960	4,20	6,05	2,65	7,20

L'écart entre la moyenne et la médiane signifie une profonde dissymétrie dans la répartition. Plus de 70 % des centres connaissent un taux d'accroissement supérieur à 5 % mais le

quart, des taux inférieurs au croît naturel. Les villes dont la population est comprise entre 10.000 et 20.000 habitants en général de création plus ancienne, enregistrent un taux légèrement supérieur à celui de la moyenne, mais modéré, comparé à celui des villes de taille inférieure : 5,05 %. Par contre, la valeur de l'écart-type, 3,11 contre 2,59 pour les plus petites, souligne la plus grande variété des comportements démographiques.

Les villes les moins dynamiques qui connaissent les difficultés d'insertion dans la dynamique urbaine nouvelle, appartiennent au réseau urbain de la presqu'île tingitane : Chechaouene (T.A : 0,5 %), Assilah (T.A : 0,1 %) ou du Nord -Al Hoceima (T.A : 2,35 %) qui "souffre" du départ de nombreux espagnols. Ce sont aussi les petits centres de Moulay Idriss du Zerhoun (T.A : 0,35 %), d'Azemmour, les villes placées dans des positions périphériques peu favorables : Taroudannt (T.A : 2,9 %), Demnate ... Par contre, les petites villes intégrées dans les périmètres modernisés connaissent une vive croissance (Fig. 19) ; ainsi, dans la Chaoufa : Ben Ahmed, El Gara, Berrechid, Ben Slimane, dans la région des phosphates : Boujniba, Oued Zem, Fkih Ben Salah, Zaoufa-ech-Cheikh, dans le Rharb : Sidi Slimane, Sidi Kacem, Souk-el-Arba, Mechra-bel-Ksiri et ses bordures : Khemisset, Tiflet, et dans l'Oriental : Ahfir, Jerada...

Conclusion :

Le tableau suivant rassemble les valeurs des paramètres de dispersion, calculés pour chaque groupe de villes.

Taille des villes	plus de 100.000h.	de 50.000 à 100.000	de 20.000 à 50.000	de 10.000 à 20.000	de 5.000 à 10.000
Valeur de l'écart-type	1,70	0,35	2,40	3,11	2,59

Cette série confirme l'absence de corrélation évidente entre la taille des cités et le comportement démographique. Hormis la série des villes intermédiaires (de 50.000 à 100.000h.), il existe une très grande dispersion qui corrobore les disparités de comportements des agglomérations urbaines, quelle que soit la taille des villes. Le système colonial mis en place n'a point permis l'épanouissement d'un processus d'urbanisation cohérent, englobant l'ensemble des villes. Les réaménagements spatiaux très sélectifs qui ont donné naissance à de vigoureux contrastes régionaux, ont ainsi entraîné la subordination du réseau des villes anciennes non intégrées et peu dynamiques, au réseau, armature de l'espace agricole, minier et commercial, de la colonisation. Témoignent de ce nouveau complexe de domination, les effets de drainage et d'accumulation que subissent les villes et les espaces ruraux qui alimentent en hommes, en produits vivriers et parfois en capitaux, l'espace urbain central et sa périphérie modernisée.

2) Inégal dynamisme, selon l'origine des villes

Indépendamment de la taille, nous pouvons distinguer deux grands groupes de cités (Fig.18).

- une série comprenant un tiers des agglomérations de 5.000 habitants et plus dont le taux annuel d'accroissement est inférieur à 3 %; ce sont des cités peu dynamiques et en proie à des difficultés de développement et d'intégration.
- un groupe comprenant plus de la moitié des villes dont le taux d'accroissement est supérieur, en moyenne, à 5%.

Les agglomérations de la première catégorie appartiennent au groupe des villes "traditionnelles", ayant connu les difficultés d'adaptation aux nouveaux circuits économiques. Les conditions du développement des formes d'une économie mercantile ont provoqué le déclin de l'artisanat local et des éléments du commerce traditionnel, qui occupaient jusque là, d'impor-

tants effectifs. L'insuffisance des créations industrielles, dans ces centres, ne permit point à celles-ci d'assurer le relais des activités déchues. Tandis que se multiplièrent de petits métiers de survie -artisanat de réparation- les villes perdaient à la fois leur activité productive ancienne et les moyens d'assurer leur emprise sur les campagnes. En effet, le remodelage du réseau des communications et des relations, centré sur la côte atlantique du Nord-Ouest et l'apparition de nouveaux modes de production et de consommation, rejetèrent ces centres dans la position d'incapacité de satisfaire aux nouvelles exigences du marché. Les villes non intégrées aux structures économiques dominantes ont perdu, ainsi, la partie la plus dynamique de leur population et sont demeurées par force, dans le conservatisme obéré et transformé en routinier. Le développement de quelques activités de service et de commerce local n'a pu compenser les effets perturbateurs induits.

Les villes de Marrakech et de Fès, en rapport avec leur rôle passé, apparaissent les plus touchées. Leurs taux d'accroissement sont inférieurs au croît naturel. Villes de départ, elles alimentent les flux d'immigrants qui débouchent dans les zones portuaires atlantiques. Ce sont les classes d'âge, jeunes et instruites, les représentants des catégories sociales aisées et entreprenantes qui abandonnent leur ville d'origine pour aller conquérir, ailleurs, des positions économiques, administratives favorables. Ces départs se font au détriment de la ville d'origine, l'immigration campagnarde et pauvre, ne pouvant compenser, ni par le nombre (Marrakech), ni par le dynamisme (Fès), cette "perte de substance". Les médinas de ces villes connaîtront un processus de taudification et de surpeuplement qui témoignera de ces mécanismes.

Les mêmes difficultés, les mêmes mécanismes intéressent aussi les autres centres du réseau pré-colonial, même s'ils s'y manifestent de façon moins spectaculaire.

Ainsi les villes du réseau tingitan -Tetouane, Ksar-el-Kbir, Assilah, Larache- n'ont point trouvé les activités de remplacement de type moderne et deviennent pôles d'émigration, notamment vers Tanger. Les centres d'El Jadida et d'Azemmour, situés dans l'espace de polarisation de la métropole économique, frustrés et incapables d'asseoir leur influence sur les espaces ruraux environnants, ont vu leur rayonnement fortement limité (Fig.20). Les villes d'Essaouira, de Taroudannt, de Demnate, de Sefrou, évoquent les mêmes problèmes d'adaptation et d'absence d'innovations. Les courbes d'évolution de la population de quelques villes traditionnelles, au cours du 20e siècle (Fig.21) donnent une mesure plus concrète de la stagnation démographique. Elles font apparaître pour la plupart une crise très profonde de structure dans les années qui prolongent l'installation du Protectorat. Les lignes brisées, irrégulières, soulignent les problèmes et les difficultés économiques, rencontrés au cours de la période coloniale.

Les villes très dynamiques, à croissance rapide et soutenue, appartiennent au groupe des villes "modernes". Ce sont des villes de création récente, nées de la volonté du colonisateur soucieux d'aménager une armature urbaine adaptée à son projet; telles apparaissent les villes du Rharb, de la Chaoufa, les centres miniers du Plateau des Phosphates et de l'Oriental. Ce sont aussi, les villes anciennes, intégrées dans le processus du développement, points d'appui pour les Européens et leurs organes de commandement. Ces centres ont vu leur tissu urbain entièrement transformé (Casablanca) ou englobé au sein d'une masse d'urbanisation moderne (Rabat). La croissance rapide des villes "modernes" s'expliquera, du point de vue démographique, par la conjoncture d'un puissant courant d'immigration rurale avec l'augmentation sensible du croît naturel. Les courbes d'évolution des effectifs de différentes villes "dynamiques" montrent une expansion très soutenue et une tendance à l'accélération (Fig.22). La croissance enregistrée est d'autant plus remarquable qu'une frac-

tion de la population non-marocaine a, dès l'Indépendance, quitté le pays.

Conclusion :

Peu de villes marocaines échappent à cette donnée fondamentale : les villes intégrées dans l'espace de colonisation et intéressées par les ferments d'activité économique moderne ont connu une expansion démographique très rapide; les villes qui en sont exclues, périphériques au centre de gravité de la colonisation, connaissent des difficultés économiques et sociales, sont fort peu dynamiques et attractives. Ce phénomène étant naturel à tout développement régional différentiel, à toute hiérarchisation spatiale.

3) Dynamisme urbain et espace marocain.

La représentation spatiale des rythmes d'accroissement moyen annuel de la population des villes, de 1936 à 1960 (Fig. 23), permet de retrouver les régions urbaines d'expansion et l'évolution des comportements régionaux aux cours de la période coloniale (se rapporter à la fig.17). Plusieurs régions de forte croissance urbaine se détachent nettement.

- Au Nord-Est, la région d'Oujda se distingue autant par sa position même, très excentrée, que par l'extrême dynamisme des divers noyaux urbains qui l'animent. Plusieurs facteurs expliquent ce courant d'urbanisation : la mise en valeur des potentialités énergétiques et minières (charbon de type anthracite à Jerada, plomb, zinc à Touissit et à Mibladene), la bonification, grâce à l'extension des périmètres irrigués, des sols agricoles, offrant la possibilité de productions céréalières et agricoles variées pour l'exportation (coton, agrumes, vignobles), enfin l'installation de nombreux Algériens durant les années de guerre. Plusieurs agglomérations dont les fonctions économiques sont de nature très différenciée

ont connu une expansion rapide. Berkane a progressé au rythme annuel de 7,5 %, Ahfir de 6,5 % et Jerada de 13,5 %. Cette dernière agglomération "champignon" n'était en 1936, qu'un misérable bourg de 753 habitants, or, en 1960, son effectif dépasse 18.000h. Cet essor assez remarquable est le fruit de la mise en exploitation des mines de charbon qui ont attiré de nombreux immigrants, d'origine parfois très lointaine (33).

- Dans les Bas pays apparaissent deux régions bien urbanisées et dynamiques : la zone qui s'étend de Casablanca-Mohammedia au Tadla et les pays du Sebou, c'est à dire les zones de développement d'une agriculture moderne, orientée vers les productions commerciales, et d'inspiration capitaliste.

Des pays du Sebou où les densités rurales se sont singulièrement accrues depuis et au cours du vingtième siècle, se détachent nettement les villes du Rharb et de ses bordures méridionales. Alors qu'aucune ville n'existait dans cette zone au début du siècle, le tiers de la population vit en milieu urbain en 1960. Nées de centres de colonisation, de souks, fortifiés par la création d'un réseau de voies de communications modernes, ces villes ont enregistré des taux de croissance remarquables, notamment Sidi Slimane (T.A : 9,05 %), Mechra-bel-Ksiri (T.A : 9,45 %), Souk-el-Arba (6,2 %) ... Kenitra, ville industrielle, port, est devenue la capitale économique régionale et ainsi, a attiré une foule de campagnards venus des régions voisines et des zones méridionales. Submergés par le flot de migrants, les cadres de la ville, mal préparés à accueillir un tel effectif de population ont craqués et le tissu urbain, composite, incohérent, témoigne, déjà, du processus de croissance économique sans développement.

Les petites villes de la Chaouïa, à l'exception de Settat, ont connu un rythme d'accroissement très supérieur à

(33) P. Pascon et J.P. Trystram : "L'émigration des Chleuhs du Sous : les Aït Ouadrim à Jerada".
B.E.S. Maroc. N° 62. 2e trimestre 1964.

celui de la moyenne nationale : Ben Slimane (T.A : 7,5 %), Berrechid (T.A : 8,4 %), Ben Ahmed (T.A : 7 %) ... L'émigration campagnarde a assuré l'essentiel de la croissance démographique des villes. Ainsi, le nombre de citadins, chefs de ménage, nés en milieu rural, représentent 68,8 % des chefs de ménage à Berrechid, 64,9 % à Ben Ahmed et 73,9 % à El Gara, en 1960. Recrutement régional : quatre chefs de ménage sur cinq en moyenne sont originaires de douars situés à quelques kilomètres. L'immigration lointaine la plus importante est celle des gens du Sud; outre les commerçants soussis, les gens du Sud sont venus dans ces plaines céréalières quérir un travail saisonnier agricole. Ils se sont installés par la suite, définitivement, dans ces marchés agricoles.

L'exploitation phosphatière a transformé les conditions économiques et sociales du plateau Ourdirha. Les gisements miniers occupent une population jeune et dynamique, originaire des régions environnantes, mais aussi des zones méridionales, comme toutes les cités minières et industrielles la zone de recrutement étant très étendue. Les salariés des mines se rassemblent dans les petites villes, mi-cité, mi-bidon, telles Boujniba, Boulanouar et Hattane. Khouribga, capitale de la zone phosphatière rassemble administrations et commerces et s'est accrue au rythme très élevé de 7 % annuel : 8.000 habitants en 1936, elle atteint plus de 40.000h. en 1960.

La région du Tadla demeure faiblement urbanisée (22 % de la population vit en milieu urbain en 1960). Les villes sont caractérisées par des taux de croissance très contrastés : Beni Mellal étend son influence grâce aux activités de commerce et de service qu'elle a progressivement acquises et bénéficie d'un taux de croissance remarquable, dans les dernières années de la période. Par contre, la ville de Kasba-Tadla est devenue un centre d'émigration dont le pouvoir de rayonnement est fort limité, éprouvant à la fois

le départ des militaires et des colons (T.A : 1,95 %). Elle est dépassée par l'agglomération de Fkih-ben-Salah qui, de bourgade en 1936, est devenue une petite ville de 13.550 habitants, bénéficiant de la création d'un vaste périmètre d'irrigation (34).

Ces deux espaces régionaux dynamiques, séparés par la dorsale du Plateau central, barrière démographique, se rattachent tous deux à l'espace urbain central. La trame d'urbanisation linéaire qui s'étend de Casablanca à Kenitra, apparaît comme le fait primordial de l'urbanisation coloniale.

(34) D. Noin : "Répartition de la population et mouvements migratoires dans la plaine du Tadla"
Revue de Géographie du Maroc. N°7. 1965.

III. EVOLUTION DE LA VILLE, EN SITUATION COLONIALE.

L'installation au Maroc, d'une formation sociale dominante structurellement au mode de production capitaliste a profondément perturbé, puis altéré les principaux domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Les motivations économiques et sociales de la communauté musulmane étaient celles d'une société demeurée au stade précapitaliste de son évolution. Les campagnes vivent, pour l'essentiel, en situation d'auto-consommation, même si les relations inter-régionales ne sont point négligeables. Les villes précoloniales tirent du commerce à longue distance une partie de leurs revenus et de leurs richesses. Elles n'apparaissent point pour autant comme des organismes coupés de leur environnement, à l'abri des remparts qui ont tant frappé l'esprit des observateurs occidentaux, mais constituent "un élément d'une formation sociale qui englobe l'ensemble des rapports ville-campagne" (35).

La colonisation, vecteur d'une idéologie et d'un mode de production étrangers, aux incitations totalement différentes et nouvelles, rencontre brutalement la société marocaine et celle-ci en est profondément traumatisée. Les conséquences de ce choc sont multiples et variées. Nous avons remarqué précédemment que les campagnes comprises au sein de l'espace colonial avaient été réaménagées, selon une inspiration différente et étrangère et ainsi que la destabilisation des sociétés rurales aurait été plus ressentie dans les plaines que dans les zones périphériques. Il apparaît comme un divorce entre les références économiques nouvelles et les références socio-culturelles traditionnelles permanentes et de cette dichotomie résultera une altération de la nature des

(35) F. Stambouli et A. Zghal :

"La vie urbaine dans le Maghreb précolonial".
Annuaire de l'Afrique du Nord 1972. CNRS.CRESM.

deux systèmes de production.

Les changements profonds que subit la société marocaine, trouveront dans les villes leur expression la plus vigoureuse et la plus spectaculaire. La population européenne, l'activité économique nouvelle s'installent dans les agglomérations urbaines, chargées de favoriser l'accomplissement du projet colonial. L'équipement créé, convergent vers les villes côtières les courants commerciaux, détournés au profit des "cités européennes" qui ravissent ainsi aux grandes "villes marocaines" les sources essentielles de richesse. La ville, siège du pouvoir politique, économique et social, retire à la cité musulmane la plupart de ses outils de domination de l'économie et de l'espace. La cité musulmane ne conservera, en fait, que le prestige de la religion et le pouvoir "trouble" de la culture.

Au Maroc, comme dans les autres pays du Maghreb, le cadre de la vie citadine est la médina, cadre de vie en apparence immuable, ordonné autour d'un foyer spirituel et religieux, divisé en différents quartiers sociologiquement contrastés et aménagés pour satisfaire la plupart des besoins journaliers de ses habitants. Parfaitement adaptée à la formation sociale qui l'a engendrée, suivant des principes religieux, la médina ne peut offrir aux Européens un espace de vie propice à l'épanouissement des activités "modernes" et qui réponde aux exigences de résidence et d'habitat. Dès le début, il se pose aux administrations et aux techniciens du Protectorat, le problème de l'espace de vie citadine et celui du réaménagement de l'armature urbaine.

Avant même que l'année 1912, les cités portuaires avaient connu une vague effrénée de spéculations foncières et immobilières; les achats de terrain, licites ou non, avaient été encouragés, stimulés même par les représentants des puissances étrangères au Maroc. Entrepris au hasard, sans

plan préconçu, dans le seul espoir de réaliser avec l'escalade des prix, d'énormes bénéfices sur des sites promis à un avenir immobilier exceptionnel. Parcelles de terrain achetées, revendues, "gelées" dans un but éminemment spéculatif, "la ville de Casablanca portera toujours la marque indélébile de son origine chaotique dont les effets ne s'atténueront jamais complètement. Casablanca est composée presque entièrement de terrains lotis au hasard" (36).

Un évènement allait, cependant, favoriser une évolution plus rigoureuse et plus rationnelle. Lorsque la France s'installe officiellement au Maroc, elle nomme un homme disposant de tous les pouvoirs et passionné de "politique indigène et d'aménagement des villes", Lyautey (37). Avec lui, la colonisation française introduit une politique très centralisatrice et une ambition d'aménagement urbain. Cependant, quelque soient les affirmations et les résultats auxquels les efforts déployés aboutiront, les supports conceptuels de cette politique sont exclusivement occidentaux, c'est à dire externes et étrangers à la société marocaine. Les premières décisions prises sous Lyautey furent décisives; elles modifièrent très profondément le paysage urbain, comme elles transformèrent radicalement la nature et la configuration du réseau urbain.

3.1 - DE LYAUTEY A LA CRISE ECONOMIQUE (1912.1930).

Il n'est pas dans notre propos de reprendre l'analyse détaillée de la politique urbanistique de Lyautey et de ses successeurs, d'autres compétents en ce domaine l'ont faite avant nous (38). Nous ne rappellerons que les traits

(36) Citation de H. Prost, dans "Urbanisme" n°88. Paris 1965, tirée de l'article de J. Dethier : "Soixante ans d'urbanisme au Maroc". Bul. Eco. et Social du Maroc. XXXII-N°118-119.

(37) Citation de Lyautey, par Lavedan : "Histoire de l'urbanisme". Edit. Fréal. Paris 1957. Tome 3, in J. Dethier.

(38) Voir en particulier l'article de J. Dethier (op. cité) auquel nous nous référerons fréquemment au cours de ce chapitre, et la riche bibliographie de l'auteur, aux pages 52 à 56.

principaux de cette politique, celle notamment, entamée par l'architecte-urbaniste H. Prost, sous la régence de Lyautey et n'envisagerons que les éléments ayant eu des incidences sur les problèmes évoqués, ici, par nous.

L'arrivée de nombreux immigrants d'origine européenne entraîne l'aménagement du tissu urbain préexistant et la création de villes nouvelles. H. Prost, l'urbaniste de Lyautey, est chargé de la création de dix "villes européennes" : Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Marrakech, Taza, Ouezzane, Agadir, Sefrou et plus tard Kenitra. Il suivra scrupuleusement dans la réalisation de cette tâche, les trois impératifs édictés par Lyautey :

- séparer la ville européenne à édifier de la ville musulmane, dans le but d'assurer à chacune une certaine autonomie.
- mettre en valeur les sites et les monuments urbains, les plus représentatifs de l'histoire du Maroc et de l'architecture nationale.
- introduire, dans la construction des quartiers européens, les principes d'urbanisme les plus modernes et les plus novateurs.

Les résultats de ce que J. Dethier définit comme la période "d'âge d'or" (1912.1926) de l'urbanisme colonial, furent célébrés et souvent magnifiés. Lors du premier "Congrès international d'urbanisme aux colonies", il fut déclaré, notamment, que "le Maroc est aujourd'hui considéré, grâce à l'efficace collaboration du Maréchal Lyautey et de H. Prost, comme une leçon magistrale, écoutée et respectée de toutes les grandes nations colonisatrices" (39).

Il est vrai que lorsque l'urbaniste et l'aménageur, s'appuyant sur l'autorité politique et administrative, ont pu maîtriser les éléments de chaos introduits par la spéculation foncière, de belles réalisations furent accomplies.

(39) J. Royer : dans "Urbanisme aux colonies", compte-rendu du le Congrès Inter. d'urbanisme aux colonies. 2 Tomes. Delaysance Editeur. 1932.

Grâce au talent de Prost et à la compréhension de Lyautey, les villes nouvelles au Maroc ont pu échapper, en partie, au modèle d'urbanisme colonial, souvent d'inspiration militaire rigoureuse. Rabat, en particulier, peut offrir l'exemple de l'harmonie urbaine : "les deux villes (médi-na et ville européenne) s'épaulent et d'emblée constituent visuellement un tout harmonieux... ses plans nuancés s'adaptent avec grâce aux sites et aux contraintes imposées par les constructions pré-existantes qui sont, alors, autant de repères visuels bien intégrés dans la ville nouvelle. De leur présence, il (Prost) tire des effets plastiques et compose un environnement chaleureux" (40). A Meknès, à Fès et à Marrakech, la cohérence des villes neuves fut permise, grâce au contrôle foncier établi par l'administration municipale, sur les périmètres d'urbanisation. Celle-ci a pu maîtriser la spéculation sur les terrains qui appartenaient au Makhzen ou à des fondations pieuses (habous), créer ainsi des plans d'urbanisme cohérents et imposer aux acquéreurs, diverses obligations et règles, répondant aux conditions initiales formulées. Par contre, là où la spéculation "sauvage" a déferlé avant le Protectorat et avec autant de fougue les années suivantes, toute velléité d'harmonie et de cohérence a été stoppée. C'est ce qui frappe à Casablanca : "l'administration française se trouve à Casablanca en face d'une agglomération qui a déjà acquis un développement foudroyant au hasard des besoins et des initiatives privées (41).

Toutes les réalisations urbanistiques du Protectorat témoignent, en vérité, de la lutte constante qui s'instaura entre l'intérêt collectif et les intérêts privés multiformes. Le reflet de cette opposition apparaît dans les réussites harmonieuses lorsque l'urbaniste ne fut point

(40) J. Dethier : "Soixante ans d'urbanisme au Maroc".
Article op. cité.

(41) Extrait du Rapport du Directeur des Affaires Politiques adressé au Résident Général le 18/6/1945.
Cité par J. Dethier.

prisonnier des intérêts spéculatifs immédiats, dans les échecs ou les esquisses ratées lorsque le spéculatif l'a emporté (42).

Quelque soit le jugement de valeur que l'on puisse porter sur les réalisations urbaines de la colonisation, durant cette première phase, une question qui ne peut être esquissée, se pose. Cette politique d'urbanisation était adaptée à quel projet? N'était-elle point sélective, ethnique conçue pour la seule population qui comptait alors, la minorité étrangère. Toute création qu'elle soit technique, scientifique, artistique... est destinée à l'homme. Mais, ici, l'homme est le colonisateur. D'autre part, toute création urbaine a des effets induits très importants sur l'environnement physique et humain, or il furent négligés, sinon oubliés.

L'effort d'urbanisation si important, durant cette période fut consacré presqu'exclusivement à satisfaire les besoins de la minorité européenne. Les plans, les différents types d'habitat, les cartes de la répartition ethnique des populations citadines le prouveraient aisément. Ecochard qui fût l'architecte-urbaniste, appelé par le Secrétaire Général du Protectorat, Erik Labonne, trop libéral pour n'être point temporaire (43) et qui sera, avec Prost, celui qui aura marqué de son empreinte l'aménagement des villes marocaines, pourra déclarer sans être contredit : "Pendant trente-cinq années, on a oublié les Marocains". Pourtant, de nombreux architectes de talent se sont occupés "d'habitat indigène", mais les opérations pour spectaculaires et souvent réussies qu'elles fussent, notamment le "quartier des Habous" de la nouvelle médina de Casablanca, ne pouvait masquer le fait qu'elles n'intéressaient qu'une frange relativement privilégiée de la

(42) La ville de Casablanca est le cas-type d'une organisation et d'une morphologie urbaines, engendrées par la spéculation et l'argent.

(43) Erik Labonne, résident général au Maroc en 1946-1947.

population marocaine de quelques villes. Ces réalisations, "constructions indigènes" destinées théoriquement à accueillir la population marocaine citadine ou d'immigration récente et à offrir un cadre de travail et de vie, adapté aux besoins des familles, ne furent que les "gadgets" coûteux d'une politique sociale surestimée, que les instruments de propagande destinés à masquer les carences de cette politique, l'abandon des populations dans le domaine de l'habitat. En définitive, quelques milliers de personnes trouvèrent place dans ces nouveaux quartiers qualifiés "d'indigènes", aujourd'hui de populaires. Cinq mille personnes pour la ville de Casablanca, après dix années de travaux et de fortes dépenses.

La création des villes nouvelles européennes, à l'écart des médinas, a eu des effets économiques, sociaux et culturels fondamentaux sur la vie citadine. Quel que soit le désir initial qui ait conduit à cette "séparation-juxtaposition", donc à un dualisme et bientôt à une situation conflictuelle entre la médina et la ville nouvelle: ségrégation raciale, volonté affirmée de respecter les coutumes et les genres de vie ou protection de la médina comme ensemble architectural -"la protection des villes indigènes a toujours été une de mes préoccupations dominantes" écrira Lyautey - la coexistence dans l'espace de deux univers citadins nettement contrastés ne pouvait que donner naissance à de délicats problèmes tant pour l'économiste ou le sociologue que pour l'urbaniste. Il est vrai aussi qu'à certains centres "l'esthétisme de Lyautey leur épargna le plus gros des collusions de style et des contaminations hasardeuses entre l'antique et le nouveau" (44).

L'apparition d'un nouveau système de référence urbain, a plongé l'ancien dans l'anachronique et l'a infériorisé. Le désir du colonisateur, par la construction de villes

(44) Berque.J et Couleau.J :

" Le Maroc.Nous partons pour..."
P.U.F. 1977. p.105

nouvelles sur des concepts importés, de "réduire" la ville marocaine et de capter son ancien pouvoir économique et social, a pu se faire avec plus ou moins de souplesse et d'habileté, mais n'en fut pas moins inéluctable. L'économie coloniale qui forgera en ville nouvelle ses instruments spatiaux de domination, a porté un coup décisif à l'organisation économique marocaine précoloniale, au lieu de la conforter et de la stimuler, selon les déclarations du moment. Le déclin des corporations, de leurs institutions qui animaient l'espace urbain fut irrémédiablement accéléré sans que ne fut apportée une solution de rechange (45). La politique de "protection des sites historiques" engendra l'asphyxie économique de la médina et le transfert du centre de gravité de la ville ancienne à la ville moderne. Le moteur économique et social de l'organisme urbain échappant au contrôle de la médina, il s'en suivit une mutation sociale capitale, maintes fois décrite : l'abandon temporaire, puis définitif, de la médina par la classe bourgeoise des commerçants, des entrepreneurs... et l'arrivée massive de pauvres immigrants. Outre les effets socio-économiques évidents, cette translation vers "le centre de la ville", situé à plusieurs kilomètres parfois de l'agglomération des hommes, et cela malgré l'aspiration de l'urbaniste à ne point créer de "no man's land", comme à Rabat où l'on passe sinon naturellement, du moins facilement de la ville musulmane à la cité européenne, a favorisé l'éclatement du cadre urbain, créé entre ces pôles des mouvements sociologiques importants, des oscillations pendulaires souvent contradictoires, dessiné les futures incohérences du tissu urbain actuel et engendré la rupture consommée, entre l'homme et son identité culturelle. Enfin, nous avons déjà souligné que l'oeuvre accomplie par la colonisation a favorisé le

(45) Voir notamment :

- Adrien Massonand : "L'évolution des corporations depuis notre installation au Maroc". B.E. du Maroc. Jan. 1937.
- L. Paye : "Déchéance des corporations marocaines" 1937.
- R. Le Tourneau : "Les corporations du Maroc" 1938.

littoral atlantique et exagéré le glissement du centre de gravité du pays vers la côte. Ce furent les villes littorales portuaires qui bénéficièrent, en premier, de l'effort d'équipement et d'aménagement urbain. Ainsi, durant cette période qui apparaît aujourd'hui encore comme une des plus riches de la création et de l'animation de l'espace urbanisé, tout l'effort entrepris a porté en faveur de la nouvelle ville. Cette politique a introduit au sein de l'espace urbain des disparités ethniques, puis sociales très profondes et à terme substitué au cohérent, l'incohérent sociologique, économique et spatial. Désarticulation de la vie urbaine d'autant plus accentuée que furent presque entièrement négligées les infrastructures d'accueil en faveur des populations marocaines.

Or, les responsables des premiers plans d'urbanisme ont quitté le Maroc et n'ont pas été remplacés. A leur place, viennent les "techniciens" non intégrés à la phase créatrice précédente. Aussi ceux-ci seront plus soucieux de suivre la voie tracée que d'innover et de chercher les solutions originales aux problèmes posés. Pour comprendre, cependant, la fadeur de la politique urbaine du Protectorat, après le faste des premières années, il faut rappeler que les années qui précédèrent la grande crise économique de 1930, ont marqué l'apogée de la "civilisation européenne outre-mer", celle de la colonisation, en accord avec une phase de prospérité économique stimulante. L'optimisme des années d'avant-crise, la croyance en la mission civilisatrice de l'Occident et la volonté "déclarée" de faciliter l'épanouissement des peuples colonisés seront à jamais refoulés par la crise économique et ses conséquences.

3.2 -DE LA CRISE ECONOMIQUE AU LENDEMAIN DE LA GUERRE.

Durant les années qui précédèrent la crise mondiale, les effets perturbateurs de la colonisation franco-espagnole furent relativement peu perçus et n'ont point provoqué de

mouvements migratoires très puissants des campagnes vers les villes même si, déjà, le mythe urbain est en gestation. Les lacunes de la politique coloniale, en particulier en matière de logement marocain, ne sont guère ressenties, car elles ne sont point visualisées. Seules quelques personnalités s'étonnent, mais leur protestation n'éveille aucun écho. "Les musulmans-indigènes", selon la terminologie de l'époque, se sont plus ou moins bien intégrés à la société et à l'espace urbains, sans que leur problème ait été globalement envisagé .

3.2.1 - La crise économique et ses incidences.

La crise qui déferla sur le monde dans les années trente, rencontre au Maroc, un terrain favorable et plongea le pays dans une situation très délicate. La nature même de la colonisation l'exposait aux secousses de la conjoncture économique internationale. La décadence des structures sociales qui avaient jusqu'alors préservé la cohésion des tribus, avait préparé un milieu sensible aux égarements de l'économie, jusque dans les campagnes les plus "traditionnelles". Un rapport sur "le problème du Blé" de 1935 (46), estime la dévaluation des produits et denrées agricoles depuis 1927 à 73-74% pour le blé, 50% pour le mouton et le boeuf, et 60% pour les primeurs. Si l'agriculture moderne a souffert de cette conjoncture, les revenus agricoles des fellahs furent plus nettement entamés. On a pu estimer qu'ils accusèrent une chute de 60% dans les quatre années qui suivirent le fait dépressif (1932-1935). Or la campagne agricole de 1935-36 fut particulièrement médiocre : "des pluies précoces incitèrent les cultivateurs à faire des semailles rapides. Une sécheresse prolongée suivit, qui retarda la levée. Enfin, au printemps, des pluies abondantes entraînèrent la verse et le développement des maladies cryptogamiques" (47). Dans le Rharb, les rendements obtenus furent catastrophiques : 1,8 en blé dur

(46) Rapport cité par Le Coz.J : "Le Rharb" .
Tome 1. Page 442.

(47) Le Coz.J : "Le Rharb". Ouvrage op.cité.

et 2,1 en blé tendre.

Les effets du marasme agricole furent immédiats et renforcèrent les tendances migratoires des petits paysans endettés et souvent ruinés, d'ouvriers agricoles désormais sans emploi. Ces fellahs déracinés émigrèrent vers les villes dans l'espoir d'y trouver un travail de substitution. Les régions les plus touchées furent celles qui étaient déjà, aux prises avec des difficultés économiques sérieuses, notamment les zones méridionales et les régions des périmètres spéculatifs. C'est de cette époque que l'on peut dater l'amorce définitive de la pompe de l'exode rural. Léandri.M qui étudia l'exode rural dans les Doukkala, nota que la tribu des Ouled Frej Abdelrheni qui avait une population de 1900h en 1952, avait connu une dizaine de départs avant 1914, une centaine de 1920 à 1930 et environ 600 de 1930 à 1940 (48). L'étude de l'évolution du phénomène migratoire montrera un net changement de rythme, au cours de ces années (Cf. la deuxième partie). Or, en milieu urbain, la crise est aussi, profondément ressentie et la situation économique se dégrade sensiblement. L'étude des deux secteurs économiques caractéristiques de l'activité urbaine : l'artisanat et l'industrie du bâtiment vont nous permettre de préciser les termes de cette dépression.

Le déclin de l'artisanat et des corporations avait débuté bien avant la crise; nous en avons déjà souligné les effets négatifs de la concurrence des produits importés, les conséquences graves de la désorganisation des structures commerciales traditionnelles. La dépression économique va aggraver ces éléments de déclin par la baisse générale du niveau de vie et du pouvoir de consommation des populations, par la fermeture de nombreux marchés d'exportation. Surtout, la crise, par la situation conflictuelle générale qu'elle

(48) M. Léandri : "L'exode rural dans les Doukkala, étude monographique de la tribu des Ouled Frej Abdelrheni".
Mémoire C.H.E.A.M. N°2128. Février 1953.43p.

engendre ou exagère, montre les répercussions dramatiques d'actions basées sur des perceptions totalement erronées. La prise de tous les pouvoirs économiques par les autorités du Protectorat avait abouti pour les corporations, à un changement radical dans l'organisation des corps de métier : l'élimination de l'autorité du Mohtasseb (49). La perte de prestige et de pouvoir de ce personnage central dans l'organisation avait, par contre-coup, sapé l'autorité des amins (50) et de toute la structure corporative. Désormais, "il n'y a plus de fonctionnaire capable de soutenir les décisions de l'amin ayant trait à l'organisation de sa corporation ou même des standards d'exécution du travail. Son pouvoir (mohtasseb) de contrôle des conflits d'intérêts des patronats, des standards de travail et de la concurrence, est manifestement affaibli. Il n'y a pas de responsable officiel sur qui la corporation puisse exercer une pression pour influencer la politique gouvernementale à l'égard des corps de métiers" (51).

La récession économique aggrava la situation économique fragile des artisans; l'absence de courroie institutionnelle de transmission des problèmes perçus par la base, à l'autorité, exagéra encore les difficultés économiques et sociales, et justifia les manifestations de couleur nationaliste des dinandiers et des babouchiers de Fès, témoigne de détresse économique et "institutionnelle". Les conflits, nés de la rupture d'anciens systèmes de contrôle face à la nouvelle répartition du pouvoir politique et économique, peuvent être considérés, comme les manifestations des tensions apparues au contact de deux modes de production concurrents.

(49) Le Mohtasseb était une personnalité nommée par le Sultan, responsable du maintien d'une "économie honnête et ordonnée" (Le Tourneau) et le lieu de convergence de forces souvent opposées. Ne disposant ni d'outils de coercition, ni d'appareil législatif encombrant, son bon sens et quelques moyens de pression, surtout les préceptes généraux de l'Islam suffisaient à apaiser les conflits.

(50) L'Amin assurait comme homme de toute confiance, la direction des corporations (l'équivalent du chef).

(51) H. Miner : "Le déclin des corporations de Fès, vu sous l'angle d'une théorie des conflits".

La crise qui frappa les corporations intéressa d'abord, les cités qui possédaient une longue tradition artisanale et vivaient de cette production et des échanges qu'elle engendrait. Dans ces agglomérations urbaines, près du tiers des actifs travaillaient et subsistaient de ces travaux. Fès en premier lieu, puis Marrakech, Salé, Tetouane Rabat même, ainsi que les petites villes traditionnelles, connaissent alors une situation difficile. Les villes qui ne trouvèrent d'activités de substitution, subirent une phase de stagnation sensible. Les centres qui connaissent le déclin des activités artisanales anciennes et ne bénéficient de la création d'industries de substitution et qui, d'autre part, enregistrent la transformation de la nature de leurs activités commerciales -devenues pour la distribution les succursales de Casablanca- voient s'accroître leurs difficultés. D'autant que les groupes les plus dynamiques et les plus aptes à une reconversion les quittent pour les agglomérations littorales. Cette conjoncture économique défavorable accuse les effets structurels induits de la domination et entraîne une poussée inflationniste du chômage et du sous-emploi en milieu urbain : les créations industrielles ne pouvant absorber les laissés pour compte du déclin artisanal.

L'industrie du bâtiment, essentielle dans l'économie urbaine comme dispensatrice de nombreux emplois, connaît une période sombre. Le mouvement de la construction avait enregistré une reprise dans les années 1925, confirmée de 1929 à 1931. Ainsi, pour Casablanca, son chiffre d'affaires s'élevait en 1925 à 25 millions de francs, puis à 256 en 1929 et 251 millions de francs en 1931. Mais dès 1932, la crise du bâtiment ne justifiait plus qu'un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. La crise économique accentua le processus : les facteurs externes aggravant les facteurs locaux, en 1934, on ne construit plus à Casablanca que pour 75 millions et en 1936 pour seulement 40 millions. Il faudra attendre le

lendemain de la guerre pour enregistrer une reprise très vigoureuse de la construction. Pour l'heure, les difficultés d'une industrie, baromètre de l'activité urbaine, témoignent du ralentissement général sinon de la stagnation de l'économie.

A l'équilibre précaire, mais réel qui caractérise la première phase de la colonisation, succède une période d'incertitude, de déséquilibres qui iront en s'accroissant avec la guerre et les crises qui l'accompagnent. Les agglomérations urbaines voient, au même instant, leur population croître rapidement et surtout se diversifier. La conquête, puis l'installation du Protectorat avaient introduit dans la cité, la composante ethnique. La crise de 1930 qui engendra des flux migratoires amples des campagnes vers les villes, introduit une composante sociale et culturelle que l'on a le plus souvent décrit comme la "ruralisation" ou la "prolétarianisation" des villes. C'est sans doute l'irruption massive de fellahs dans le contexte citadin qui a donné à la ville marocaine ses traits caractéristiques les plus prononcés et peut-être les plus déterminants. Si les repercussions économiques et sociales (même culturelles) sont fécondes et modifient le substrat sociologique de la cité, les conséquences au niveau de l'habitat, du tissu urbain, sont autrement spectaculaires.

De la crise économique, il en résulte, nous l'avons dit, l'aggravation du chômage et du sous-emploi et l'afflux dans les villes d'une population d'origine rurale. Crise révélatrice à la fois de la condition précaire des campagnes et l'équilibre fragile de l'économie et de la société urbaines. L'arrivée des ruraux au sein de l'espace urbain, arrivée définitive et difficile, n'étonne plus et ira désormais en s'accroissant. Or, la ville n'est pas préparée à recevoir cette masse de désemparés et de "sans logis";

le problème de l'habitat va se poser avec une acuité nouvelle, bientôt scandaleuse. Certes, l'absence de logements sociologiquement et financièrement adaptés à ces populations, n'est pas chose nouvelle et toutes les villes ont connu l'installation sur leurs marges d'habitations précaires : nouālas ou tentes, ballotées par les hasards de la spéculation, mais désormais un phénomène majeur dans l'histoire des agglomérations marocaines, prend racine : la prolifération d'un habitat pauvre et "sous-intégré", étonnant par son ampleur.

Les nouveaux arrivants, fellahs sans ressources, analphabètes, sans qualification adaptée à la dynamique économique nouvelle, tentent de s'installer dans les villes où ils possèdent un réseau de relations sociales, basées sur des affinités familiales, tribales ou ethniques (règle de l'identité ethnique). La politique de l'Etat a négligé, dans la phase urbanistique antérieure (1912.1930), l'édification et la construction d'ensembles immobiliers, de quartiers nouveaux marocains. C'est donc vers les vieux quartiers -médiinas anciennes- où résident la quasi-totalité de la population marocaine citadine que s'orientent les flux successifs d'immigrants. Dans les années qui prolongent la crise, ces quartiers anciens voient leur population permanente s'accroître démesurément, sans rapport avec leur capacité d'accueil. Les densités urbaines atteignent alors des niveaux incompatibles avec l'hygiène, la santé, le bien-être des populations, avec l'aisance psychique : les densités comprises entre 1.200 et 1.500 habitants (parfois même 2.000h) à l'hectare vont devenir courantes bien qu'inhumaines et tragiques. L'ancienne médina de Casablanca connût, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une densité voisine de 1.400 h/ha (52). Processus de densification excessive engendrant celui de la taudification, avec le départ des classes ou des groupes sociaux plus aisés, tentés par la construction parallèle de quartiers modernes de "standing européen". Les familles bourgeoises des médiinas de Fès,

(52) A. Adam : "Casablanca" ouvrage op. cité. Tome I-page 43

de Marrakech, de Rabat ou de Casablanca... abandonnent leurs grandes maisons traditionnelles, ouvertes vers l'intérieur, spacieuses, à de multiples locataires ou sous-locataires. Alors, de nombreuses cloisons s'élèvent, des baraques même, plus ou moins durcifiées encombrant petit à petit, cours intérieures, patios, balcons et toits des anciennes maisons bourgeoises. Intra et extra-muros, la spéculation peut se nourrir de la misère quand elle ne l'engendre. Les espaces non-urbanisés sont "gelés" dans une première phase, dans l'attente d'une plus value, d'un surprofit. Ensuite, pour réaliser "la bonne affaire", les propriétaires du sol provoquent la parcellisation de leurs terrains et la construction de lotissements, présentant très vite tous les signes du surpeuplement et d'insalubrité.

Processus de "taudification" intense, maintes fois décrit par les observateurs du Protectorat (53) qui aboutit à une rupture totale avec l'ancienne structure sociale des médinas et à la formation d'espaces prolétariens ou sous-prolétariens, fermés par les épaisses et vieilles murailles de la cité, enceintes restaurées maintes fois, comme pour mettre en valeur ce mécanisme. Les administrations, les activités commerciales de niveau supérieur ont quitté progressivement l'ancienne médina, transformée petit à petit en "cité-dortoir" (Adam) pour petites gens, si bien que désormais, le drame de ces médinas "c'est que si elles n'existaient plus comme habitat, il n'y aurait plus que les pauvres et les vieux qui s'en apercevraient" (54).

Les bidonvilles apparurent dès l'instant où la médina atteignit les limites permises du surpeuplement et de

(53) Montagne : "Naissance du Prolétariat Marocain"
in "Cahiers de l'Afrique et de l'Asie".
enq. collect. 1948.50.
Edit. Peyronnet. Paris.

(54) J. Hensens : "Que faire des médinas?"
B.E.S.M. N°118.119 XXXII. pages 117-121.

l'entassement. Le bidonville se présente comme l'excroissance la projection périphérique des vieux quartiers, incapables désormais d'accueillir et d'absorber le flot numérique continu des migrants. Le bidonville est la réponse du pauvre au problème du logement; sa pérennité et son extension, une réponse au chômage et au sous-emploi, aux faibles revenus irréguliers et à l'incapacité de la construction à progresser plus vite que la population. Ces termes demeurent étroitement liés, car tant qu'il y aura des familles sans ressources, des hommes sans travail, incapables de supporter les frais locatifs du plus modeste logement en dur, il y aura des bidonvilles. Le bidonville appartient à la ville moderne auquel il est très étroitement lié. Il en est "sa face cachée", son "scandale", sa "honte" ou sa "plaie", selon la terminologie consacrée, qui traduit assez bien la mauvaise conscience des "nantis" et le parti-pris contre ce type d'habitat. Or, il est le reflet logique du développement de l'économie moderne et des nouveaux rapports de production introduits. Le bidonville ("le bidon") remplaça la tente ou la hutte conique faite de branchages, comme la "fripe" se substitua au costume traditionnel. Il est, en effet, plus facile d'utiliser les rebus de la classe dominante -vieilles caisses, planches, bidons usagés, tôles, papier bitumé- que d'aller en campagne couper les branches indispensables à la construction de la nouāla. La baraque, faite de bois -planches de vieilles caisses- et de métal -bidon écrasés-, la "berrāka" dans le langage populaire (A.Adam), apparaît avec la colonisation, c'est à dire avec la civilisation industrielle dont on a pu écrire qu'elle était la fille. "Nous ne saurions donner la date de son apparition à Casablanca, mais celle-ci dut suivre très vite le débarquement de 1907" (55). Au début, d'ailleurs, elle sert de boutique (ce fut le cas du Grand Souk de Casablanca), puis devient échoppe-logis et enfin "baraque-logis".

(55) Adam.A : "Casablanca" Tome 1. Page 86.
Ouvrage op.cité.

Le bidonville, rassemblement de plusieurs dizaines de baraques au moins, est contemporain de la baraque et apparaît très tôt. Pourtant ce n'est que dans les années 1930 que les premiers bidonvilles importants prennent place dans le paysage urbain et que le terme même de bidonville fut employé par les européens et les marocains, utilisant le français comme langue véhiculaire (56). Pour les gens du peuple des villes, ces rassemblements de baraques sont désignés sous différents vocables : "carrières ou Karyan" à Casablanca (57) et plus tard dans les agglomérations urbaines proches de la capitale économique : Mohammedia, Khouribga, "douar" à Rabat et à Salé, ou encore "Khiam", "n'zalet" ou même "nouaïl" précédant le nom d'une personne, propriétaire du terrain à l'origine. " La fréquence des références à la campagne montre que l'évocation des rapports avec le monde rural l'emporte sur la considération du caractère urbain de l'habitat qu'implique le terme de bidonville" (58).

Les bidonvilles n'apparaissent point, uniformément à la périphérie des villes, comme "l'ultime couronne" (Dethier) ou comme ceinture sous-prolétarienne. La localisation spatiale des bidonvilles par rapport à l'ensemble urbanisé qui est un facteur important pour caractériser leur population, présente deux situations fondamentales : dans les zones centrales de la cité et dans les zones périphériques. Ces deux positions ne se retrouvent point dans chaque centre urbain, car pour chacune des agglomérations urbaines, une réponse a été trouvée par les

(56) Mahé.Y : " L'extension des villes indigènes au Maroc."
Thèse de Droit. Bordeaux. 1936.

(57) Se reporter, pour l'origine du terme des "carrières", à Adam.A : "Casablanca". Les "carrières" centrales", le premier bidonville casablançais important, tire son nom du rassemblement de tentes, de huttes, de baraques, dans une carrière désaffectée, à proximité de la centrale thermique des Roches Noires. Il a donné par la suite, son nom à d'autres bidonvilles : carrières Ben M'Sik... On doit noter cependant qu'à l'ouest de la ville, pour désigner ce phénomène, la langue populaire a retenu le terme de "derb, soit le derb "Jdid", Ferrara.

(58) Naciri.M : " Les formes d'habitat sous-intégrées, essai méthodologique."
Extrait des Actes du Colloque de Vincennes.
Juillet 1970, publiés dans le bulletin du S.M.U.H.

"squatters" (59), en fonction de la taille, de la structure et de la morphologie urbaines, de l'intégration plus ou moins sensible de l'économie urbaine au mode de production dominant : croissance économique fondée sur l'essor commercial, amorce d'un processus d'industrialisation.

L'immense bidonville de plusieurs (dizaines) milliers d'habitants et de baraques, qui caractérise, depuis les années quarante, la plupart des grandes villes de la côte, n'est pas apparu spontanément dans une position périurbaine, mais il est né d'un mécanisme de regroupement opéré par les autorités administratives et policières de la cité, d'une multitude de petits bidonvilles dispersés au sein de l'espace urbain et se développe d'autant plus rapidement qu'il est parvenu à constituer une sorte de "médi-na sauvage" (J. Hensens), satellite urbain offrant un marché de travail occasionnel pour les immigrants. Les premiers bidonvilles "spontanés" apparaissent dans les grandes villes d'immigration, au coeur même de la cité, c'est à dire dans des situations stratégiques qui offrent aux habitants de meilleures chances pour trouver un emploi. Nous avons déjà décrit comment le processus de taudification des anciennes médinas s'était accompagné de l'apparition de baraques dans certaines cours, même sur les terrasses d'anciens "fondouks" (60). Un dénombrement effectué durant l'année 1936, à Casablanca, permet de recenser dans l'ancienne et la nouvelle médina, au Maarif et dans les Ghaffef, Omâr et Boutouïl, un ensemble de 13.184 baraques ou nouâlas (61).

(59) "Squatter" : personne sans logement qui s'installe illégalement sur un terrain innocupé. Terminologie empruntée à J.F. Turner qui a décrit l'état d'esprit, les mobiles de leurs agissements.

"Problèmes d'habitat, solutions administratives et solutions populaires". Revue "Architecture d'Aujourd'hui" N°140. Oct.Nov. 1968.

"Peuplement urbain non règlementé, problèmes et politiques". Revue Intern. du développement social N°1. New-York 1969.

(60) A l'origine, le terme de "Fondouk" désigne un hôtel pour les voyageurs (hommes et bêtes); il désigne aujourd'hui ces hôtels dégradés et taudifiés.

(61) Mahé Y. : "L'extension des villes indigènes au Maroc".
- op. cité -

Paradoxalement, c'est dans l'espace d'urbanisation moderne que les immigrants trouvèrent les plus grandes "facilités" pour s'installer (facilités apparentes permises par la spéculation). En effet, là où la spéculation foncière a connu une impulsion particulièrement vive et soutenue (cas exemplaire de la ville de Casablanca), l'espace urbain est composite et inorganique; les nombreux terrains vagues, mailles trop lâches de l'espace bâti européen, ont offert aux "squatters" des sites d'installation provisoire et ont accepté la multiplication rapide des habitations sommaires. En effet, les propriétaires retirèrent de cette occupation de très substantiels profits sans la compensation de la pérennité. Ils n'accordèrent aux occupants aucun statut foncier, n'aménagèrent, ni ne leur concédèrent un quelconque équipement urbain même primaire, se réservant seulement le droit de louer la parcelle de terrain (la "zrîba") jusqu'au jour de la vente de leur patrimoine foncier aux meilleures conditions (spéculatives). L'évacuation des occupants démunis de tout droit ne posera, en général, aucune difficulté, trouvant le plus souvent un arrêté municipal comme motif d'expulsion ou à la dernière minute, pouvant toujours invoquer des raisons de "salubrité publique".

Les bidonvilles "spontanés" du centre rechercheront de préférence la proximité de chantiers de construction ou celle des zones et des quartiers industriels : plusieurs exemples, confirmant cette évolution générale, sont fournis par les bidonvilles des "Carrières Centrales" à Casablanca (62) et du douar Bordj Moulay Omar, à Meknès, apparu en 1930 tout près de la zone industrielle (63). Ces bidonvilles du "centre" demeurèrent en permanence, sous la menace du refoulement périphérique, au fur et à mesure de l'accroissement

(62) Le bidonville des "Carrières Centrales" à Casablanca émigra près de l'usine des "Huilleries marocaines", puis à proximité des "Phosphates d'Alsace" et de "Lesieur Afrique".

(63) Franchi, J.: "Urbanisation d'un bidonville : Bordj Moulay Omar, à Meknès".
B.E.S.M. N°83 Rabat 1959.

local des investissements et des créations industriels, de l'extension du périmètre construit moderne et des décisions administratives d'expulsion très fréquentes, notamment, en période d'épidémie. La proximité de ces "îlots d'insalubrité" étant une "menace permanente" de prolifération "de microbes et de maladies"! Seuls les profiteurs de misère, les propriétaires des terrains étant immunisés.

Menacé d'expulsion ou de refoulement, dans une situation précaire, les habitants des bidonvilles s'efforcèrent dès qu'ils trouvèrent un emploi salarié ou des revenus stables, d'échapper à cet état. Dans ce but, ils devinrent acquéreurs de terrains situés à la périphérie de la cité pour y construire soit en dur (des exemples fournis par la nouvelle médina de Casablanca), soit pour y transporter leur baraque. Néanmoins, ces cas demeurèrent relativement exceptionnels et c'est aux municipalités que revient l'origine de la création des gros bidonvilles "rassemblés et aménagés"; elles furent d'ailleurs secondées très tôt dans cette affaire, par des particuliers, propriétaires de terrains non lotis qui trouvèrent les moyens d'une énorme spéculation, éminemment rentable et fructueuse. L'exemple du bidonville "les Carrières Centrales", décrit par A. Adam (64) est très significatif de la politique suivie en matière d'habitat "indigène", durant cette période. Les autorités, par arrêté municipal du 2 Janvier 1932, puis par un dahir du 31 Décembre 1938, prétendirent interdire au bidonville le périmètre municipal. Ces premiers efforts ne réussirent alors qu'à gonfler le bidonville des baraques et de leurs habitants, chassés "manu militari" de la ville européenne. Pour obtenir, définitivement, ce transfert, la municipalité acheta un terrain de 17 hectares près de la cité Mohammedia et y installa d'autorité le bidonville. En 1939, le nombre des baraques s'élevait à 4.000 dont 200 boutiques et cinq fours à pain (65). La

(64) Adam A. : "Casablanca" - op. cité -
Tome I page 88.

(65) Ratier J. : "Le bidonville des Carrières Centrales"
Juin 1949. Mémoire de stage de l'E.N.A.

Maneville R. : "Prolétariat et bidonvilles"
Archives du C.H.E.A.M. 1950.

Progression avait été prodigieuse puisqu'en 1925, le nombre des baraques et des tentes ne dépassait pas 300. Très rapidement, par suite de la volonté de concentration des bidonvilles, le terrain municipal devint trop exigü; les propriétaires des terrains contigus, trop heureux de l'aubaine, prirent le relais, partagèrent l'espoir à lotir en parcelles (par zriba-s) qu'ils louèrent aux nouveaux arrivants. En 1950, les quartiers installés sur ces terrains totalisaient plus de baraques que le "bidonville municipal". L'ensemble comprenait alors 13.250 baraques pour 48.834 habitants (66).

Le bidonville de Ben M'Sik est aussi une création de l'administration qui a opéré autoritairement la concentration d'un certain nombre de petits bidonvilles dispersés dans la partie sud de Casablanca. L'apparition de cet énorme bidonville, avec ses blocs réguliers, ses "larges rues" et ses baraques alignées, est l'aboutissement d'un long cheminement, de la fin de la première guerre au début de la seconde (67). Les premières baraques s'installèrent à proximité des chantiers de construction de la Nouvelle Médina, après la première guerre. La construction à partir de 1926 du "derb Carlotti", puis l'extension de la nouvelle médina, refoulèrent successivement les baraques vers le sud, près des jardins de Ben M'Sik. En 1931.32, le nombre des baraques, estimé par A. Adam, après enquête auprès des anciens habitants, s'élevait à 1.300-1.400. L'arrêté du 2 Janvier 1932 repoussa le bidonville (troisième déplacement) au nord du Chemin de la Grande Ceinture, sur un terrain appartenant à Ben M'Sik, d'où le nom définitif de "Karyân Ben M'Sik". Les années 1936 1937, années de sécheresse, entraînèrent un nouvel afflux de campagnards à Casablanca qui vint grossir la population du bidonville. Les épidémies, enfin, "justifièrent" la proclamation de l'arrêté municipal du 31.12.1938, interdisant

(66) Chiffres tirés de Maneville, dont 266 logements en dur.

(67) Adam A. : "Le bidonville de Ben M'Sik à Casablanca, contribution à l'étude du prolétariat musulman au Maroc".
Annales de l'Institut d'Etudes Orientales
T. VIII 1949-1950.

d'habiter, baraques et nouâlas situées à l'intérieur du périmètre municipal. Ce décret, bien que Ben M'Sik soit situé dans cet espace, "ne fit que le fortifier en le gonflant de 5.000 Marocains environ, en provenance des baraques démolies à l'intérieur de la ville" (68). Il fut transféré cependant (pour la quatrième fois), au sud du Chemin de la Grande Ceinture, au cours de l'année 1939, où il se trouve encore aujourd'hui, au moins partiellement. Il échappa de justesse au cours de l'année 1945, à un nouveau transfert. Au 1^{er} Janvier 1945, le bidonville comprenait 3.046 baraques à usage d'habitation, 264 à usage commercial, pour une population totale voisine de 12.000 à 13.000 personnes.

Les bidonvilles "transférés" par l'administration recevaient quelques aménagements, bien maigres, il est vrai : blocs rectangulaires séparés par de larges espaces destinés à prémunir les incendies, ordre dans l'implantation des baraques, rues tracées et numérotées, boutiques concentrées dans certaines rues plus larges, installation de quelques fontaines publiques et enlèvement des ordures ménagères. "Les aménagements" s'arrêtèrent à ces mesures primaires qui traduisent assez bien la léthargie de la politique d'habitat du Protectorat. Celle-ci apparût encore, avec la prolifération de "lotissements clandestins".

La multiplication de ces lotissements, comme celle des bidonvilles, coïncide avec le déclenchement de l'urbanisation, témoigne de l'afflux croissant des migrants dans les villes et rendit caduques les options des plans élaborés pour les plus grandes agglomérations urbaines du Maroc, par Prost et ses successeurs. Les "lotissements clandestins" sont les quartiers (ou derbs) qui surgissent sans autorisation des services de l'urbanisme, sur des terrains le plus fréquemment éloignés du centre et susceptibles d'échapper à la surveillance

(68) Hubert M. : "Tableau du commandement marocain de la ville de Casablanca".
C.H.E.A.M. Paris 1946. Cité par A. Adam.

des municipalités d'où leur appellation de "clandestins". La clandestinité de ce type d'habitat est toute relative d'ailleurs puisqu'y participent, outre les nouveaux citadins, les spéculateurs : propriétaires urbains des terrains périphériques non intégrés dans le site d'aménagement urbain, en raison de leur situation peu favorable (zones marécageuses, zones d'inondation, pentes d'érosion...) et des municipalités tolérantes ou prises au piège de la construction non contrôlée. Ce phénomène qui témoigne de la crise du logement peut être ainsi décrit sommairement. L'arrivée d'une masse d'immigrants sans logement, mal préparés à une intégration en milieu citadin, fournit aux propriétaires peu scrupuleux de terrains sub-urbains, l'occasion d'entreprendre une spéculation rentable. Les ruraux ignorent la législation qui interdit la vente de parcelles de terrains non viabilisés, sans infrastructures de base (eau, électricité et réseau d'assainissement). Abusant de cette ignorance, divers propriétaires divisèrent leurs terrains en lots minuscules, souvent inférieurs à 80 m², qu'ils revendirent à des prix nettement abusifs aux fellahs ou aux néo-citadins encore munis de quelques ressources. Les nouveaux habitants y construisirent "en dur", en plusieurs phases. "Toute l'organisation en constitue un défi aux règles les plus élémentaires de l'hygiène, de l'urbanisme, de l'équipement et de la construction" (69). Ainsi, M. Ecochard donne un tableau bien réaliste de la Nouvelle Médina de Casablanca lorsqu'il écrit qu'elle est "un énorme assemblage de quartiers mal construits, sans espaces libres, sans arbres, sans fraîcheur. Les maisons collées les unes aux autres ne dépassent pas deux ou trois étages et paraissent inachevées... sur des rues de cinq mètres de large s'entassent, ainsi, des logements clos sur la rue, dont les étages sont presque uniquement éclairés par une cour, véritable puits d'un ou deux mètres de côté" (70)

(69) Dethier J. : "Soixante ans d'urbanisme au Maroc"
- op. cité-

(70) Ecochard M. : "Casablanca, le roman d'une ville"
Paris 1955.

Aucun aménagement n'a présidé au développement, à l'extension de ce qui est devenu le coeur populaire de Casablanca et une énorme agglomération. Sans plan d'ensemble, l'ordonnance des bâtiments ne fut inspirée que par la pression démographique. La Nouvelle Médina apparaît ainsi, comme un ensemble imposant de derbs juxtaposés (les lotissements), fruits de l'initiative privée dont les différents noms portent témoignage : derb "Martinet", derb "spagnol", derb "tolba" (nom choisi par le lotisseur)...Point d'espace vert entre les lotissements, de rares places exigües, des rues étroites orthogonales, les terrains étant trop chers et trop précieux pour les propriétaires et les promoteurs. Les maisons construites à "l'européenne", auront des fenêtres rapidement condamnées, un patio trop étroit n'accordant qu'obscurité et défaut d'aération à la majorité des locataires. "Taudis neufs", immeubles insalubres (71), impression d'inachevé et de gaspillage, ainsi se présente la ville musulmane délaissée par l'autorité. Pourquoi tant de gâchis ? Les arrêtés municipaux qui assujettissaient les constructions à certaines normes ne furent point respectés et jamais ou rarement appliqués. Mille façons aussi de contourner les règlements, les obligations de sécurité et d'hygiène, d'établir un premier plan conforme aux réglementations et lors de sa réalisation, de gagner sur le patio une ou plusieurs pièces, de placer l'administration devant le fait accompli ou encore, d'obtenir un permis de construire quand bien même le bureau d'hygiène eût donné un avis défavorable.

Ce type inachevé, "taudifiable" de construction ne caractérise point la seule ville de Casablanca. IL suffit pour le constater de se promener dans la plupart des grandes villes du Maroc, de Tanger à Safi, de Rabat à Kenitra...pour rencontrer les mêmes modèles de lotissements accolés et mal aérés, de maisons mal crépies, d'étages à moitié construits, de façades surélevées, de ruelles étroites poussiéreuses ou

(71) Mas.P. : "Problèmes d'habitat musulman au Maroc"
B.E.S.M. XVIII N° 62. Sept.1954.

boueuses, suivant les saisons. Toute la structure bâtie constitue une véritable provocation aux règles d'urbanisme, de la construction et de l'équipement, représente un défi permanent aux normes de l'hygiène. Insalubrité, promiscuité et surpeuplement sont les caractéristiques de ces quartiers mal construits qui ont oublié ce qui faisait le charme des médinas anciennes : "On se prend même à regretter les lacis capricieux des quartiers anciens" (72) et qui racontent l'histoire de la spéculation et de l'absence de politique globale d'aménagement.

La multiplication des formes d'habitat précaire et sommaire -la taudification des médinas, les bidonvilles et les lotissements clandestins- trouve leur origine dans la crise du logement populaire, née de la spéculation et de l'absence de politique d'habitat, la pauvreté des ressources des habitants, la rareté de l'emploi, la prolifération des formes du chômage et du sous-emploi et apparaît ainsi, comme l'épanchement normal de la difficulté d'insertion en milieu urbain, des lacunes profondes du type de développement.

3.2.2 -La période qui débute avec la guerre et finit avec l'Indépendance du Maroc, marque une autre étape essentielle de l'évolution du processus d'urbanisation.

La crise économique avait entraîné l'apparition et le développement de flux migratoires importants des campagnes vers les villes. Les troubles nés de la guerre, les crises qui l'accompagnent, le "boom" économique des années 1947-51, vont aggraver les mécanismes de l'exode rural et leur faire franchir un palier quantitatif important. L'irruption massive d'immigrants en milieu urbain amplifia le malaise urbain, perçu à la fin des années trente. Les problèmes d'aménagement de l'espace de plus en plus "menaçants" (73) imposèrent aux autorités en place, un "sursaut"

(72) Adam. A : "Casablanca" Tome I - op. cité -

(73) Il n'est pas sans intérêt de noter que, durant cette période de crise et de prise de conscience, le parti de l'Istiqlal (indépendance) publia son manifeste et qu'à partir de 1944 s'exprimèrent avec force et netteté, les revendications pour la libération du territoire et l'indépendance nationale.

ou une volonté nouvelle d'organisation de l'espace, bien tardive, mais réelle, malgré ses lacunes. Un homme symbolisa cet effort d'ouverture, de renouvellement méthodique, M. Ecochard (74) qui, comme Prost après la première guerre mondiale marqua de son empreinte, l'aménagement des agglomérations urbaines marocaines... et introduisit une stratégie globale d'action nouvelle.

Quelques années avant la guerre, plusieurs municipalités avaient entrepris l'édification de lotissements sans résoudre pour autant le problème des bidonvilles qui retient plus particulièrement l'attention des responsables. A Mohammedia par exemple, la construction d'une nouvelle médina fut décidée en 1938. Ces actions très ponctuelles, inspirées notamment par le climat "socialisant", né avec le gouvernement du Front populaire, demeurèrent localisées, disparates et furent incapables de résoudre le problème du logement populaire. La période 1940-1946, avec son cortège de crises, rendit plus crucial encore ce problème et inspira aux Européens quelques craintes quant à l'avenir même de leur présence au Maroc : "Tout doit être mis en oeuvre pour lutter contre la formation d'un prolétariat indigène" (75).

La décennie qui commence avec la guerre, correspond en effet, à une nouvelle phase d'accélération du processus d'urbanisation dont les tuteurs sont à la fois, l'immigration des campagnards et l'augmentation sensible du croît naturel des populations citadines. Les facteurs de l'exode sont multiples et de nature très variée, même si le fondement de tout mouvement tient à l'exaspération d'un déséquilibre engendrant le mouvement dont la cause profonde serait la détérioration des conditions économiques et sociales des campagnes. Les flux migratoires des campagnes vers

(74) Ecochard Michel, architecte-urbaniste renommé, appelé par Erik Labonne au Maroc, en 1946, fut pendant sept années le maître d'oeuvre du nouvel ordre urbain.

(75) Sanguy C. : "Réflexions sur le problème de l'habitat indigène à Casablanca".
La Maroc Médical. N°265. Rabat 1946;

les villes ne forment point de courants, d'ampleur égale, mais réagissent par saccades aux impulsions internes du milieu et aux incitations externes. S'il demeure délicat de reconstituer avec précision les rythmes du phénomène, il est aussi évident que d'étroites corrélations peuvent être établies entre le fait migratoire et les principaux événements économiques, sociaux et politiques qui caractérisent l'histoire du Maroc.

La guerre a provoqué une récession économique générale qui a entraîné le ralentissement de l'activité industrielle et commerciale, surtout sensible après l'armistice, dans les villes portuaires atlantiques. Elle a eu aussi des répercussions dans le bled, mais les bonnes années agricoles -21 Millions de quintaux d'orge récoltés en 1939, 17 Mt en 1940, 21 Mt en 1941 et 18 Mt en 1942- ont ralenti le mouvement général d'exode, même si certaines régions sont beaucoup plus touchées que d'autres. Cette période (1939.1941) correspond, grossièrement à un creux relatif du phénomène migratoire, remarqué par A. Adam dans les enquêtes qu'il mena dans les années 1950 dans l'ancienne médina de Casablanca (76) et dans le bidonville de Ben M'Sik, confirmé par nos propres enquêtes, à partir du recensement de 1960.

Le débarquement des alliés le 8 Novembre 1942, marque un tournant décisif. Les ports atlantiques, surtout celui de Casablanca, retrouvent une intense activité. L'installation des Américains favorisant une réactivation du commerce. La reprise du recrutement de l'armée française (ou franco-marocaine) et le mouvement des affaires qu'elle engendre, entraînent un redémarrage des activités industrielles. Ces événements sont immédiatement ressentis dans les campagnes. Casablanca, Rabat, Kenitra en particulier, redeviennent les principaux centres dispensateurs d'emplois (77) et

(76) Adam A. : "La prolétarianisation de l'habitat dans l'ancienne médina de Casablanca"
B.E.S.M. 1^o et 2^o trimestres. 1950.

(77) "Am-el-Malikân", l'année des Américains est une date de référence quant à l'immigration en ville des ruraux.

exercer sur les paysans une attraction d'autant plus vive qu'avec 1943, apparaissent les mauvaises saisons agricoles. Cet élément d'ordre bio-climatique est le vecteur immédiat de l'exode. La récolte d'orge, dès 1943, est à nouveau en baisse : 14 millions de quintaux, or elle n'est plus que de 9 Mq en 1944, et atteint un niveau catastrophique lors de l'année 1945. Cette année connut, en effet, la sécheresse la plus dure que le Maroc ait enregistré depuis le début du siècle. La récolte céréalière extrêmement médiocre atteignit un niveau si bas qu'elle demeura cinq à six fois inférieure à la moyenne de la décade précédente, soit 2,4 Mq d'orge et 1,2 Mq de blé dur contre 7,9 Mq de blé en 1941. Les réserves ayant été épuisées par les années déficitaires antérieures, la situation devint dans les campagnes rapidement dramatique. Dès le mois de septembre, la faim réapparaît dans de nombreuses régions. Les plus touchées sont les provinces méridionales. Les paysans pauvres sans ressources, affamés, prirent le chemin du nord. Cette marche de la faim et de la misère se prolongea durant l'année 1946 qui ne connut qu'une maigre récolte : 8,5 millions de quintaux d'orge. " L'exode de la population indigène vers Port-Lyautey prend des proportions qui vont certainement aggraver la situation économique de notre région. Depuis huit jours environ, des familles complètes en provenance des Srarhna, du Tadla, des Beni Meskine, voire même du Maroc Oriental, ne cessent d'arriver dans notre centre. On peut évaluer le nombre de ces indigènes, hommes, femmes et enfants, à plus de 3.000. Ils ont quitté leurs tribus, après avoir vendu le peu de bétail qu'ils possédaient pour venir se réfugier chez des parents ou amis ou à défaut dans les bidonvilles" (78).

Cette crise alimentaire et démographique fort grave ne fut qu'en partie atténuée par les importations de céréales et les efforts des organismes de santé. Elle engendra

(78) Rapport du Commissaire Mobile de sécurité de Port-Lyautey (Kenitra) du 12 Avril 1945. Archives du territoire.

Rapport cité par J. Le Coz . Tome II. P. 607.

le développement de puissants courants migratoires des campagnes vers les villes, celles-ci étant moins touchées et mieux secourues. L'arrivée de familles entières, chassées de leurs terres définitivement, agrava la crise du logement et renforça l'épanouissement des bidonvilles et des lotissements clandestins dans les zones péri-urbaines.

Le mouvement migratoire jaillissant ne fut point affaibli à partir de l'année 1947 par les récoltes (moyennes) de céréales, enregistrées, car à la crise succède sans transition une phase d'expansion économique remarquable. Le "boom économique" des années 1947-1951 ne se justifie point par les besoins nationaux cruciaux auxquels le Maroc doit faire face, mais à une conjoncture internationale très favorable. Il naît en effet, de la nécessité de l'accroissement des investissements d'une France qui, inquiète de la montée du mouvement national favorable à l'Indépendance, désire lui retirer ses arguments économiques, de l'arrivée des capitaux fuyant les mesures fiscales et sociales des gouvernements d'inspiration socialiste de l'après-guerre, et de la conjoncture mondiale favorable au renchérissement du prix des matières premières. En quelques années (1949-1952), l'indice de la production énergétique passe de 57 à 100, le trafic du port de Casablanca s'élève de 3,32 Mt en 1945, à 7,92 Mt en 1955, celui du port de Kenitra de 35.000 tonnes en 1946 à 288.000, en 1949 (79).

L'essor économique intéressa en priorité les villes du littoral et plus particulièrement le groupe Casablanca-Mohammedia dont le potentiel industriel et commercial fut très sensiblement renforcé, malgré les efforts de décentralisation industrielle. L'élan économique rejaillit sur l'ensemble des villes qui sont ouvertes à la création industrielle de niveau national. D'importantes usines furent installées à Safi, à Rabat-Temara, dans les villes de l'Intérieur du Pays : Fès

(79) Tableaux économiques du Maroc : 1915 - 1959.
Service Central des Statistiques. Rabat 1960.
343 pages. Illust. et tableaux statistiques.

Meknés, Marrakech, dans les villes du Rharb. L'exemple de Kenitra est révélateur de l'impulsion économique nouvelle. De 1946 à 1949, on assista à la naissance de deux puissants complexes industriels : usine de cartons et papiers, filature de coton et à partir de 1949, à l'agrandissement de la base aéronavale qui devait retenir jusqu'à 5.500 ouvriers. Les centres où se manifesta le phénomène d'industrialisation, devinrent de gros "consommateurs" de main d'oeuvre. Cependant, les flux migratoires, par leur ampleur, dépassèrent rapidement les capacités d'absorption et d'intégration des centres, et s'il naquit, durant ces années, une classe ouvrière active et revendicative, cette naissance s'accompagna de l'apparition d'une masse de sous-employés et de chômeurs, d'un sous-prolétariat urbain. Aussi loin de disparaître, les formes multiples d'habitat sommaire s'épanouirent. Le problème de l'habitat marocain se trouvait poser en des termes violents, d'autant plus que l'installation de nouveaux immigrants européens durant la guerre et pendant le boom économique, avait détourné en faveur de ces derniers les quelques tentatives d'habitat populaire à loyers modérés. Outre l'arrivée de nouveaux immigrants européens fuyant une guerre imminente ou perdue, la phase d'expansion économique attira à son tour, un contingent de français, séduit par les facilités de carrière, d'emploi et de revenus, offertes. Ceux-ci seront pour la plupart des fonctionnaires ou des techniciens, se destinant à faire carrière "aux colonies". Pour faire face au problème du logement des européens, l'Etat confirmant son premier choix : assurer aux européens les meilleures conditions d'installation, créa en 1942 "l'Office Chérifien de l'Habitat Européen" (OCHE) qui fut transformé deux ans plus tard en "Office Chérifien de l'Habitat (O.C.H.), comportant deux sections distinctes : l'une étant destinée à satisfaire les besoins des européens, l'autre devant s'occuper du logement des marocains (80). L'O.C.H. entreprit d'abord diverses opérations ponctuelles concernant

(80) Il semble que ce soit sous la pression des événements : remous divers, manifestations nationalistes, prise de conscience de certains européens - le "plan Courtois", premier plan d'envergure prévoyant un vaste secteur d'habitat en faveur des marocains - que cet office "débaptisé" ait été créé.

sept cents familles à Rabat et 3.000 à Mohammedia (81). Il s'agissait "de transférer les habitants des "baraquas sordides" de leur bidonville dans des "nouâlas améliorées" qui sont en fait inspirées d'un modèle courant dans les campagnes, mais quelque peu adaptées à la ville et construites en séries normalisées par l'Etat" (82). D'autre part, l'O.C.H. entama la construction de la cité modèle d'Aïn Chock à Casablanca et de la nouvelle médina de Mohammedia. Avec cette série de réalisations, les organismes publics d'habitat, chargés de cette tâche, substituèrent au "qualitatif", le "quantitatif", c'est à dire qu'ils s'efforcèrent tout en conservant un environnement architectural satisfaisant, de promouvoir des procédés de construction simples et "bon marché", susceptibles de servir de modèle. Le bilan de l'O.C.H. apparaît au total fort maigre : 2.381 logements marocains de 1942 à 1949. Ces opérations locales conçues comme des exemples imitatifs n'auront aucun effet très sensible, aucun pouvoir de décision et d'orientation sur l'évolution de l'habitat et de l'espace urbanisé. La taudification des médinas s'est poursuivie, les bidonvilles se sont multipliés et renforcés, les lotissements prolifèrent (83).

En 1946, lorsque M.Ecochard prend ses nouvelles fonctions, il hérite d'une situation particulièrement difficile et en apparence inextricable. Plusieurs faits méritent d'être rappelés. De 1920 à 1950, le taux d'urbanisation est passé d'environ 10 % à 25 %, soit un processus très rapide comparé à celui enregistré dans les pays européens - environ cent-cinquante ans pour la France de 1700 à 1850 -. Enfin, durant cette période de libéralisme, comme fut négligé l'aménagement régional pour une concentration urbaine linéaire atlantique, on a laissé se développer sans de fermes contraintes, un tissu urbain incohérent, hétérogène, décousu au fil de la spéculation. Morphologie urbaine inintelligible, inadéquate (84) qui

(81) A Rabat, du douar Debbagh à la cité Yacou-el-Mansour.

(82) Dethier.J : "Soixante ans d'urbanisme" - op.cité -

(83) Se reporter, à titre d'exemple, à la carte des densités de population à Casablanca, en 1949. Schéma du Service de l'

évoque plus l'image du "chaos rentable" de Mumford (85) que l'épanouissement harmonieux de la cité de l'homme. Le paysage urbain rappelle un gigantesque puzzle composé de matériaux divers, difficilement agencables. Alternent les quartiers d'immeubles modernes, les zones résidentielles de villas, avec les terrains nus et vagues bloqués par la spéculation, et les médinas anciennes ou de type récent, les bidonvilles et les cités de recasement. La politique d'urbanisme menée par l'Etat fut inadaptée aux besoins et à la situation, caractérisée trop souvent par l'étroitesse de vue et l'incapacité d'imaginer une stratégie d'action globale, des choix à l'échelle des problèmes. Il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement puisque leur modèle ne tenait compte d'une variable fondamentale : les besoins de la population marocaine. Cette dernière a été oubliée et les rares opérations qui l'intéressèrent, sont demeurées marginales, trop esthétiques et qualitatives pour ne point satisfaire qu'une fraction déjà relativement privilégiée. L'aménagement des villes (si on peut utiliser encore ce terme, dans ce cas) ne fut conçu qu'en fonction des besoins "priorisés" de la population étrangère.

La politique lancée par M. Ecochard et son équipe visait plusieurs buts très ambitieux : lancer une véritable politique d'aménagement régional et de restructuration urbaine, mettre fin à la spéculation et stimuler une politique dynamique d'habitat économique ouvert en principe à tous. Les bases théoriques étant définies, les instruments et les outils d'application en place (86), il restait à se lancer dans un vaste et laborieux combat contre les sceptiques, les intérêts privés et la pesanteur du libéralisme économique. Ecochard fit sienne la

Urbanisme tiré d'Adam et légèrement modifié : Fig. 24. Rappelons qu'en 1955, les quartiers marocains ne couvraient que la 1/19^e partie du territoire municipal, soit une superficie de 600ha. Nous obtenons, ainsi, une densité moyenne des quartiers "musulmans, supérieure à 830h à l'hectare, en 1952.

(84) La superficie nécessaire dans ces conditions, au développement de Casablanca est équivalente à celle de la ville de Paris

(85) Lewis Mumford : "La cité dans l'histoire". Edit. du Seuil.

(86) En 1949, est créé le "Service de l'Urbanisme" jumelé à un nouveau "Service de l'Habitat"; organismes réunis en un même ensemble technique, La Direction des Travaux Publics.

"formule-programme" de Le Corbusier : "On ne peut aménager les villes sans aménager d'abord les campagnes". Pour la première fois au Maroc, un urbaniste se penche sur la question de la nécessité d'équiper et d'aménager les agglomérations "mi-rurales, mi-urbaines", nées de l'activité commerciale -marché hebdomadaire, carrefour de routes- ou du rôle administratif, très souvent cristallisées autour d'un souk. Dans l'esprit des responsables, il fallait encourager la promotion de centres ruraux, au rang de ville, prendre en charge le vaste mouvement d'urbanisation des campagnes et favoriser la transformation de l'armature urbaine par une nouvelle hiérarchisation des centres plus conforme à une meilleure organisation de l'espace et, en définitive, à l'intérêt national. De 1947 à 1950, une cinquantaine de "centres ruraux" et de petites villes relais furent l'objet de plans multiples d'équipement et d'aménagement. Il était opportun de fixer à proximité des lieux de production, les industries de transformation des produits agricoles (à un degré moindre, celle des productions minières) et d'attirer dans la mesure du possible des industries moins spécifiquement agricoles. La constitution d'une trame urbaine complémentaire entre la grande ville et la campagne devait permettre la fixation d'une fraction non négligeable de la population migrante. Volonté donc, d'innover et de moderniser, depuis ces centres aménagés, les campagnes, complémentaire de celle de freiner l'exode rural et de soulager les grandes villes de la pression démographique, afin d'atténuer aussi la demande de logements populaires. Les problèmes d'habitat se posaient avec moins d'acuité dans les petites villes d'autant que "les ressources locales permettent souvent, en effet, d'y construire à bon compte" (87), même si la dispersion inévitable rend la création d'une infrastructure bien onéreuse. Conformément à cette logique d'organisation plus rationnelle, Ecochard et son équipe cherchèrent évidemment à freiner la

(87) Forichon : "L'aménagement des campagnes marocaines".
Revue "L'architecture d'aujourd'hui". N° 35.
Paris 1951.

croissance démesurée de ce qu'on commence à appeler "le monstre casablançais". Dans ce but, une politique plus dynamique de décentralisation industrielle fut encouragée en faveur des autres villes d'importance : Rabat-Salé, Kenitra, Meknès, Marrakech, Safi, Agadir mais aussi en faveur de petits centres situés au coeur d'une campagne modernisée et riche : notamment les centres du Rharb : Sidi Slimane et Sidi Kacem, les villes de Beni Mellal, de Berkane dans la province d'Oujda, d'El Jadida... Dès 1948, tous les nouveaux plans d'urbanisme conçus pour les moyennes comme pour les petites villes prévoient une zone industrielle (88). Cet effort de décentralisation eut des résultats heureux dans la période d'euphorie économique que connût le Maroc jusqu'en 1950. De nombreuses créations industrielles vinrent épauler les fonctions urbaines de la plupart dans l'espace de colonisation, dans les zones à fort contingent d'Européens. Cependant, le résultat définitif, quant à la volonté d'atténuation de l'exclusive casablançaise, fut décevant. Jamais la force d'attraction de la capitale économique auprès des investisseurs, des industriels, des marchands et des hommes ne se démentit.

L'action la plus novatrice entreprise apparaît sans conteste, dans la conception même des plans d'urbanisme et de l'habitat. Ces plans préconisent un zonage strict : les quartiers devront se spécialiser et seront séparés par des zones vertes ou boisées. Ils accordent aux extensions de l'agglomération une place considérable et envisagent "l'agrandissement des agglomérations par la création de cités satellites périphériques conçues pour jouir d'une autonomie relative (89). Ces cités destinées au logement des Marocains devront bannir le qualitatif pour le quantitatif, plus de cités exemplaires ou de quartiers modèles, mais des ensembles

(88) A titre d'exemple, le plan d'urbanisme de Sidi Kacem (dahir du 18.12.1948) fixe les limites de la zone industrielle en y incorporant un terrain d'aviation inutilisé et des terres de culture.

(89) Dethier J. : article op. cité.

pour le plus grand nombre : "cités de recasement", "villes satellites", projetées à la périphérie. Pour entreprendre la construction de ces vastes cités dont la capacité devra atteindre jusqu'à 40.000-50.000 habitants, ensemble aérés, modernes, quasi-fonctionnels, ouverts à la circulation automobile, il fallait maîtriser de vastes espaces que l'on ne pouvait trouver qu'aux abords des agglomérations. Dans ce but, l'Etat sur la recommandation d'Ecochard, multiplia de 1946 à 1953, les achats de terrains, constitua ainsi, une réserve foncière considérable pour le présent, mais aussi pour l'avenir afin de réduire les effets négatifs de la spéculation et permettre la réalisation de vastes entreprises d'édification de quartiers populaires, non soumises aux aléas de la propriété privée. Sans doute, est-ce là un des aspects les plus favorables de cette nouvelle politique. L'objectif prioritaire était de construire beaucoup, dans l'espoir de satisfaire aux besoins de la population marocaine et si possible d'introduire sur le marché du logement, une quantité telle qu'on puisse, enfin envisager l'élimination des bidonvilles (90) et soulager les médinas surpeuplées. De grands travaux sont alors menés sur ces terrains périphériques : construction à Rabat de la "Cité Yacoub-el-Mansour", de la "Cité Sidi-el-Bernoussi" à Casablanca pour ne citer que les plus connues. L'apparition de ces grosses "cités satellites" semble d'ailleurs provoquer comme un phénomène d'atomisation de la cité au moins sur ses marges. Pour ces quartiers neufs, point d'originalité, de diversité ou de recherche, la nature même du logement suggère l'idée d'un modèle standard à appliquer. Plus de particularismes régionaux, de logements différemment conçus en fonction du climat, de l'ethnie ou du type de société : pour le Marocain "recasé", une seule formule d'habitat, la cellule et son complément "la trame 8 x 8" (91).

(90) Les bidonvilles ont toujours représenté pour les responsables politiques une sorte de "tâche" insupportable qu'il fallait faire disparaître. Ce type de construction n'a jamais été reconnu comme une étape inévitable d'une urbanisation très rapide. De ce fait, on n'a pas pensé qu'ils pouvaient être équipés, aménagés et transformés. Ils furent rejetés dans l'illégalité, la précarité et la marginalité, et ainsi, la force de travail, de créativité d'ingéniosité des habitants, a toujours été stérilisée.

(91) Trame souvent dénommée "la trame Ecochard".

Les lots, carrés de huit mètres de côté, devaient offrir la meilleure organisation pour deux pièces habitables et une cuisine disposées autour d'une cour. Cette cellule fut étendue, multipliée en des milliers d'exemplaires dans presque toutes les villes du Maroc. La juxtaposition répétitive de ces logements sera "combinée à la manière des alvéoles d'une ruche afin d'utiliser le maximum de murs et diminuer les surfaces de voirie" (92). De 1946 à 1953, l'aménagement de 3.800 hectares de terrains consacrés exclusivement à l'habitat économique marocain fut ainsi lancé. Il devait avoir une capacité d'occupation voisine de 1.500.000 habitants, soit une densité à l'hectare théorique, inférieure à 400. L'effort entrepris apparaît considérable, comparé aux diverses opérations réalisées par le Protectorat de 1912 à 1947, il n'en est pas moins critiquable (93).

Ecochard fut suspendu de ses fonctions dès l'année 1953, sous la pression de différents groupes d'intérêts que sa politique "dirigiste" et sociale gênait. Il laissait, cependant après ces années de travail, au Maroc Indépendant, des orientations d'action dynamiques et clarifiées qui pouvaient être approfondies, si le libéralisme économique et la spéculation chère aux promoteurs étaient contenus :

- Une option de décentralisation économique (les résultats furent, il est vrai décevants par rapport aux prévisions) et d'aménagement de l'espace.
- De nombreux plans d'urbanisme, intéressant une foule de grandes et de petites villes, et une législation modernisée, bases de départ pour l'innovation.

L'action menée par Ecochard et son équipe apparaît, enfin, d'autant plus importante que les années qui l'ont précédée

(92) Ecochard M. : "L'habitat de type marocain".
Revue "L'architecture d'aujourd'hui" N°35.
1951.

(93) "La juxtaposition apparemment mécanique de logements identiques entraîne une impression pénible de monotonie, de rigidité et évoque un urbanisme répressif... Derrière une terminologie démocratique se voile en fait l'autoritarisme des architectes et des urbanistes!" J. Dethier - op. cité -

furent dans l'ensemble, caractérisées par la pauvreté et la faiblesse des initiatives concernant la politique d'habitat pour les fractions les plus pauvres du peuple marocain. L'envergure des opérations a marqué durablement la structure des cités, le caractère des quartiers sur la voie de l'habitat économique, mais la période trop courte (1946.53) durant laquelle dura l'expérience, l'accélération constante du processus d'urbanisation, les inévitables obstacles politiques et économiques, limitèrent forcément les effets d'une telle entreprise. Certes, jamais on n'a autant coupé, taillé dans le tissu urbain, mais la tâche était gigantesque. Surtout, il n'était point dans la nature même de la colonisation, du système économique, d'équiper et d'aménager rationnellement l'espace urbain. Celui-ci n'est que le reflet vivant d'une organisation économique et sociale, mise au service d'une minorité. L'étude de la structure urbaine débouche inévitablement sur celle de l'ensemble des problèmes de politique générale.

3.3. LA VILLE MAROCAINE A L'INDEPENDANCE : LE BILAN D'UNE POLITIQUE.

Sous l'effet de la croissance démographique et des changements économiques et sociaux enregistrés depuis la seconde guerre mondiale, la physionomie des villes du Maroc a été profondément modifiée et le processus d'urbanisation accéléré. Certes, toutes les régions n'ont point connu une vague d'urbanisation aussi prononcée que celles situées dans l'espace de colonisation, mais toutes désormais sont intéressées par le phénomène et les flux migratoires qui poussent les paysans vers les villes. De même les paysages des villes sont variables selon le poids de celle-ci, leurs fonctions et activités dominantes et leur histoire propre, cependant toutes présentent des caractères communs.

La rapidité de l'expansion, la carence des admi-

nistrations municipales, surtout la spéculation foncière et immobilière ont mis en échec la plupart des plans d'urbanisme. L'obstacle foncier, né de l'impuissance des autorités à maîtriser ou du moins à contrôler la spéculation a été l'obstacle majeur à un développement cohérent et harmonieux. Casablanca plus que toute autre ville en est la caricature excessive. Trop d'agglomérations ont un plan incohérent, sinon aberrant. Casablanca déjà citée -voir les planches de l'Atlas du Maroc qui lui sont consacrées (94) -, mais aussi nombre de grandes villes, telles Tanger, Oujda, Safi...et de petits centres. Les densités de population sont en général très faibles, mais elles cachent des contrastes d'occupation du sol "insoutenables". Les vieux quartiers, les médinas nouvelles, les lotissements et les bidonvilles ont souvent des densités qui dépassent mille habitants à l'hectare -le derb Ghallef à Casablanca avait une densité de 1593h/ha, en 1950- tandis que les quartiers d'immeubles du centre ne dépassent point 100 à 200 h/ha et les quartiers résidentiels de villas, de 40 à 50 h/ha. Les villes s'étirent démesurément sur plusieurs kilomètres alors que l'espace de vie des populations marocaines est exagérément réduit. Casablanca s'allonge sur plus de vingt kilomètres en bordure de mer, Safi, en 1960, avait une densité moyenne de 68 h/ha et s'étalait du Nord au Sud sur près de quinze kilomètres, sa largeur moyenne s'excédant pas trois kilomètres (95). Les quartiers surpeuplés, les espaces vides ou les zones d'habitat très aéré voisinent curieusement. Les cités de recasement, de construction récente ont été édifiées à la périphérie des villes, loin du centre. Les lotissements clandestins se sont élevés dans les secteurs interdits, hors des périmètres municipaux, puis avec l'extension démesurée des agglomérations, ont été intégrés au sein de l'espace urbanisé. Les bidonvilles se sont multipliés et développés dans les zones les moins propices à l'assainissement, l'équipement et l'aménagement.

(94) Atlas du Maroc : "Casablanca". Planches 36 et 36b.
Notice : 82 pages et 5 cartes hors-texte par D.Noin.

(95) Bouquerel.J : "Safi, deuxième port du Maroc".
C.O.M. 1965. Tome XVIII. Pages 217-257.

Le tissu urbain, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan architectural, ne présente ni homogénéité, ni cohérence, ni continuité. Les quartiers du centre ou de banlieue résidentielle rassemblent les fonctions économiques de niveau supérieur et bénéficient des équipements administratifs et socio-culturels les plus évolués, tandis que les zones d'habitat précaire ou populaire sont dépourvues des éléments d'une infrastructure économique et sociale minimale -écoles, dispensaires, services administratifs, équipements sportifs- si bien que leur sous-équipement général témoigne d'un urbanisme "vacillant".

Les différents types d'habitat soulignent cette dichotomie. Toutes les villes du Maroc, dès la fin de l'ère coloniale, sont le siège de violents contrastes :

- contrastes entre la médina ancienne et la ville de type européen de construction récente.

- contrastes entre les quartiers du centre construits d'immeubles en étages et les quartiers périphériques d'habitat souvent précaire horizontal.

- contrastes entre les zones d'habitat de standing et de grand confort et les zones dépourvues des éléments d'équipement de base.

Les petites villes ne sont point exemptes de telles disparités. Les cités traditionnelles à côté du noyau urbain ancien, ont vu s'édifier un quartier neuf et des lotissements péri-urbains. Les petits centres promus récemment au rang de ville juxtaposent un quartier bâti en dur, où se localisent les instruments des fonctions administratives et commerciales, d'aspect modeste souvent inachevé, à un bidonville plus ou moins étendu ou à un douar spontané construit en dur -pisé ou pierres sèches- ne dépassant rarement un premier niveau et structuré par quelques rues ou ruelles étroites. Les grandes villes "modernes ou traditionnelles" ont assisté comme impuissantes au déferlement de ces types d'habitat si contrastés. Elles connaissent

les mêmes formes de construction, seule l'importance de chacune peut les différencier; à Marrakech par exemple, point de bidonville "stricto-sensus", mais la prolifération exceptionnelle de douars spontanés en dur de type "pisé". Dans la plupart des villes, l'extension des quartiers populaires revêt quatre aspects principaux.

3.3.1 -Les anciennes médinas.

Elles ont toutes connu un processus sensible de taudification et de surpeuplement. L'immigration est le facteur immédiat et prépondérant. Les ruraux ont progressivement remplacé la bourgeoisie urbaine qui a délaissé ses anciennes demeures pour louer ou construire, à l'extérieur des remparts en ville nouvelle, logements ou villas de plus grand confort. Cependant, ce mouvement n'a point été identique partout et n'a intéressé de manière uniforme tous les quartiers qui composent la médina. A Salé, la médina accuse les mêmes contrastes de densité que la ville extra-muros : au centre, (quartier de Blida) "l'entassement humain" atteint des proportions analogues à celles de la médina de Casablanca, avec 1.500 h/ha. Autour du noyau central, les densités varient entre 500 et 900/ha et augmentent aux limites des quartiers bourgeois, aux portes de Chafaa et de Sebta. Par contre, les quartiers aisés et le centre commercial moderne comptent des densités beaucoup plus faibles de 200 à 500 h/ha (96). "La situation du quartier, son âge, le type d'habitat, l'incidence de la spéculation sur les logements, la composition socio-professionnelle de la population sont autant d'éléments dont la synthèse détermine, en définitive, l'importance de la densité du quartier" (97).

Dans les villes "traditionnelles" qui n'ont point connu avant l'Indépendance, l'expansion démographique rapide

(96) Naciri M. : "Salé, étude de géographie urbaine".
R.G. du Maroc. N°3-4. Pages 11-82. Voir en particulier la carte des densités de population en médina, page 55.

(97) Naciri M. : Ibid.

des villes de la colonisation, la "ruralisation" et la prolétarisation des médinas ne sont point achevées, même si le mouvement apparaît inexorable et a tendance, alors, à s'accroître. Dans les villes portuaires atlantiques, de faible taille au début de la colonisation, dans ces agglomérations stimulées par la création d'activités nouvelles, foyers de résidence d'un gros contingent de population étrangère, la médina est devenue très tôt comme anachronique, presque marginale et fut rapidement abandonnée aux plus pauvres et aux personnes âgées. Par contre, dans les villes situées à la périphérie de la création économique externe coloniale, presque à l'écart des courants migratoires internes, la majorité de la population vit encore en médina. A Marrakech, plus des deux tiers de la population totale, à Fès, en 1960, la médina de Fès-Bali renferme 133.000 personnes, 172.000 avec Fès-Jdid, tandis que la ville nouvelle ne retient que 23.000 personnes (98). La Médina a conservé jusque là, une vitalité étonnante, elle rassemble la quasi-totalité de l'activité marchande et artisanale et est demeurée le centre de convergence vital de la plupart des citoyens marocains.

Mais qu'elle soit plus ou moins rapide, la dégradation du patrimoine immobilier semble, dès l'Indépendance, sur une voie périlleuse. Il apparaît alors que si aucune solution d'ensemble n'était rapidement envisagée (il en sera ainsi), la médina ne pouvait dès lors que perdre définitivement ses caractères originaux pour devenir la cité-dortoir des pauvres. La bourgeoisie a vendu ou loué ses maisons à plusieurs familles qui, elles-mêmes, n'hésitent point pour trouver des compléments de ressources, à sous-louer une ou deux pièces mal éclairées, non aérées. Déjà mal commodes, les murs qui s'élèvent dans les cours, entre les pièces, assombrissent cet espace de vie sans hygiène et sans confort, espace de promiscuité, de maladies et de pauvreté, milieu de vie précaire, parfois plus pauvre et plus désolé que celui

(98) Degez.A. : "Aspects d'un urbanisme à Fès" .
B.E.S.M. N° 89. pages 31-37.

de certains bidonvilles. Sous la pression du nombre, tout l'espace habitable est mobilisé, transformé en logements provisoires, bientôt définitifs. Une manifestation de ce processus de surpeuplement et de taudification, est la transformation des fondouks, en cellules étroites d'habitat familial. Le fondouk désigne, au Maroc, un dépôt et une halte pour les voyageurs, une écurie pour les bêtes, utilisés les jours ou les veilles de marché. Le plan du bâtiment est simple, le plus souvent rectangulaire : une cour centrale où se trouvent les animaux, sur la cour s'ouvrent de petites pièces mal ou peu éclairées, servant d'entrepôts, à l'étage, bordé par une galerie soutenue par des piliers, les chambres des voyageurs, assez bien éclairées, s'ordonnent sur le même plan que les entrepôts. Au début du vingtième siècle, les fondouks étaient nombreux et actifs, mais progressivement, ils ont perdu leur fonction originelle, se sont dégradés et souvent, tombés en ruine (99). De halte passagère pour les voyageurs, ils ont été transformés en lieu d'habitation pour les citadins sans ressources et les ruraux fraîchement arrivés. L'entassement des personnes y est extrême, les densités moyennes étant sensiblement plus élevées que celles des médinas. Les conditions de vie sont déplorables, souvent sordides. Les équipements de base (eau-électricité-égouts) sont exceptionnels, la plupart des pièces où s'entassent les familles ou les groupes de célibataires, ne possèdent ni fenêtre, ni aération, ni ensoleillement. Les anciennes chambres ont été grossièrement aménagées : "les arcades ont donné lieu à un aménagement de fortune, par plaques de bois ou par de simples rideaux d'étoffe grossière, la pièce (trop petite) servant uniquement pour le coucher" (100). Ilôts d'insalubrité et de promiscuité, les fondouks sont devenus les foyers propices à l'éclosion des formes les plus complètes de misère.

(99) Les fondouks se trouvent fréquemment près des centres commerciaux actifs de la médina : près des portes, en bordure des rues commerçantes, aux abords des souks. Aussi sont-ils, encore, fréquemment réutilisés par des groupes d'artisans, comme lieux de travail.

(100) Naciri M. : "Salé, étude de géographie urbaine"
- op. cité -

La mortalité est très élevée, surtout la mortalité infantile et des jeunes enfants, l'état sanitaire des occupants médiocre. L'absence de vie familiale, de travail, favorisent en outre, le "désocuvrement" de la jeunesse non scolarisée et le développement de la prostitution. Ces diverses données suggèrent, enfin, que les chances d'un processus d'intégration au sein de la société urbaine soient pour les populations des fondouks de Rabat, de Salé, de Marrakech, de Tanger... parmi les plus médiocres, sinon les plus déplorables. Les fondouks représentent, en définitive, la situation caricaturale, mais vécue, des désordres économiques, sociaux, engendrés par une situation économique générale mauvaise, justifiant sous-emploi et chômage, activités de survie, pauvreté et incapacité d'intégration des immigrants ou des citoyens les plus pauvres, à la dynamique urbaine.

3.3.2 - Les nouvelles médinas.

Elles sont nées de la nécessité de loger les populations urbaines rapidement croissantes, après la saturation des anciennes médinas. C'est donc dans les villes dynamiques que les nouvelles médinas sont les premières apparues et ont connu le maximum d'extension. L'exemple le plus spectaculaire fut le développement de la nouvelle médina de Casablanca (175.000 h. en 1960); mais il faudrait citer aussi celles de Kenitra, de Sofi, de Meknès, d'Oujda.. Les villes "modernes" ou celles "anciennes" très vite intégrées au sein de l'économie coloniale, ont ainsi assisté rapidement à l'agrandissement successif de la "cité musulmane" (par opposition à la ville européenne), bâtie de derbs juxtaposés, eux-mêmes composés de maisons construites sur d'étroites parcelles, maisons sans cesse surélevées. Les plans de ces médinas sont schématiques, orthogonaux, d'une monotonie lassante et pauvre (101). Sauf de rares exceptions.

(101) Berque J. : "Médinas, villes neuves et bidonvilles"
Les cahiers de la Tunisie. 1958 p.5-42.

les excès de la spéculation ont provoqué de nombreuses malversations dans la construction, les normes d'habitat étant sans cesse bafouées et transgressées. Il en est résulté la construction de logements mal ordonnés, insuffisamment équipés, sombres et mal aérés, très en dessous des normes minimales d'hygiène. La crise du logement, la cherté des locations et les faibles ressources des occupants ont été autant de facteurs propres à une occupation excessive, entraînant le surpeuplement des logements. Il n'est point rare, dès cette période qu'un logement de trois pièces soit mobilisé par plusieurs familles. Au delà d'un certain seuil de pénurie, il se produit un processus de taudification par surpeuplement et usure précoce d'une construction spéculative et médiocre.

Là où il n'existait aucune tradition citadine affirmée, là où le degré "d'urbanité" des populations était récent et modeste, la médina nouvelle est devenue le coeur de la ville musulmane. Sa population est ainsi apparue comme la plus citadine des quartiers populaires, même si une fraction importante est née en milieu rural; à Casablanca par exemple, en 1960, 54 % des chefs de foyer de la Nouvelle Médina étaient nés à la campagne. Ce caractère est sans doute ce qui peut la distinguer le mieux des autres quartiers. Cité populaire, lieu de résidence d'un peuple d'ouvriers, de manoeuvres, d'employés, de petits fonctionnaires et de modestes marchands, telle est la médina. Pourtant, il n'en fut pas toujours ainsi. Au début, elle a pu accueillir une classe bourgeoise qui avait abandonné l'ancienne médina, mais assez tôt, ces familles aisées ont préféré, en un second mouvement migratoire intra-urbain, quitter ces cubes de béton pour des maisons individuelles. Un autre mouvement plus récent a, cette fois, entraîné le départ des classes moyennes de promotion : employés de l'état, fonctionnaires... vers les cités nouvelles mieux construites, plus ouvertes et confortables : "c'est un signe de promotion sociale que de

Passer du derb Tolba (nouvelle médina de Casablanca) à Sidi Othmân" (102). La médina nouvelle en perdant la frange bourgeoise de sa population acquiert de la sorte, une structure professionnelle et sociale qui tend à la rapprocher de celle des médinas des "villes traditionnelles".

3.3.3 - Les bidonvilles.

Ils représentent un troisième aspect caractéristique des villes marocaines. Ils appartiennent au groupe du sous-habitat précaire, comprenant outre les baraques proprement dites, les huttes (nouâlas), les tentes, les grottes et les constructions les plus rudimentaires faites de pierres sèches ou de pisé.

Le bidonville, comme le sous-habitat précaire auto-construit, est apparu très tôt au Maroc, comme une constante de l'urbanisation. Il est né avec la colonisation et s'est développé en concordance avec les transformations économiques des villes littorales, les premières intéressées par le fait colonial. Son extension a suivi par la suite, celle du secteur économique moderne auquel elle est demeurée attachée. La modernisation, l'équipement, le développement des agglomérations urbaines, sensibles après la deuxième guerre, n'ont point profité aux spéculations néo-citadines à très faibles revenus. L'habitat propre à ces groupes s'est trouvé comme enserré dans un processus d'appauvrissement, "par augmentation du coût de l'habitat qui sort des circuits d'auto-subsistance ou intégrés, et par l'élévation des normes de confort et des besoins sociaux sous l'action de l'environnement modernisé" (103). Toutes les tentatives pour résorber le bidonville ont échoué, celui-ci n'a jamais cessé de se développer, même si la proportion du sous-habitat de type sommaire semble au niveau national une constante, comprise entre

(102) Adam A. : "Casablanca" - op. cité -

(103) "Recherches normatives et observations des tendances d'évolution". M.U.H.E. Division des études et programmes. J. Hensens. Communication faite au Séminaire sur l'environnement urbain et l'habitat sous-intégré au Maghreb. Rabat. 1973.

15 et 20 %, les bidonvilles représentant en moyenne 60 à 70 % de cette catégorie.

Au lendemain de l'Indépendance, 75.550 baraques furent recensées en milieu urbain (104). Elles rassemblaient une population totale de 414.000 personnes (soit en moyenne 5,4 personnes par baraque), 435.000 personnes avec les nouâlas et les tentes. C'est dire que plus de 15 % de la population urbaine subissaient les conditions de vie attachées à ce type d'habitat. Les baraques des divers bidonvilles représentaient ainsi 12,2 % du parc des logements en milieu urbain, contre 3 % en milieu rural. Le tableau suivant représente l'importance relative des bidonvilles par rapport au parc des logements, par province (milieu urbain) et préfectures, pour l'année 1960 (Tab. 21).

Tab. 21 : Population "bidonvilloise" en 1960. Par provinces et préfectures.

découpage administratif de 1960 (a)	POPULATION		TOTALE	
	Nb. total de logements	BIDONVILLES		
		nb. de logements	% du total	population estimée (b)
<u>préfectures</u>				
CASABLANCA	181.550	32.700	18,1	180.000
RABAT	43.300	8.250	19,1	44.500
<u>provinces</u>				
RABAT	51.250	12.550	24,4	67.800
CASABLANCA	55.750	7.750	13,9	41.900
TANGER	32.150	6.000	18,7	32.400
MEKNES	49.300	3.750	7,6	20.250
TETOUANE	34.350	3.350	9,8	18.100
OUJDA (c)	36.100	300	0,8	1.600
AGADIR	11.250	250	2,2	1.400
TAZA	5.900	250	4,9	1.400
FES (c)	28.450	200	0,7	1.100
MARRAKECH	65.300	200	0,3	1.100

(a) 16 provinces en 1960 et deux préfectures; les provinces qui n'apparaissent pas sur le tableau ne connaissaient alors le phénomène "bidonville".

(b) 5,4 personnes par baraque en moyenne; les chiffres de population ont été obtenus par extrapolation.

(c) certains chiffres peuvent sous-estimer sensiblement le phénomène.

A partir des résultats du recensement de l'habitat, contestables dans le détail, il apparaît que les secteurs les plus "bidonvillisés" se trouvent dans les agglomérations de Casablanca, de Rabat et de Tanger et les villes comprises dans les provinces de Rabat (Salé, surtout Kénitra et les petites villes du Rharb) et de Casablanca (Mohammedia, Settat, Khouribga). Placées à un niveau inférieur, les villes du Nord-Ouest : Meknès et Tetouane retiennent encore une population bidonvillose nombreuse. Par contre, certaines régions ignoraient jusqu'en 1960, ou étaient fort peu touchées, par ce processus : les provinces méridionales -Ksar-es-Souk, Ouarzazate et Tarfaya-et les provinces septentrionales de Nador et d'Al-Hoceima. Les villes de la province de Fès, celles de la province de Marrakech (Marrakech, Safi, Essaouira) demeureraient faiblement intéressées par la "bidonvillisation" de l'espace citadin. A Marrakech, notamment, point de baraques mais l'apparition de nombreux douars spontanés en pisé, construits selon des techniques en partie adoptées du monde rural (105).

D'une façon générale, l'habitat de type bidonville suit les trois axes principaux et caractéristiques de l'urbanisation marocaine. L'axe fondamental qui s'étire le long du littoral atlantique de Casablanca à Kenitra, rassemble près des 3/4 des bidonvilles urbains au sein de cinq agglomérations, du Sud au Nord :

(104) Résultats préliminaires du recensement de 1960. Logements. Service Central des Statistiques. Rabat.

(105) Assermouh Ahmed : "Marrakech et sa constellation de douars spontanés". Thèse d'Urbanisme. Bruxelles. Extraits in R.E.S.M. XXII. N°118-119. 1970.

Casablanca :	180.000	personnes
Mohammedia :	14.000	"
Rabat :	44.000	"
Salé :	17.000	"
Kenitra :	33.000	"

soit 288.500 personnes sur les 414.000 recensées en "bidon". Connexées à cet axe fondamental, deux pénétrantes : l'axe septentrional -Rabat, Kenitra, Meknès, Fès, Taza et Oujda- l'axe Casablanca, Settat, Khouribga et Beni Mellal. Les enquêtes récentes (1970.1971) confirmeront ces tendances fondamentales, tout en soulignant l'extension du bidonville à l'ensemble des provinces marocaines.

Cette analyse schématique démontre la forte corrélation qui lie l'extension du phénomène "bidonville" au développement du secteur économique moderne. Sa progression, du lendemain de la guerre aux années de l'Indépendance, a été la plus rapide dans les villes qui profitèrent d'une conjoncture économique favorable. C'est ainsi que l'axe urbain du Nord-Ouest atlantique qui retient 70 % de la main-d'oeuvre industrielle marocaine (106) rassemble 70 % de la population bidonvillose. Les crises, le boom économique, puis les séquelles qui accompagnèrent la lutte pour l'Indépendance furent autant d'éléments qui s'ajoutèrent aux difficultés profondes, structurelles des campagnes et entraînent une aggravation de l'exode rural. Aussi, les efforts entrepris pour favoriser la construction de logements populaires ont eu des effets positifs certes, mais à aucun moment, l'offre des locations ou des ventes d'appartements "économiques" n'a été supérieure à la demande, d'autant que ces réalisations étaient souvent mal accordées aux disponibilités monétaires des populations à loger ou à reloger. Les formes de sous-habitat se sont ainsi maintenues et multipliées à un rythme au moins égal à celui de l'accroissement démographique des agglomérations. De 1952 à 1960, le taux

(106) Escallier R. : "La population de la chaîne urbaine du Nord-Ouest atlantique marocain".
Revue "Méditerranée" N°1. 1972.pp 5-29

d'accroissement moyen annuel de Casablanca est de 4,4 %, celui de la population du sous-habitat de 5,8 % (hypothèse minimale); ceux de Rabat sont respectivement de 4,8 % et de 6 %; ceux de Meknès de 2,9 % et de 5,6 %. Ces distorsions sont significatives. Le tableau suivant donne une estimation grossière de la progression du nombre des occupants du sous-habitat pour quelques grandes et moyennes villes (107).

Tab. 22 : Evolution de la population des zones d'habitat précaire. Période 1947.1960.

Agglom. urbaines	Nombre d'habitants					
	1947	1952	1957	% du total	1960	% du total
Casablanca (a)	75.000	120.000	150.000	16	180.000	19
Rabat	18.000	29.000	35.000	16	44.500	19
Kenitra	22.000	21.562	30.000	35	33.000	38
Salé	-	-	15.000	21	17.000	23
Mohammedia	12.000	12.400	12.000	34	14.000	40
Meknès (b)	12.500	6.000?	24.500	14	27.000	15
Khouribga	15.200	12.000				
Settat	6.300	6.500				

a) L'estimation du nombre d'habitants en bidonville en 1960, correspond à celle établie dans le "Rapport formant projet de plan quinquennal de l'habitat urbain" (Plan 1960.1964), dans son tableau : Evaluation des besoins. Elle apparaît très éloignée de celle d'A.Adam: 118.000 h. en bidonville en 1960 et 133.000 en 1963. S'il est vrai que ces 180.000 h. suggèrent un taux d'occupation par baraque très élevé (5,4 p/baraque), nous avons pu, aussi estimer la population des 5 bidonvilles les plus importants de Casablanca en 1955, (Carrières Centrales, Ben M'Sik, Derb Jdid, Derb Bachko et Derb Ferrara) à plus de 110.000 p.

b) L'estimation du nombre des "bidonvillois" à Meknès en 1952 est particulièrement médiocre. La population du seul bidonville "Bordj Moulay Omar" était estimée en 1952 à 10.500 personnes. Elle avait progressé depuis 1948 de 1.000 unités, en moyenne par an (cf. Franchi op.cité).

(107) Les chiffres des années 1947 et 1952 sont extraits d'une note publiée dans "Recherches normatives et observation des tendances d'évolution" (art. op. cité) et intitulée : quelques chiffres de la progression à moyen terme du sous-habitat sommaire dans les villes". CERF 1972. Ils intéressent un sous-habitat sommaire (sans précision); fortement sous-estimés,

Ainsi le rythme de progression de l'habitat précaire auto-contruit (bidonvilles, nouâlas, pierres sèches...) a été durant cette période, très rapide, notamment à Casablanca, Rabat-Salé, Kenitra et Meknès. Mises à part les agglomérations où l'extension a pu être en partie maîtrisée, grâce à la création de vastes cités (Mohammedia, Khouribga), le nombre des habitants du sous-habitat a doublé en une douzaine d'années, de l'après guerre à l'Indépendance.

Cet afflux dans ces quartiers péri-urbains, malgré une politique d'habitat populaire plus active, a montré que ce processus n'était ni accidentel, ni anormal. Les administrations municipales en ont tiré quelques enseignements et ont été plus enclines à apporter progressivement à ces quartiers quelques aménagements : voirie, établissement de fontaines, d'éclairage public et les équipements sociaux indispensables (écoles et dispensaires). Cependant, les conditions de vie sont demeurées, dans ces bidonvilles, médiocres et particulièrement ingrates, même si elles n'ont rien à envier à celles qui caractérisent les quartiers dégradés des anciennes médinas. Bidonvilles, plages de misère, il serait possible d'établir, en fonction de leur ancienneté, de leur intégration dans le périmètre municipal, de leur équipement et de leur aménagement, de l'origine des habitants, de leurs ressources, de leur intégration dans l'économie et la société urbaines, une typologie significative. Il y a, en effet, dans la pauvreté, des degrés.

3.3.4 -Les cités :

Elles constituent un type de quartier original, né de la politique de l'état dans les dernières années et poursuivie avec vigueur et à plus grande échelle par le gouvernement marocain. L'intervention de l'état dans le domaine

(107 suite) on peut considérer pour les villes citées ici, qu'ils représentent le nombre d'habitants des bidonvilles, nouâlas, tentes, grottes et "pierres sèches".
Les données concernant l'année 1957 sont extraits des :
"Tableaux Economiques du Maroc 1918.1959". Service Central des Statistiques. Rabat.

de l'habitat fut sous le Protectorat, inconstante ou épisodique. Elle prit néanmoins avec M. Ecochard, une ampleur qu'elle n'avait connue jusque là. Plusieurs programmes importants de construction de cités populaires furent lancés. Les cités devaient à l'origine permettre "le recasement" des habitants des bidonvilles, d'où leur localisation géographique précise, à proximité du bidonville : Youssoufia et Douar Doum Hay Mohammedia et Carrières Centrales... Cependant, ce projet "social" ne rencontra point le succès attendu, car les loyers mêmes modestes pratiqués, dépassaient les disponibilités monétaires de la plupart des familles en "bidon". Diverses enquêtes, réalisées à Rabat et à Casablanca, dans les cités de recasement, ont montré que 20 à 30 % seulement des familles logeaient auparavant en baraque (108).

L'action de l'état, pour la première fois notable, fut étendue à plusieurs agglomérations, cependant, les villes de l'axe urbain littoral en furent les principales bénéficiaires. Du 1^{er} Juillet 1944 au 31 Décembre 1963, 49.783 logements économiques furent achevés. La part qu'obtint la capitale économique s'éleva à 21.638 logements, soit 42 % des logements terminés (rappelons qu'en 1960, la population casablancaise représentait 27,7 % de la population urbaine). 14.193 logements avaient été construits de 1944 à 1956 et 7.445 le furent de 1957 à 1963, l'état marocain indépendant ayant dans une première étape, poursuivi la politique coloniale d'habitat. A Casablanca, les principales créations d'état furent la cité d'AIN Chok, commencée dès 1944 (2.642 logements étaient achevés en 1957), la cité Mohammedia près des Carrières Centrales (2.202 logements au 31 Décembre 1956) la cité Sidi El Bernoussi (2.623 à la même date), la cité de Sidi Othmân, au Sud de Ben M'Sik (4.452 logements), enfin les quartiers T.S.F. et El Hank (2.114 logements de 1944 à 1963).

(108) Une enquête portant sur 632 familles habitant les cités Riad et Koudiat n'a recensé que 202 familles (soit 32 %) qui habitaient auparavant le bidonville des Carrières Centrales. "Etudes sur les populations habitant dans les cités construites par la CIFM" Casablanca . 28/10/1955.
-Enquête citée par Adam-

Pour les autres villes de l'axe, citons la cité Youssoufia à Rabat, la cité Tabriqt à Salé, celle de Saknia édifiée au Sud-Est de la ville de Kenitra. L'effort de l'état s'étendit à d'autres villes : Safi, Meknès, Marrakech ou de plus petits centres.

L'état s'associa au capital privé au sein de sociétés d'économie mixte pour accroître l'effort de construction. La plus importante fut la "Compagnie Immobilière Franco-Marocaine" (CIFM) créée en 1951 et qui avait réalisé en 1960, près de dix mille logements dans différentes villes du Maroc : notamment, à Rabat, la cité Takkadoum et à Casablanca, près des Carrières Centrales, 1817 logements et à Sidi Othmân 1.000 logements.

Les cités représentent un progrès sensible par rapport aux lotissements nés de la spéculation. Elles sont plus humaines, plus agréables à vivre. La construction de ces vastes ensembles, "cités satellites", d'habitat économique, a pu favoriser la recherche de paysages urbains étudiés et variés à la fois : types d'espace différents, larges rues plantées d'arbres, ordonnance des maisons ou des immeubles autour d'une ossature de base centrale, pôle d'activité et d'animation. De même, un effort a été engagé dans le sens des équipements collectifs plus soignés : écoles, mosquées, "hammam", dispensaires, marchés. Au début, la conception de l'habitat économique reposait sur la trame Ecochard. Son succès était dû à la simplicité de la réalisation et au coût peu élevé. Cependant, progressivement, certains inconvénients majeurs apparurent. Outre la monotonie et l'uniformité fort peu esthétique, les constructions se sont révélées inaptes à "supporter la surélévation" (attendue de tout propriétaire). La construction d'une troisième pièce à l'emplacement du patio, l'édification d'un mur par peur des vols, d'un deuxième niveau (agrandissement) conduisirent à une situation analogue à celle de la nouvelle médina. Aussi, les architectes

s'orientèrent vers la recherche d'un habitat "vertical" par opposition à l'habitat horizontal de la trame 8 X 8; ce mouvement apparût dans les années 1955. A la cité Tabriqt de Salé furent ainsi conçus des immeubles de deux, trois et quatre étages, inspirés des expériences faites à Casablanca.

Les cités sont enfin critiquables à deux points de vue. Vastes ensembles de maisons ou d'immeubles, bâtis souvent sur des terrains périphériques, elles apparaissent comme des corps étrangers dans le paysage urbain. Mal intégrées, elles sont surtout inadaptées à certaines habitudes de vie et aux disponibilités monétaires des habitants à reloger. Destinées à l'origine aux humbles, elles sont inaccessibles aux bourses les plus modestes. "L'action de l'Etat dans ce domaine, en donnant bonne conscience à la collectivité, a masqué les véritables problèmes. Il faut aujourd'hui reconnaître que les efforts de l'Etat "pour faire social" ne bénéficient qu'à une petite classe de privilégiés qui disposent d'un emploi stable quand ce n'est pas d'une fonction administrative" (109).

CONCLUSION :

La période coloniale a profondément marqué la structure interne des villes marocaines autant par l'absence de politique urbaine cohérente et continue que par les créations multiples qu'elle a pu engendrer. Les plans d'urbanisme partout, ont été mis en échec, en raison d'une croissance rapide et désordonnée, du manque de moyens des administrations municipales, surtout de la spéculation. Le paysage urbain porte comme les "stigmates" d'une spéculation foncière "déraisonnée", aboutissant à des espaces urbains inorganiques. La plupart des cités apparaissent comme des esquisses ratées, des lieux privilégiés d'inégalités et de contrastes.

Inégalité dans la répartition des hommes. Les uns, petit

(109) Ministère des Travaux Publics. C.U.H. Rabat.
"Nouvelles réflexions pour une politique d'urbanisme
et d'Habitat". Rabat 1964.

groupe privilégié de la richesse et de la race, vivent dans l'aisance, les autres, en majorité, privés de tout, dans le surpeuplement et la pauvreté.

Inégalité dans les types d'habitat; les villes juxtaposent de manière indécente un répertoire complet de formes d'habitat, des quartiers résidentiels de luxe aux zones marginalisées d'habitat précaire.

L'héritage reçu par le Maroc indépendant apparaît, ainsi, très éloigné des ambitions premières déclarées. Plusieurs problèmes se posent aux aménageurs. Un des principaux est de créer une unité urbaine à partir de cette diversité structurelle. L'assainissement des anciennes médinas est, dès cette date, nécessaire. Mais qu'en faire? Musée ou partie intégrante de la ville actuelle, dans ce dernier cas, sur quel modèle entamer la rénovation urbaine? La juxtaposition à la médina ancienne ou même nouvelle d'une ville bâtie sur des concepts importés, a créé une situation conflictuelle, une discontinuité dans l'histoire de la cité. Si celle-ci a besoin de techniciens, elle sent plus encore la nécessité d'une attention et d'une réflexion de la part de l'autorité qui doit se mettre à l'écoute des groupes qui y vivent et l'animent, de tous les groupes. Les villes du Maroc doivent retrouver une unité culturelle afin de redécouvrir un équilibre psychologique (facteur sécurisant). Un autre problème tient à la prolifération des formes d'habitat sous-intégré. Outre l'effort d'équipement et d'aménagement à accomplir en leur faveur, la méthode même de l'approche du problème peut être profondément modifiée. Enfin, tout remodelage du tissu urbain exige la maîtrise du sol, l'abandon de la spéculation.

Redonner cohérence et fonctionnalité, assainir, équiper l'espace urbain, autant de tâches qui attendaient, au lendemain de l'Indépendance, l'équipe dirigeante marocaine. Tâche ardue, mais mobilisatrice. Cet effort ne pouvait être envisagé que dans un cadre plus vaste, celui d'une reprise en main générale des leviers de l'économie, de la maîtrise

des moyens de production. Il est illusoire de bâtir des plans d'aménagement de l'espace si les structures de la société et de l'économie ne sont pas profondément transformées. Construire, multiplier les cités satellites, les quartiers d'habitat populaire ne résoudre pas le problème du logement tant que la situation des campagnes ne sera pas modifiée en profondeur, car chaque fois que des familles seront relogées, les habitants des campagnes les remplaceront dans les bidonvilles.

La ville peut être comparée à un vaste miroir. L'image qu'elle reflète à l'Indépendance : paysage anarchique, société inégalitaire, acculturation, est celle fidèle d'une organisation de type colonial, complexe d'éléments déformants. On ne pouvait attendre de la colonisation, la cité harmonieuse.

CHAPITRE 4 - URBANISATION MAROCAINE : UN PROCESSUS ACTUEL, CUMULATIF ET PROBLEMATIQUE.

Plus de vingt années se sont écoulées depuis que le Maroc a conquis son Indépendance politique. Il est désormais possible d'estimer correctement les tendances nouvelles exprimées par le processus d'urbanisation. Mais, celui-ci ne peut être appréhendé indépendamment du contexte général, c'est à dire des évènements politiques, économiques et sociaux qui ont caractérisé l'histoire du Maroc, au cours des deux dernières décennies.

Au lendemain même de l'Indépendance, se posent au Maroc de graves problèmes économiques et sociaux. La fuite des capitaux enregistrée dès le début des évènements, la chute importante des investissements dans tous les secteurs productifs de l'économie ont imposé des conditions défavorables en provoquant l'arrêt de la croissance, la quasi-stagnation de la production intérieure. La baisse de la production ainsi que celle de la consommation engendre une diminution sensible du niveau de l'emploi, suscitant l'aggravation du chômage et du sous-emploi, autant en milieu rural que dans les villes.

Façonnées par plus de quarante années de domination coloniale, les structures économiques et sociales participaient par essence à l'ordre international et ne pouvaient répondre aux besoins réels du peuple marocain, satisfaire la recherche de conditions propices à un véritable décollage économique. Le problème fondamental était la remise en question de la domination étrangère, de l'orientation des structures qui devait fatalement impliquer celle de l'ordre social interne. "D'une économie coloniale, aux structures dépendantes et archaïques, il fallait faire une économie nationale, qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et du progrès" (1). "Le développement est d'abord, et avant tout, une question de volonté et de volonté politique. Il suppose au préalable l'adoption et l'application d'options politiques et économiques fondamentales" a pu écrire Mohammed Lahbabi (2). Sans doute, est-ce cette volonté qui a manqué le plus au Maroc.

L'Etat marocain intervient dans les principaux secteurs de l'économie : agriculture, tourisme, industrie, selon les priorités de la politique d'investissements adoptée par l'état depuis le plan triennal 1965/67 et l'investissement public est largement majoritaire. Mais cet interventionnisme qui n'est point contradictoire avec la politique "libérale" gouvernementale, apparaît orienté par la volonté de favoriser l'émergence et l'expansion d'un "capitalisme privé national", lié structurellement aux intérêts étrangers, beaucoup plus que par un choix politique favorable à un changement radical de structures économiques et sociales et à un réexamen profond de ses rapports avec l'extérieur. La structure du commerce extérieur n'a point évolué dans un sens favorable, soit une certaine libéralisation à l'égard des contraintes externes. Le Maroc exporte des produits agricoles et miniers et importe des biens manufacturés. Les courants d'échange ont subi, certes, quelques modifications, mais l'orientation géographique de base demeure la même : les pays de la Communauté Economique Européenne restent les premiers importateurs et exportateurs. L'association réalisée avec les pays de la C.E.E. est dominée du côté marocain par le désir d'attirer les capitaux européens et par le souci de préserver les flux commerciaux existants, mais elle semble surtout favoriser la pérennité des structures d'un pays dominé et dépendant, "l'accentuation de la spécialisation dans la fourniture de certains produits et le maintien des effets de domination et de dépendance" (3), et non les chances d'un réel développement.

Les transformations qui ont marqué les principaux secteurs de l'économie, depuis l'indépendance, sont importantes, mais n'ont point touché l'essentiel, c'est à dire aux fondements mêmes de l'édifice. Malgré l'effort d'équipement réalisé en milieu rural, les opérations destinées à promouvoir l'agriculture traditionnelle, les objectifs fixés au cours des divers plans n'ont pas été réalisés et l'accroissement annuel de la production agricole est demeuré en-deçà de l'accroissement démographique ;

(1) Agourram A. et Belal A. : " Bilan de l'économie marocaine depuis l'Indépendance". Bul. Eco. Social du Maroc 116-1970.

(2) Dans la préface qu'il a donnée au livre d'A. Ben Amour : "Intermédiation financière et développement économique du Maroc".

(3) Agourram et Belal : "Bilan de l'économie marocaine" -op.ci-

les disponibilités alimentaires par habitant ont diminué. Certes les freins multiples de l'environnement physique et sociologique ne sont pas à négliger, mais l'obstacle essentiel au développement agricole, notamment du secteur traditionnel qui retient la majorité des paysans, n'a pas été levé et s'est renforcé : celui des structures agraires inégalitaires et archaïques (4).

La "marocanisation" d'une partie de l'économie - marocanisation tardive des terres de colonisation et du tertiaire - s'apparente plus à un transfert de capital détenu par des étrangers vers les classes bourgeoises qu'à une volonté de récupération d'un patrimoine national comme moyen d'une mise en valeur optimale des ressources et d'une meilleure utilisation de la force de travail représentée par la masse des ruraux sous ou inemployés. Si certaines industries ont enregistré une croissance assez rapide (industries textiles et industries alimentaires), le bilan général n'est guère encourageant et la place de la production industrielle (mines exclues) dans la production intérieure brute est demeurée très modeste. L'investissement privé défaillant s'oriente en priorité vers des activités spéculatives plutôt que productives. Aussi, la structure de l'industrie n'a pas évolué sensiblement depuis l'Indépendance.

L'incapacité des classes possédantes à l'investissement productif, la timidité du réformisme foncier bien que la réforme agraire constitue un thème politique majeur en dehors des paysans, le problème de la mobilisation de l'épargne interne expliquent entre autres facteurs, l'aggravation du chômage et du sous-emploi, l'inaptitude présente à la mobilisation des potentialités matérielles et humaines (5) et l'accentuation des disparités sociales tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Il naît ainsi un divorce éclatant entre le modèle de consommation ostentatoire d'une classe privilégiée,

(4) "La question agraire au Maroc".
Publication du BESM dans la Série Documents. N° 123-4-5.
Rabat 1974. 423 pages.

(5) Assime A. "L'utilisation des ressources humaines au Maroc (1926.70) : conditions, problèmes et solutions". Thèse de Doctorat de SC. Econ.

les disponibilités alimentaires par habitant ont diminué. Certes les freins multiples de l'environnement physique et sociologique ne sont pas à négliger, mais l'obstacle essentiel au développement agricole, notamment du secteur traditionnel qui retient la majorité des paysans, n'a pas été levé et s'est renforcé : celui des structures agraires inégalitaires et archaïques (4).

La "marocanisation" d'une partie de l'économie - marocanisation tardive des terres de colonisation et du tertiaire - s'apparente plus à un transfert de capital détenu par des étrangers vers les classes bourgeoises qu'à une volonté de récupération d'un patrimoine national comme moyen d'une mise en valeur optimale des ressources et d'une meilleure utilisation de la force de travail représentée par la masse des ruraux sous ou inemployés. Si certaines industries ont enregistré une croissance assez rapide (industries textiles et industries alimentaires), le bilan général n'est guère encourageant et la place de la production industrielle (mines exclues) dans la production intérieure brute est demeurée très modeste. L'investissement privé défaillant s'oriente en priorité vers des activités spéculatives plutôt que productives. Aussi, la structure de l'industrie n'a pas évolué sensiblement depuis l'Indépendance.

L'incapacité des classes possédantes à l'investissement productif, la timidité du réformisme foncier bien que la réforme agraire constitue un thème politique majeur en dehors des paysans, le problème de la mobilisation de l'épargne interne expliquent entre autres facteurs, l'aggravation du chômage et du sous-emploi, l'inaptitude présente à la mobilisation des potentialités matérielles et humaines (5) et l'accentuation des disparités sociales tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Il naît ainsi un divorce éclatant entre le modèle de consommation ostentatoire d'une classe privilégiée,

(4) "La question agraire au Maroc".
Publication du BESM dans la Série Documents. N° 123-4-5.
Rabat 1974. 423 pages.

(5) Assime A. "L'utilisation des ressources humaines au Maroc (1926.70) : conditions, problèmes et solutions". Thèse de Doctorat de SC. Econ.

enrichie par la familiarité du pouvoir et des affaires, et les conditions d'existence quotidienne, médiocres de la plus grande masse, entre les dépenses improductives et somptuaires de la classe dominante et les besoins énormes du peuple marocain en matière de création d'emplois, de formation de cadres, de scolarisation (6).

Le blocage de structures économiques héritées de la période coloniale, favorisé par l'effet de dépendance, l'inaptitude présente à donner naissance à de nouvelles formes internes d'accumulation de capital et de progrès, l'aggravation des freins sociaux au développement, ont accusé les déséquilibres sectoriels et régionaux, caractéristiques d'une situation de sous-développement. Le processus d'urbanisation marocain, dans ses principales manifestations, est l'expression de ces difficultés, d'une distorsion accrue entre le dynamisme démographique des populations et l'incapacité à promouvoir le développement. L'accroissement rapide de la population urbaine souligne, par l'exode rural, l'aggravation de la situation des campagnes, par le croît démographique, le complexe économique et socio-culturel favorable à une fécondité élevée. L'inégale diffusion du fait urbain, l'inégal dynamisme des cités témoignent des disparités régionales profondes que l'Indépendance n'a pu maîtriser. L'incohérence du tissu urbain évoque la spéculation, les contrastes des quartiers, les disparités sociales accrues, la prolifération des formes d'habitat sous-intégrées, l'impuissance de l'économie urbaine à assurer l'emploi et l'accueil des nouveaux citoyens.

L'urbanisation actuelle marocaine doit à l'absence de développement ses caractères fondamentaux.

I. - LES CARACTERES DU PROCESSUS D'URBANISATION

Depuis les années soixante, le processus d'urbanisation marocain se déroule à une très grande vitesse et à un rythme inconnu jusqu'alors. Il apparaît comme un phénomène complexe et turbulent, difficile à maîtriser dans la plupart de ses manifestations, intéressant toutes les régions du pays, touchant la quasi-totalité des foyers de vie urbaine et révélateur des difficultés économiques et sociales, profondes et actuelles. L'urbanisation

(6) Lahbabi M. : "Les années 80 de notre jeunesse".
Les Editions Maghrébines. Casablanca.
1970. 255 pages.

déclanchée à retardement, résulte de la convergence, puis de la superposition de deux faits majeurs, analysés dans la deuxième partie de l'ouvrage : la révolution démographique et l'exode rural dont l'amplification du mouvement tient aux changements sociaux survenus dans les campagnes.

Le recensement effectué au mois de Juillet 1971, a enregistré une population totale de 15,38 millions d'habitants ; en onze années (de Juin 1960 à Juillet 1971), la population s'est accrue de 3,753 millions d'unités, soit un taux d'accroissement moyen annuel élevé, proche de 3%. Le Maroc se place ainsi, au rang des pays les plus prolifiques du monde. Les campagnes marocaines ont vu leur population passer de 8,23 Mh à 9,969 Mh, soit un gain moyen annuel de 1,7 %, très inférieur au taux enregistré pour l'ensemble de la population. Les villes ont été les principales bénéficiaires du jaillissement démographique, fruit du seul bilan natalité-mortalité, particulièrement faste. Elles gagnent au cours de la dernière période inter-censitaire, près de deux millions d'habitants, passant de 3,4 Mh en 1960 à près de 5,5 Mh en 1971, soit un taux d'accroissement global de 57 %.

1.1. L'ACCELERATION PRODIGIEUSE DU PROCESSUS D'URBANISATION, DEPUIS L'INDEPENDANCE.

Plusieurs variables permettent de préciser, nettement, l'accélération du processus.

1.1.1. - La population urbaine a gagné près de deux millions d'habitants

Or, durant ces onze années, la population étrangère a perdu par émigration plus des deux-tiers de ses effectifs tandis que la population israélite perdait les quatre-cinquième. C'est dire que la population marocaine (musulmane) a augmenté beaucoup plus rapidement que les statistiques générales ne le suggèrent. Passant de 2,9 Mh à 5,2 Mh, elle a gagné 2,3 millions d'unités, soit un gain moyen annuel de 214.500 personnes. Le départ des Européens et des Israélites par l'effet négatif qu'il provoque, cache en partie, la forte accélération du processus ; aussi faudra-t-il raisonner à partir de la seule population musulmane.

Le rythme d'accroissement moyen annuel (pop. musulmane)

est ainsi passé de 4,3 % de 1936 à 1960, à 5,55 % de 1960 à 1971, soit un progrès très sensible et révélateur de la tendance générale. Aussi significative est la part dévolue à la population citadine, de l'accroissement total : de 1936 à 1952, la population urbaine capte 39,5 % de la croissance globale, de 1952 à 1960, 35 %, par contre, au cours de la dernière période intercensitaire, sa part s'élève à 62 %. C'est souligner, ainsi, le brusque changement qui s'est produit récemment : la population urbaine qui ne représente guère plus du tiers de la population totale, accapare près des deux tiers de la croissance démographique totale.

De 1952 à 1960, les gains moyens annuels s'élèvent à 90.000 personnes, de 1960 à 1971 à 214.500 p. et pour la seule année 1972 à 300.000 unités. Sans épiloguer trop longuement, sur la brusque accélération du processus d'urbanisation marocaine, depuis les années soixante, soulignons les conséquences multiples, tant au niveau de l'emploi qu'au plan du logement, de l'intégration économique et sociale des populations qu'un tel rythme impose, les conséquences devant être décisives quant à l'avenir du pays.

La multiplication du nombre des centres urbains est un autre indice significatif de l'expansion urbaine. Le nombre des cités est passé de 107 en 1960 à 145 en 1971. Parmi ces nouveaux centres figurent notamment, Bouznika (4.942 h. au recensement de 1971), née comme relais sur la route fréquentée de Casablanca-Rabat, Deichra bénéficiant de l'élan d'urbanisation, intéressant la façade atlantique de la plaine du Souss... De multiples centres, apparus durant ces dernières années, sont nés de la fonction de marché, à partir d'un souk hebdomadaire, placé dans une situation favorable à la convergence de voies routières secondaires ou le long des grands axes de circulation. Ces petits foyers urbains offrent tous une même physionomie. Le long de la route, mais en retrait, construites souvent en dur, des maisons basses abritent des petites boutiques très caractéristiques. Commerces alimentaires pour la plupart, mais il se développe parallèlement une activité artisanale de réparation, destinée

à répondre aux besoins des populations rurales proches. Près de cette artère commerçante, les maisons, souvent des baraques, des ouvriers agricoles se pressent. Cette "cristallisation" a souvent été complétée par la création d'un poste administratif d'encadrement et de l'autorité. Ce mécanisme fréquent, mais point unique de la naissance urbaine, peut témoigner des profonds bouleversements, enregistrés au sein des campagnes marocaines. L'altération des genres de vie, l'adoption de nouvelles habitudes de consommation, la multiplication des actes administratifs et commerciaux ont engendré de nouveaux flux démographiques et économiques dont les centres urbains sont les réceptacles, mais aussi les éléments de diffusion. La monétarisation des échanges et des services, le travail salarié sont les éléments moteurs de diffusion de l'inégalité sociale et de l'aggravation des disparités au sein du groupe. La petite ville apparaît ainsi, plus comme l'organisme primaire de l'expansion spatiale du mode de production dominant capitaliste que le foyer de l'innovation économique et sociale, créatrice. Par elle, font irruption les éléments perturbateurs de dissolution des liens de solidarité du groupe.

1.1.2. - L'ampleur et la nature du processus d'urbanisation.

Ils se mesurent aussi, à l'évolution du nombre des agglomérations urbaines, selon l'importance numérique et à l'évolution des effectifs, selon les différentes classes retenues. Le tableau suivant donne cette répartition, pour l'année 1971 (Tab. 23).

Les résultats de cette répartition par classe, comparés à ceux établis pour l'année 1960 (cf. tableau 14) permettent de préciser les divers traits caractéristiques et les éléments d'évolution.

- Dix villes dépassent le seuil des 100.000 habitants contre huit, précédemment : Kenitra (139.000 h en 1971) et Safi (129.000 h) se rattachant désormais à ce groupe. Le cas de Salé, peut être évoqué bien qu'appartenant à la conurbation "Rabat-Salé" : l'effectif des citadins de la rive droite du Bou Regreg étant passé de 75.800 h. en 1960 à 155.600 en 1971, soit une croissance très rapide qui n'a cessé depuis de

à répondre aux besoins des populations rurales proches. Près de cette artère commerçante, les maisons, souvent des baraques, des ouvriers agricoles se pressent. Cette "cristallisation" a souvent été complétée par la création d'un poste administratif d'encadrement et de l'autorité. Ce mécanisme fréquent, mais point unique de la naissance urbaine, peut témoigner des profonds bouleversements, enregistrés au sein des campagnes marocaines. L'altération des genres de vie, l'adoption de nouvelles habitudes de consommation, la multiplication des actes administratifs et commerciaux ont engendré de nouveaux flux démographiques et économiques dont les centres urbains sont les réceptacles, mais aussi les éléments de diffusion. La monétarisation des échanges et des services, le travail salarié sont les éléments moteurs de diffusion de l'inégalité sociale et de l'aggravation des disparités au sein du groupe. La petite ville apparaît ainsi, plus comme l'organisme primaire de l'expansion spatiale du mode de production dominant capitaliste que le foyer de l'innovation économique et sociale, créatrice. Par elle, font irruption les éléments perturbateurs de dissolution des liens de solidarité du groupe.

1.1.2. - L'ampleur et la nature du processus d'urbanisation.

Ils se mesurent aussi, à l'évolution du nombre des agglomérations urbaines, selon l'importance numérique et à l'évolution des effectifs, selon les différentes classes retenues. Le tableau suivant donne cette répartition, pour l'année 1971 (Tab. 23).

Les résultats de cette répartition par classe, comparés à ceux établis pour l'année 1960 (cf. tableau 14) permettent de préciser les divers traits caractéristiques et les éléments d'évolution.

- Dix villes dépassent le seuil des 100.000 habitants contre huit, précédemment : Kenitra (139.000 h en 1971) et Safi (129.000 h) se rattachant désormais à ce groupe. Le cas de Salé, peut être évoqué bien qu'appartenant à la conurbation "Rabat-Salé" : l'effectif des citadins de la rive droite du Bou Regreg étant passé de 75.800 h. en 1960 à 155.600 en 1971, soit une croissance très rapide qui n'a cessé depuis de

Tab. 23 : Distribution des centres urbains en différentes classes. 1971.

Classe des villes (en milliers d'habitants)	Nombre	Effectifs	En % du total urbain
Plus de 1.000	1	1.506.373	28,2 %
500 à 1.000	1	523.177	9,80 %
300 à 500	2	658.068	12,30 %
200 à 300	1	248.369	4,70 %
150 à 200	2	363.426	6,85 %
100 à 150	3	407.424	7,60 %
75 à 100	-	-	-
50 à 75	6	369.735	6,95 %
30 à 50	9	335.097	6,30 %
20 à 30	10	235.667	4,40 %
15 à 20	13	215.834	4,05 %
10 à 15	10	122.068	2,30 %
5 à 10	26	178.534	3,35 %
3 à 5	28	109.814	2,05 %
1,5 à 3	33	69.380	1,30 %
TOTAL	145	5.342.966	100 %

se confirmer. Parmi ces villes, six appartiennent à la façade maritime : Casablanca, Rabat-Salé, Kenitra, Safi à la zone littorale atlantique, Tanger et Tetouane au littoral méditerranéen. Cette localisation est un trait caractéristique de l'organisation de l'espace, soumis aux forces centrifuges de la dépendance externe.

- La promotion des cités au rang de villes moyennes intéresse un plus grand nombre puisque vingt cinq centres appartiennent à la catégorie dont la population est comprise entre 20.000 et 100.000 h. Il se maintient une disparité sensible entre les villes dont la population dépasse 50.000 h. et les autres. Six agglomérations font partie du premier groupe : Khouribga (73.667 h.), Mohammedia (70.392 h.), Agadir (61.192 h.) reconstruite, El Jadida (55.501 h.), Taza (55.157) et Beni Mellal (53.826 h.) ; aucune de ces villes ne franchit le seuil des 75.000 habitants. Il apparaît un hiatus significatif quant à la hiérarchisation des centres et l'équilibre de l'armature urbaine entre les villes de la première catégorie et les centres de la seconde. Trois de cette dernière, situées sur le littoral atlantique, renforcent, encore, le caractère périphérique côtier du fait urbain. Enfin, la position géographique de la plupart de ces centres, à la proximité immédiate de Casablanca ou dans la zone de domination directe de la capitale économique et les fonctions même de ces villes font douter de leur capacité d'apanouissement au rang de capitales et d'animatrices d'espaces régionaux, à l'exception sans doute d'Agadir et peut être de Beni Mellal. Le nombre des villes appartenant au groupe de 20.000 à 50.000 h., a augmenté sensiblement. De nombreux centres de colonisation, développés au coeur de régions agricoles "modernes et spéculatives", ont rejoint cette catégorie intermédiaire. La multiplication de ces centres justifie l'évolution favorable du rapport du nombre de villes moyennes au nombre total (rapport estimé à un pour huit en 1960 et qui s'établit à un pour six en 1971), évoquant une certaine restructuration de l'armature urbaine marocaine, évoluant vers un meilleur équilibre qui ne peut être, néanmoins, exagéré.

En effet, comparée à l'armature du réseau urbain algérien (recensement de 1966), la hiérarchisation des centres présente plusieurs anomalies majeures. Le nombre des grandes villes demeure plus élevé que celui des centres urbains dont la population est comprise entre 50.000 et 100.000 h. En Algérie, quatre villes seulement, dépassaient le seuil des 100.000 h. : Alger - Oran - Constantine et Annaba, tandis que sept villes se plaçaient dans la catégorie des villes "moyennes" de 50.000 h. et plus : Blida - Sétif - Sidi Bel Abbes - Batna - Biskra - Mostaganem et Tlemcen. Il faudrait y ajouter notamment Bejala (49.930 h. en 1966) et El Asnam (49.109 h). Enfin, le nombre des villes moyennes dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 h. n'était que de 19 au Maroc contre 29 pour l'Algérie.

- L'augmentation du nombre des petites villes (entre 5.000 et 20.000 h.) et des foyers primaires d'activité urbaine (moins de 5.000 h.) fut, au cours de la dernière période intercensitaire, plus rapide. Leur nombre est passé de 84 à 110 unités soit 26 "centres nouveaux". Ce sont les "foyers primaires" qui se sont accrus le plus vite, passant de 39 à 61, le nombre des petites villes étant relativement constant. Poursuivant la comparaison avec l'Algérie, nous constatons que le Maroc, malgré les progrès enregistrés les dernières années, demeure un espace assez mal pourvu en petites villes ou foyers d'animation locale. L'Algérie a pu recensé 113 chefs-lieux dont la population agglomérée est comprise entre 5.000 et 20.000 h. et 166 dont la population est inférieure à 5.000 h. (7).

Ainsi, le Maroc demeure un espace peu urbanisé où près des deux tiers de la population totale résident en milieu rural, mais paradoxalement, un pays de grandes villes : une cité millionnaire, Casablanca, la plus grande cité du Maghreb et neuf

(7) Recensement Général de la Population - 1966 - Situation de résidence par commune. Commissariat National du Recensement de la Population. Ministère des Finances et du Plan. Alger. Algérie.

agglomérations dont les effectifs de population étaient compris en 1971, entre 130.000 h. et 525.000 (Rabat - Salé). Par contre, les villes moyennes, à un degré moindre les petites villes, sont assez peu nombreuses, ce qui n'est pas sans poser de délicats problèmes quant à l'articulation des espaces sous-régionaux, quant à l'animation de l'espace national. La répartition des citadins, selon la classe des villes, prolonge cette analyse.

1.1.3. - Les effectifs urbains, selon la taille des cités

Le tableau ci-dessus (Tab. 23) montre la répartition des effectifs, selon la classe des villes.

Sept marocains citadins sur dix demeuraient, en 1971, dans une ville de 100.000 habitants et plus (69,5 %). La multiplication du nombre des petites et des moyennes villes n'a point interrompu, ni même freiné, le processus de concentration urbaine, entamé lors de la phase coloniale. Celui-ci s'est amplifié puisque la proportion des habitants des grandes villes est passée de 65,25 % en 1960 (60,1 % en 1952) à 69,5 %.

Le calcul des différents taux de concentration urbaine, comparés à ceux de la période coloniale, montre une évolution nuancée du mécanisme :

- La proportion des Marocains résidant dans les centres de 100.000 h. et plus, est passée de 18,9 % en 1960 à 24,1 % en 1971, et intéresse 3.706.837 personnes. Dans un pays où près des deux-tiers demeurent en milieu rural, une personne sur quatre a élu domicile dans une grande ville. C'est dire combien l'attraction que ces villes exercent auprès des paysans déracinés et de leurs familles, n'a point faibli, mais semble, au contraire, se renforcer. Il est vrai que le facteur démographique est d'un poids de plus en plus important dans l'accroissement et tend, ainsi, à jouer un rôle "stabilisateur" d'une situation favorable démographiquement aux grandes villes, bénéficiant d'une structure par âge plus jeune et de meilleures conditions d'encadrement sanitaire (facteur d'inertie).

- Le rapport entre la population des villes de 100.000 h et plus, et celle des villes de 20.000 h. et plus, s'élevait à 0,81 en 1960, il était encore égal à 0,79 en 1971. Il confirme un processus d'urbanisation hétérogène, la concentration excessive de population dans quelques grandes villes, cela au détriment d'une harmonisation des relations entre villes et campagnes, établie par l'intermédiaire des villes moyennes assurant le relais de transmission des impulsions économiques et sociales. La valeur du rapport, à l'inverse des périodes antérieures, a évolué de façon positive. S'il est difficile d'évoquer un renversement de tendance, cette stabilisation est l'indice de l'amorce d'une orientation nouvelle, celle de la recherche d'un meilleur équilibre de la croissance urbaine. La comparaison de la valeur de ce rapport avec celle de l'Algérie est significative et marque les limites d'une telle évolution, tout en soulignant l'extrême disharmonie de la structure urbaine marocaine. En 1966, la valeur du rapport algérien était de 0,53.

- Le rapport entre l'effectif de la ville principale - Casablanca - et la population des villes de 100.000 h. et plus est égal, exprimé en pourcentage à 40,6. Il a légèrement diminué depuis 1960 ; il était alors de 42,5 %. Peut-on parler de l'atténuation de l'attraction de la puissance de la capitale économique. Le poids démographique de Casablanca a cru depuis les années 60, malgré de très nombreux départs enregistrés au sein des communautés étrangère et israélite qui avaient fait de cette ville, leur centre privilégié de regroupement et de résidence. L'importance démographique de ces groupes s'est considérablement réduite, environ des deux-tiers, passant de 188.000 personnes en 1960, à 66.000 en 1971. Par contre, la population musulmane de la ville est passée, en onze années, de 777.000 à 1.516.000 personnes, soit un taux d'accroissement annuel supérieur à la moyenne nationale : 6,3 %, représentant un gain annuel de 67.200 personnes. Ainsi, 28,2 % des citoyens marocains résidaient à Casablanca en 1971, contre 28,6 % en 1960. Il serait hasardeux de prévoir une atténuation du rôle et de la place de la métropole d'autant qu'aucune ville ne peut

faire contrepoids à cette cité, touchée de gigantisme et cela d'autant plus que la capitale politique, seconde ville du pays, a tissé avec la métropole économique voisine, un réseau d'intérêts si fort qu'il naît entre ces deux agglomérations une unité de destin.

Au dernier recensement, les villes de Casablanca - Mohammedia, Rabat - Salé et Kenitra qui forment l'axe urbain fondamental du Maroc, regroupent 40,7 % de la population urbaine totale. Son importance dans le total a légèrement diminué (41,2 % en 1960) ; outre les raisons déjà évoquées il faut y voir une "maturation" du réseau urbain national par l'accroissement démographique de certains centres importants, demeurés jusqu'à une date très récente, fort peu dynamiques. Le poids démographique, représenté par les villes moyennes, demeure encore très faible ; cependant, la dernière phase intercensitaire enregistre un renversement de tendance prometteur, mais encore limité, que les prochains recensements devraient confirmer. Jusqu'en 1960, la part représentée par ces centres urbains n'a cessé de diminuer pour atteindre 15,6 % en 1960 ; or, en 1971, elle a sensiblement augmenté et représente 17,6 %.

Par contre, malgré la multiplication du nombre des petits centres urbains, le poids démographique de ce groupe a diminué, ne s'élevant en 1971 qu'à 13 % du total. Il est désormais, à l'inverse des périodes décennales antérieures, inférieur à celui des villes moyennes (cf. les courbes d'évolution de la population citadine en fonction de la taille des villes, Fig. 14).

1.1.4. - Maroc et Algérie, la répartition des effectifs urbains.

Afin de mieux saisir les composantes de l'armature urbaine marocaine et leur spécificité, il est apparu intéressant de la comparer à celles de l'Algérie qui offre une situation démographique voisine. Pour éviter les pièges de la définition respective des villes, nous n'avons retenu que les villes de 10.000 habitants et

plus (8). En 1966, la population des villes de 10.000 h et plus représente, en Algérie, 30,1 % de la population totale, contre 32,4 % au Maroc. Le tableau suivant donne la répartition des effectifs citadins, selon les différentes classes retenues - Nombre des cités pour chacune des classes, les effectifs, les pourcentages dans le total et pourcentages cumulés - (Tab. 24).

Tab. 24 : Distribution des effectifs citadins de l'Algérie (1966) et du Maroc (1971), selon diverses classes.

Classes de villes (en milliers d'h.)	ALGERIE				MAROC			
	Nbre	Effectifs	En % du total	% cumulés	Nbre	Effectifs	En % du total	% cumulés
plus de 1.000	-	-	-	-	1	1.506.373	30,2	30,2
de 500 à 1.000	1	897.352	24,5	24,5	1	523.177	10,5	40,7
de 300 à 500	1	325.481	8,8	33,3	2	658.068	13,2	53,9
de 200 à 300	1	240.672	6,5	39,8	1	248.369	5,0	58,9
de 150 à 200	1	150.161	4,1	43,9	2	363.426	7,3	66,2
de 100 à 150	-	-	-	-	3	407.424	8,17	74,37
de 75 à 100	3	259.845	7,0	50,9	-	-	-	-
de 50 à 75	4	242.584	6,6	57,5	6	369.735	7,4	81,77
de 30 à 50	15	561.176	15,3	72,8	9	335.097	6,7	88,47
de 20 à 30	14	351.417	9,6	82,4	10	235.667	4,7	93,17
de 15 à 20	14	241.405	6,5	88,4	13	215.834	4,3	97,47
de 10 à 15	32	390.042	10,6	99,5	10	122.068	2,4	99,9
TOTAL	86	3.660.135	100 %		58	4.985.238	100 %	

(8) Recensement Général de la Population Algérienne. 1966.
Situation de résidence par commune. - op. cité -

Les courbes d'évolution de la population selon la taille des villes (Fig. 25) pour le Maroc et l'Algérie soulignent les différences fondamentales de l'organisation de l'espace dans les deux pays, organisation qui témoigne des divers héritages historiques auxquels se trouvent confrontés les gouvernements indépendants (date du début de la colonisation, processus coloniaux : nature, fondements...).

La moitié des citadins qui résident dans les villes de 100.000 h. et plus, demeurent au Maroc dans les quatre plus grandes villes ; en Algérie, ce sont les sept plus grandes villes qui regroupent un pourcentage voisin. Trois citadins sur quatre (74,4 %) résident au Maroc dans des villes dont la population est supérieure à 100.000 h. tandis qu'en Algérie, les grands centres ne rassemblent que 44 % de la population urbaine. La propension des citadins à se regrouper au sein de gros noyaux urbains est beaucoup plus forte au Maroc.

Inversement, le nombre des villes "moyennes" - notamment celles dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 h - est plus important en Algérie : 36 contre 25, et les effectifs qu'elles regroupent : 38,5 %, sont plus étoffés que ceux du Maroc (18,65 %). De même, 42,5 % des citadins algériens résident dans des centres dont la population est comprise entre 10.000 et 50.000 h, contre 18,2 % au Maroc.

La position des caractéristiques simples de dispersion, sans valeur centrale, résume ces différences majeures (Tab. 25).

Tab. 25 : Caractéristiques de dispersion. Algérie Maroc.

Caractéristiques de dispersion	Algérie 1966	Maroc 1971
Intervalle Médian	Classe des villes de 75.000 à 100.000 h	Classe des villes de 300.000 à 500.000 h
Intervalle de Q 1	Deuxième ville de 300.000 à 500.000 h	Première ville de plus un million
Intervalle de Q 3	Intervalle de 20.000 à 30.000 h	Intervalle de 50.000 à 75.000 h.

Par rapport à l'Algérie, le Maroc présente une armature urbaine déséquilibrée et articulée autour de quelques pôles majeurs plus favorables à l'effet de polarisation (axe littoral - Casablanca - Rabat - Salé) qu'à l'effet de diffusion, c'est à dire à la multiplication créatrice des relations de complémentarité, interrégionales. La polarisation entraîne un processus d'accentuation des déséquilibres structurels régionaux, lourds handicaps pour le développement économique et l'intégration d'espaces régionaux au sein d'une dynamique nationale.

Conclusion :

La population urbaine du Maroc, composée désormais uniquement de nationaux, s'accroît à un rythme prodigieux, lui permettant de doubler ses effectifs en quelques années. Trois citadins sur quatre ont élu domicile dans une ville de 100.000 habitants et plus et les quatre plus grandes agglomérations : Casablanca - Rabat - Salé - Marrakech et Fès rassemblent la moitié de la population urbaine totale. Ces quelques données élémentaires constituent la toile de fond permanente de toute étude démographique, socio-économique ou culturelle, de la population citadine marocaine.

1.2. LA DIFFUSION SPATIALE DU FAIT URBAIN.

Si l'équipement fondamental d'un espace sous-développé ou d'un espace retardé, est la ville, les taux d'urbanisation régionaux peuvent apparaître comme des critères significatifs. Aucune région du Maroc n'est désormais étrangère au fait urbain, mais sa diffusion demeure très inégale. L'inégale répartition des cités, dans l'espace, justifie des taux d'urbanisation provinciaux très contrastés. La province méridionale de Ouarzazate est la moins intéressée par le fait urbain : taux d'urbanisation voisin de 5,5 %, la province de Tanger a un taux supérieur à 86 %, et si cette dernière dont les limites ne débordent guère la ville même, n'est point significative, rappelons que la province d'Oujda a un taux de 49,7 %, celle de Meknès de 48,2 % en 1971.

Quatre provinces, deux méridionales : Ouarzazate (taux d'urbanisation, 5,5 %) et Ksar-es-Souk (9,9 %), deux septentrionales et méditerranéennes : Al Hoceima (9,1 %) et Nador (9,1 %) présentent des taux très faibles. Cinq autres provinces enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale, compris entre 10 et 20 %, Agadir (14,6 %), El Jadida (15,6 %), Settat (16,8 %), Beni Mellal (17,6 %) et Taza (12,6 %). Trois provinces dont la capitale est une ville importante, ont encore des taux inférieurs à la moyenne : Safi (T.U. : 21,5 %), Kenitra (T.U. : 22,9 %) et Marrakech (T.U. : 25,2 %). Les provinces de Fès et de Tetouane offrent le même degré d'urbanisation que l'ensemble marocain. Les provinces les plus urbanisées sont celles de Khouribga (43,6 %), Meknès (48,2 %), Oujda (49,7 %). Les provinces de Tanger et de Tarfaya, pour des causes diverses ne peuvent être retenues comme significatives ; quant aux deux préfectures, leurs limites administratives correspondent très grossièrement aux espaces urbanisés. Si les divisions administratives provinciales ne reposent sur aucun critère géographique cohérent et ne se confondent guère avec des régions économiques, les taux d'urbanisation soulignent néanmoins de sérieux contrastes régionaux.

1.2.1. - La carte de la répartition des villes en 1971 (Fig. 26) laisse apparaître une large bande, couvrant la moitié orientale du pays (vaste croissant du Sud-Ouest au Nord-Est), sous-urbanisée, ne comptant que quelques agglomérations et aucune supérieure à 20.000 habitants.

Le domaine aride ne compte qu'une vingtaine de foyers urbains et un taux médiocre d'urbanisation. Le centre le plus important ne se classe qu'au 42^e rang des villes marocaines : Ksar-es-Souk, 16.775 h., Ouarzazate, autre chef-lieu de province ne retient que 11.142 personnes en 1971 (soit, au 58^e rang). Les quelques ferments d'activité urbaine demeurent liés à la vitalité de quelques souks hebdomadaires et à un encadrement administratif renforcé, à l'arrivée mensuelle des mandats envoyés par les travailleurs émigrés, vivant en Europe Occidentale.

Les montagnes marocaines ont vu, au cours du vingtième siècle, leur population augmenter sensiblement, les densités s'accroître. Si les taux d'accroissement sont désormais moins élevés que dans les plaines (Carte H.T. n° 3) et si les effets de l'émigration commencent à se faire sentir, les montagnes demeurent densément peuplées. Pourtant, le fait urbain reste très marginal et n'est représenté que par quelques agglomérations intra-montagnardes de faible taille. Chechaouene n'avait en 1971 que 15.362 h., soit le 49e rang. Les autres centres sont moins importants ; nés récemment, ils n'entretiennent qu'une fonction de relations, locale. Les centres qui exercent une réelle influence auprès des montagnards, agriculteurs ou pasteurs, comme pôles d'animation économique, lieux d'échanges, de collecte et de distribution, foyers de diffusion de nouveaux modes de consommation, se trouvent en bordure des massifs. Leur nombre a augmenté et ce mouvement témoigne, notamment au contact de la plaine du Tadla et des contreforts du Moyen-Atlas, du renforcement et de la multiplication des relations entre la campagne traditionnelle et la ville. Urbanisation périphérique, soulignant la rupture des lignes de force de l'économie montagnarde traditionnelle sous la tension des phénomènes démographiques, sociaux et économiques récents, évoqués par les sociologues et les géographes, et non une amélioration des conditions de travail et de vie. Urbanisation négative ou de rupture des genres de vie.

1.2.2. - Dans les plateaux et les plaines : "les bas-pays", le processus d'urbanisation est beaucoup plus développé et avancé.

Les disparités régionales quant à l'équipement urbain, demeurent fortes, héritières du mode d'organisation de l'espace, en situation coloniale. L'Indépendance n'a pas entraîné de modifications quant aux tendances les plus profondes et les mieux affirmées du mode d'aménagement de l'espace. A l'action "volontariste" d'aménagement et de planification, l'état marocain a préféré le libéralisme économique, la loi du marché, c'est à dire la

facilité de la chose reçue, même s'il a pu reconnaître la valeur de la planification économique dans des déclarations plus formelles que réelles et contraignantes. "Il a été jugé nécessaire d'inclure dans la planification les aspects spatiaux du développement. Parallèlement à la programmation du développement qui se propose, en mettant en oeuvre projets et mesures, de fixer des objectifs sectoriels à la production, la consommation, l'emploi, l'investissement... à l'échelon national, l'élément spatial permettra de fournir à ces objectifs un cadre administratif, géographique et humain défini. Cette procédure permettra d'amorcer "le développement économique régional" (9). Cette déclaration introductive au troisième volume du plan quinquennal n'a point été suivie d'effets et l'on peut reprendre la conclusion pessimiste de Samir Amin, concernant le plan quinquennal marocain (1960-1964) et ses incidences économiques : "L'ensemble de ces mesures conservatoires ne constitue malheureusement une politique économique. Si elles ne s'accompagnent pas d'une révision profonde des orientations fondamentales d'une planification véritable en vue de l'industrialisation et d'une réforme agraire, elles risquent seulement de permettre un certain équilibre des finances publiques et de la balance extérieure, mais dans la stagnation" (10). L'armature urbaine s'est enrichie de nombreux centres depuis 1960, pourtant, elle offre les mêmes disparités spatiales, et oppose des régions bien urbanisées et organisées à des régions retardées, faiblement urbanisées.

Les régions défavorisées demeurent sensiblement les mêmes qu'au lendemain de l'Indépendance, les années ayant même entraîné un processus de "centralité" de la population urbaine. Ce sont les bas-pays atlantiques, situés au sud de l'Oum-er-Rbia : Doukkala et Abda-Chiadma, les plateaux intérieurs des Ahmar et Rehamma, les plaines préatlasiques des Srarhna et du Haouz de Marrakech ; au nord de l'Oum-er-Rbia, les montagnes pastorales du plateau central, malgré l'apparition de quelques foyers

(9) Plan Quinquennal 1968-1972. Volume III : "Le développement économique régional". Division de la Coordination Economique et du Plan. Ministère des Affaires Economiques. Rabat.

(10) Samir Amin : "L'économie du Maghreb"
Tome II : "Les Perspectives d'Avenir".
page 152. ouvrage op. cité.

primaires d'activité urbaine (quatre à cinq) et la zone prérifaine, quasi-ignorée par le mouvement général d'urbanisation qui affecte la plupart des régions.

Le processus cumulatif d'urbanisation : gonflement rapide des principaux centres, hiérarchisation des centres et multiplication des petites villes, comme points de fixation de l'économie moderne, caractérise essentiellement, les grandes régions économiques du Maroc : la région du Nord-Est, les deux grands "axes urbains" du Centre-Ouest - Casablanca. Chaouïa. Plateau des Phosphates et Tadla - et du Nord Ouest - plaines du Sebou, et surtout la zone d'urbanisation linéaire de Casablanca à Kenitra.

1°) Les plaines et les plateaux au sud de l'Oum-er-Rbia sont faiblement urbanisés et la trame urbaine lâche, formée de noyaux de petites tailles à l'exception du port industriel de Safi et de la capitale du Sud : Marrakech. Le taux d'urbanisation de ces régions demeure fort peu élevé (22 % en moyenne en 1971) et inférieur à la moyenne nationale. Pourtant, les densités rurales, à l'exception des plateaux inférieurs des Rehamma et Ahmar, sont, dans des conditions climatiques difficiles, fortes et comprises entre 50 et 70 habitants au km². Il apparaît ainsi qu'aucune corrélation ne peut être établie entre la densité des populations rurales et le phénomène d'urbanisation. Par contre, il serait possible de montrer la relation étroite existante entre le taux d'urbanisation régional et le développement d'activités rurales soustraites au traditionnel, entre les potentialités d'une agriculture moderne et les ressources du sous-sol par les effets amont et aval qu'elles peuvent susciter et les créations d'activités de production et de services, éminemment urbanisantes. Le développement du port industriel de Safi répond aux incitations industrielles et commerciales externes, étrangères à la région, en liaison avec l'exploitation du gisement phosphatier de Youssoufia. Les effets induits de l'extraction phosphatère, avec la création d'une infrastructure importante et la

vie maritime notamment la pêche, commandent l'expansion urbaine régionale, beaucoup plus que l'affirmation des relations villes-campagnes, paralysées par la permanence de structures foncières archaïques et inégalitaires, et par la stagnation générale de l'économie rurale. La ville de Marrakech est confinée dans une situation périphérique ; elle domine une région rurale peuplée et relativement riche, mais entourée de plages de pauvreté et de faible densité et par là même, se trouve dans l'incapacité de devenir le foyer d'animation et de direction d'un vaste espace régional intégré et d'établir avec l'agglomération de Safi des liens de complémentarité et de permettre la diffusion d'un processus de développement, accompagné d'un phénomène d'urbanisation régionalisé.

2°) Au nord de l'Oum-er-Rbia, la région qui s'étend de la côte atlantique casablancaise à la dépression du Tadla, par les campagnes céréalières de la Chaoufa et la zone phosphatière de Khouribga, constitue une trame relativement serrée, bien individualisée entre le Plateau Central et l'Oum-er-Rbia et renforcée, depuis 1960, autant par l'apparition de nouveaux centres urbains que par le gonflement démographique et l'affirmation économique d'autres cités à l'image de Beni Mellal et de Khouribga. Cette trame urbaine de Centre-Ouest présente tant par la composition que par la hiérarchisation des centres, des caractères fondamentalement différents de celle du Nord-Ouest. Elle est dominée par "l'exclusive casablancaise", c'est à dire par le développement de l'énorme agglomération de Casablanca - Mohammedia qui exerce une influence prépondérante sur les régions qui composent cette zone et au delà sur la moitié méridionale du Maroc. L'effet d'aspiration qu'elle crée, nuit à l'affirmation et à l'épanouissement de véritables centres régionaux : l'intensité et l'orientation des flux migratoires des campagnards vers les villes de la trame urbaine du Centre-Ouest, montrent que l'attraction casablancaise s'exerce jusqu'aux portes des petites et des

moyennes villes. Les cartes des migrations définitives des campagnards vers les villes de Settat, d'El Jadida notamment, sont, à cet égard, significatives ; la comparaison des cartes établies pour l'année 1960 et pour 1971, montre que cette influence loin de s'atténuer aurait tendance à s'accroître (Fig. 27 et Carte H.T. n° 7).

Le taux d'urbanisation général de l'ensemble régional approche 54 %, mais le poids démographique de Casablanca est trop important pour ne point fausser le tableau. Une analyse régionalisée souligne certaines disparités. Les plaines de la Chaouïa et du Tadla, éminemment agricoles, conservent des taux d'urbanisation assez faibles et inférieurs à la moyenne nationale, respectivement de 16,8 et 17,6 %, peu évolutifs puisqu'ils étaient estimés, en 1960, à 12,7 et 16,2 %, et cela malgré la multiplication du nombre des petits centres. L'agriculture moderne, développée sur des normes technologiques extérieures au cadre sociologique et bâtie autour de vastes domaines, est fort peu peuplée. En Chaouïa, dans le secteur de Ben Ahmed, 41 % des 154.871 ha de melk, recensés sur neuf communes en bour, appartiennent à 5 % des exploitants, de plus de 20 hectares (11).

La proximité de Casablanca freine le développement et l'épanouissement des fonctions économiques et l'équipement des centres urbains. Mais, si l'aire d'influence d'une ville est aussi fonction de sa situation géographique (ici, son éloignement relatif d'avec la capitale économique), les chances de la réalisation d'une région urbaine avec processus de hiérarchisation sont plus grandes pour la région du Tadla, d'autant qu'elle a pu accomplir dans le domaine agricole de sérieux progrès. La transformation des conditions culturelles par l'irrigation (périmètre des Beni Moussa et des Beni Amir), la bonification des terres, la diversification des

(11) Karsenty et Lachkar : "Structures agraires du secteur de Ben Ahmed". E.I.R.E.S. ONMR. Juillet 1963. 119 p. ronéo et cartes.

productions (association complexe faisant se succéder blé tendre, coton, blé dur, fèves et luzerne), l'augmentation des densités rurales par immigration et accroissement naturel (12), favorisent par le jeu des relations villes-campagnes, le développement de centres urbains et surtout l'acquisition par les plus importants, de fonctions de niveau supérieur. A terme, une telle évolution devrait conduire à la constitution d'un réseau urbain plus hiérarchisé et mieux équilibré.

La région de Khouribga est la mieux urbanisée, le taux d'urbanisation provincial étant passé de 37,2 % en 1960, à 43,6 % en 1971. Le développement des villes est lié à l'extraction minière. En effet, l'exploitation du gisement a profondément modifié le paysage humain traditionnel, en attirant des hommes jeunes et créant ces villes minières : "micité, mi-bidon" (Boujniba, Boulanouar, Hattane). Khouribga est la capitale régionale, concentrant, outre les diverses activités industrielles d'aval, les administrations, services et commerces. A l'inverse de la région du Tadla, l'urbanisation demeure, ici, indépendante du milieu rural et ne doit rien ou peu au jeu des relations villes-campagnes. Le cadre physique (insuffisance des précipitations, perméabilité des terrains calcaires) ne laisse aux activités agricoles que de médiocres possibilités : une pauvre céréaliculture extensive où l'orge l'emporte, intégrée dans un complexe pastoral traditionnel, peu favorable à l'innovation agraire.

3°) Le plateau central et le pays des Zaërs constituent un vide urbain, séparant nettement la trame urbaine centrale de celle du Nord-Ouest, mais s'articule autour de divers centres régionaux importants dont les aires de rayonnement s'affrontent en différents points d'interférence. Les plaines du Rharb et du Saï's et leurs bordures représentent une des zones

(12) D. Noin : "Répartition de la population et mouvements migratoires dans la plaine du Tadla".
Revue de Géographie du Maroc.
N° 7 1965 pp53-69

agricoles les plus prospères du Maroc et possèdent, avec la région centrale analysée plus haut, le réseau urbain, le plus dense du Maroc. Les relations entre le nombre et la distribution spatiale, fonctionnelle des centres urbains et l'aménagement du monde rural, sont très étroites et stimulantes. Nous avons déjà souligné la corrélation liant le développement du phénomène urbain et la modernisation des périmètres agricoles. Depuis l'Indépendance, le nombre des centres urbains s'est accru sensiblement : sont apparus, entre les deux derniers recensements, quatorze nouveaux centres qui illustrent la rapidité du processus d'urbanisation dans cette région. Le taux d'urbanisation général (Rabat-Salé inclus) est passé de 37 % en 1960 à plus de 43 % en 1971).

Le mouvement d'urbanisation ne peut être que renforcé par les effets induits d'une politique de grands travaux. Les vastes projets et réalisation des périmètres irrigués, de bonification des terres, d'intensification des cultures, du développement des cultures industrielles (extension des cultures "intégrées" de coton, de betterave sucrière, de tournesol) doivent à moyen terme, stimuler le processus d'urbanisation, notamment celui de la plaine du Rharb, principal bénéficiaire, et ainsi, assurer une liaison structurelle entre la zone d'urbanisation littorale (Rabat-Salé - Kenitra) et celle de la plaine du Saïs. Cependant, la politique conservatrice du gouvernement marocain, donnant la priorité aux interventions techniques sur les transformations structurelles et la primauté à la propriété privée, risque de susciter encore un processus d'urbanisation "sauvage" ou incontrôlé ; le développement des centres urbains témoignant plus alors, des structures inégalitaires du milieu rural, des difficultés sociales inhérentes (chômage, sous-emploi) que du développement équilibré et harmonieux des relations campagnes-villes stimulées par l'innovation et la création d'activités industrielles d'aval, planifiées. Ainsi, s'explique le développement anarchique et indépendant de tout phénomène d'industrialisation réel, de la ville de Kenitra.

Au nord de la trame urbaine serrée et hiérarchisée des régions du Rharb et du Saïs, apparaît l'ensemble urbain du nord-ouest tingitan, demeuré depuis le début du siècle, étonnamment figé. A cette date, il comprenait déjà, sept noyaux urbains, contre dix en 1960 et 1971. Les trois centres qui l'ont renforcé, sont les petites villes nées dans la mouvance de Tetouane, le long de la route fréquentée de Se~~b~~ta (Ceuta) à Tetouane ou à l'embouchure, dans la mer, de l'oued Martil : Mdiq dont la population s'élevait à 3.275 h. en 1971, Fnidek (6.559 h., en 1971) et Martil (5.410 h à la même date). Ces petites villes avaient connu une certaine expansion au temps de la présence espagnole. Depuis elles demeurent en sommeil, encore très attachées au monde des campagnes, conservant certaines traditions artisanales non négligeables. Outre la fonction de garnison - Fnidek - elles auraient pu attendre du développement de l'activité touristique plusieurs avantages, or il ne semble pas qu'elles en aient très sensiblement bénéficié, jusqu'à une date récente.

Au cours des dernières années, aucun centre n'est apparu pour renforcer la trame urbaine existante qui témoigne autant sinon plus des héritages de l'histoire - ainsi, cinq centres jalonnent l'ancienne route commerciale de Fès à Tanger - que des conditions économiques et sociales actuelles. En effet, la couronne urbaine des Jbala est exceptionnelle par sa densité qui peut apparaître excessive en rapport avec les possibilités économiques exprimées par l'ensemble régional. Sans doute, "il y a pléthore de villes dans cet espace entre mer et montagne" (J.F. Troin), comme semblent le révéler les tendances d'évolution des petits centres comme Asilah, de plus en plus petit centre d'approvisionnement de la grande banlieue tangéroise. Larache étant plus une ville de service, une étape routière importante sur la route de Casablanca - Tanger qu'un marché régional rayonnant auprès des campagnes environnantes.

Les pays du nord-est méditerranéen subissent, encore les contraintes d'une situation trop excentrée par rapport aux pôles économiques essentiels du Maroc atlantique, ne pouvant entretenir avec eux des relations commerciales fructueuses.

Le carrefour d'Oujda apparaît aujourd'hui déchu, les relations avec l'Algérie voisine y demeurant trop fragiles et faibles pour assurer la prospérité des petites villes frontalières à vocation commerciale. D'autre part, la région au sud d'Oujda qui avait profité du développement de l'économie minière à l'origine de la création et du développement des centres urbains, mus par l'extraction et le traitement des minerais, est en sommeil, sinon en déclin. La région est demeurée trop attachée à une "économie de traite", spéculations sur les troupeaux et sur la mine. Or l'activité extractive, non intégrée à un processus d'industrialisation nationale, reste très sensible aux fluctuations du marché international des matières premières qui se répercutent au niveau des petits centres miniers par une croissance incohérente. C'est ce que montre l'évolution démographique des centres de Touissit, et de Boubker, entre les deux derniers recensements. Aussi sans une action économique planifiée et efficace permettant d'échapper au système minier, imposant une diversification des activités urbaines et l'étoffement de l'assise agricole et industrielle, la région d'Oujda demeurera incapable d'assurer une restructuration souhaitable pour une dynamique nouvelle mieux assumée.

La zone du Nord-est organisée autour des pôles de Nador - Melilla à l'ouest et de Berkane à l'est (de la Moulouya), frappe par contraste, par son dynamisme qui n'est d'ailleurs point sans équivoques. Berkane, grâce à la mise en valeur d'un périmètre d'irrigation moderne, a accru son rayonnement commercial de façon telle qu'il peut faire ombre à ceux d'Oujda même et de Nador. Cette ville, malgré les vicissitudes d'un environnement peu favorable, offre une

vitalité remarquable, fondée, d'abord il est vrai, sur la proximité de Melilla et l'émigration temporaire.

Aussi, le développement de ces espaces et leur intégration régionale exige-t-il la création de meilleures relations mettant un terme aux contraintes d'une ancienne frontière (la Moulouya et les zones de colonisation) encore étonnamment vivaces et assurant la liaison économique entre les régions agricoles modernisées de la Basse Moulouya, surtout la création d'un organisme portuaire de niveau national - prévue au nord de la ville de Nador - pouvant alors assurer un processus de désenclavement, augurant de nouvelles chances.

Depuis l'Indépendance, le processus d'urbanisation a connu une ampleur inégalée et acquis ses caractères propres. Pourtant, si l'apparition de nouveaux centres a permis de compléter les armatures urbaines régionales incomplètes, la diffusion du fait urbain demeure encore contrastée. Ces années n'ont permis ni l'affaiblissement des régions urbaines fortes, ni l'atténuation sensible des écarts favorisant une meilleure hiérarchisation spatiale. Le processus cumulatif de croissance de la zone littorale poursuivi, est révélateur d'une politique qui n'a pu inverser les tendances fondamentales du mode d'organisation de l'espace, commandées par des impulsions externes, au cours de la phase historique antérieure.

1.3. L'INEGAL DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DES VILLES MAROCAINES.

Le Maroc a connu, depuis les années soixante, une prodigieuse expansion du mouvement d'urbanisation. Toutes les villes ne participent pas avec la même intensité à ce mouvement. Les disparités de comportement qui les caractérisent et les différencient, peuvent se produire en rapport avec la taille des agglomérations, en fonction de l'activité économique dominante et de leur position organique et spatiale, au sein du réseau urbain. L'analyse des diverses composantes de l'évolution du comportement démographique des villes, permettra de souligner les caractères du processus d'urbanisation, illustrant à la fois les tendances fondamentales générales, cons-

tatées au Maroc, comme en maints pays sous-développés, surtout les incitations spécifiques et inhérentes au type d'organisation économique et spatiale marocain.

L'analyse de l'inégal dynamisme démographique des cités, au cours de la période coloniale, a montré que la population marocaine musulmane était la principale responsable des disparités de croissance, subissant les différentes impulsions d'une organisation économique "extravertie". Le développement d'espaces relativement bien équipés et modernisés avait provoqué par effet de drainage, l'apparition puis l'épanouissement de flux migratoires massifs, portant les ruraux des régions périphériques attardées vers les villes, surtout vers les pôles d'entraînement des zones privilégiées. Aussi, l'étude n'envisagera que les effectifs citadins nationaux, à l'exclusion de toute population étrangère. Elle intéresse essentiellement la période 1960-1971, mais sera en outre, étendue à la phase intermédiaire : de la phase coloniale à l'ère post-coloniale soit 1952-1960, afin de reconnaître différents types de développement démographique. L'analyse des comportements urbains sera réalisée à partir de plusieurs variables, calculées pour les deux séquences, les structures pouvant être définies par l'intersection des classes.

Le taux d'accroissement (moyen annuel) de la population des villes de 5.000 h. et plus, s'élève à 5,5 %, durant la dernière période intercensitaire. Les taux des diverses agglomérations urbaines varient entre - 3,25 % pour Bouarfa et 12,8 % pour Agadir, mais ces taux extrêmes sont l'exception et globalement peu significatifs ; le petit centre minier de Bouarfa témoigne de la fragilité de la construction urbaine lorsqu'elle repose sur des impulsions externes versatiles, Agadir a connu une phase stimulante de reconstruction et le développement de sa fonction touristique d'accueil.

1.3.1. - Croissance et taille des agglomérations

Les taux d'accroissement des principales catégories des villes sont donnés par le tableau suivant (Tab. 26) pour les deux périodes chronologiques considérées.

Tab. 26 : Accroissement des effectifs selon la taille des villes (en % moyen annuel).

Catégories de villes en 1971	Accroiss ^t A1 moyen 1952.1960	Accroiss ^t A2 moyen 1960.1971	Variation A1.A2
Villes de 100.000 h et plus	5,10 %	5,25 %	+ 0,15 %
50.000 à 100.000 h	6,95 %	6,75 %	+ 0,20 %
20.000 à 50.000 h	5,0 %	8,10 %	+ 3,10 %
10.000 à 20.000 h	6,70 %	6,20 %	- 0,50 %
5.000 à 10.000 h	5,10 %	5,25 %	+ 0,15 %

A l'exception des petites villes de 10.000 à 20.000 h., les différentes classes connaissent l'augmentation du taux d'accroissement annuel, pourtant, déjà placé à un niveau de dynamisme élevé. Les variations des taux de croissance sont dans l'ensemble, modérées. L'anomalie représentée par la catégorie des villes moyennes (de 20.000 à 50.000 h.) est d'autant plus intéressante et révélatrice. L'accélération de l'accroissement de la population de ces villes (19 centres) appartenant à la fois, au groupe des villes "traditionnelles" (Essaouira, Taroudannt, Sefrou...) et des villes nées avec la colonisation et l'économie de marché (Nador, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Jerada, Berkane, Youssoufia...) évoque une phase d'adaptation du réseau urbain ou mieux le façonnement de ce réseau aux exigences du type d'organisation de l'espace : émergence rapide de centres capables d'assurer l'encadrement commercial et administratif des campagnes, création d'activités modernes localisées... Mais, aussi significatif quant aux limites de ces aménagements, est l'extrême dynamisme démographique des grandes villes dont le taux d'accroissement est demeuré égal à celui des petits centres urbains.

La période étudiée (1960 - 1971) est caractérisée par le regroupement des taux de croissance des villes autour de la moyenne (Fig. 28). Pour la première fois, s'affirme la tendance d'un comportement démographique dynamique, relativement peu tranché, entre les diverses agglomérations marocaines. Jusqu'en 1960, le comportement des villes est indépendant de leur taille : le polygone des fréquences tend vers une courbe bi-modale, isolant deux groupes de cités d'importance inégale, représentant les deux composantes du système urbain. Au cours de la phase 1960 - 1971, le mouvement amorcé montre nettement un phénomène de regroupement, d'autant plus sensible que le poids démographique des villes est important : le polygone des fréquences tend alors, vers une courbe de fréquence unimodale (14).

La valeur des caractéristiques de dispersion absolue, exprimée par rapport à une valeur centrale - l'écart type - et des coefficients de dispersion relative - coefficient de variation - pour les deux séries chronologiques et les différentes classes de villes, confirme cette évolution esquissée. Le coefficient de variation est un bon indice de variabilité susceptible de mettre en évidence des différences d'homogénéité du comportement entre les classes. Il permet de répondre à la question de savoir si le mouvement d'accélération du processus d'urbanisation a renforcé ou atténué les disparités d'accroissement entre les agglomérations appartenant aux différentes classes, établies à partir des résultats du recensement de 1971. Les coefficients de variation, calculés pour les deux périodes, montrent une nette diminution des disparités de comportement pour toutes les classes (Tabl. 27). L'hypothèse de l'homogénéisation du réseau urbain national par diminution ou abandon des tensions entre les différentes composantes - réseau traditionnel et réseau "colonial" moderne - semble se confirmer.

(14) Escallier R. : "La croissance des villes marocaines"
Actes du colloque sur "l'habitat sous-intégré au Maroc"
Rabat 1972. IDEP.

Tab. 27 : Caractéristiques de dispersion pour les diverses classes de villes.

Classes des agglomérations (en 1971)	1952 - 1960		1960 - 1971	
	Ecart-type	Coefficient de variation	Ecart-type	Coefficient de variation
100.000 h et plus	2,43	45,8 %	0,90	16 %
50.000 à 100.000 h	5,05	104	2,83	40,4
50.000 à 100.000 h (sans Agadir)	2,77	38,3	1,31	22,4
20.000 à 50.000 h	4,05	63,8	1,92	38,0
10.000 à 20.000 h	4,10	50,8	2,85	47
5.000 à 10.000 h	4,05	88,5	3,65	71,1

Au cours de la période 1952 - 1960, la disparité des comportements est grande. Les coefficients de variation des villes de 100.000 h. et plus et des centres de 10.000 à 20.000 h. sont très proches. Par contre, les années 1960 - 1971 enregistrent une modification de tendance ; la hiérarchisation des comportements, en fonction de l'importance démographique des cités, a été réalisée. Elle traduit la recherche d'équilibre entre les diverses composantes de l'armature urbaine et la stabilisation, amorcée de façon sensible. Un équilibre est difficilement concevable, la permanence des disparités dans les comportements des villes reflète à la fois, les modifications permanentes des conditions globales de la croissance et la pérennité d'axes contrastés majeurs du développement économique. L'amorce de la stabilisation et d'équilibre offre une signification plus équivoque ; traduit-elle une optimisation des conditions de mise en valeur des ressources dans l'optique du mode de production dominant, notamment une meilleure organisation de l'espace par l'atténuation des disparités régionales, ou au contraire suggère-t-elle stagnation ou faible croissance et engourdissement des facteurs de mobilisation économique ?

Les coefficients de variation ont des valeurs d'autant plus faibles que la catégorie des villes dans l'échelle des hiérarchies est élevée. Ce sont les grandes villes et les villes moyennes (en particulier, celles dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 h. en 1971) qui ont enregistré la réduction la plus sérieuse des valeurs (des écart-types en pourcentage de la moyenne). La disparité des comportements des grandes villes n'est donc plus très importante ; la réalité d'une telle évolution doit être nuancée, car il faut y voir l'effet du poids de plus en plus élevé du croît naturel, comme facteur de la croissance urbaine. Le croît naturel peut être retenu comme facteur d'inertie, freinant les tendances d'hétérogénéité des comportements. La connaissance des comportements de la croissance des agglomérations est donc essentielle pour la compréhension des rythmes d'accroissement des grandes villes. L'atténuation des disparités des rythmes de croissance des villes moyennes semble aussi, sinon plus significative de la hiérarchie et de l'équilibre du réseau urbain. A l'inverse, comme au cours des périodes antérieures, les contrastes de comportement entre les petits foyers urbains sont très marqués. Dans la phase actuelle d'accélération du processus d'urbanisation, la permanence de ces disparités est normale puisqu'elle évoque un phénomène important du processus : la promotion et la hiérarchisation des centres primaires d'animation urbaine.

1.3.2. - Espace géographique et urbanisation.

La représentation géographique de la position des villes (de plus de 5.000 habitants en 1971), selon deux caractères : le taux d'accroissement (moyen annuel) des centres urbains, au cours des deux périodes successives, permet de mesurer à la fois, le dynamisme démographique de la majorité des centres et les variations des taux dans l'espace et le temps (Fig. 29). Si l'on retient le taux de 3% annuel comme seuil de croissance dynamique, en deçà duquel les villes peuvent être considérées comme foyers d'émigration (15), on constate que le nombre de ces villes

est peu important. Trois villes seulement, connaissent, au cours des deux phases chronologiques, des taux inférieurs : Chechaouene, Asilah et Moulay Idriss du Zerhoun. Les autres villes ayant subi une phase de régression, sont : Agadir, Larache et Tanger au cours de la période 1952. 1960 et Bouarfa de 1960 à 1971. Crise de la société urbaine traditionnelle pour le premier groupe, difficultés de reconversion pour Tanger et Larache, après le départ des Européens. Les centres qui ont été, au cours d'une chronique, des pôles d'émigration, ne représentent outre les précédentes, qu'un nombre réduit : Marrakech, Demnate, Ksar-el-Kbir, Martil et Nador (de 1952 à 1960) Ouezzane, Essaouira, Boujad, Boujniba, Sidi Boulanouar et Amizmiz (période 1960 - 1971). Si l'on exclut de la liste, les agglomérations qui doivent ces difficultés à des accidents de conjoncture, il est facile de constater que ces centres appartiennent au réseau urbain "traditionnel", c'est à dire que ce sont ceux qui ont éprouvé les difficultés d'insertion au sein de la dynamique urbaine. Mais, expansion démographique, attraction auprès des paysans déracinés, ne signifient point processus de développement.

La plupart des agglomérations urbaines sont dynamiques ou très dynamiques ; leur taux d'accroissement leur permet de doubler leurs effectifs en quelques années ou au cours d'une génération. Plusieurs villes se détachent nettement et apparaissent comme centres d'expansion ; ce sont des centres de moins de 50.000 habitants qui ont connu par la mine (Youssoufia) ou par la création administrative (Ksar-es-Souk, Ouarzazate) une fièvre de croissance, vite tempérée. La dispersion des points sur le graphique souligne la variété des comportements démographiques, la position de la majorité, à l'écart de l'axe diagonal et la dominance des trajectoires de discontinuité et de rupture sur celles de continuité. La position de la plupart des centre (deux sur trois) au-dessus de l'axe diagonal, indique que la croissance a été plus

(15) Le taux de 3 % peut correspondre grossièrement au croît naturel (annuel) de la population urbaine musulmane.

vive, au cours de la première période. Plusieurs facteurs peuvent justifier le sens de telle ou telle évolution : influence du nombre pour les plus grandes villes, renforcement de la fonction tertiaire administrative ou commerciale..., mais la démonstration demeure entachée de doute concernant la fiabilité des chiffres de population pour l'année 1952. Si la population urbaine totale et celle des grandes cités sont connues avec une certaine approximation, la population des autres villes souffre d'une trop grande approximation ; et les résultats ne peuvent être interprétés qu'avec prudence. Aussi, afin d'éviter les sources d'erreurs dues à l'utilisation de taux de croissance absolus, c'est à partir des taux relatifs que nous raisonnerons et essaierons de tracer les grandes lignes de la dynamique urbaine spatiale.

1°) La carte de l'évolution de la population des agglomérations urbaines, au cours de la période 1952 - 1960 (Fig. 30) met en évidence de violentes disparités d'évolution, opposant des armatures urbaines régionales en déclin à d'autres en pleine expansion, des villes très dynamiques à des cités en difficultés ou en crise. Le réseau de la presque île tingitane s'individualise nettement ; tous les centres qui le composent, connaissent, à l'exception de Tetouane, des taux inférieurs à la moyenne nationale. La continuité de cette zone déprimée tient autant à des motifs anciens et structurels - pauvreté relative des ressources régionales et retard dans la mise en valeur - qu'à des raisons plus conjoncturelles : le changement de statut politique avec l'Indépendance. La perte pour Tanger du statut de ville internationale qui lui permettait, grâce aux avantages qu'elle en retirait, d'entretenir une certaine fébrilité économique, provoque l'arrêt brutal de la croissance démographique et le renversement des courants migratoires. Stagnation, même régression, caractérisent, ces années, la ville qui perd une fraction de sa population. La réunification politique du Maroc n'a eu aucun effet immédiat sur l'activité marchande des villes. L'absence de courants commerciaux entre les deux zones, s'est prolongée et semble se pérenniser.

Deux des pôles de stagnation sont représentés par les villes de Marrakech et de Fès. Les deux anciennes capitales politiques du Maroc ne sont point sorties d'une longue phase de retrait, sinon de déclin, due en grande part à leur inadap-
tation aux conditions économiques nouvelles, imposées. Inadap-
tation point corrigée par les autorités du Protectorat peu
soucieuses d'encourager le développement de foyers historiques,
représentant aux yeux des populations marocaines, la nation
marocaine. Marrakech, à l'exception de la petite ville d'El-
Kelâa-des-Srarhna, prolonge la stagnation des petits centres
de sa zone d'influence.

La région d'Oujda offre l'image d'une armature urbaine
régionale relativement dynamique. Tous les centres qui la
composent, enregistrent des taux supérieurs à la moyenne
nationale. Le reflux de réfugiés algériens a pu exercer un
effet d'entraînement temporaire sur le développement des villes,
mais ce dernier est, pour l'essentiel, inspiré par les incita-
tions économiques, nées de l'expansion minière et industrielle
et de la modernisation de périmètres irrigués. Berkane et
Ahfir, centres agricoles et administratifs, connaissent les
taux d'expansion les plus élevés.

La région du Sebou bénéficie d'un rythme d'accroissement
égal ou supérieur à la moyenne, à l'exception de la ville sainte
de Moulay Idriss. Les villes du Rharb et des Zemmour pro-
gressent plus rapidement que celles du Sebou Oriental. Les
noyaux urbains qui composent l'axe littoral, ont des taux au
moins égaux à la moyenne nationale. Rabat-Salé et Kenitra,
au Nord, se développent à un rythme légèrement plus rapide
que celui de l'agglomération de Casablanca - Mohammedia.
L'arrêt brutal, avec les événements politiques, liés à l'Indé-
pendance, de la croissance industrielle dont la métropole éco-
nomique était la principale bénéficiaire et la marocanisation
des services publics avec l'Indépendance, sont deux éléments
d'explication, parmi d'autres de cette disparité.

Le comportement des villes qui composent la zone d'urbanisation du Centre-Ouest, apparaît plus complexe. S'opposent aux villes très dynamiques (Khouribga, Fkih-ben-Salah, Beni Mellal) des centres dont le taux d'accroissement est peu différent de la moyenne (Boujad, Oued Zem, Kasba-Tadla) ou inférieur (Settat).

- 2°) Au cours de la période 1960 - 1971, les tendances majeures, affirmées lors des années précédentes, se précisent ; elles effacent certains caractères mineurs et en soulignent d'autres (Fig. 31).

L'expansion de la région du Nord-Est, la réussite urbaine sont confirmées ; tous les centres urbains enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. L'agglomération de Nador-Segangane bénéficie, cette fois, de taux comparables et pose alors le problème de la liaison structurelle entre les éléments des divers composants du réseau urbain du Nord-Est. Nador - Segangane, aux portes de Melilla (à 14 kilomètres) supporte les effets de la proximité de cette "grande ville enclavée" (plus de 110.000 habitants), source de déséquilibres multiples et d'incitations économiques souvent factices. "Toute la province de Nador constitue la banlieue de Melilla" (16) aussi, les effets de drainage (produits, hommes...) nés de cette situation, ont créé de violentes distorsions tant économiques que sociales, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Elles suggèrent l'intérêt du retour du préside espagnol au sein de l'espace national marocain, même si à court ou moyen terme, un tel processus risque de provoquer de sérieux bouleversements dans l'économie régionale. Mais la création d'un réseau urbain du Nord-Est, équilibré, est à cette condition ; les innovations, les créations portuaires, industrielles (sidérurgie), agricoles (périmètre) doivent être envisagées dans cette optique.

(16) Troin J.F. : "Le Nord-Est du Maroc, mise au point régionale". R.G.M. N° 12. 1967.

L'axe urbain littoral et la partie occidentale des plaines du Sebou constituent le deuxième ensemble urbain dynamique. Les principaux foyers urbains - Casablanca - Rabat et Kenitra enregistrent des taux d'accroissement proches de la moyenne nationale alors que Salé et Mohammedia sont devenus les centres les plus dynamiques. Deux régions du Maroc atlantique méridional connaissent une phase d'expansion soutenue et rapide : Agadir et sa couronne urbaine, la ville de Safi et le groupe des Abda avec l'agglomération minière de Youssoufia.

Les comportements des villes des trames urbaines du Centre-Ouest (Chaouïa-Plateau des Phosphates-Tadla), du Nord-Ouest : plaines du Sebou et de la presque île tingitane - sont désormais, très diversifiés et ont perdu de leur homogénéité tandis que la ville de Marrakech est la seule grande ville du Maroc dont le taux relatif demeure inférieur à celui de la moyenne nationale. L'ensemble Chaouïa - Plateau des Phosphates-Tadla, demeure le plus composite. Casablanca crée autour d'elle une vaste zone déprimée : Azemmour, El Jadida, Berrechid, Settat et El Gara ont des taux inférieurs à la moyenne et souffrent de la proximité de la métropole économique, ce qui confirme l'évolution entrevue les années précédentes. L'emprise de Casablanca se manifeste bien au-delà de la région, cependant elle écrase ici, les velléités de développement, de rayonnement économique et commercial des villes. La métropole exerce une domination directe sur les campagnes, se passant d'intermédiaires régionaux. Les villes de Khouribga, de Fkih-ben-Salah et de Béni Mellal qui enregistrent des taux d'accroissement élevés, n'échappent point à l'emprise casablancaise. Cependant, leur fonction économique ou leur position géographique leur permettent d'envisager, pour l'avenir, un rôle de centres d'animation régionale mieux affirmé. Khouribga, au titre de capitale des phosphates, Fkih-ben-Salah, comme centre de l'office des périmètres irrigués des Beni Amir et des Beni Moussa et Beni Mellal, comme centre commercial et administratif régional (17). Les autres villes du

Tadla et au-delà du dir atlasique, qui échappent à l'innovation agricole et commerciale, et ne peuvent la compenser par des créations administratives ou industrielles complémentaires, connaissent une phase de stagnation relative.

La trame urbaine du Nord-Ouest présente comme celle du Centre-Ouest, des disparités de comportement ; néanmoins, cette période intercensitaire révèle la recherche d'équilibre entre les divers rôles constituants. Fès échappe à la faiblesse ordinaire des villes traditionnelles et des marges périphériques, tandis que l'atténuation des taux relatifs des Centres urbains du Sebou Occidental se manifeste. La signification de cette évolution est complexe et recouvre à la fois des motivations d'ordre démographique et diverses impulsions économiques, parfois contradictoires.

Le réseau urbain du nord tingitan échappe, en partie à la régression et à la stagnation qui le caractérisaient les années précédentes. Les villes de la façade méditerranéenne profitent de l'élan touristique, même si les effets socio-économiques à terme sont très discutables et factices. La ville de Tetouane connaît une phase d'expansion nouvelle inspirée du renforcement des structures administratives et surtout du développement des activités commerciales en partie lié à la fonction touristique et à des activités plus ou moins licites frontalières. Le redressement de tendance spectaculaire pour Tanger est aussi évident. Centre de passage et de séjour pour les travailleurs émigrés comme pour les touristes "motorisés", Tanger est devenue pour les touristes euro-américains qui s'entassent sur les plages de la Costa del Sol, la vitrine artificielle du Maghreb où s'accumulent les productions artisanales de l'art marocain. Chaque jour voit, ainsi, ces "vagues humaines"

(17) Couvreur - Larajchi, F : "Beni Mellal, ville moyenne marocaine".

déferler sur la ville qui présente de l'hôtel de grand luxe aux petits marchands des rues et du port, la gamme la plus variée des "tentations touristiques". La branche ouest du réseau urbain tingitan continue de subir un déclin relatif auquel peut, en partie, échapper Ksar - Kbir et Larache, mais auquel se rattachent désormais les noyaux urbains en difficultés du Pré-Rif et de la zone septentrionale, la plus pauvre de la plaine du Rharb.

Conclusion :

L'analyse spatiale de la croissance des villes depuis l'Indépendance, montre la permanence des tendances majeures, exprimées au cours de la période coloniale. Ce sont les régions qui ont été aménagées, confortées pour les besoins de l'économie nouvelle qui s'urbanisent le plus rapidement. L'Indépendance n'a pu modifier sensiblement l'évolution "naturelle" du fait urbain "colonial ou néo-colonial". Parmi les éléments nouveaux apparus, se détachent les comportements démographiques peu différenciés des grandes villes qui se rapprochent de la moyenne nationale. Ce mouvement évolutif traduit encore la recherche d'équilibre du réseau urbain marocain, après les chocs perturbateurs entraînés par la colonisation. L'effacement relatif de l'opposition entre villes "modernes" et villes "traditionnelles" non intégrées dans l'espace de commandement économique dominant, est un autre élément, allant dans le même sens.

1.3.3. - La dynamique urbaine ou essai de recherche du processus d'évolution des villes marocaines

Connaissant les écarts relatifs des taux d'accroissement de chaque ville, par rapport à la moyenne nationale pour deux périodes intercensitaires successives : 1952 - 1960 et 1960 - 1971, il était possible de représenter graphiquement la position des villes, selon ces deux caractères (Fig. 32). La disposition graphique des agglomérations suggère plusieurs remarques : la grande variété des comportements évolutifs des centres urbains opposant

l'originalité du comportement de quelques villes, isolées graphiquement, et divers types d'évolution caractéristiques que le regroupement des points en quelques nuages, souligne.

Les agglomérations urbaines évoluent, au cours de chaque période, à un rythme supérieur à la moyenne nationale (positif), à un rythme peu différent (égal) ou à un rythme inférieur (négatif). La distribution des villes offre des limites de classes nettes et permet de retenir cinq types principaux de comportements (C), présentés ci-dessous.

-
- C1 - très supérieur à la moyenne : égal ou supérieur à 40 %
 - C2 - supérieur à la moyenne : de + 39 % à + 10 %
 - C3 - peu différent de la moyenne : de + 9 % à - 9 %
 - C4 - inférieur à la moyenne : de - 10 % à - 39 %
 - C5 - très inférieur à la moyenne : égal ou inférieur à - 40 %
-

La succession des comportements démographiques pour chaque ville, au cours de la première période, puis au cours de la seconde, est exprimée par une suite de deux écarts relatifs, ordonnés dans le temps et formant un couple d'évolution. La totalité des comportements, non réalisée, mais plausible pour l'ensemble des villes, est égale à 5^2 . Soixante et onze centres dont les caractères urbains étaient reconnus, au cours du recensement de 1952 et dont la population (marocaine musulmane) dépasse 5.000 habitants lors du recensement de 1971, ont été retenus pour l'analyse. L'ensemble des couples caractéristiques qui représente l'expression globale (choisie) de la dynamique urbaine, est donné par la matrice d'évolution ci-après (Tab. 28).

Tab. 28 : Matrice d'évolution.

Nombre de villes: 71	Période 1960 - 1971					Totaux, première période 1952-1960
	Comportements					
	C 1	C 2	C 3	C 4	C 5	
Comport. 1952 - 1960	C 1	2	8	4	2 16
	C 2	2	4	13	5 25
	C 3			5	6 11
	C 4	1	1	2	12 16
	C 5	1		1	1 3
		6	13	25	26	1
	Totaux, deuxième période 1960.1971					23 villes n'ont pas changé de comportement.

A la lecture du tableau, on remarque que 23 villes (soit un tiers des villes) ont évolué de façon identique avant et après 1960. Par contre, 48 centres urbains enregistrent le passage d'un type d'évolution à un autre (relation diachronique).

Le processus d'évolution le plus fréquent est celui qui porte les villes à comportement très ou dynamique (C1 et C2), au cours de la période 1952 - 1960, vers les comportements moyens ou inférieurs à la moyenne nationale (C 3 et C 4), au cours de la seconde, confirmant l'aspiration du système urbain à une plus grande stabilité.

S'il est plausible d'analyser les principaux types d'évolution (ou couples : C1 - C2 ...) il apparaît plus intéressant d'examiner la dynamique des mouvements qui ordonnent l'évolution du système. Cette dynamique urbaine trouve son expression graphique dans le schéma suivant (Fig. 33). La recherche des éléments de discontinuité qui marquent l'évolution des agglomérations urbaines, en est à l'origine. Le sens général des flèches dont la largeur est

proportionnelle au nombre des cités qui ont suivi une transformation comparable, souligne le mouvement général vers les valeurs moyennes, indiquant l'affaiblissement des tensions au sein du réseau urbain. Les villes dont le rythme de croissance relative est peu différent de celui de la moyenne nationale, deviennent de plus en plus nombreuses (25 contre 11, au cours de la période précédente) et le poids démographique qu'elles représentent, de plus en plus élevé (69 % des effectifs totaux en 1971 contre 40,5 % en 1960). Les comportements extrêmes (C 1 et C 5) se sont considérablement affaiblis : sept villes (Youssoufia, Agadir, Mohammedia, Ouarzazate, Ksar-es-Souk, Midelt et Bouarfa) soit moins de 10 % des villes, contre 19 (26 % des cités), au cours de la période précédente. Les effectifs citadins intéressés sont tombés de 8,2 % à 4 % en 1960.

Au cours des années 1952 - 1960, phase historique incertaine, période de stagnation économique profonde (18), le réseau urbain marocain est encore à la recherche d'un équilibre. Au cours des années 1960 - 1971, la stabilisation du réseau s'affirme. Le processus de rééquilibrage du système urbain marocain est largement engagé. La projection spatiale des divers comportements ou types d'évolution est significative et renforce les considérations émises plus-haut (Fig. 34). Les grandes villes enregistrent le mouvement convergent vers un type d'évolution, à l'exception des centres de Marrakech (stagnation persistante relative) et Salé (dynamisme soutenu comme projection périphérique spatiale de la force d'attraction de la capitale administrative). La carte pourrait, d'autre part, confirmer l'existence de réseaux urbains régionaux. Le réseau du Nord-Est, celui du Rharb, présentent l'homogénéité régionale d'un comportement urbain dynamique. Mais celle-ci peut-elle révéler un équilibre atteint ainsi qu'une réelle hiérarchisation, traduisant les réalités régionales des ensembles, par le jeu des relations villes-

(18) G. Blardonne : "Progrès Economique dans le Tiers-Monde : Population active, productivité, croissance et développement". Cahiers de l'Inst. Intern. d'Etudes Sociales : n° 11. Librairie Sociale et Economique. Paris 1973.

-campagnes ? Ces évolutions régionales cohérentes demeurent rares. Le réseau tingitan se caractérise par la diversité des trajectoires démographiques des villes ; ceci pouvant contredire l'idée de région, d'autant qu'elle n'annonce pas une hiérarchisation des centres, mais augure de l'épanouissement du doublet Tanger-Tetouane, sans rayonnement économique régional important. L'expansion d'une ville comme Tanger, n'est-elle pas plus dépendante des conditions internationales par le jeu touristique que de celles intérieures au Maroc. L'axe urbain du Centre-Ouest n'a aucune réalité démographique. Les villes de la région immédiate de Casablanca (d'El Jadida à Settat et Ben Ahmed) connaissent instabilité et crise, stagnation relative, à l'exception de celle qui a reçu de la métropole, une délégation de pouvoir, comme quartier industriel périphérique : Mohammedia. Les centres de la région Tadla-Plateau des Phosphates, offrent de violentes disparités d'évolution. Se détache l'axe dynamique : Khouribga - Fkih-ben Salah-Beni Mellal tandis que les villes qui échappent aux effets induits de la modernisation de périmètres agricoles, s'affaiblissent. L'axe littoral atlantique connaît une évolution démographique dynamique exceptionnelle et cohérente. Par son poids démographique, économique et social, par son dynamisme et son extraversion, il représente l'élément fondamental du réseau urbain marocain, mais l'élément déséquilibrant qui nuit profondément à l'épanouissement et au développement régional.

II. - LES POPULATIONS ET L'EVOLUTION DES QUARTIERS URBAINS

Comparée à la société rurale dont les genres de vie demeurent encore attachés au passé, dont les rythmes des travaux et les relations sociales sont différents et conservatoires, la société urbaine représente un ensemble à part, unique et original. L'unicité de ce tout n'est vraie que par analogie, car la société urbaine, beaucoup plus que la société rurale, apparaît comme un creuset des inégalités, comme une image caricaturale, mais réaliste des disparités économiques,

sociales et culturelles de la société marocaine.

- La ville marocaine est ce tissu urbain composite, inorganique et contrasté, favorisant la juxtaposition de quartiers résidentiels riches et modernes à des groupements de barraques ou de constructions mal dégagées d'une empreinte rurale, la juxtaposition d'espaces aérés, faiblement peuplés à des périmètres urbains mal bâtis, sordides et surpeuplés.
- La ville est cette société inégalitaire, l'agrégat de groupes sociaux minoritaires, privilégiés, gros consommateurs de biens somptuaires d'importation et de classes prolétariennes ou sous-prolétarisées, aux maigres revenus stagnants et de niveau de consommation particulièrement faible.
- La ville est cet organisme économique géant, justifiant l'emploi de méthodes et d'outils de haute technologie et subsistant par des activités peu productives, mineures et de survie, opposant le travail industriel aux tâches fractionnées du petit commerce de détail et des services journaliers, faisant vivre la majorité des populations.
- La ville est acculturation, le champ de confrontation conflictuelle apparente de deux cultures, spatialement "dualisées", dualisme introduit dans la vie quotidienne des diverses catégories sociales, déchirées entre ces deux pôles majeurs définis, comme foyer conservateur et moteur de progrès et étudié à travers ses différents signes sociaux. Mais l'antagonisme entre culture traditionnelle et culture "dominatrice" occidentale est factice. Charriées par l'école, par les organes d'information (ou de propagande déguisée), par l'effet de démonstration des populations aisées, s'insinuent "les perversions de la société occidentale" (19), alors que les valeurs de la culture (islamique) nationale sont mutilées. Point de dualisme, mais le phénomène de domination culturelle dont les effets ne peuvent qu'aggraver le processus actuel de destructuration sociale.

(19) Albertini J.M. : "Les mécanismes du Sous-Développement"
Les Editions Ouvrières. Paris 1968.

L'étude des populations urbaines ne peut être, désormais tentée sous l'angle de l'opposition entre le passé et le présent, entre les concepts de "modernité" et de "ruralité". Au contraire s'exprime, en milieu urbain, et avec d'autant plus d'acuité que les villes furent intégrées très tôt au sein de l'espace colonial, l'affrontement réel entre ceux qui possèdent et gaspillent et ceux qui n'ont rien et ne survivent qu'avec difficultés et souffrances. L'étude de l'évolution des villes sous la pression du nombre et des changements économiques et sociaux, survenus depuis l'Indépendance est, d'abord celle de la projection spatiale des inégalités sociales, développée au sein de la société urbaine marocaine.

La colonisation avait légué au Maroc, un important patrimoine immobilier, une théorie d'action et des structures de travail pour le milieu urbain, mais surtout de nombreux et épineux problèmes concernant le devenir de la ville : dichotomie à l'intérieur même de la cité, croissance anarchique sans plan cohérent, tissu urbain composite, stratification ethno-sociale sensible. L'Indépendance politique a-t-elle favorisé entre les deux principaux composants de l'organisme urbain, un processus d'intégration ? L'accession du Maroc à l'Indépendance n'entraînera que très progressivement la transformation des structures et des méthodes de travail en milieu urbain, s'apparentant plus au réajustement de l'héritage "Ecochard" qu'au changement. Les structures de la possession du pouvoir en milieu urbain n'ont point été modifiées profondément, mais ont été confisquées entre les mains d'une bourgeoisie "affairiste" et d'une bourgeoisie étatique dont la mobilité des cadres d'un secteur à l'autre, traduit la confusion d'intérêts (20). Il n'y a pas eu partage et transformation, mais translation du pouvoir que certains jugeront partielle, tant l'alliance objective des intérêts "nationaux" des classes possédantes et des intérêts étrangers est évidente, conduisant à ce que M. Santos nomma "l'idéologie de mépris de l'indigène" (21). Au processus de ségrégation ethnique des quartiers

(20) Abdelkhabir Khatibi : "Image idéale de la stratification sociale et dynamisme des groupes moteurs". Dans "Sociologie des mutations". Dir. G. Balandier. Editions Anthropos. Paris 1973.

(21) Milton Santos : "Le métier du géographe en pays sous-développés". Chap. X : "la" ville ou "les" villes. Editions OPHRYS 1971.

urbains a succédé une différenciation sociale très marquée.

La ville n'a pas été assumée par l'ensemble des populations citadines. L'aménagement du tissu urbain répond aux motivations de la classe détenant le pouvoir de décision et de contrôle, soucieuse d'adapter les normes du modèle occidental d'urbanisme à "sa ville" et à ses propres quartiers résidentiels. L'Indépendance n'a pu modifier le schéma d'aménagement colonial, au contraire elle a accentué les disparités au sein de l'organisme urbain.

2.1. - LA POLITIQUE URBAINE POURSUIVIE, DEPUIS L'INDEPENDANCE.

Jusqu'en 1967, les autorités responsables en matière d'urbanisme et d'habitat, n'ont point modifié radicalement le schéma législatif tracé quelques vingt années auparavant. La Circonscription de l'Urbanisme et de l'Habitat (C.H.U.) ne sera détachée qu'à la fin de 1967 du Ministère des Travaux Publics et des Communications et il faudra attendre Avril 1972 pour que soit créé un Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Jusque là, la législation "ignore l'aménagement du territoire, limite l'urbanisme à un travail d'architecte qui s'élabore sans enquête et sans données économiques ou sociales, ne propose aucune stratégie d'intervention en faveur des bibonvillois" (22).

2.1.1. - Au cours de la décennie 1957-1967, la politique, définie les années précédentes, est poursuivie bien que l'on s'efforce de combler "la lacune initiale" (Jean Dethier), c'est à dire d'activer l'initiative privée et le dynamisme constructif des populations.

L'état avait pris, dès 1947, à son compte l'édification d'ensembles locatifs, ce qui avait habitué les populations à son "interventionnisme" en matière de logement.

(22) Masson A. : "Urbanisation et Habitat du grand nombre. L'approche marocaine". Ann. de l'Afrique du Nord. 1972.

De 1956 à 1965, sont construits plus de 32.000 logements "économiques" ; "plus de 160.000 citadins sont abrités, soit dans ces quartiers de maisons uni ou bi-familiales, soit dans des "complexes" d'immeubles à appartements de plus en plus nombreux" (23). Immeubles "verticaux", sans âme, inintégrés au paysage urbain, inadaptés aux ressources et aux techniques du pays, ils "ne bénéficient qu'à une petite classe de privilégiés qui disposent d'un emploi stable quand ce n'est pas d'une fonction administrative" (24). Ces réalisations spectaculaires sont insuffisantes et détournées de leur objectif "social" initial. Ainsi, la construction de la cité "Youssoufia" de Rabat devait permettre le recasement des familles du bidonville du "Douar Doum", celle de Tabriquet celui des habitants du bidonville du même nom. En réalité, un nombre infime de bidonvil-lois put accéder à ce type de logement "économique" en cité. La figure 35 montre la juxtaposition des deux types d'habitat et l'échec de cette politique.

Plusieurs tentatives furent faites pour remédier au problème fondamental du sous-habitat, mais sans résultats notables, même si certaines de ces actions ponctuelles ont valeur démonstrative. "Les lotissements économiques" furent lancés, après l'Indépendance. Des terrains appartenant à l'état reçoivent une infrastructure de base (voirie et réseaux d'égoûts) et sont partagés en lots de 60 à 120 m². "Les caisses régionales d'Epargne et de Crédit", puis après 1962, "Les Banques Populaires" accordent des prêts à la construction à très faible intérêt pour financer l'achat du terrain et la construction de la maison familiale. Mais, les conditions premières imposées : apport personnel, emploi

(23) Dethier J. : "Soixante ans d'urbanisme au Maroc"
- op. cité -

(24) "Nouvelles réflexions pour une politique d'urbanisme et d'habitats".
Ministère des T. Publics et des Communications.
CUH. Rabat 1964.

stable, rémunérations mensuelles supérieures à 200 DH et inférieures à 2.500 DH, filtrent les bénéficiaires qui n'appartiennent point aux classes les plus défavorisées, mais à la classe "moyenne" de promotion récente (type fonctionnaire). Cette première expérience, complétée par celle du "système Castor", entreprise pour un millier de lots à Marrakech, faisant appel à la participation individuelle, connût un vif succès. La demande fut toujours supérieure à l'offre, cependant l'expérience n'intéressa au mieux que 85.000 personnes, n'appartenant pas, en majorité, aux classes urbaines les plus modestes.

Pour affronter le problème de l'habitat "sous-intégré" et permettre l'accession, à un logement plus décent, des familles les plus défavorisées - 52,7 % des ménages urbains ne disposaient, en 1959 - 1960 que de ressources mensuelles inférieures à 200 DH (25) - diverses solutions furent proposées. "Les trames sanitaires améliorées" devaient favoriser la résorption des bidonvilles : illusion ancienne ou utopie, encore renouvelées. Sur des terrains acquis par l'Etat, partagé en lots équipés et "fermés", de 40 à 50 m², furent construits et établis, une pièce de 10 à 12 m², un poste d'eau et un cabinet de toilette élémentaire ; l'occupant-locataire pouvait édifier une seconde pièce. Cette opération sans luxe architectural, adaptée théoriquement aux ressources les plus modestes, soucieuse d'offrir un minimum d'équipements publics, fut lancée dans différentes villes du littoral atlantique : Casablanca, Rabat-Salé, Kenitra, Agadir, mais aussi à Fès et à Marrakech (cité Mohammedia),

(25) "La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans" (Résultats de l'enquête 1959-1960)
Service Central des Statistiques. Août 1961.
Division de la Coordination Economique et du Plan.
Ministère de l'Economie Nationale. Rabat.

et permit la construction de près de 10.000 logements de ce type. La réalisation la plus importante concerna le quartier de Sidi Othman à Casablanca où 2.561 logements furent construits. L'entassement humain que ce type d'aménagement entraîne, est comparable à celui des médinas anciennes ; les densités élevées varient entre 800 et 1.000 h. à l'hectare.

Cette opération était loin de satisfaire aux besoins exprimés, aussi, pour améliorer concrètement et à peu de frais la situation d'un plus grand nombre de bidonvillois, furent engagés les aménagements dits des "trames sanitaires"; opérations beaucoup plus sommaires, destinées à améliorer sensiblement les conditions d'hygiène des "baraqués" entassés et permettre un certain ordre et par là, contrôle. Sur des terrains inoccupés, l'état trace les éléments d'une voirie rudimentaire, pose quelques éclairages publics, bornes fontaines et W.C. publics et découpe l'espace habitable en modeste lots réguliers et bornés de 35 m² de surface. Sur ces bases sont accueillies les baraques d'anciens bidonvilles épars et les baraques des nouveaux "occupants-arrivants". Il ne s'agit rien moins que d'une opération de restructuration de "bidonvilles officialisés". L'exemple-type d'aménagement en trames sanitaires est fourni par la trame de Tabriquet à Salé. Ce bidonville aménagé résulte du regroupement de plusieurs noyaux de baraques, épars "extra-muros", notamment ceux des carrières de la route de Meknès, sur une propriété habou, à proximité des terrains achetés par l'état pour la construction de logements économiques : cité de Tabriquet (Fig. 36).

D'autres opérations en faveur du sous-habitat furent proposées, notamment par les "Chantiers de Promotion Nationale". La promotion nationale instituée en 1961, était fondée sur l'idée simple, mais

pertinente qu'il fallait mobiliser pour des tâches utiles et formatrices, les populations inemployées ou même sous-employées des campagnes et des villes, et associer ces hommes "à l'action de développement menée par l'état, en les faisant participer à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'intérêt national ou local" (26). Les buts espérés de cette mobilisation étaient, en milieu rural, de ralentir l'exode des paysans vers les villes et d'intensifier l'équipement des régions attardées. En milieu urbain, les ouvriers de la Promotion Nationale, groupés en équipe de chantier, furent employés à la construction de logements modestes, destinés à reloger une fraction des populations sans ressources. L'expérience fut développée à Casablanca, à Kenitra et à Marrakech. Dans cette dernière ville, l'opération fut particulièrement intéressante, car elle tenait compte de deux éléments majeurs jusque là négligés : l'utilisation de matériaux de construction traditionnels et d'une force de travail potentiel, énorme et inemployée. L'objectif précis fut l'édification du quartier périphérique (Nord-Est de la ville) : "la cité Daoudit" de 2.200 logements qui devait pourvoir au logement des habitants les plus déshérités des douars clandestins et des fondouks de la médina. J. Dethier a souligné l'intérêt majeur de cette conception neuve de la construction par "l'intelligence de la terre" et l'intégration d'une technologie traditionnelle adaptée au domaine de la construction grâce à la mise au point de nouvelles méthodes et de dispositifs techniques ingénieux, inspirés des travaux d'Hensens et d' A. Masson (27).

(26) "Le plan quinquennal 1968 - 1972"
Vol. II. Chap. III : "La promotion Nationale".
Ministère des affaires écon., du Plan et de la
Formation des cadres. Div. de la Coordination
Econ. et du Plan.

(27) Dethier J. : "soixante ans d'urbanisme au Maroc"
op. cité

Cependant, cette espérance nouvelle fut rapidement mise en sommeil : "L'intervention de la Promotion Nationale en secteur urbain confine trop souvent au chantier de chômage ; le coût des travaux est généralement prohibitif et le rendement des ouvriers très faible" (28) et les fruits des premières opérations, mal ou inexploités.

2.1.2. - Cette décennie, pourtant riche en enseignement et en expériences ponctuelles, marque les limites d'une politique urbaine, fondée sur des critères inadaptés aux conditions réelles du processus d'urbanisation. Le problème de l'habitat en milieu urbain, est mal perçu, la réflexion insuffisante au niveau de la décision. Alors même que les conditions de logement s'aggravent, que la crise du logement s'épanouit, que les bidonvilles ne cessent d'accueillir un nombre plus élevé de familles sans ressources, celles aussi dont le chef de famille possède un emploi stable, l'Etat n'a cessé de consacrer des sommes importantes à la construction d'un habitat "économique". Le niveau des réalisations est demeuré toujours, en-deçà des besoins réels et le problème de l'habitat du plus grand nombre est devenu plus crucial encore. Constat d'échec ou constat d'impuissance, l'activité du secteur de la construction fut selon l'expression d'A. Masson "brutalement arrêtée" par le nouveau plan quinquennal 1968-1972 ; l'aménagement des villes et l'habitat "économique" étant les plus touchés (29)

Les raisons de cette orientation nouvelle, accordant la priorité à l'habitat rural, comme mesure d'accompagnement d'un vaste mouvement d'investissements productifs dans le secteur agricole, ont été, ainsi, énoncées : le programme d'amélioration des conditions

(28) Le Plan Quinquennal 1968-1972. Vol. II Chap. III. op. cité.

(29) Le Plan Quinquennal 1968-1972. Vol. II Chap. 15 : "Les équipements urbains et ruraux".

de logement en milieu rural devait décourager l'exode rural, les disponibilités budgétaires ainsi dégagées par l'abandon des charges lourdes consacrées à l'habitat "populaire" devaient favoriser l'investissement économique et laisser le secteur privé répondre aux besoins exprimés en matière de logement.

Les conséquences de ce choix politique en matière de logement furent une "dramatisation" du phénomène d'urbanisation dont les effets les plus spectaculaires apparus alors sont l'augmentation immédiate et prohibitive du coût des terrains, l'amplification de la crise du logement et le gonflement des bidonvilles, des quartiers clandestins, des douars semi-ruraux. L'exode rural qui répond à de puissantes incitations du milieu rural, ne pouvait être freiné de façon sensible par la politique d'habitat, lancée dans les campagnes et dont les premières manifestations concrètes ne sont apparues que vers la fin de l'année 1970. "Gros propriétaire foncier, l'état, en procédant à une rétention de sols à bâtir qu'il n'avait plus les moyens de valoriser, s'est comporté comme un spéculateur" (30). Il en a résulté l'augmentation du prix du sol à bâtir et ainsi, rendu plus difficile l'acquisition par les ménages citadins modestes, d'une parcelle de terrain, condition pourtant indispensable à l'obtention, auprès des Banques Populaires, d'un prêt à la construction. Les terrains disponibles car trop onéreux, furent accaparés par les classes bourgeoises et consacrés à leurs besoins très "élastiques". Cette période accentue le mouvement d'expansion des quartiers résidentiels de haut standing au détriment des quartiers d'habitat populaire, accuse les disparités au sein de l'espace urbain. Rabat-Salé offre un exemple caricatural du phénomène, notamment

(30) Masson A. : "Urbanisme et Habitat du grand nombre. L'approche marocaine"
- op. cité -

par l'expansion du quartier résidentiel de luxe du Souissi de part et d'autre de la route des Zaërs, alors que le bidonville durcifié du douar Hajja, situé à proximité et bâti sur les deux versants d'un vallon, réapprend la configuration des médinas anciennes en y ajoutant "la surdensification" et la "taudification".

Le gel des terrains à bâtir par l'état-spéculateur, l'éclosion de quartiers clandestins dans les zones urbaines périphériques non équipées et non assainies, la juxtaposition d'espaces innocupés, vides et de quartiers surpeuplés, le gonflement des foyers bidonvillois, l'incapacité, donc, de promouvoir l'habitat du plus grand nombre, étaient sources de mécontentement (cf. les évènements politiques de 1971 et de 1972) et d'anarchie spatiale. L'incohérence des plans de la plupart des villes marocaines allait de pair avec l'affairisme, l'inégal développement et l'incapacité d'aménagement. La nécessité d'imaginer une politique d'urbanisme et d'habitat neuve, cohérente et adaptée aux besoins réels d'une masse citadine pauvre et en augmentation rapide, n'était plus seulement une exigence sociale, mais s'affirmait comme une nécessité politique.

2.1.3. - La création du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (M.U.H.) apparaît comme la concrétisation d'une prise de conscience, après une lente maturation, de la part du gouvernement marocain, du problème urbain et de la perception des dangers sociaux et politiques que de trop violentes inégalités ne peuvent à terme que conforter. Le projet d'une nouvelle législation : la loi-cadre de l'aménagement urbain et rural et le Plan Quinquennal 1973-1977, témoignent de cette prise de conscience récente et d'une certaine volonté d'innover.

Le projet de loi-cadre d'aménagement urbain et rural doit engager le Maroc ou plutôt l'état marocain vers une politique globale et audacieuse d'habitat et d'urbanisme capable de le sortir de l'impasse urbaine. Outre l'augmentation des crédits affectés à l'équipement des terrains à lotir, et aux prêts aux Habitations Bon Marché (H.B.M.), objet du plan 1973-1977, une refonte complète de la législation est attendue. A. Masson a classé les textes promulgués en vigueur et ceux qui restent à promouvoir, en cinq catégories fondamentales, selon qu'ils s'appliquent à la maîtrise du marché foncier, à l'action de résorption des bidonvilles, au régime des prêts, à la promotion immobilière ou à de nouveaux organes essentiels d'exécution (31). Ces différents textes ne sont pas tous en vigueur, certains souffrent de modifications apportées par le législateur sous la pression des intérêts privés susceptibles d'être touchés, mais les motivations de cette importante révision juridique demeurent et "les conséquences qui découleraient de tout attentisme sont suffisamment perçues par les responsables pour que l'essentiel de ces projets aboutisse" (32). Le plan quinquennal 1973-1977, en matière d'urbanisme et d'habitat, est fondé sur les principes exprimés dans le projet de la loi-cadre. Il accorde la priorité à l'habitat urbain sans négliger pour autant l'habitat rural et propose une stratégie globale capable de cerner le problème de l'habitat du plus grand nombre. La solution proposée au problème bidonvillois est envisagée, non plus sous la forme d'opérations ponctuelles

(31) Il n'est point dans notre propos d'analyser en détail le contenu de cette nouvelle législation et le programme détaillé du Plan. Nous renvoyons pour cela le lecteur à l'excellent article d'A. Masson : "Urbanisation et Habitat du grand nombre", déjà cité ; l'auteur dirigea à partir de 1968 le Centre d'Expérimentation de Recherche et de Formation (CERF) à Rabat, et l'ensemble du département technique de la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat.

(32) Masson . A : "Urbanisation et Habitat du grand nombre"
Article déjà cité.

spectaculaires et inefficaces, mais à long terme, par la mise en oeuvre d'une politique globale d'aménagements et de constructions, adaptés aux disponibilités monétaires de chaque couche de la population citadine. Par exemple, il est constaté qu'il est vain d'espérer l'élimination des bidonvilles si l'on ne met fin - préalablement sans doute - à la crise du logement qui affecte aussi les classes moyennes qui disposent de revenus supérieurs. Les principes retenus sont de divers ordres, dégagés par l'expérience et de différentes études menées en milieu du sous-habitat (33) :

- Eviter d'accorder lors des opérations dites de "résorption des bidonvilles", un lot de terrain en toute propriété aux habitants. Cette pratique ne pouvant être élargie à tous, représente un élément favorable au jeu spéculatif. En effet, les bénéficiaires "monnayant" leur "cadeau reçu" auprès des classes moyennes à la recherche de terrains à bâtir. Donc éviter qu'une opération à caractère social ne soit totalement détournée de sa finalité originelle.

- Par contre, créer les conditions favorables et globales pour l'accession des classes les plus déshéritées à la propriété. L'accession à la propriété du sol a vertu sécurisante et permet d'exploiter le dynamisme constructif étonnant des populations. Celles-ci étant capables de mobiliser, rapidement, des ressources certes modestes, et par auto-construction de donner naissance à des quartiers en dur, pouvant recevoir les premiers éléments d'équipement de base : bétonnage des rues, petits égouts, électricité ...

(33) "Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé, Temara et Kenitra : Caractéristiques démographiques et socio-économiques en 1969". Etudes et Enquêtes n° 20. Juillet 1971. INSEA Rabat.

L'exemple du processus engagé dans les secteurs des douars Maadid et Hajja à Rabat, est à cet égard enrichissant, mais point sans critiques (34).

- "Création de fonds de roulement alimentés initialement par le budget et fonctionnement par la suite en "revolving" (35), permettant, entre autre, à l'Etat de se dégager du problème, dès lors que le processus d'auto-financement est déclenché.
- Enfin, le rôle de l'Etat ne doit plus être contraignant ou impératif, mais doit être un moteur de libération des forces constructives, un stimulateur, tout en demeurant un élément de contrôle et d'encadrement des opérations. Le principal apport de l'Etat doit être de fournir des terrains équipés et livrés sur le marché et d'encourager l'initiative privée (l'auto-construction, notamment). "Dans le cadre d'un système où sont levés les interdits habituels frappant l'habitat précaire et où est assurée une sécurité réelle d'occupation foncière, plus on accorde aux habitants la liberté de contrôler eux-mêmes la conception, la construction et la gestion de leur habitat, plus ce processus et les résultats concrets qui en résulteront au niveau du logement et du quartier, seront susceptibles d'améliorer le sort de cette population et d'assurer leur progressive intégration à la communauté urbaine" (36).

Tels sont les principes généraux qui doivent guider au cours du plan quinquennal, les différents types d'intervention concernant la nouvelle politique urbaine. Pour la première fois au Maroc, les grandes lignes

(34) Docteur Rousselle, Directeur du Bureau d'Hygiène de Rabat "Evolution du sous-habitat par contrôle des tendances naturelles". Communication faite au Séminaire sur "l'habitat sous-intégré au Maghreb". Rabat 3 - 13 Septembre 1973.

(35) Masson. A : "Urbanisation et Habitat du grand nombre"

d'une politique urbaine cohérente (offerte à tous, ce qui n'était pas le cas les premières années du Protectorat par exemple) sont tracées ou du moins esquissées. De la volonté gouvernementale dépend désormais l'échec ou le succès d'une opération riche de promesses par l'originalité de certaines démarches. Cependant, cette nouvelle politique ne peut être isolée d'un cadre plus vaste et d'un contexte économique et social général. Cadre, c'est à dire, aménagement de l'espace urbain dévolu aux schémas directeurs ; ceux-ci doivent définir les mécanismes économiques et sociaux qui détermineront la forme et les modalités de la croissance des agglomérations (37). Contexte général, c'est à dire qu'il ne peut être sérieusement envisagé la réussite d'une telle politique indépendamment d'autres actions dans les domaines économiques et sociaux. L'élévation du niveau de vie des populations exige la création d'emplois et une meilleure répartition des richesses et des revenus. La mobilisation des hommes et des potentialités nationales, une politique favorable à plus de justice économique et sociale. Il ne pouvait y avoir de solution au problème urbain si n'étaient définis ces choix prioritaires permettant de réunir les conditions propices au développement. Or, la phase de

(36) Dethier J. : "Liberté pour les bidonvillois : Réflexions d'un urbaniste à propos de l'échec inéluctable des opérations autoritaires dites de "suppression des bidonvilles", de la réhabilitation de diverses valeurs spécifiques à leurs populations et de certaines stratégies nouvelles destinées à les intégrer dans un processus évolutif d'urbanisation". Communication faite au Séminaire sur "l'habitat sous-intégré". Rabat 3-13. Septembre 1973.

(37) Après celui de Rabat-Salé, le plan a prévu la réalisation de onze schémas directeurs devant intéresser les agglomérations de Casablanca, Fès, Marrakech, Meknès, Tanger, Agadir, Kenitra, Safi, Beni Mellal, Nador, Khouribga. Dans les autres villes, des "plans de zonage" doivent être réalisés.

croissance que le Maroc a pu connaître ces dernières années, ne peut lui être confondue et n'a pu en réalité qu'entraîner une exagération des écarts entre les groupes ? Dès lors les conditions socio-économiques pour la réussite du "projet urbain" n'étaient réunies et les résultats du plan furent décevants. La situation, malgré les ambitions affirmées, ne s'est point améliorée pour la plus grande fraction des populations pauvres des villes, subissant les effets d'un mouvement spéculatif dont l'Etat, objectivement, apparaît comme un agent actif.

2.2. - LA POPULATION URBAINE ET LES PRINCIPAUX TYPES D'HABITAT.

La politique, en matière d'urbanisme et d'habitat, menée par les autorités marocaines, après l'échec colonial, s'est aussi révélée incapable d'assurer le développement cohérent des villes et l'intégration des populations au sein de quartiers équipés et aménagés et de logements décents. Les retards accumulés au fil des ans, soit par désintéressement à l'égard des populations pauvres, soit par défaut de prise de conscience de la gravité du problème urbain, ont donné naissance à des situations dramatiques et conflictuelles. La crise du logement est générale, aucune ville n'y échappe ; elle touche la quasi-totalité des populations citadines, à l'exception des classes aisées (38).

Le moteur de l'urbanisation "explosive" marocaine est entraîné par la situation critique des campagnes fécondes mais incapables, au niveau présent de développement, d'absorber la totalité de leurs habitants, et par le dynamisme des populations. L'économie urbaine inarticulée, frappée de distorsions durables et d'insuffisances notables, n'a pu créer d'autre part les conditions optimales d'une intégration des diverses couches sociales : chômage et sous-emploi, activités fractionnées et de survie, faible rémunération du travail salarié, sont le lot quotidien des occupants.

(38) Zakya Daoud : "Le scandale de l'immobilier".
"Lamalif" n° 80. Mai 1976. Pages 10 à 27.

Dans ces conditions, la majorité des familles ne peut bénéficier de ressources satisfaisantes et régulières et doit consacrer la plus grande part de ses modestes revenus aux dépenses alimentaires. Comme rien n'a été fait jusqu'à récemment pour mobiliser et canaliser le dynamisme constructeur des populations et permettre leur accession à la propriété du sol à bâtir, l'arrivée massive de nouveaux citadins s'est accompagnée de l'expansion de nouvelles formes d'habitat précaire, morphologiquement nées à partir des matériaux de récupération ou adaptées de constructions du milieu rural. Ces différents quartiers périphériques et marginalisés du "sous-habitat" ont cessé, très tôt, d'être les premiers centres d'hébergement des populations rurales avant une intégration en milieu citadin, pour devenir des impasses : "ces fins de vie", pour leurs habitants. Désormais, on naît, on vit et on meurt en bidonville. Habitat permanent aussi, dès que l'autorité relâche son contrôle ou autorise, on construit en dur, on aménage clandestinement ces nouveaux quartiers et recrée certaines formes urbanistiques originelles, mais dégradées des anciennes médinas. Ces quartiers ajoutent à la diversité des formes de croissance urbaine et multiplient les modèles d'habitat.

Toutes les villes du Maroc apparaissent, ainsi, comme de vastes et curieux "patchwork", juxtaposant à la médina ancienne dégradée et surpeuplée, une ville "moderne" aux immeubles d'alignement, à la nouvelle médina aux rues étroites et aux maisons surélevées, les quartiers résidentiels de villas, vides et luxueux, aux bidonvilles aménagés ou non, les cités d'habitat économique, aux trames sanitaires améliorées, mais mornes, les quartiers clandestins en dur où fleurit l'imagination constructive, et à la périphérie, les douars semi-ruraux.

La variété des formes de croissance du tissu urbain suggère la diversité des composantes du processus d'urbanisation, en rapport avec la nature et la composition de l'économie urbaine industrielle ou commerciale, évoluée ou retardée - mais aussi en

fonction des campagnes dont est originaire une fraction notable des populations. Peut-elle souligner, encore, la diversité des caractéristiques démographiques et économiques, sociales et culturelles des occupants des divers quartiers de l'organisme social ? Si l'on peut établir une distinction primaire et sommaire entre les populations vivant en habitat précaire et celles en "maçonnerie", on ne doit ignorer que les différentes strates d'habitat en milieu urbain ne sont définies qu'à partir de critères généraux morphologiques simples, excluant toute particularité socio-économique, tout caractère d'appartenance socio-culturelle.

2.2.1. - Connaît-on la répartition des populations, selon les différents types de construction ?

Le recensement de 1971 a interrogé les ménages urbains sur la nature des logements occupés et les éléments dits "de confort" dont ils disposent (39). L'exploitation des données recueillies n'est point exhaustive et ne distingue les populations qu'en fonction du type de construction, et non en rapport avec le type d'habitat (40). Par exemple, sont confondus les logements de type "moderne" des quartiers centraux de la ville nouvelle et ceux des médinas anciennes et nouvelles qui imposent aux occupants des conditions d'habitat défavorables, au sein de la même rubrique : "logements en maçonnerie". Néanmoins, une première idée du parc immobilier est précisée, avec la distinction faite entre les types de construction (Tab. 28).

(39) Les questions portent sur le nombre de pièces occupées, le nombre de pièces à usage professionnel, le statut d'occupation, l'existence dans le logement d'une cuisine, W.C., salle de bain ; eau courante ou puits, électricité....

(40) "Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1971, Habitat, résultats du sondage au 1/10^e". Série "S". Vol. IV. Avril 1974. Rabat. Division Statistiq.

Tab. 28 : Distribution des ménages urbains, selon le type de construction. Recensement de 1971.

Nature du logement	Maçonnerie	Pisé	Baraques	Pierres sèches	Tentes Nouâlas	TOTAL
Nombre de ménages	752.942	116.215	101.995	39.181	12.685	1.023.020
En % du total	73,60	11,36	9,97	3,83	1,24	100

Plus du quart des ménages (26,4 %) habitent dans des logements sommaires dépourvus des éléments de confort les plus élémentaires. Les quartiers d'habitation en maçonnerie ne sont pas pour autant des foyers où le problème de la précarité des logements, de la pauvreté, sinon de la misère des occupants et de leur intégration dans la société urbaine, ne se posent. On sait que les conditions d'existence des populations sont souvent aussi ingrates et aussi difficiles dans les quartiers des anciennes médinas taudifiées et dégradées que dans les zones d'habitat "précaire", que les logements sont aussi insalubres et inconfortables. De ce fait, dans de nombreuses villes, notamment celles du littoral atlantique, les bidonvilles ont pu accueillir une fraction non négligeable de citadins de souche qui ont abandonné les vieux quartiers où la dégradation et la taudification des maisons avaient rendu plus déplorable les conditions d'hygiène et de santé et accusé les problèmes de promiscuité et de surpeuplement. Les immigrants des campagnes pourront même transiter par les quartiers pauvres de la médina (en particulier les fondouks) avant de rejoindre le "pisé" dans le sud marocain ou le bidonville, qui offrent de "meilleures" conditions" de vie : loyers moins onéreux, garantie même de résidence plus durable et ce que certains ont évoqué

sous les termes "d'air et de soleil", par contraste avec l'environnement des médinas. Ces mouvements de population "intra-urbains" soulignent déjà que les quartiers du sous-habitat présentent, malgré l'uniformité apparente des modèles d'habitation, une grande diversité de situations, estimée en termes démographiques, économiques et socio-culturels, et des degrés d'évolution très différents.

Presque les trois-quart des ménages occupent en ville des logements en maçonnerie qui offrent de très vives disparités, qu'il est difficile d'estimer à travers les chiffres du recensement. Si la proportion des ménages, disposant des éléments de confort ou d'équipement de base (définis plus haut) est plus forte que dans les autres types de logement, une fraction notable n'en bénéficie point (Tab. 29).

Tab. 29 : Nombre de ménages urbains selon la nature du logement et la disposition des éléments de confort (exprimé en %).

Eléments de confort	Eau courante privée et commune a)	Eau : source puits	Cuisine privée	Electricité	Salle de douche ou de bain	Toilettes privées
Maçonnerie	64,8 %	10,5 %	66,1 %	81,5 %	23,3 %	71 %
Bidonville	3,6 -	4,5 -	36,4 -	6,9 -	0,9 -	27,8 -
Pisé	20,5	26,5	56,8	49,6	3,6	47,2
Pierres sèches	35,1	14,9	45,8	51,6	6,5	47,2
Toutes natures logements	51,7	11,9	60,8	68,4	17,9	62,4

a) eau courante "privée" concernerait : 49,9 % des ménages en maçonnerie, 17,5 % en "pierres sèches", 12,8 % en pisé et 2,3 % en "baraque".

Cinq logements sur dix possèdent l'élément dit de confort qui permet le mieux d'estimer le niveau d'équipement des maisons : l'eau courante, privée ou commune. La proportion n'est guère plus élevée en maçonnerie : six sur dix. Ces rapports tombent respectivement à quatre et à cinq pour dix, si l'on ne retient que la norme "eau courante privée". C'est dire le degré général de précarité du parc immobilier existant et l'exigence de son renouvellement à terme, malgré les énormes retards constatés déjà en ce domaine.

Moins du quart des logements en maçonnerie (23,3%) possèdent une salle de bain ou de douche, donc répondent aux normes de confort et d'hygiène, admises uniformément - normatif adopté - Ce pourcentage tombe à 17,9 % pour l'ensemble des logements. A partir de ces données, il était possible d'établir une première classification des principaux types de logements, en maçonnerie (Tab. 30).

Nature du logement	Maçonnerie tous types	Maçonnerie logements modernes équipés : salle de bain ou douche	Maçonnerie logements équipement ancien eau courante privée	Maçonnerie logements sommaires
Nombre de ménages	752.942	175.435	200.283	376.717
En % du total	100	23,3	26,6	50,1
Caractère		normatif	sous-normatif partiel	sous-normatif

La moitié des ménages citadins, logés en maçonnerie, vivent dans des conditions de précarité et d'inconfort analogues à celles des ménages du sous-habitat. Dans l'hypothèse la plus favorable, il faut admettre que 650.000 ménages environ, soit 64 % du total en

1971, connaissaient des conditions d'habitat et de logement très insuffisantes ou médiocres. Près des deux-tiers des populations citadines vivent dans des quartiers sous-équipés, dans des logements étroits, inconfortables et sous-normatifs, c'est à dire non conformes aux normes généralement retenues par l'autorité en matière d'urbanisme et d'habitat. L'habitat sommaire débordé donc très largement des formes de croissance urbaine du sous-habitat, dites "sous-intégrées", même si l'image qu'il donne, dans de nombreux cas, est celle de la demeure "traditionnelle"(de type médina ancienne), répondant apparemment au normatif ancien. Ce problème est d'autant plus important que plusieurs agglomérations ne connaissent point ou fort peu l'expansion des formes d'habitat sous-intégrées, de type bidonville.

La composition du parc immobilier, envisagée sous l'angle de la nature du logement, varie considérablement d'une province à l'autre. Les constructions en terre dominant dans les régions méridionales et retiennent la majorité des ménages urbains. Dans la province de Ouarzazate, 75,6 % des ménages vivent dans des logements en pisé, dans celles de Ksar-es-Souk et de Marrakech, les proportions sont respectivement de 73,5 % et de 64,7 % (ménages urbains). Dans toutes les autres provinces, les logements en maçonnerie sont prépondérants. Néanmoins, dans plusieurs régions, les constructions en pisé représentent une fraction notable des logements urbains : 32,3 % des ménages vivent dans des maisons de terre dans la province de Beni Mellal, 29,2 % dans celle de Taza, 28,8 % dans celle d'Agadir, et encore 14,9 % à Oujda et 13,5 % à Meknès. Par contre, les constructions de ce type sont ignorées dans les provinces et préfectures de Khouribga, de Casablanca, de Rabat, de Tanger, de Tetouane, de Settat et de Safi. Doit-on évoquer pour justifier la

prédominance ou l'importance de ce modèle de construction dans les provinces de l'Oriental, du Tadla et surtout les provinces méridionales, les facteurs climatiques et les héritages d'une tradition architecturale et constructive exceptionnelle, exprimée avec le plus de force et de beauté par les ksour des vallées présahariennes ? Ou faut-il au contraire rappeler la nature du processus d'urbanisation, moins brutale que dans les plaines atlantiques, la timidité de la création industrielle et ainsi, envisager la permanence des techniques de construction du milieu rural et la conservation du patrimoine culturel dans les villes "traditionnelles" épargnées en partie des excès d'une urbanisation brutale et plus aptes à intégrer socialement et culturellement les nouveaux arrivants des campagnes. L'aire de recrutement des migrants est-elle décisive quant au développement des techniques "traditionnelles" ? Peut-on parler de sous-habitat pour ce type de construction ancien, adapté aux ressources et qui retient la majorité des populations ou une fraction notable ?

Les baraques de type bidonville représentent le troisième ensemble de logements urbains et retiennent 10 % des ménages. L'expansion de cette forme d'habitat est en relation inverse avec celle du pisé. La proportion des ménages qui résident dans les baraques est forte dans les provinces et préfectures de Kenitra (19,8 % des ménages urbains), de Rabat (18 %), de Khouribga (17,2 %), de Settat (16,9 %), de Tanger (15%) et de Casablanca (12,8 %). Elle demeure encore sensible dans les villes de provinces de Meknès (10,1 %), de Tetouane (9,4 %) et même de Taza (6,4 %). Par contre, ce type de construction est absent ou fort peu développé dans les centres de Ksar-es-Souk, de Ouarzazate, de Marrakech et de Safi ainsi que dans les régions septentrionales d'Al Hoceima, de Nador, d'Oujda et de Fès. Pour les plus grandes villes, les disparités

sont plus fortes encore entre les cités où le phénomène bidonvillois est peu marqué : Marrakech (0,3 % des ménages vivent dans les baraques), Safi (0,2 %), Oujda (1,1 %) et Fès (1,6 %) et les centres où il a connu une vive croissance : Kenitra (27 % des ménages), Salé (20 %), Rabat (17 %), Tanger (15 %), Meknès (12,7 %) et à Casablanca (11,7 %). La première remarque est qu'il existe une évidente coïncidence entre le développement des bidonvilles et l'expansion de l'économie "moderne", liée au fait colonial originellement, entre la diffusion spatiale du phénomène et les axes fondamentaux du réseau urbain (Fig. 37).

Les bidonvilles tiennent une place importante dans les agglomérations qui ont enregistré une augmentation rapide de leur population en liaison avec la pénétration et le développement de l'économie "moderne" et surtout le niveau d'industrialisation. L'arrivée massive des ruraux dans les villes n'a point donné naissance au bidonville ; celui-ci est apparu dans les centres qui offraient aux nouveaux arrivants divers matériaux de récupération ; déchets industriels, emballages, bidons... (aspect technologique) et s'est développé là où un décalage trop important existait entre les formes de l'économie dominante, les relations sociales qu'elle favorisait et l'héritage techno-culturel, charrié par l'immigrant. L'aspect rural ou semi-urbain des formes du sous-habitat dépendra, en partie certes, des caractéristiques de l'émigration, mais surtout du pouvoir dissolvant de la ville moderne sur les attitudes mentales, les modes de vie ruraux et donc, sur leurs projections "technologiques" spatiales. L'abandon de types de construction hérités du monde rural peut être constaté là où il y a volonté de la part des néo-citadins, d'intégration au système économique et socio-culturel urbain.

Les constructions en pierres sèches n'abritent que 3,8 % des ménages citadins. Les différences entre les provinces et les grandes villes sont moins notables que pour les autres types de construction et ne sont significatives, exceptions faites pour les provinces de Nador (12,5 % des ménages), de Taza (10,5 %) et de Kenitra (8 %), et les villes de Kenitra (11,6 %), de Safi (7,3 %), d'Oujda (6,2 %) et même de Fès (5,6 %).

Conclusion :

La répartition des populations urbaines, entre les différents types de construction (critère morphologique), présente une première image concrète de la disparité des positions économiques et sociales de s groupes qui composent la société urbaine.

L'inégale répartition des citadins entre les types de construction, selon les régions et les villes, révèle les mécanismes complexes du processus d'urbanisation et la diversité des composantes qui le sous-tend. L'habitat de type "sous-équipé" - environ les deux tiers des ménages citadins - prend les formes les plus variées et apparaît comme l'émanation, outre des déséquilibres sociaux, mais aussi de l'incapacité qu'éprouve l'organisation sociale à satisfaire les besoins les plus élémentaires et les plus urgents de la plus grande partie des habitants, en matière de logement notamment.

Ce n'est pas directement l'exode rural qui crée le "sous-habitat", mais la situation de l'emploi (celle-ci sera envisagée dans la troisième partie de l'ouvrage). Le bidonville ne naît point, indifféremment des composantes géographiques et sociales de l'immigration et des conditions du développement économique, propres à chaque cité. Il ne peut refléter une situation générale

reproduite partout, devenant pour certains un élément vers l'intégration par rapport aux autres types de construction et d'habitat : pierres sèches, nouallas... Mais s'il est un premier stade vers l'intégration (souvent, le premier mouvement vers l'adoption et l'acquisition de types de comportements éminemment urbains, mais aussi le dernier), il demeure difficile d'établir une hiérarchie des types d'habitat. Ceux-ci ont pris les formes les plus variées - lotissements clandestins, trames sanitaires simples ou améliorées, bidonvilles spontanés, douars semi-ruraux - et s'il est commode de retenir cette opposition morphologique qui trace en apparence des lignes de discontinuités sociales, cette stratification ne peut être opératoire pour apprécier les diverses et principales composantes. En fait, sous le même modèle de construction peut se cacher une foule de situations économiques, de comportements sociaux, alors que divers types de construction et d'habitat peuvent révéler des situations économiques et sociales voisines.

2.2.2. - Analyse des conditions d'habitation des citadins, selon le nombre de personnes par pièce.

Au moyen du seul critère des matériaux de construction, l'approche des conditions d'habitation des populations demeure partielle et incomplète. Il est, en effet, des logements en dur, construits avec les instruments d'un développement technologique relativement évolué, qui sont dans la réalité, des zones de misère, de promiscuité, d'absence d'hygiène et d'éléments de confort les plus élémentaires, aussi vives que celles plus "spectaculaires" du "sous-habitat". Depuis longtemps, il est établi que la mortalité infantile sévit plus intensément dans les quartiers dégradés, surpeuplés des anciennes médinas que dans certains

bidonvilles. Le recensement de 1971 permet, par le critère "des éléments de confort" des logements, d'évaluer l'importance de cette forme d'habitat que nous avons qualifié de sommaire ou de précaire, sinon de sous-normatif et qu'il faut rapprocher du sous-habitat. Ainsi, près des deux tiers des ménages vivaient en 1971, dans des logements insuffisamment ou non équipés, ne pouvant offrir des conditions propices à l'épanouissement souhaitable des individus et des familles, tant physique que socio-culturel.

Afin de compléter et de préciser ces divers points, nous avons retenu du recensement de 1971 et de l'Enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc (Avril 1970 - Avril 1971), en milieu urbain (41), les données concernant les densités d'occupation des logements, soit le nombre de pièces d'habitation par ménage, qui permettent de déduire le nombre de personnes par pièce. Il est évident que cette approche demeure partielle puisqu'elle ne peut reposer que sur le postulat que l'espace de vie, identifiable au taudis ou à l'habitat précaire, se définit par un coefficient de surpeuplement. Or ceci est, en partie, inexact puisqu'un pourcentage élevé de personnes seules (célibataires, veufs(ves), divorcés (ées) et de couples sans enfant habitent des logements insalubres des médinas anciennes (fondouks, notamment) ou des bidonvilles.

Ces réserves étant émises, il est alors possible de constater que la plus grande majorité (plus de 70 % des logements urbains, en 1971) des logements est constituée de une ou de deux pièces et qu'un dixième seulement disposent de quatre pièces et plus (42). Or

(41) "La consommation et les dépenses des ménages, au Maroc". Vol. 3 L'habitation. Direction de la statistique. Rabat 1973.

(42) "Recensement Général de la population et de l'habitat" 1971 - Habitat - Série "S". Vol. III. Dr des Statistiques 1974. Tab. 1 et 2. Milieu Urbain.

le nombre de personnes par ménage serait de cinq en milieu urbain en moyenne ; plus élevé serait le nombre en milieu rural, soit six personnes environ, la présence de célibataires ou de personnes seules étant sensiblement plus élevé en ville (16,8 % des ménages contre 6,7 %), tandis que les ménages de huit personnes et plus, représentaient 21,5 % du total en ville contre 27,2 % dans les campagnes, ces données reflétant une plus grande solidité des structures familiales, en milieu rural.

Quoi qu'il en soit, le nombre des personnes par pièce d'habitation est dans l'ensemble très élevé, soit 2,3. Ainsi, plus du tiers des ménages (34,4 %) vivent à trois personnes et plus par pièce, représentant une population de 2.460.000 unités, soit près de 46 % de la population totale. Plus du quart (26,9 % des ménages vivent à, entre 2 et 2,9 personnes par pièce, soit une population estimée à 1.700.000 personnes (31,5 % de la population urbaine).

Tab. 31 - Répartition des ménages et des citadins, selon le nombre de personnes par pièce d'habitation . Recensement 1971.

	3 personnes et plus par pièce	Entre 2 et 2,9 p. par pièce	Entre plus de 1 p. et moins de 2 p. par pièce	1 p. ou moins par pièce
Nombre des ménages	352.000	275.000	125.000	272.000
En % du total	34,4 %	26,9 %	12,2 %	26,5 %
Nombre des citadins	2.460.000	1.685.000	670.000	485.000
En % du total	46,0 %	31,5 %	13,4 %	9,1 %

Plus de six ménages sur dix vivent à plus de deux personnes par pièce d'habitation, plus de un ménage sur trois à plus de trois par pièce, c'est dire que plus des trois-quart des citadins vivent à plus de deux personnes par pièce, soit des coefficients d'occupation extrêmement élevés.

A partir de quelle densité d'occupation faut-il évoquer le surpeuplement des logements ? Il intervient alors plusieurs éléments dont il faut tenir compte : à la fois la composition des ménages, la taille des pièces du logement et leur agencement. La superficie habitable des ménages est difficilement quantifiable, cependant, il est sûr qu'elle demeure pour la grande majorité des ménages qui ne résident ni dans les quartiers du centre moderne, ni dans les quartiers de villas, extrêmement faible, en moyenne. Il suffit pour le constater, de pénétrer dans les "nouvelles médinas" rapidement taudifiées, les quartiers d'habitat clandestin, les bidonvilles ou les médinas anciennes, dont les vieilles demeures, les fondouks, se partagent entre plusieurs familles. L'étroitesse de l'espace de vie familiale est une des caractéristiques fondamentales, aisément perceptible.

Un essai d'estimation de la superficie habitable des ménages a été faite lors de l'enquête "Consommation et dépenses des ménages" (43). Leurs auteurs ont pu estimer que la superficie habitable correspondait à la somme des superficies des différentes pièces habitables dont la cuisine, ce qui peut "surestimer" la superficie par ménage, la pièce servant de cuisine pouvant être très fréquemment partagée par plusieurs ménages. Or, il ressort qu'en moyenne, 36 % des ménages disposaient de moins de 20 m² de superficie

(43) "Consommation et dépenses des ménages" Vol. III : Habitation. - op. cité - Tab. 5 Page 15.

habitable et 37,7 % entre 20 et 40 m². C'est dire qu'environ les trois-quart des ménages vivent dans un espace familial de moins de 40 m², or rappelons que le nombre moyen de personnes par ménage est, en ville, de cinq. C'est en bidonville que l'espace de vie est le plus réduit puisque les deux-tiers des ménages disposaient de moins de 20 m², alors qu'en médina ancienne, ce sont 43 % des ménages, 35 % environ en nouvelle médina et dans les douars urbains dont les caractéristiques essentielles sont précisées : construction en pisé ou en terre, autoconstruction importante et activité professionnelle orientée, encore en partie, vers des tâches agricoles. Dès lors, la norme du surpeuplement doit être située à un niveau relativement peu élevé. Aussi, en première approximation, la classification suivante peut être proposée :

-
- logement normatif : 1 pièce au plus par personne
 - normatif partiel : 1 à 2 personnes par pièce
 - sous-normatif partiel : 2 à 3 personnes par pièce
 - sous-normatif (total) : 1 pièce pour 3 personnes et plus.
-

Il y a manifestement, surpeuplement des logements pour plus de six ménages sur dix. Les trois-quart de la population citadine marocaine souffrent de conditions d'habitation déplorables, notamment, le surpeuplement. L'espace de vie des familles est extrêmement réduit et insuffisant, ce caractère s'ajoute à la précarité des constructions et des équipements pour le plus grand nombre.

Toutes ces données pour approximatives qu'elles soient, traduisent assez nettement les conditions d'habitat des populations citadines, dans leur ensemble,

médiocres. Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'habitat, il apparaît que la situation des ménages ne s'est point améliorée, depuis une vingtaine d'années, au contraire, elle aurait tendance à s'aggraver si l'on retient les chiffres de Zakya Daoud (44) concernant le nombre de ménages, exprimé en pourcentage, dans des logements de une ou deux pièces en 1960 et 1971 : 40,5 % des ménages en 1960 et 76 % en 1971 (des marocains).

2.2.3. - Essai de distribution des populations urbaines entre les divers quartiers de résidence.

Les villes marocaines bâties au fil de la spéculation et développées sous la pression du nombre, présentent une structure relativement complexe, révélatrice des conditions de la croissance de l'espace urbanisé et de celles de l'intégration sociale des nouveaux arrivants.

L'irruption des ruraux en ville alors même que rien n'avait été prévu pour faire face à ce problème de société, a engendré rapidement l'éclosion de formes originales d'habitat et de construction, et l'évolution des pratiques spéculatives. Une partie des nouveaux arrivants ne pouvant trouver de logements disponibles, il se produit un phénomène d'occupation excessive des maisons d'habitation anciennes et des logements récents dont l'édification est souvent de nature spéculative. Les résultats sont la surdensification des médinas, des lotissements, et la taudification des logements qu'ils appartiennent aux zones d'urbanisation ancienne ou récente, ces deux traits étant le point commun à ces quartiers populaires. Les taux de précarité et de surpeuplement, précédemment évoqués, témoignent du processus. L'autre partie des nouveaux citadins n'a pu trouver place dans les loge-

(44) Zakya Daoud : "Le scandale de l'immobilier"
op. cité.

ments existants, aussi les formes du sous-habitat marginal et auto-construit, se sont multipliées sur des terrains impropres à la construction, à proximité des lieux de travail, plus tardivement à la périphérie. Le sous-équipement général des quartiers aggrave encore les conditions de vie difficiles des populations. Les conséquences d'un tel mécanisme dont les principaux traits sont le surpeuplement et la taudification des logements des quartiers populaires, le développement de la clandestinité et des formes d'habitat précaire, et l'incohérence de la trame urbaine, sont multiples et suscitent diverses réactions qui se manifestent autant au plan économique et social qu'au plan socio-politique, par de nouveaux types de comportements, des situations conflictuelles.

La distribution des populations citadines entre les principaux types d'habitat n'est pas aisée à connaître en raison des lacunes de la statistique et surtout d'une définition précise, adoptée d'une démarche méthodologique satisfaisante, de ces différents types. Les faiblesses de la statistique ne sont point étrangères au défaut de définition. Aussi les diverses estimations concernant, telle ou telle strate d'habitat, apparaissent-elles très éloignées les unes des autres. L'exemple des bidonvilles est à cet égard significatif puisque les estimations, données au début des années soixante-dix, peuvent varier de 7,4 % des ménages (1971 - Consommation et Dépenses des ménages - Vol. IID), à 10 % (Résultats du Recensement 1971) et 25 % des populations citadines (Dethier. Z. Daoud).

Plusieurs typologies des quartiers d'habitation des villes du Maroc ont été proposées, la plupart étant fondées sur des critères morphologiques de différenciation simples. Le plus fréquemment, elles distinguent:

- la partie moderne de la ville dite "nouvelle ou moderne" où sont installés la plupart des organismes administratifs, financiers et commerciaux de niveau supérieur, zone de résidence des classes les plus aisées - immeubles d'alignement et collectifs -
- les "médinas anciennes", "centres historiques" d'habitat ancien, aujourd'hui dégradé.
- les "nouvelles médinas", nouvellement construites, généralement loin du centre de la ville auxquelles se rattachent aussi les cités de recasement.
- les lotissements clandestins en dur dont les populations par les revenus et les types d'occupation, se rapprochent de celles des médinas.
- les bidonvilles, habitat de fortune fait de matériaux de récupération, lot des populations dont les ressources sont généralement médiocres et précaires.
- les douars "semi-ruraux", construits à la périphérie urbaine, dont les habitants ont gardé certaines activités orientées vers l'agriculture et adopté les types de construction du milieu rural : autoconstruction importante, construction en pisé, pierres sèches...

Cette typologie morphologique fréquemment utilisée, car la plus commode, ne recouvre pas parfaitement la totalité des formes de croissance urbaine, aussi a-t-elle été complétée, distinguant entre "habitat moderne de luxe" et habitat "moderne moyen" (enquête consommation des ménages), entre bidonvilles, médinas, quartiers clandestins, collectifs traditionnels, lotissements économiques, mixte, villas et centre moderne (enquête du Schéma Directeur de Rabat-Salé), distinguant pour les prin-

cipaux types morphologiques de quartiers sous-équipés, entre les douars semi-ruraux, les bidonvilles non organisés, les trames sanitaires et les lotissements clandestins en dur (45). Les principaux types morphologiques d'habitat ainsi recensés, évoquent la complexité du processus d'urbanisation et les caractères originaux du cas marocain. En effet, à la diversité des formes d'expansion induite du processus normal de croissance - opposition entre les zones d'habitat ancien et le nouveau - et de la différenciation accrue des groupes sociaux : disparités entre les quartiers équipés des classes privilégiées et les zones d'habitat précaire pour les classes pauvres exploitées, s'ajoute, au Maroc, celle des formes de croissance, héritée de l'opposition entre deux concepts de l'habitat, opposition idéologique et de société même. Il résulte évidemment de cette opposition, sinon de ce dualisme, une très grande variété des formes puisque développée sur deux registres différents, avec toutes les formes transitionnelles et intermédiaires possibles. Le concept occidental d'habitat est le concept dominant et l'emporte pour tout ce qui concerne les normes techniques modernes, orientant notamment l'équipement et l'aménagement des villes. Le concept international d'habitat inférieurisé ne se manifeste encore qu'au niveau de l'édification de la maison "cellule familiale" et autoconstruite, déjà fortement influencée par les normes occidentales. Le concept d'habitat, adapté du projet sociétal ancien, est demeuré par force bloqué au stade ancien de son développement et n'a intéressé qu'exceptionnellement au niveau des techniques surtout, les réalisations globalisante de groupes.

Dans cette optique décrite, les typologies, les strates urbaines d'habitat ne sont élaborées ou définies qu'au moyen de critères généraux et simples communs aux

(45) "Les quartiers de Rabat-Salé, évolution et situation" Shéma Directeur Rabat-Salé. Délégation de Rabat. M.U.H. Juin 72.

"Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé, Temara et Kenitra : caractéristiques démographiques et socio-économiques en 1969". INSEA. Etu-

différents modèles. Elles excluent les caractères d'appartenance socio-économique et socio-culturelle, la dimension sociale et fondamentale de l'habitat y demeurant totalement étrangère, "habitat dépersonnalisé" (J. Hensens). Si critiquable que soit cette approche morphologique de l'habitat, elle demeure la plus pratique à utiliser au niveau d'une macro-étude et peut s'avérer à plusieurs titres intéressante, dans la mesure où globalement, les principaux types morphologiques pourront apparaître comme présentant des caractéristiques démo-économiques et socio-culturelles assez distinctes, les unes des autres. Tenant compte de ces diverses remarques, il était tentant de proposer une classification des types d'habitat en milieu urbain dont les critères de différenciation répèteraient ceux d'une typologie morphologique simple et introduiraient les notions de modèles concurrents d'habitat et leur coloration sociale. La classification des principaux quartiers de résidence, selon le type d'habitat, est proposée au tableau 32.

De même que les typologies proposées antérieurement par d'autres, celle-ci n'est pas exempte de critiques tant au plan de la définition des principaux groupes sociaux envisagés que de celui de la différenciation de certains quartiers de résidence, en particulier les lotissements publics ou privés spéculatifs qui mériteraient une étude plus complète. Il est aussi évident que les critères de classification demeurent trop généraux, sinon trop "physiques", excluant ceux concernant les catégories socio-professionnelles dominantes, les revenus des habitants des quartiers et leurs sources, le degré de "modernisme" des rapports économiques et sociaux entretenus. Néanmoins, la classification adoptée permet de recenser les types morphologiques des quartiers de résidence et déjà d'envisager les principales discontinuités socio-spatiales au sein de l'organisme urbain. Elle est, d'autre part, la trame basique proposée, pour une étude ultérieure (Troisième partie de l'ouvrage) des

Tab. 32 - Essai de classification des principaux quartiers, selon le type d'habitat et de construction.

Groupes sociaux	Habitat en maçonnerie		Habitat précaire auto-construit
	Quartiers équipés	Zones d'habitat "sous-équipées"	
Groupes aisés (sup)	<p>q. <u>moderne luxe</u> . Immeubles "standing" . Villas</p> <p>q. <u>moderne moyen</u>. Immeubles (centre de la ville "nouvelle")</p>		
Groupes moyens	<p>q. <u>moderne inférieur</u>. Immeubles alignés (niveau moyen d'équipement)</p> <p>q. <u>lotissements économiques publics</u> (type "grand ensemble moderne" - immeubles orientés ou maisons individuelles)</p> <p>q. <u>lotissements privés spéculatifs</u></p>		
Classes pauvres	<p>q. <u>Médina ancienne non dégradée</u></p> <p>q. <u>Médinas nouvelles</u> (lotissements privés spéculatifs élévation - surdensification et processus de taudification)</p> <p>q. <u>Trames sanitaires améliorées</u> (cités de recasement minimalisées)</p> <p><u>Cités de recasement</u> (investissements publics ou privés - plan aéré - équipement moyen)</p>	<p>q. <u>Médina ancienne</u> (dégradation et surpeuplement)</p> <p>q. <u>de lotissements clandestins</u> (autoconstruits en dur)</p>	<p>q. <u>Bidonvilles</u> . trames sanitaires . non organisés</p> <p><u>Douars semi-ruraux</u> (situation périphérique - construction : pisé - p. sèches nouallas...)</p>

caractères économiques et socio-professionnels des populations urbaines. Celle-ci peut aider à mesurer le degré d'intégration et de "modernisme" des populations citadines, en rapport avec leur origine géographique, l'ancienneté d'installation dans la ville et le niveau socio-culturel qui les caractérisent.

La distribution détaillée et chiffrée des populations citadines entre les quartiers demeure une affaire difficile à défaut de statistiques précises. Aussi devons-nous adopter une classification plus globalisante regroupant plusieurs sous-types morphologiques.

La distinction, selon la nature du logement, entre habitat "en maçonnerie" et habitat " sommaire" a été faite lors du recensement de 1971. Environ les trois-quart des ménages demeurent dans des logements en maçonnerie (73,6 %). L'habitat sommaire regroupe les ménages en "baraques" (10 %, soit une proportion voisine de celle de 1960), en "pisé" (11,4 %), en pierres sèches... L'habitat en pisé crée un problème dans la mesure où il demeure pour les populations des zones méridionales et certains centres, le mode principal d'habitat - ainsi, à Marrakech 66 % des ménages vivent dans le "pisé" - se substituant à la maçonnerie et développant des formes comparables (espace, équipement) de logement. De la même façon, la distinction établie entre habitat équipé normatif et habitat sous-équipé, partiel ou total, n'est pas sans équivoque, pourtant il faut admettre qu'environ les deux-tiers des ménages souffrent du sous-équipement manifeste de leur logement, ceux-ci ne disposant "d'eau courante privée" (la moitié des ménages en maçonnerie), critère normatif retenu.

L'enquête sur "la consommation et les dépenses des ménages au Maroc" (Volume III : Habitation) a établi une stratification distinguant entre six quartiers de résidence : moderne luxe, moderne moyen, médinas anciennes

et nouvelles, bidonvilles et douars urbains. Les strates "luxe" et "moyen" caractérisent les quartiers d'habitation des classes urbaines privilégiées et des classes moyennes, soit les zones de villas et les espaces urbains centraux (ville nouvelle) où l'urbanisation est soignée et moderne. Elles regrouperaient environ 19 % des ménages, soit une population voisine de celle, admise précédemment, des ménages disposant de logements répondant aux normes de confort et d'hygiène tirées du concept occidental d'habitat.

L'enquête sous-estime considérablement la proportion des ménages en bidonvilles (7,4 % des ménages) et dans les douars urbains (7,6 %), mais établit une distinction intéressante entre médinas anciennes et nouvelles, la strate médina ancienne ne prêtant théoriquement à aucune confusion. Nous avons admis que les proportions retenues entre les logements en maçonnerie étaient correctes et établi les corrections correspondantes. **Pour les populations du sous-habitat**, les données du recensement de 1971 ont été jugées satisfaisantes. Aussi proposons-nous la distribution suivante entre les principaux types d'habitat, des populations urbaines :

- quartiers "moderne luxe" des classes privilégiées dominantes détentrices du pouvoir économique et politique : 2,4 % des ménages.
- quartiers "moderne moyen et inférieur" des classes aisées et des classes moyennes citadines - zones centrales de la ville, immeubles alignés - : 13,1 % des ménages.
- quartiers des médinas anciennes, entretenues ou dégradées, zones d'habitat ancien et de style national, présentant différents aspects, mais oblitérés de la vie traditionnelle : 22,9 % des ménages.

- quartiers "médiinas nouvelles et lotissement privés spéculatifs ou publics", nouvellement bâtis, généralement à l'écart du centre de la cité, lieux de résidence des classes populaires intégrées : 35,2 % des ménages.
- quartier du sous-habitat, sous-équipés et sous-normatif total, zones d'accueil des populations d'extraction campagnarde :
 - . quartiers de bidonvilles ("baraques" stricto sensus) organisés ou non, lieu de résidence des populations "marginalisées" socialement, plus ou moins intégrées économiquement : 10 % des ménages.
 - . douars spontanés et semi-ruraux, zones autoconstruites (pisé ou terre, pierres sèches...), habitants conservant activités, comportements demeurés très attachés encore au monde rural : 16,4 % des ménages.

Connaissant, grâce à l'enquête "Consommation...", le nombre de personnes par pièce et le nombre de pièces par ménage, selon les divers quartiers de résidence, il était possible de distribuer les populations urbaines totales entre les divers quartiers de résidence retenus. La distribution définitive apparaît au tableau suivant (Tab. 33).

Tab. 33 : Répartition des populations citadines, entre les divers quartiers de résidence, 1971.

Quartiers équipés, villes "nouvelles" et zones de "standing" classes aisées et moyennes	q. moderne "luxe" : 150.000 personnes q. moderne "moyen.inf." : 700.000 pers.
Quartiers "normatifs" partiels" sous-équipement. surdensification classes populaires pauvres	q. ancienne médina : 1.150.000 personnes q. nouvelle médina : 2.250.000 personnes lotissements
Quartiers "sous-normatif total" non-équipés et sous-équipés classes marginales.	q. de bidonvilles : 490.000 personnes douars "urbains" ou : 880.000 personnes "semi-ruraux"

Ces chiffres pour indicatifs qu'ils soient, sont assez bien représentatifs de l'ensemble et corroborent diverses estimations, notamment celle du sous-habitat qui regroupe environ le quart de la population totale citadine en 1971. Depuis cette date, la proportion a sensiblement augmenté, l'accroissement moyen annuel de la population du sous-habitat (environ 7 %) étant supérieur à celui de la population urbaine totale. Au milieu de l'année 1978, la population du sous-habitat devrait avoir dépassé largement les 2 millions de personnes (entre 2 et 2,1 M. d'habitants, hypothèse faible, c'est à dire prudente).

Plus de quatre citadins sur dix résident en médina nouvelle ou dans des lotissements récents spéculatifs, nés de l'exploitation du phénomène de pénurie, de rareté des logements. Cette catégorie apparaît comme la plus floue puisqu'elle regroupe les catégories sociales appartenant aux classes moyennes qui ne trouvent en "ville nouvelle" ou dans les zones d'habitat moderne récent, de logement ou qui ne peuvent supporter des loyers de plus en plus prohibitifs, et les groupes sociaux aux ressources extrêmement modestes qui s'entassent à plusieurs familles, dans un même logement.

Les villes du Maroc, en particulier les plus grandes, n'ont point connu le même processus de croissance. Aussi l'espace urbanisé offre-t-il de profondes variations quant à l'extension spatiale des divers types d'habitat. Celles qui ont enregistré des taux d'accroissement élevés ont vu leur périmètre urbain s'accroître démesurément, en rapport avec les phénomènes spéculatifs, et enregistré l'expansion des formes nouvelles d'habitat : quartiers collectifs modernes de villas, lotissements et formes du sous-habitat. Par contre, celles dont les taux ont été plus modérés, ont pu progressivement "intégrer" les flots d'immigrants au sein des cadres urbanistiques traditionnels qui ont été, par là même, transformés. Ainsi, les populations de Fès ou de Marrakech demeurent-elles en majorité dans les anciennes médinas, alors

que celles-ci n'accueillent plus qu'une fraction négligeable ou faible dans les villes dynamiques d'expansion de l'économie moderne.

A Marrakech par exemple, 60 % des habitants résident dans l'ancienne médina, alors que la proportion tombe à 33 % à Meknès, 11 % à Rabat et Tanger, et seulement 6 % à Oujda (46). Selon l'enquête "Transroutes de 1975", 8 % des Casablancais résidaient encore dans la strate "médina" (ancienne). Si le pourcentage de la population des villes dans les quartiers populaires de type "nouvelle médina" est en relation inverse avec les données précédentes, il demeure aussi en rapport avec l'extension du sous-habitat (bidonvilles, douars semi-ruraux). Ce dernier apparaît encore peu développé dans les villes de Marrakech et de Fès - il est vrai que pour la première l'habitat en "pisé" crée problème - par contre, il intéresserait 42,5 % de la population d'Oujda, 34,5 % de celle de Meknès, et plus de 20 % de celle de la capitale politique. Ces données sont significatives de la crise du logement qui frappe la quasi-totalité des populations citadines marocaines et des conditions souvent dramatiques qui ont présidé au développement d'un processus d'urbanisation brutal et incontrôlé, reflets d'une crise plus grave de société.

Conclusion générale de la première partie

L'étude des conditions historiques du processus d'urbanisation marocain répond sans aucun doute à plusieurs interrogations initiales. Ainsi, à mesure que s'enfouit dans le passé, les contenus sociologiques et culturels des cités historiques, que s'efface spatialement leur réalité physique, l'aspiration à la reconquête de l'initiative en matière d'organisation sociale, à un modèle sociétal qui oublie ou plutôt réapproprie le langage de l'Autre, s'affirme plus nettement. A mesure que s'éloigne dans le passé, la phase coloniale de dépossession, celle du dédoublement,

(46) Ces données non publiées nous ont été communiquées par la Direction des Statistiques de Rabat. Elles n'intéressent que quelques grands centres.

celle-ci apparaît plus fondamentale encore dans les déterminations sociales et spatiales du Maroc présent. En même temps que les responsabilités se renouvellent et se partagent, la ville témoigne de plus en plus de ces aliénations héritées et entretenues.

Elle est devenue l'indice, le facteur des transformations profondes qui ont affecté la société marocaine, du processus de modernité engagé. Mais, la ville devient aussi l'enjeu, car elle est le lieu des conflits de groupes sinon de classes, là où surgissent, de plus en plus pressants, de plus en plus normalisés, les besoins d'un peuple que peuvent illustrer l'expansion désordonnée et rapide du sous-habitat, le désordre sociologique des vieux quartiers, qui, désormais, semblent défier la prospérité affichée du groupe dominant, privilégié, de la ville "neuve", des quartiers résidentiels.

Si la ville, ce moteur économique et culturel, n'est plus dans Fès, elle demeure autre et plus active, sinon plus brutale, dans Casablanca, et de-là, se répercute jusque dans les plus petits centres, développant un processus de mutations économiques et sociales, extraverti et inégalitaire, témoignant aussi des problèmes et de la vitalité du Maroc. La ville apparaît autant, cette société urbaine renouvelée, dans les énormes bidonvilles de la côte que dans les anciens quartiers des vieilles capitales, transformés et prolétarisés. Que le Maroc ait basculé sur ses rivages atlantiques, délaissant momentanément un passé jugé conservatoire, il devient, dans la ville, plus exigeant et mieux armé pour une reconquête de tous ses potentiels.

Ainsi surgissent d'autres interrogations plus actuelles, plus décisives. L'étude des composantes démographiques et sociologiques de l'expansion urbaine veut représenter une autre étape de la démarche entreprise, celle de mieux comprendre et d'expliquer les conditions du développement de la société (urbaine) marocaine et de la prise de possession de son espace.

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION GENERALE	1
LIVRE PREMIER : LA CROISSANCE DES POPULATIONS URBAINES AU COURS DU 20° SIECLE.	
CHAPITRE I. SOURCES STATISTIQUES ET CONNAISSANCE NUMERIQUE DE LA POPULATION DU MAROC.	11
1. La population du Maroc	11
1.1 Dénombrements et recensements pendant l'ère coloniale.	11
1.2 Les recensements de 1960 et de 1971.	17
1.3 Evolution de la population marocaine, au cours du vingtième siècle.	22
2. La population urbaine, à travers les dénombrements et les recensements.	30
2.1 Le fait urbain et les composantes statistiques.	30
2.2 Quelques réflexions sur la promotion urbaine.	30
2.3 Un nombre limité, mais croissant de villes.	47
3. L'évolution des des effectifs citadins, au cours du 20° siècle.	49
3.1 Les données globales ou une population urbaine en rapide progression.	49
3.2 Diversité ethnique de la population urbaine : le poids des communautés étrangère et israélite.	55
3.3 L'évolution de la population citadine marocaine musulmane.	62
CHAPITRE II. LA POPULATION URBAINE DU MAROC, AU DEBUT DU VINGTIEME SIECLE.	71
1. La population urbaine, au début du 20° siècle.	75
1.1 Les effectifs citadins.	75
1.2 Les composantes ethniques.	83
2. La croissance urbaine et ses composants, dans les dernières décades du 19° siècle.	102
2.1 L'essor urbain, à la fin du 19° siècle.	102
2.2 Les facteurs de la croissance urbaine .	113
3. Les villes et la diffusion du fait urbain.	148
3.1 Les régions arides et montagnardes.	149
3.2 La diffusion du fait urbain dans les plaines et les plateaux atlantiques.	164

3.3	Les villes du littoral atlantique	185
CHAPITRE III. URBANISATION ET COLONISATION.		213
1.	L'organisation de l'espace colonial.	214
1.1	Le financement de l'équipement du Maroc.	216
1.2	L'infrastructure des transports, techniquement et géographiquement adaptée au projet colonial.	219
1.3	La colonisation rurale.	227
2.	Les structures urbaines marocaines et la colonisation.	245
2.1	Le processus d'urbanisation.	246
2.2	Inégale diffusion du fait urbain.	266
2.3	Les variations de la croissance des villes.	276
3.	Evolution de la ville en situation coloniale.	297
3.1	De Lyautey à la crise économique (1912-1930)	299
3.2	De la crise économique au lendemain de la guerre.	305
3.3	La ville marocaine à l'Indépendance : le bilan d'une politique.	334
CHAPITRE IV. URBANISATION MAROCAINE : UN PROCESSUS ACTUEL CUMULATIF ET PROBLEMATIQUE.		356
1.	Les caractères du processus d'urbanisation.	356
1.1	L'accélération prodigieuse du processus d'urbanisation, depuis l'Indépendance.	357
1.2	LA Diffusion spatiale du fait urbain.	368
1.3	Inégal dynamisme démographique des villes marocaines.	379
2.	Les populations et l'évolution des quartiers urbains.	395
2.1	La politique urbaine, poursuivie depuis l'Indépendance	398
2.2	La population urbaine et les principaux types d'habitat.	410
2.2.1	La répartition des populations, selon les types d'habitat.	412
2.2.2	Analyse des conditions d'habitation des citadins, selon le nombre de personnes par pièce.	420
2.2.3	Essai de distribution des populations entre les quartiers de résidence.	425





